

Rapport financier

EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2023

CAE

CAE fournit aux personnes occupant des fonctions critiques le savoir-faire et les solutions nécessaires afin de rendre le monde plus sécuritaire.

En tant qu'entreprise technologique, nous tirons parti des technologies numériques pour recréer le monde réel en déployant des solutions logicielles de formation fondées sur la simulation et de soutien opérationnel critique. Par-dessus tout, nous permettons aux pilotes, aux membres d'équipage, aux compagnies aériennes, aux forces de défense et de sécurité, et aux professionnels de la santé de donner le meilleur d'eux-mêmes, chaque jour et lorsque les enjeux sont les plus élevés. Dans le monde entier, nous sommes présents partout où les clients ont besoin de nous, avec plus de 13 000 employés répartis dans environ 250 emplacements et centres de formation dans plus de 40 pays. CAE s'appuie sur plus de 75 ans d'innovations dans la conception de simulateurs de vol, de missions et médicaux de la plus haute-fidélité possible et des programmes de formation, alimentés par les technologies numériques. Nous intégrons le développement durable dans tout ce que nous faisons. Aujourd'hui comme demain, nous nous assurerons que nos clients sont prêts lors des moments qui comptent le plus.

cae.com

Suivez-nous sur :



@CAE_Inc.



linkedin.com/company/cae

Consultez notre Rapport annuel mondial d'activités et de développement durable!

Notre Rapport annuel mondial d'activités et de développement durable est disponible en ligne. Il regroupe en un seul document des informations sur la stratégie, les résultats de l'exercice 2023 et l'approche en matière de développement durable de l'entreprise. L'intégration de nos rapports de cette manière nous permet de fournir aux parties prenantes une source unique de renseignements dans des domaines clés. Cela démontre également que le développement durable est indissociable de la stratégie et des activités fondamentales de notre entreprise.

cae.com/fr/responsabilite-sociale

Message du président du conseil d'administration

Je suis heureux de transmettre mon premier message aux actionnaires en tant que président du conseil de CAE.

Au cours de l'EX23, nous avons pris des mesures et lancé des initiatives qui s'harmonisent parfaitement avec notre ambition d'être une entreprise de haute technologie qui génère un rendement solide. D'un point de vue financier, CAE a enregistré une amélioration constante de ses indicateurs clés par rapport aux derniers trimestres et consolidé son rendement global tout au long de l'exercice.

L'un des éléments essentiels de notre réussite est le dévouement à l'égard de notre mission qui consiste à être à l'avant-plan de l'immersion numérique avec des solutions de formation et de soutien opérationnel hautement technologiques qui rendent le monde plus sécuritaire. Au cours du dernier exercice, CAE a fait des progrès considérables pour devenir une entreprise plus résiliente et plus rentable, et nous sommes impatients à l'idée de tirer parti de la forte demande pour nos services de formation de bout en bout.

Surveillance, diversité et renouvellement au sein du conseil

Au cours de l'exercice, le conseil a pris de nombreuses mesures en matière de gouvernance, y compris la poursuite de son processus de renouvellement des administrateurs. Par conséquent, CAE a renforcé la surveillance de son conseil dans les domaines de la planification stratégique, de la gestion des risques d'entreprise au niveau opérationnel et au niveau de l'entreprise, de la cybersécurité, de la technologie et des ressources humaines, en recommandant l'élection de trois nouveaux administrateurs qui ont déjà apporté une contribution importante depuis leur arrivée au sein du conseil.

En avril 2022, nous avons accueilli Patrick M. Shanahan, qui cumule plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de la défense et une connaissance approfondie des politiques, des stratégies, de la technologie, de la chaîne d'approvisionnement et des opérations dans ce domaine.

Elise Eberwein et Ayman Antoun ont été élus pour la première fois à l'assemblée annuelle des actionnaires en août 2022. Elise cumule plus de 35 ans d'expérience dans le domaine de l'aviation commerciale. Jusqu'à tout récemment, elle occupait le poste de vice-présidente exécutive, Employés et Communications pour American Airlines, Inc. Ayman Antoun était directeur général d'IBM Americas, qui comprend le Canada, les États-Unis et l'Amérique latine, où il a dirigé une organisation de plus de 60 000 employés soutenant la transformation numérique de nombreux clients grâce à l'intégration de technologies innovatrices et à la transition vers l'infonuagique.

Je tiens à remercier chaleureusement l'administrateur sortant, l'honorable Michael M. Fortier, C.P., qui quitte le conseil d'administration de CAE après un mandat de treize ans au cours duquel il a apporté d'importantes contributions, dont la plus récente en tant que président de notre comité des ressources humaines.

Reconnaissant que la diversité est un facteur essentiel, nous avons modifié notre politique en matière de diversité afin d'élargir nos cibles à tous les groupes issus de la diversité, tant pour les membres de la haute direction que pour les administrateurs. Les cibles organisationnelles ont été révisées pour qu'au moins 33 % des membres de la haute direction et 40 % des administrateurs fassent partie de certains groupes issus de la diversité d'ici 2025. ►



Alan N. MacGibbon
Président du conseil d'administration

Progrès au niveau de la stratégie ESG

Au cours des 12 derniers mois, CAE a réalisé des progrès considérables dans le cadre de son mandat environnemental, social et de gouvernance (ESG) afin d'obtenir des résultats dans l'ensemble de sa stratégie en matière de développement durable. Nous avons pris d'importantes mesures pour promouvoir des pratiques commerciales responsables dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de CAE et créer un impact positif sur notre entreprise et sur la collectivité en général.

En prévision de la mission d'assurance externe de ses données, l'entreprise a élargi la portée de ses rapports ESG afin de mieux comprendre l'impact de CAE sur l'économie, l'environnement et la société, et de mieux informer ses parties prenantes grâce à des données mesurables de grande qualité, lorsqu'elles sont disponibles.

La nouvelle feuille de route stratégique de CAE pour les exercices 2024 à 2028 renforce notre engagement à l'égard du développement durable en améliorant notre influence et nos résultats là où cela compte le plus.

Sensibilisation des parties prenantes

À la suite des votes consultatifs sur la rémunération effectués au cours des exercices 2021 et 2022 et des commentaires des investisseurs, nous avons mené une vaste consultation auprès d'un peu moins de 20 de nos actionnaires, qui détiennent ensemble environ 40 % de la capitalisation totale de CAE, ainsi que d'autres parties prenantes, afin d'obtenir leurs commentaires sur nos programmes de rémunération. Ces efforts ont abouti à des changements visant à harmoniser davantage la rémunération avec le rendement de la société et les intérêts des actionnaires, ainsi qu'à améliorer l'information présentée dans notre circulaire de sollicitation de procurations.

En conclusion

Je tiens à féliciter Marc Parent, président et chef de la direction de CAE, pour les nombreuses distinctions qui lui ont été décernées cette année. Marc a été nommé chevalier de l'Ordre national du Québec, a été intronisé au Panthéon de l'Air et de l'Espace du Québec et a reçu le prix Philip J. Klass décerné par Aviation Week pour l'ensemble de ses réalisations. Marc représente admirablement CAE et sert de modèle au sein de la collectivité et de l'industrie.

Je tiens également à remercier une fois de plus les employés de CAE pour leur dévouement et leur engagement envers les valeurs fondamentales de l'entreprise et sa stratégie pour assurer sa réussite soutenue au cours des années à venir.

Et à nos actionnaires, nous vous remercions de votre soutien constant et de votre confiance envers notre noble mission, qui consiste à rendre le monde plus sécuritaire. Le conseil accorde de l'importance aux commentaires et aux différents points de vue de nos investisseurs. Nous avons fréquemment communiqué avec les investisseurs par des moyens de communication constructifs et significatifs afin de discuter de questions clés et nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre le dialogue.

L'excellente réputation de CAE, ses solides capacités techniques, ses relations de longue date avec ses clients et sa présence mondiale nous placent en bonne position pour notre réussite soutenue et la création de valeur à long terme.



(1) Ce rapport comprend des mesures financières non conformes aux IFRS, des ratios non conformes aux IFRS, des mesures de gestion du capital et des mesures financières supplémentaires. Ces mesures ne sont pas des mesures financières normalisées en vertu des IFRS; le lecteur doit donc se garder de les confondre avec les mesures du rendement établies conformément aux IFRS ou de les substituer à celles-ci. En outre, il doit éviter de comparer ces mesures aux mesures portant un nom similaire que fournissent ou utilisent d'autres émetteurs. Veuillez vous reporter à la rubrique 3.7 « Définition des mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du rapport de gestion de CAE de l'exercice clos le 31 mars 2023 (qui est intégré par renvoi dans ce rapport) pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

* Ce rapport contient des énoncés de nature prospective concernant nos activités, les événements et les faits nouveaux qui pourraient selon nous avoir lieu dans l'avenir. Il s'agit par exemple d'énoncés concernant notre vision, nos stratégies, les tendances et perspectives commerciales, nos produits des activités ordinaires futurs, notre bénéfice, la croissance de nos flux de trésorerie, les tendances du bénéfice, nos dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance et nos expansions et initiatives nouvelles, y compris les initiatives ayant trait aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), nos obligations financières, nos liquidités disponibles, nos ventes futures, la conjoncture économique et politique en général, les tendances inflationnistes, les perspectives et tendances d'un secteur d'activité, les économies de coûts récurrentes annuelles prévues qui découleront des programmes d'excellence opérationnelle, notre gestion de la chaîne d'approvisionnement, les marchés potentiels estimés, la demande pour les produits et les services de CAE, notre accès aux ressources en capital, notre situation financière, l'accroissement prévu de divers paramètres financiers, les remboursements de capital prévus pour les actionnaires, nos perspectives commerciales, nos occasions d'affaires, nos objectifs, notre développement, nos plans, nos stratégies de croissance et autres priorités stratégiques, et notre position concurrentielle et de chef de file dans nos marchés, l'accroissement de nos parts de marché, la capacité de CAE de répondre à la demande pour les nouvelles technologies et son degré de préparation pour ce faire, la durabilité de nos activités, ainsi que d'autres énoncés qui ne concernent pas des faits historiques. De par leur nature, les énoncés prospectifs nous obligent à poser des hypothèses qui sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents liés à notre activité, lesquelles pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats escomptés dans les énoncés prospectifs. Bien que ces énoncés soient fondés sur les attentes et les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons raisonnables et appropriés dans les circonstances, nous avisons le lecteur de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisqu'ils risquent de ne pas être exacts. Pour plus d'informations veuillez vous reporter aux rubriques « Mise en garde sur les énoncés prospectifs » et « Hypothèses importantes » sous la rubrique 2 du rapport de gestion de CAE de l'exercice clos le 31 mars 2023, qui sont intégrés par renvoi dans ce rapport.

Un message de notre chef de la direction

Faire de CAE une entreprise plus grande, plus forte et plus rentable !

Au cours du dernier exercice, CAE a tiré parti de son héritage en matière de développement technologique, de son leadership d'opinion inégalé et de ses partenariats dans l'ensemble de ses écosystèmes pour fournir aux personnes occupant des postes critiques le savoir-faire et les solutions nécessaires afin de rendre le monde plus sécuritaire. Alors que nous continuons de tirer parti de notre riche histoire, nous avons pris diverses mesures au cours de l'exercice 2023 afin de transformer notre industrie et notre entreprise.



Marc Parent, C.M.

Président et chef de la direction

Au cours de l'exercice, le secteur Civil a enregistré les meilleurs résultats de son histoire avant même que le trafic mondial de passagers ne revienne pleinement aux niveaux d'avant la pandémie tandis que le secteur Défense a poursuivi sa transformation pluriannuelle qui progresse bien. Parallèlement, le secteur Santé a enregistré une croissance à deux chiffres grâce à son équipe dynamique et à ses solutions très novatrices. Nos trois secteurs ont travaillé en tant qu'Un CAE afin d'élargir nos capacités technologiques et notre positionnement sur le marché et de révolutionner la formation et les opérations critiques dans l'ensemble de nos marchés.

Par conséquent, nous avons élargi nos technologies principales et mis au point des technologies de prochaine génération, tout en nous concentrant sur nos employés et sur notre culture. À l'avenir, alors que nos clients se préparent chaque jour pour les moments qui comptent le plus, nos solutions et nos produits et services, qui n'ont jamais été aussi essentiels, continueront à rehausser les normes de sécurité et les performances humaines.

Malgré certains obstacles dans l'économie en général, les tendances à long terme prévues sont très favorables dans tous nos secteurs. Comme toujours, nous nous efforçons d'obtenir plus que notre juste part de ces marchés en croissance, d'étendre notre avantage concurrentiel et de continuer à tirer parti des occasions qui se présentent. Nous obtenons des résultats concrets et de solides prises de commandes et notre carnet de commandes augmente dans tous nos marchés. CAE demeure stratégiquement positionnée pour répondre aux besoins de ses clients et pour assurer une croissance substantielle de son chiffre d'affaires et de son bénéfice net dans les années à venir.

Renforcer les partenariats, élargir notre clientèle

Nous nous efforçons d'être un partenaire de choix dans tous nos marchés. Cette année, nous avons renforcé nos partenariats en concluant de nouveaux accords et en prolongeant ceux qui existaient déjà, ce qui a créé de la valeur pour CAE, pour nos clients et pour nos partenaires. Parmi les principaux développements récents, notons l'annonce de notre coentreprise avec AEGEAN, la plus grande compagnie aérienne grecque, en vue de créer le premier centre de formation avancée au pilotage à Athènes, en Grèce. Ce nouveau centre devrait commencer à former les pilotes et les membres d'équipage d'ici la fin de l'année 2023. Il s'agira du centre de formation au vol le plus perfectionné de l'Europe du Sud-Est et il sera alimenté en énergie verte. De plus, CAE a signé un accord exclusif de 15 ans avec Groupe Qantas pour concevoir et pour exploiter un nouveau centre de formation au pilotage ultramoderne à Sydney, en Australie. ►

En plus de ces partenariats, nous avons stratégiquement étendu notre présence dans le domaine de l'aviation d'affaires dans certaines régions géographiques attrayantes afin de renforcer notre réseau mondial. Nous avons amorcé la construction d'un nouveau centre de formation pour l'aviation d'affaires à Savannah (Géorgie) et nous en avons ouvert un nouveau à Las Vegas (Nevada). Nous avons également annoncé notre intention d'ouvrir notre premier centre de formation pour l'aviation d'affaires en Europe centrale, soit à Vienne (Autriche), au second semestre de 2024. Cette expansion nous rapproche de l'endroit où nos clients exploitent leurs appareils et ajoute une capacité de formation indispensable pour permettre à l'industrie de répondre aux exigences en matière de formation réglementée associée à la flotte actuellement en service.

Au cours du dernier exercice, nous avons également considérablement élargi notre secteur Aviation civile en intégrant la division AirCentre de Sabre, acquise l'an dernier, ce qui nous a permis de nous rapprocher des opérations critiques quotidiennes de nos clients et d'augmenter considérablement le nombre d'interactions avec la clientèle. Les compagnies aériennes qui utilisent nos solutions robustes génèrent des avantages importants, notamment des économies de coûts et une réduction de leur empreinte carbone. Nous nous réjouissons à l'idée de tirer davantage parti de l'acquisition d'AirCentre pour élargir notre gamme de solutions numériques et pour offrir une valeur considérable à nos compagnies aériennes clientes.

Quelques-uns de nos succès les plus récents, depuis la fin de l'exercice, portent sur les progrès réalisés pour renouveler notre carnet de commandes dans le secteur Défense avec des programmes plus importants et plus rentables. En raison de notre croissance soutenue et de nos capacités auprès de la U.S. Army Aviation, le secteur Défense a obtenu un contrat pour soutenir les services de soutien à l'entraînement de l'école de pilotage (FSTSS) à Fort Novosel (Alabama). Le programme FSTSS est le plus important programme de formation au pilotage d'hélicoptères au monde et notre contrat de 455 millions \$ US porte sur les capacités de formation et de simulation qui seront utilisées pour préparer l'entraînement en vol (niveau débutant et diplômé) sur aéronef à voilure tournante. Tirant également parti de notre position de premier plan en matière de formation au pilotage dans le sud de l'Alabama, nous avons remporté, à la suite d'un appel d'offres, le contrat IFT-R (*Initial Flight Training – Rotary Wing*) de la U.S. Air Force, d'une valeur maximale de 110,6 millions \$ US sur la durée totale du contrat, pour l'exécution de toutes les formations initiales et intermédiaires au pilotage d'hélicoptères de la U.S. Air Force. En vertu du contrat IFT-R, nous tirerons parti de notre centre de formation existant à Dothan, en Alabama.

Accélérer le développement de la technologie de prochaine génération

CAE continue d'accélérer le développement de la technologie de prochaine génération pour renforcer sa position de chef de file. Afin de poursuivre l'évolution technologique de CAE et nos efforts en matière de développement technologique à l'échelle de l'entreprise, nous avons nommé une cheffe de la Stratégie numérique et de la Technologie. Nous pensons que cet ajout et la création de l'organisation Technologie et Produits mondiaux permettront d'optimiser la collaboration entre les différents services et l'efficacité opérationnelle.

Nous avons récemment atteint un important jalon technologique dans le cadre d'une étude sur le terrain avec la Japan Air Self-Defense Force (JASDF) afin de valider le potentiel d'amélioration de l'efficacité de la formation en tirant parti des plus récentes solutions numériques de CAE axées sur la réalité virtuelle et l'intelligence artificielle. L'étude a révélé que tous les participants de la JASDF ont amélioré leur niveau de compétence de près d'une année. Notre solution de formation innovatrice intègre le système CAE Rise, conçu au départ pour le secteur Aviation civile, qui permet de fournir une formation plus efficace grâce à une évaluation objective en temps réel. Elle comprend également la technologie brevetée de rétroaction biométrique du secteur Défense, qui permet aux instructeurs de moduler la complexité de la formation en fonction des niveaux de stress, d'engagement et de charge cognitive des étudiants. Ces technologies axées sur les données et l'IA sont des éléments importants qui devraient accroître l'efficacité et la sécurité de la formation. De telles innovations de CAE rehaussent davantage la valeur que nous pouvons offrir à nos clients. Nous continuons d'innover dans le but d'accéder à une plus grande part de nos marchés cibles et de développer de nouvelles sources de revenus.

Au cours de l'exercice, nous avons lancé un certain nombre de nouvelles solutions de formation axées sur la réalité mixte, y compris le simulateur CAE 700 MXR destiné aux marchés de la mobilité aérienne avancée et le simulateur d'équipage HH-60W, qui utilisent tous deux des technologies de prochaine génération pour offrir une formation plus efficace à nos clients des secteurs Civil et Défense. Nous avons optimisé nos logiciels au sein de notre plateforme Solutions pour les opérations aériennes afin de maximiser notre gamme de produits en tête de l'industrie et d'aider nos clients à réaliser des gains d'efficacité et des économies. Enfin, notre solution CAE LearningSpace, en tête du marché, continue de croître, aidant les apprenants cliniques dans le secteur Santé à atteindre un niveau élevé de compétence rapidement.

En ce début d'exercice 2024, nous demeurons enthousiastes à l'égard des possibilités créées par l'ampleur de nos forces combinées et de notre avantage en R-D qui, selon nous, définira l'évolution technologique de nos principaux marchés au cours des années à venir. Nous nous réjouissons à l'idée de tirer parti de la technologie pour développer de nouvelles sources de revenus, en révolutionnant la formation et les opérations critiques de nos clients grâce à des solutions numériques immersives. Nous exploiterons également la technologie pour augmenter encore plus notre efficacité opérationnelle. ►



Aviation civile

Dans le secteur de l'Aviation civile, l'expansion continue et les importants contrats avec les principales compagnies aériennes témoignent du statut de CAE en tant que partenaire de choix pour la formation dans le domaine de l'aviation civile.

L'augmentation du taux d'utilisation des simulateurs de vol et le nombre important de prises de commandes au cours du dernier exercice laissent présager une croissance importante pendant et après la reprise soutenue du marché mondial de l'aviation. De façon plus générale, la demande de formation pour l'aviation commerciale est restée forte, bien que le marché n'ait pas complètement retrouvé ses niveaux d'avant la pandémie dans des régions clés comme l'Asie. Dans le secteur de la formation pour l'aviation d'affaires, la demande est demeurée forte dans l'ensemble de notre réseau, reflétant un niveau élevé de formation des pilotes pour soutenir le niveau d'activités de l'aviation d'affaires, qui continue de dépasser les niveaux d'avant la pandémie.

Pour l'avenir, nous continuerons de déployer une capacité de formation afin de répondre à la demande dans ce segment du marché.

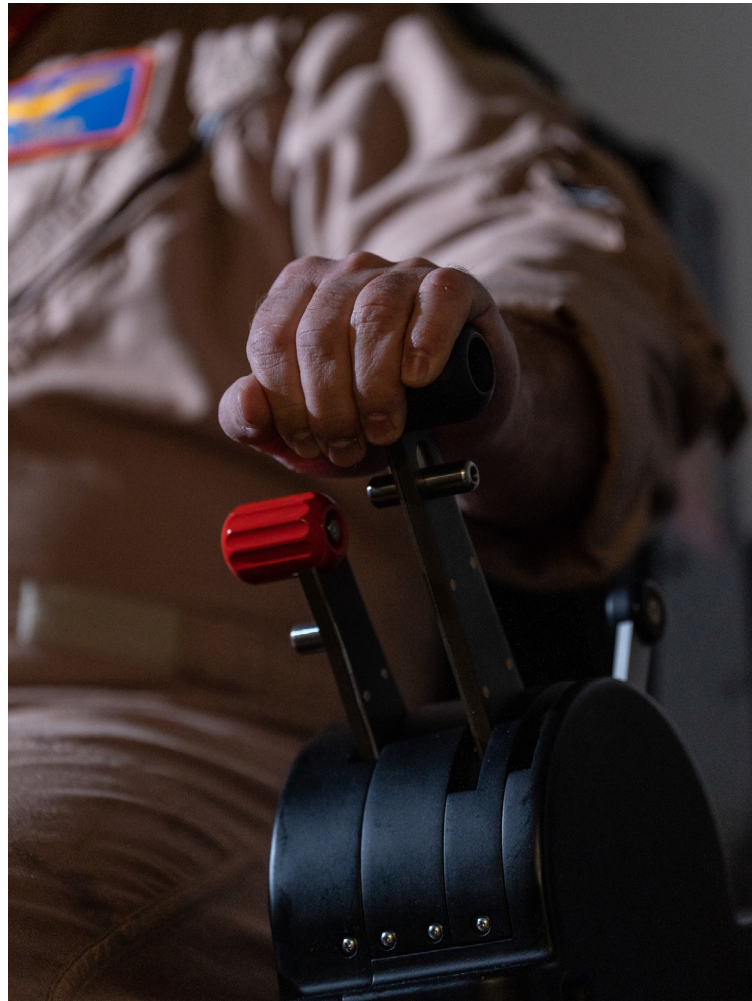
Défense et Sécurité

Dans le secteur Défense et Sécurité, nous continuons de progresser pour demeurer en tête de l'industrie avec des capacités élargies.

Le secteur Défense s'est transformé pour devenir la plus importante entreprise mondiale de formation et de simulation, peu importe la plateforme, qui fournit des solutions dans les cinq domaines du champ de bataille. Il est particulièrement bien placé pour tirer parti des innovations de CAE en aviation commerciale afin de transformer l'entraînement grâce aux analyses avancées et aux technologies de pointe. Notre solide position sur le marché est confirmée par des prises de commandes ajustées⁽¹⁾ records de 2,0 milliards \$ au cours de l'exercice 2023 (ratio des commandes/ventes de 1,10⁽¹⁾) et les récents contrats remportés après la fin de l'exercice auprès de la U.S. Army et de la U.S. Air Force, ce qui laisse présager une forte croissance soutenue au cours des exercices à venir. Les événements géopolitiques actuels ont galvanisé les priorités de la défense nationale aux États-Unis et dans l'ensemble des pays de l'OTAN et la direction s'attend à ce que l'augmentation des dépenses et la priorité accordée à l'état de préparation de la défense se traduisent par des occasions d'affaires supplémentaires pour CAE au cours des exercices à venir.

Santé

Au cours de l'EX23, le secteur Santé a continué à accroître sa part du marché de la simulation et a enregistré une croissance à deux chiffres des revenus grâce à notre équipe dynamique et à nos solutions très innovatrices. Ici aussi, nous avons exploité la puissance de notre mentalité Un CAE avec une présentation conjointe des secteurs Civil et Santé sur les parallèles entre la formation aéronautique et la formation en santé afin d'améliorer la qualité et la sécurité. Nos équipes ont récemment collaboré au plus important événement de simulation de l'industrie, le salon *International Meeting of Simulation in Healthcare*, et c'est une excellente démonstration de la culture unique de CAE. ►



Accroître notre impact social et notre durabilité

Les changements climatiques constituent l'un des plus grands enjeux mondiaux auxquels la prochaine génération sera confrontée et CAE s'est engagée à soutenir la décarbonation de nos clients et de l'ensemble de l'industrie.

En tant que première entreprise aéronautique canadienne à devenir carbon neutre, CAE a lancé le développement d'une trousse de conversion électrique pour les avions Piper Archer. Nous prévoyons convertir les deux tiers de notre flotte d'avions d'entraînement dans les écoles de pilotage de CAE pour réduire considérablement nos émissions de portée 1.

Toutes les installations où nous exerçons un contrôle opérationnel sont alimentées à 100 % par de l'électricité renouvelable ou couvertes par des certificats d'énergie renouvelable. Cette année, CAE a été admise en tant que membre de l'initiative RE100 du *Climate Group*, un regroupement des 400 entreprises mondiales les plus engagées dans l'utilisation d'énergies renouvelables. L'admission de CAE dans ce groupe témoigne une fois de plus de la force de ses réalisations et de ses engagements en matière d'énergie renouvelable. CAE a entamé la prochaine étape de son parcours en matière de développement durable en finalisant sa feuille de route ESG quinquennale pour son prochain cycle de planification, en collaboration avec 15 groupes de travail issus de tous les secteurs et fonctions de l'entreprise. Le plan ambitieux de CAE définit des objectifs précis pour surveiller et pour communiquer les progrès mesurables par rapport aux priorités indiquées dans notre matrice d'importance relative publiée au cours de l'exercice 2022.



Se concentrer sur nos employés

La plus grande force de CAE continue d'être ses employés aux talents diversifiés. Leur passion exceptionnelle et leur agilité sont des facteurs de différenciation concurrentiels clés qui stimulent le succès de CAE et soutiennent notre culture *Un CAE*.

Le développement des talents et la mobilisation des employés étant des priorités, nous sommes fiers que CAE ait continué à maintenir un niveau record en matière de mobilisation des employés dans l'ensemble de l'organisation.

CAEdroit au cœur, notre initiative de transformation mondiale lancée cette année, élargit la couverture des avantages sociaux et améliore l'équilibre travail-vie personnelle. Nous avons également lancé deux nouvelles initiatives, la Console centrale des carrières et les Engagements (*Gigs*), afin d'élargir le soutien au développement de carrière des employés et les possibilités de mobilité professionnelle.

Recherche d'occasions d'affaires intéressantes pour définir l'avenir de notre industrie

Alors que nous continuons de prendre des mesures pour transformer notre entreprise, nous constatons clairement l'efficacité de notre stratégie. CAE est en croissance et évolue pour suivre le rythme des occasions d'affaires et pour préparer le terrain pour la croissance à long terme et la création de valeur. Nous développons des solutions pour faire de la vente croisée, pour tirer parti des technologies développées conjointement avec des tiers et pour différencier nos produits et services dans l'ensemble de nos secteurs d'activités.

Pour ce qui est de nos priorités en matière de répartition du capital, nous continuons de mettre l'accent sur les investissements internes qui sont effectués en fonction de la demande des clients. Nous sommes en bonne voie d'atteindre notre cible d'endettement, ce qui accroîtra davantage notre souplesse financière.

En résumé, je suis plus enthousiaste que jamais à l'idée d'être le président de cette entreprise unique, dont les solutions de pointe en matière de formation et d'opérations critiques permettent aux pilotes, aux membres d'équipage, aux forces de défense et aux professionnels de la santé de donner quotidiennement le meilleur d'eux-mêmes quand les enjeux sont les plus importants. Nous fournissons à ceux qui occupent des rôles critiques les compétences et le savoir-faire nécessaires pour faire évoluer le monde de façon plus sécuritaire. Les plus de 13 000 employés de CAE dans le monde sont unis par les valeurs qui sous-tendent notre vision d'être le « partenaire de choix » et sont inébranlables dans leur engagement à préparer nos clients pour les moments qui comptent le plus. Au nom de la direction de CAE, je tiens à remercier nos employés pour leur ingéniosité et pour leur dévouement et à reconnaître leur contribution essentielle à la concrétisation de cette vision.

Table des matières

Rapport de gestion

1. POINTS SAILLANTS	1
2. INTRODUCTION	2
3. À PROPOS DE CAE	6
3.1 Qui nous sommes	6
3.2 Notre mission	6
3.3 Notre vision	6
3.4 Notre stratégie	7
3.5 Nos activités	7
3.6 Variations du change	16
3.7 Définition des mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières	17
3.8 Définition des renseignements non financiers supplémentaires	21
3.9 Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	22
4. RÉSULTATS CONSOLIDÉS	24
4.1 Résultat opérationnel – Quatrième trimestre de l'exercice 2023	24
4.2 Résultat opérationnel – Exercice 2023	26
4.3 Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	28
4.4 Prises de commandes ajustées consolidées et carnet de commandes ajusté	28
5. RÉSULTATS PAR SECTEUR	29
5.1 Aviation civile	29
5.2 Défense et Sécurité	33
5.3 Santé	36
6. MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS CONSOLIDÉS	38
6.1 Mouvements de trésorerie consolidés	39
6.2 Sources de financement	40
6.3 Participation gouvernementale	41
6.4 Éventualités et engagements	41
7. SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	42
7.1 Capital utilisé consolidé	42
7.2 Arrangements non comptabilisés	44
7.3 Instruments financiers	44
8. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	47
9. RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À NOS ACTIVITÉS	47
9.1 Risques stratégiques	49
9.2 Risques opérationnels	56
9.3 Risques liés aux talents	58
9.4 Risques financiers	59
9.5 Risques réglementaires	62
9.6 Risques environnementaux, sociaux et de gouvernance	66
9.7 Risques d'atteinte à la réputation	67
9.8 Risques technologiques	67
10. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	68
11. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES	68
11.1 Nouvelles normes et modifications adoptées	68
11.2 Nouvelles normes et modifications non encore adoptées par la Société	68
11.3 Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses	69
12. CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	71
13. RÔLE DE SURVEILLANCE DU COMITÉ D'AUDIT ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	72
14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	72
15. PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES	73
États financiers consolidés	74
Conseil d'administration et équipe de direction	140
Renseignements aux actionnaires et aux investisseurs	141

Rapport de gestion

pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2023

1. POINTS SAILLANTS

DONNÉES FINANCIÈRES

QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023

<i>(montants en millions, sauf les montants par action, le RCU et le ratio valeur comptable des commandes/ventes)</i>	T4-2023	T4-2022	<i>Variation en \$</i>	<i>Variation en %</i>
Rendement				
Produits des activités ordinaires	1 256,5 \$	955,0 \$	301,5 \$	32 %
Résultat opérationnel	186,6 \$	93,3 \$	93,3 \$	100 %
Résultat opérationnel sectoriel ajusté ¹	201,9 \$	142,7 \$	59,2 \$	41 %
Résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	98,4 \$	55,1 \$	43,3 \$	79 %
Résultat de base et dilué par action (RPA)	0,31 \$	0,17 \$	0,14 \$	82 %
RPA ajusté ¹	0,35 \$	0,29 \$	0,06 \$	21 %
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	180,6 \$	206,8 \$	(26,2) \$	(13) %
Flux de trésorerie disponibles ¹	172,0 \$	187,6 \$	(15,6) \$	(8) %
Liquidités et structure du capital				
Capital utilisé ¹	7 621,4 \$	6 786,7 \$	834,7 \$	12 %
Rendement du capital utilisé (RCU) ajusté ¹	5,7 %	6,2 %		
Total de la dette	3 250,1 \$	3 046,2 \$	203,9 \$	7 %
Dette nette ¹	3 032,5 \$	2 700,1 \$	332,4 \$	12 %
Croissance				
Prises de commandes ajustées ¹	1 465,3 \$	1 321,1 \$	144,2 \$	11 %
Carnet de commandes ajusté ¹	10 796,4 \$	9 577,5 \$	1 218,9 \$	13 %
Ratio valeur comptable des commandes/ventes ¹	1,17	1,38		
Ratio valeur comptable des commandes/ventes pour les 12 derniers mois	1,20	1,21		

EXERCICE 2023

<i>(montants en millions, sauf les montants par action)</i>	Exercice 2023	Exercice 2022	<i>Variation en \$</i>	<i>Variation en %</i>
Rendement				
Produits des activités ordinaires	4 203,3 \$	3 371,3 \$	832,0 \$	25 %
Résultat opérationnel	474,0 \$	284,2 \$	189,8 \$	67 %
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	548,1 \$	444,5 \$	103,6 \$	23 %
Résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	222,7 \$	141,7 \$	81,0 \$	57 %
RPA de base	0,70 \$	0,46 \$	0,24 \$	52 %
RPA dilué	0,70 \$	0,45 \$	0,25 \$	56 %
RPA ajusté	0,88 \$	0,84 \$	0,04 \$	5 %
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	408,4 \$	418,2 \$	(9,8) \$	(2) %
Flux de trésorerie disponibles	335,7 \$	341,5 \$	(5,8) \$	(2) %

¹ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, mesure de gestion du capital ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section 3.7 « Définition des mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et à la section 3.9 « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

2. INTRODUCTION

Dans le présent rapport de gestion, *nous*, *notre*, *nos*, *CAE* et la *Société* renvoient à CAE inc. et à ses filiales. Sauf indication contraire :

- *Cet exercice* et *2023* désignent l'exercice financier prenant fin le 31 mars 2023;
- *Le dernier exercice*, *l'exercice précédent* et *l'an dernier* désignent l'exercice financier clos le 31 mars 2022;
- Les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens.

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 31 mai 2023. Il est destiné à améliorer la compréhension de nos états financiers consolidés annuels et des notes qui les complètent pour l'exercice clos le 31 mars 2023, et doit donc être lu conjointement avec ce document. Nous l'avons préparé pour vous aider à mieux comprendre nos activités, notre performance et notre situation financière au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023. Sauf indication contraire, toute l'information financière est présentée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Toute l'information trimestrielle présentée dans le présent rapport de gestion est fondée sur des chiffres non audités.

Le rapport de gestion vise à vous fournir un aperçu général de CAE selon le point de vue de la direction. Il présente un complément d'information sur divers aspects de l'entreprise, dont :

- Notre mission;
- Notre vision;
- Notre stratégie;
- Nos activités;
- Variations du change;
- Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières;
- Résultats consolidés;
- Résultats par secteur;
- Mouvements de trésorerie et liquidités consolidés;
- Situation financière consolidée;
- Regroupements d'entreprises;
- Risques et incertitudes liés à nos activités;
- Transactions avec des parties liées;
- Modifications de méthodes comptables;
- Contrôles et procédures;
- Rôle de surveillance du comité d'audit et du conseil d'administration (le conseil).

Vous trouverez notre plus récent rapport financier et notre plus récente notice annuelle sur notre site Web, www.cae.com, sur celui de SEDAR, www.sedar.com, ou sur celui d'EDGAR, www.sec.gov. Les détenteurs de titres de CAE peuvent également obtenir un exemplaire imprimé des états financiers consolidés et du rapport de gestion de la Société, sans frais, en communiquant avec le service de Relations avec les investisseurs (investisseurs@cae.com).

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Le présent rapport de gestion comprend des mesures financières non conformes aux IFRS, des ratios non conformes aux IFRS, des mesures de gestion du capital et des mesures financières supplémentaires. Ces mesures ne sont pas des mesures financières normalisées en vertu des IFRS; le lecteur doit donc se garder de les confondre avec les mesures du rendement établies conformément aux IFRS ou de les substituer à celles-ci. En outre, il doit éviter de comparer ces mesures aux mesures portant un nom similaire que fournissent ou utilisent d'autres émetteurs. La direction estime que ces mesures sont des indicateurs supplémentaires de notre rendement opérationnel et des tendances en la matière, et qu'elles facilitent la comparaison entre les périodes.

Mesures du rendement

- Marge bénéficiaire brute (marge brute en pourcentage des produits des activités ordinaires);
- Marge opérationnelle (résultat opérationnel en pourcentage des produits des activités ordinaires);
- Résultat opérationnel sectoriel ajusté;
- Marge opérationnelle sectorielle ajustée (résultat opérationnel sectoriel ajusté en pourcentage des produits des activités ordinaires);
- Résultat net ajusté;
- Résultat par action (RPA) ajusté;
- BAIIA et BAIIA ajusté;
- Flux de trésorerie disponibles.

Mesures de la liquidité et de la structure du capital

- Fonds de roulement hors trésorerie;
- Capital utilisé;
- Rendement du capital utilisé (RCU) et RCU ajusté;
- Dette nette;
- Ratio de la dette nette sur les capitaux propres;
- Ratio de la dette nette sur le BAIIA et ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté;
- Dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance et à la maintenance.

Mesures de la croissance

- Prises de commandes ajustées;
- Carnet de commandes ajusté;
- Ratio valeur comptable des commandes/ventes.

Les définitions de toutes les mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont fournies à la section 3.7 « *Définition des mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières* » du présent rapport de gestion afin de permettre au lecteur de mieux comprendre les indicateurs utilisés par la direction. En outre, le cas échéant, nous fournissons un rapprochement quantitatif des mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières avec la mesure la plus directement comparable selon les IFRS. Veuillez vous reporter à la section 3.7 « *Définition des mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières* » pour des renvois vers ces rapprochements.

NOTION D'INFORMATION IMPORTANTE

Le présent rapport de gestion présente les renseignements que nous avons estimé importants pour les investisseurs en ayant pris en compte toutes les considérations, y compris l'éventuelle sensibilité des marchés. Nous considérons qu'une information est importante :

- Si elle provoque, ou que nous avons des motifs raisonnables de croire qu'elle pourrait provoquer, une variation notable du cours ou de la valeur de nos actions; ou
- S'il est probable qu'un investisseur raisonnable puisse considérer cette information comme importante pour prendre une décision d'investissement.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des énoncés de nature prospective concernant nos activités, les événements et les faits nouveaux qui pourraient selon nous avoir lieu dans l'avenir. Il s'agit par exemple d'énoncés concernant notre vision, nos stratégies, les tendances et perspectives commerciales, nos produits des activités ordinaires futurs, notre bénéfice, la croissance de nos flux de trésorerie, les tendances du bénéfice, nos dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance et nos expansions et initiatives nouvelles, y compris les initiatives ayant trait aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), nos obligations financières, nos liquidités disponibles, nos ventes futures, la conjoncture économique et politique en général, les tendances inflationnistes, les perspectives et tendances d'un secteur d'activité, les économies de coûts récurrentes annuelles prévues qui découleront des programmes d'excellence opérationnelle, notre gestion de la chaîne d'approvisionnement, les marchés potentiels estimés, la demande pour les produits et les services de CAE, notre accès aux ressources en capital, notre situation financière, l'accroissement prévu de divers paramètres financiers, les remboursements de capital prévus pour les actionnaires, nos perspectives commerciales, nos occasions d'affaires, nos objectifs, notre développement, nos plans, nos stratégies de croissance et autres priorités stratégiques, et notre position concurrentielle et de chef de file dans nos marchés, l'accroissement de nos parts de marché, la capacité de CAE de répondre à la demande pour les nouvelles technologies et son degré de préparation pour ce faire, la durabilité de nos activités, ainsi que d'autres énoncés qui ne concernent pas des faits historiques. Étant donné que les énoncés et les renseignements prospectifs se rapportent à des événements futurs ou à la performance future et reflètent les attentes ou les croyances actuelles concernant des événements futurs, ils sont habituellement identifiés par l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « devoir », « probable », « stratégie », « futur » ou la forme négative de ces termes ou d'autres variations de ceux-ci laissant entendre la possibilité de résultats futurs ou indiquant des énoncés concernant des perspectives. Tous ces énoncés constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et des « énoncés prospectifs » au sens des dispositions d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. De par leur nature, les énoncés prospectifs nous obligent à poser des hypothèses qui sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents liés à notre activité, lesquelles pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats escomptés dans les énoncés prospectifs. Bien que ces énoncés soient fondés sur les attentes et les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons raisonnables et appropriés dans les circonstances, nous avisons le lecteur de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisqu'ils risquent de ne pas être exacts.

Les risques importants qui pourraient être à l'origine de telles différences comprennent notamment les risques stratégiques, comme la cybersécurité, l'incertitude géopolitique, la conjoncture économique mondiale, la concurrence commerciale, le rapport de force et l'empiètement des fabricants d'équipement d'origine (OEM), l'inflation, la portée internationale de nos activités, les budgets de la défense et le calendrier des dépenses à cet égard, les contraintes du secteur de l'aviation civile, notre capacité à pénétrer de nouveaux marchés, les activités de recherche et de développement (R-D), l'évolution des normes et l'innovation et la perturbation technologiques, la durée du cycle de vente, le développement des affaires et l'attribution de nouveaux contrats, les partenariats stratégiques et les contrats à long terme, le risque que nous ne puissions garantir aux investisseurs que nous gérons efficacement notre croissance, les estimations des occasions sur le marché et les priorités concurrentes; les risques opérationnels, comme les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, la gestion et l'exécution des programmes, les fusions et acquisitions, la continuité des activités, les sous-traitants, les contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme ainsi que notre dépendance continue à l'égard de certaines parties et informations; les risques liés aux talents, comme la gestion des talents, la capacité d'attirer, de recruter et de retenir les membres du personnel et de la direction clés, la culture d'entreprise et les relations de travail; les risques financiers, comme la disponibilité du capital, le risque de crédit des clients, les variations du change, l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, le risque de liquidité, la volatilité des taux d'intérêt, le rendement du capital investi pour les actionnaires, les estimations comptables, le risque de dépréciation, la capitalisation des régimes de retraite, l'endettement, les coûts d'acquisition et d'intégration, les ventes d'actions ordinaires additionnelles, les cours du marché et la volatilité de nos actions ordinaires, le caractère saisonnier des activités, les questions fiscales et le carnet de commandes ajusté; les risques réglementaires, comme les droits en matière de données et la gouvernance des données, les mesures prises par les États-Unis en matière de propriété, de contrôle ou d'influence étrangère, la conformité avec les lois et règlements, les lacunes potentielles de la couverture d'assurance, les passifs liés aux produits, les lois et règlements sur l'environnement, les contrôles et enquêtes publics, la protection de nos droits de propriété intellectuelle et de notre marque, la propriété intellectuelle de tiers, le statut d'émetteur privé étranger, et l'exercice de recours en responsabilité civile à l'encontre de nos administrateurs et dirigeants; les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), comme les événements climatiques extrêmes et l'incidence des catastrophes naturelles ou autres (y compris les répercussions des changements climatiques), ainsi que la surveillance accrue des questions ESG et les écarts de perception à cet égard; les risques d'atteinte à la réputation; et les risques technologiques, comme les technologies de l'information (TI) et la dépendance envers des tiers fournisseurs pour la gestion des systèmes et de l'infrastructure de technologie de l'information. La liste qui précède n'est pas exhaustive, et d'autres facteurs inconnus ou imprévisibles pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur la performance ou les résultats de CAE. En outre, des différences pourraient découler d'événements susceptibles d'être annoncés ou de survenir après la date du présent rapport. De plus amples précisions vous sont fournies à la section 9 « *Risques et incertitudes liés à nos activités* » du présent rapport de gestion. Les lecteurs sont avisés que l'un des risques énoncés pourrait avoir des effets nuisibles importants sur les énoncés prospectifs de CAE. Les lecteurs sont également avisés que les risques mentionnés plus haut et ailleurs dans le présent rapport de gestion ne sont pas nécessairement les seuls auxquels nous sommes exposés. Nous sommes soumis à d'autres risques et incertitudes inconnus de notre part ou que nous considérons comme négligeables à l'heure actuelle, mais qui pourraient entraver nos activités.

Sauf dans la mesure prévue par la loi, nous rejetons toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser l'un ou l'autre des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs. Les renseignements et énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont expressément visés par cette mise en garde.

De plus, les énoncés comportant « à notre avis » ou d'autres expressions semblables reflètent nos opinions sur un sujet donné. Ces énoncés sont fondés sur l'information dont nous disposons en date du présent rapport de gestion. Bien que nous soyons d'avis que cette information constitue un fondement raisonnable à ces énoncés, elle peut être limitée ou incomplète. Nos énoncés ne doivent pas être interprétés comme le reflet d'une enquête exhaustive sur la totalité de l'information pertinente ou d'un examen de toute cette information. Ces énoncés sont intrinsèquement incertains, et les investisseurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés.

HYPOTHÈSES IMPORTANTES

Les énoncés prospectifs dans le présent rapport de gestion sont basés sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter : la conjoncture de marché, l'instabilité géopolitique, la réceptivité des clients envers nos solutions de formation et de soutien opérationnel, l'exactitude de nos estimations des marchés potentiels et des occasions sur les marchés, la réalisation des économies de coûts récurrentes annuelles prévues et des autres avantages escomptés des initiatives de restructuration et des programmes d'excellence opérationnelle, la capacité de répondre aux pressions inflationnistes prévues et la capacité de compenser les hausses des coûts au moyen de hausses des prix, l'incidence réelle des perturbations logistiques de la chaîne d'approvisionnement mondiale sur l'offre, les niveaux de production et les coûts, la stabilité des taux de change, la capacité à couvrir les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, la disponibilité d'emprunts sur lesquels effectuer des prélèvements et l'utilisation d'une ou de plusieurs de nos conventions de crédit de premier rang, les liquidités disponibles provenant de notre trésorerie et équivalents de trésorerie, des montants non utilisés sur notre facilité de crédit renouvelable, du solde disponible dans le cadre de notre facilité d'achat de créances, de l'hypothèse que nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et l'accès continu au financement par emprunt suffiront pour répondre aux besoins financiers dans un avenir prévisible, l'accès aux ressources en capital attendues dans les délais prévus, l'absence de répercussions importantes d'ordre financier, opérationnel ou concurrentiel découlant de modifications de la réglementation touchant nos activités, notre capacité à conserver nos contrats et à en obtenir de nouveaux, notre capacité à réaliser des synergies et à maintenir notre position sur le marché à la suite de l'exécution fructueuse des plans d'intégration liés aux acquisitions de la division Formation militaire de L3Harris Technologies (L3H MT) et de la division AirCentre de Sabre axée sur les opérations aériennes (AirCentre), notre capacité à achever par ailleurs l'intégration des activités de L3H MT et d'AirCentre acquises dans les délais prévus et selon les coûts prévus, notre capacité à attirer et à retenir des employés clés en lien avec les acquisitions de L3H MT et d'AirCentre, les estimations et attentes de la direction par rapport à la conjoncture économique et commerciale future et autres facteurs liés aux acquisitions de L3H MT et d'AirCentre et aux effets connexes sur la croissance et l'accroissement de divers paramètres financiers, la réalisation des avantages stratégiques, financiers et autres attendus des acquisitions de L3H MT et d'AirCentre dans les délais prévus, les conditions économiques, politiques et du secteur prévues, l'exactitude et l'exhaustivité des informations, y compris l'information financière, communiquées au grand public et autres par L3Harris Technologies et AirCentre, et l'absence de coûts ou de passifs non déclarés importants liés aux acquisitions de L3H MT et d'AirCentre. Le transport aérien est un moteur important de l'activité de CAE et la direction s'appuie sur les analyses de l'Association du transport aérien international (IATA) pour étayer ses hypothèses sur le rythme et le profil de la reprise dans son principal marché de l'aviation civile. Par conséquent, les hypothèses énoncées dans le présent rapport de gestion et, par ricochet, les énoncés prospectifs fondés sur ces hypothèses pourraient se révéler inexacts. Pour de plus amples renseignements, y compris à l'égard des autres hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport de gestion, veuillez vous reporter à la section 9 « *Risques et incertitudes liés à nos activités* » du présent rapport de gestion.

3. À PROPOS DE CAE

3.1 Qui nous sommes

CAE fournit aux personnes occupant des fonctions critiques le savoir-faire et les solutions nécessaires afin de rendre le monde plus sécuritaire. En tant qu'entreprise technologique, nous tirons parti des technologies numériques pour recréer le monde réel en déployant des solutions logicielles de formation fondées sur la simulation et de soutien opérationnel critique. Par-dessus tout, nous permettons aux pilotes, aux membres d'équipage, aux compagnies aériennes, aux forces de défense et de sécurité, et aux professionnels de la santé de donner le meilleur d'eux-mêmes, chaque jour et lorsque les enjeux sont les plus élevés. Dans le monde entier, nous sommes présents partout où les clients ont besoin de nous, avec plus de 13 000 employés répartis dans environ 250 emplacements et centres de formation dans plus de 40 pays. CAE s'appuie sur plus de 75 ans d'innovations dans la conception de simulateurs de vol, de missions et médicaux de la plus haute fidélité possible et des programmes de formation alimentés par les technologies numériques. Nous intégrons le développement durable dans tout ce que nous faisons. Aujourd'hui comme demain, nous nous assurerons que nos clients sont prêts lors des moments qui comptent le plus.

Les actions ordinaires de CAE sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE), sous le symbole CAE.

3.2 Notre mission

Être à l'avant-plan de l'immersion numérique grâce à des solutions de formation et de soutien opérationnel hautement technologiques qui rendent le monde plus sécuritaire.

3.3 Notre vision

Être le partenaire de choix partout dans le monde dans les domaines de l'Aviation civile, de la Défense et Sécurité et de la Santé en révolutionnant la formation et les opérations critiques de nos clients grâce à des solutions numériques immersives qui améliorent la sécurité, l'efficacité et la préparation.

3.4 Notre stratégie

Les quatre piliers stratégiques de CAE

Quatre piliers fondamentaux sous-tendent notre stratégie et notre stratégie d'investissement :

- Croissance efficiente;
- Révolution de la formation et des opérations critiques;
- Leadership technologique et commercial;
- Compétences et culture.

Croissance efficiente

Une grande part des produits des activités ordinaires de notre entreprise est récurrente, ce qui s'explique par les caractéristiques sous-jacentes de nos solutions logicielles et technologiques, et par les exigences réglementaires sur nos marchés. Nous cherchons à maximiser les avantages de notre forte position concurrentielle pour assurer une croissance de premier plan et améliorer la rentabilité en mettant l'accent sur la rigueur opérationnelle, l'optimisation des coûts, l'affectation efficace du capital et une approche rigoureuse en matière de croissance interne et externe.

Révolution de la formation et des opérations critiques

Nous sommes un leader d'opinion mondial en ce qui a trait à l'application de la formation, de l'immersion numérique, des opérations critiques de même que des technologies de modélisation et de simulation. Nous cherchons à utiliser des applications fondées sur les données et des analyses avancées pour créer des résultats quantifiables et probants dans nos marchés. L'efficacité de nos solutions technologiques nous permet d'offrir des produits et des services adaptés, collaboratifs et multidomains. En outre, nos technologies sont déployées dans un souci de développement durable.

Leadership technologique et commercial

Nous avons une longue et riche histoire d'innovation et de prestation de solutions technologiques de pointe qui définissent l'avant-garde des secteurs dans lesquels nous exerçons des activités. Par conséquent, nous recherchons constamment de nouveaux moyens d'améliorer la performance de nos clients en encourageant une culture d'amélioration continue et d'innovation constante. Cela nous permet d'être le chef de file en matière de technologie, d'approfondir nos partenariats avec nos clients et d'accroître la taille de nos marchés potentiels. Nous sommes ainsi en mesure de tirer parti de l'importante marge de manœuvre dont nous disposons sur nos vastes marchés potentiels en pleine croissance.

Compétences et culture

L'innovation, l'intégrité, le pouvoir d'agir et l'excellence sont nos valeurs fondamentales. Ces valeurs sont incarnées par une équipe mondiale diversifiée afin de produire un impact social unique. Nous cherchons à créer une expérience employé et un environnement qui valorisent le travail d'équipe, l'épanouissement professionnel et la mobilisation. En conséquence, nos employés à l'échelle mondiale partagent la passion de former nos clients pour les moments qui comptent le plus.

3.5 Nos activités

Nous fournissons des solutions numériques et immersives de formation et de soutien opérationnel à trois marchés à l'échelle mondiale :

- Le marché de l'aviation civile comprend les grandes compagnies aériennes, les transporteurs régionaux, les exploitants d'avions d'affaires et d'hélicoptères civils, les constructeurs d'aéronefs, les centres de formation exploités par des tiers, les organismes de formation aéronautique, les organismes d'entretien, de réparation et de révision (MRO), et les entreprises spécialisées dans la location-financement d'appareils;
- Le marché de la défense et de la sécurité englobe les forces de défense, les fabricants OEM, les organismes gouvernementaux et les organismes de sécurité publique du monde entier;
- Le marché des soins de santé regroupe des centres de simulation en milieu hospitalier et universitaire, des écoles de médecine et de soins infirmiers, des organisations paramédicales, des forces de défense, des entreprises médicales, des organismes de santé publique et des fabricants OEM.

MARCHÉ DE L'AVIATION CIVILE

Nous fournissons une gamme complète de solutions de formation de l'équipage de conduite, du personnel de cabine, du personnel de maintenance et du personnel au sol dans les secteurs de l'aviation commerciale, d'affaires et sur hélicoptère, un éventail exhaustif de dispositifs de formation fondée sur la simulation, des services de formation initiale des pilotes et de placement de membres d'équipage, ainsi que des solutions axées sur les opérations aériennes.

Grâce à nos solutions de formation complètes dans le secteur de l'aviation, nous disposons de la position unique et de la portée mondiale pour répondre aux besoins des pilotes professionnels tout au long de leur carrière, d'élève-pilote à commandant de bord. Nous sommes le principal fournisseur de services de formation pour l'aviation civile dans le monde. Notre vaste expérience du secteur et notre leadership d'opinion, notre important réseau d'appareils en service, nos relations solides et notre réputation de partenaire de confiance nous permettent d'accéder à une plus grande part du marché que toute autre société de notre industrie. Nous offrons des services de formation aéronautique dans plus de 35 pays et, grâce à notre important réseau de quelque 70 emplacements de formation à l'échelle mondiale, nous sommes présents dans tous les secteurs de l'aviation civile, dont les compagnies aériennes et autres exploitants d'avions commerciaux, d'avions d'affaires et d'hélicoptères.

Parmi nos milliers de clients, quelque 50 grandes compagnies aériennes et exploitants d'aéronefs du monde entier ont conclu avec nous des accords de services de formation, des accords d'exploitation de centres de formation à long terme et des coentreprises. Notre gamme complète de solutions de formation comprend des produits et des services destinés aux pilotes, au personnel de cabine et aux techniciens de maintenance, l'exploitation de centres de formation, l'élaboration de programmes de formation, les didacticiels, et les services de consultation. Nous gérons actuellement 324 simulateurs de vol (FFS), y compris ceux exploités en coentreprise. Nous offrons la meilleure technologie du secteur et façonnons l'avenir de la formation au moyen d'innovations comme nos systèmes de formation de prochaine génération, y compris un système fournissant des données en temps réel et des évaluations normalisées appelé CAE Rise, qui améliorent la qualité, l'objectivité et l'efficacité de la formation en intégrant des connaissances axées sur les données de vol et de simulation jusqu'ici inexploitées. Dans le domaine de la formation de nouveaux pilotes, nous exploitons le plus important réseau de formation initiale au vol et comptons plus de 20 programmes de formation des élèves-pilotes dans le monde. Dans le domaine de la gestion des ressources, nous sommes un chef de file mondial sur le marché du placement de membres d'équipage et du personnel technique auprès des compagnies aériennes, des sociétés de location d'appareils, des fabricants et des entreprises d'entretien, de réparation et de révision (MRO). Grâce aux solutions axées sur les opérations aériennes de CAE, nous avons encore renforcé notre position de chef de file technologique, en complétant nos simulateurs de vol et nos solutions de formation, tout en augmentant notre marché potentiel total.

Qualité, fidélité, fiabilité et innovation sont au cœur des dispositifs de simulation de vol de marque CAE, et nous sommes le chef de file mondial de l'élaboration de simulateurs de vol pour l'aviation civile. Nos processus sont en constante évolution, et nous dominons le marché en ce qui a trait à la conception, à la fabrication et à l'intégration de FFS civils pour de grandes compagnies aériennes et des transporteurs régionaux, des exploitants d'avions d'affaires ainsi que des centres de formation exploités par des tiers et des fabricants OEM. Par exemple, à l'aube d'une nouvelle ère d'aviation marquée par la mobilité aérienne avancée (MAA), des entreprises aéronautiques perturbatrices sont en train de créer de nouveaux types d'aéronefs. Cela créera une forte demande de pilotes professionnels formés pour transporter de façon sécuritaire des passagers et de la marchandise entre les marchés. CAE s'est déjà associée à cinq concepteurs d'aéronefs à décollage et à atterrissage verticaux électriques (eVTOL), en vue de soutenir l'évolution de ce nouveau secteur. Nous sommes en mesure de former les pilotes de demain et d'assurer la sécurité des opérations eVTOL en tirant parti de nos technologies et de notre expertise en matière de sécurité aérienne.

Nous avons constitué une grande expérience en matière de conception des premiers simulateurs sur le marché pour plus de 35 modèles d'appareils. Nos dispositifs de simulation de vol, incluant nos FFS, sont conçus pour satisfaire aux exigences rigoureuses tout au long de leur durée de vie utile, laquelle se prolonge souvent pendant plusieurs décennies d'usage constant. Notre portée mondiale nous permet d'offrir les meilleurs services de soutien sur le marché, comme la surveillance à distance en temps réel, et de tirer parti de notre important réseau mondial de pièces de rechange et d'équipes de maintenance.

Nous croyons que le secteur Aviation civile représente une porte d'entrée vers un marché fortement réglementé enregistrant une croissance durable, avec un marché potentiel estimé à environ 6,5 milliards \$ et des possibilités de croissance.

Facteurs déterminants du marché

La demande de solutions de formation et d'opérations aériennes pour le marché de l'aviation civile repose sur les facteurs suivants :

- Réglementation en matière de formation des pilotes et de formation à la maintenance, et réglementation du secteur;
- Impératifs de sécurité et d'efficacité des compagnies aériennes et des exploitants d'avions d'affaires;
- Croissance à long terme durable prévue du trafic aérien mondial;
- Croissance à long terme prévue, y compris les livraisons de nouveaux appareils et les renouvellements du parc d'avions commerciaux et d'avions d'affaires en service;
- Demande pour des professionnels de l'aviation qualifiés;
- Complexité des solutions axées sur les opérations aériennes;
- Émergence du nouveau marché de la mobilité aérienne avancée.

Réglementation en matière de formation des pilotes et de formation à la maintenance, et réglementation du secteur

La formation dans le secteur de l'aviation civile est un marché essentiellement récurrent en raison d'un environnement fortement réglementé en vertu de normes mondiales et nationales, notamment en ce qui a trait aux licences et aux attestations des pilotes. Ces exigences de formation périodiques sont obligatoires et réglementées par les autorités réglementaires aéronautiques nationales et internationales telles que l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) et la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis.

Au cours des dernières années, les modes d'attestation des pilotes et les exigences réglementaires sont devenus de plus en plus rigoureux. La formation fondée sur la simulation pour obtenir une attestation de compétence de pilote joue un rôle plus important dans le monde, comme en témoignent les exigences de l'AESA et de la FAA visant la formation pour la licence de pilote en équipage multiple (MPL), la licence de pilote de ligne aux États-Unis, et la prévention et le rétablissement en cas de perte de contrôle (UPRT).

Impératifs de sécurité et d'efficacité des compagnies aériennes et des exploitants d'avions d'affaires

La concurrence est vive dans le secteur de l'aviation commerciale, ce qui oblige les exploitants à constamment mettre en œuvre des initiatives d'excellence opérationnelle et d'efficacité pour générer des rendements satisfaisants tout en maintenant les normes de sécurité les plus strictes et la confiance des voyageurs. Il est de plus en plus intéressant pour les transporteurs de miser sur l'expertise en formation de partenaires dignes de confiance comme CAE pour combler les lacunes d'efficacité grandissantes, les questions de pénurie de pilotes, l'évolution de la réglementation et des environnements de formation, et les programmes d'appareils en cours. De plus, CAE offre aux pilotes de jets d'affaires l'un des programmes de formation les plus avancés, les plus respectés et les plus accessibles du secteur, couvrant un large éventail d'avions d'affaires. En s'associant à CAE, les transporteurs ont immédiatement accès à un parc international de simulateurs, à des cours, à des programmes et à des instructeurs, et sont ainsi plus en mesure de mettre en place les possibilités de formation sur les parcs d'appareils qui répondent le mieux à leurs besoins.

Notre système de formation des pilotes, CAE Rise, est en bonne position pour rehausser l'expérience de formation des pilotes. Ce système accroît la capacité des instructeurs à prodiguer une formation conformément aux procédures d'exploitation normalisées des compagnies aériennes et permet aux instructeurs d'évaluer les compétences des pilotes de manière objective à l'aide de données en temps réel durant les séances de formation. CAE Rise renforce également la capacité des instructeurs à cerner les lacunes des pilotes et à faire évoluer les programmes de formation des compagnies aériennes vers les normes de sécurité aérienne les plus évoluées qui soient, notamment les méthodes du Advanced Qualification Program et de formation fondée sur des faits.

Croissance à long terme durable prévue du trafic aérien mondial

La croissance durable du trafic aérien donne lieu à une demande à long terme pour l'équipage de conduite, le personnel de cabine, le personnel de maintenance et le personnel au sol, ce qui propulse la demande de solutions de formation et d'opérations aériennes.

Dans le secteur de l'aviation commerciale, selon l'Association du transport aérien international (IATA), la demande mondiale des passagers aériens, mesurée par le nombre de passagers-kilomètres payants (PKP), a connu une forte augmentation de 64 % pour l'année civile 2022 comparativement à l'année civile 2021. Au cours du premier trimestre de l'année civile 2023, le trafic passagers s'est accru de 58 % à l'échelle mondiale par rapport à ce qu'il était au premier trimestre de l'année civile 2022. Le trafic passagers a augmenté de 45 % en Europe, tandis que l'Asie et l'Amérique du Nord ont respectivement progressé de 126 % et de 28 % au cours de la même période.

La demande de transport aérien de marchandises a fléchi au cours des derniers mois, les kilomètres-tonnes de marchandises ayant diminué de 8 % pour l'année civile 2022 par rapport à l'année civile 2021. Pour les trois premiers mois de l'année civile 2023, les kilomètres-tonnes de marchandises ont diminué de 10 % par rapport aux trois premiers mois de l'année civile 2022.

Dans le domaine de l'aviation d'affaires, tant la FAA des États-Unis qu'Eurocontrol, organisme européen voué à la sécurité de la navigation aérienne, ont montré des signes de stabilisation de l'activité de vols. La FAA a signalé une hausse de 1 % du nombre total de vols de jets d'affaires, qui comprend tous les vols nationaux et internationaux des 12 derniers mois. Le marché européen des jets d'affaires s'est également stabilisé. En effet, selon Eurocontrol, le nombre total de vols d'affaires en Europe a diminué de 1 % au cours de la même période.

La chaîne d'approvisionnement et les activités de production demeurent perturbées, ce qui a entravé une partie des activités du secteur Civil tout au long de l'exercice. Par ailleurs, la forte inflation, l'invasion en cours de l'Ukraine par la Russie et la pénurie de main-d'œuvre entraînent également une hausse des coûts de l'énergie et posent des problèmes au niveau de la chaîne d'approvisionnement et des marchandises.

Croissance à long terme prévue, y compris les livraisons de nouveaux appareils et les renouvellements du parc d'avions commerciaux et d'avions d'affaires en service

En tant que fournisseur de solutions de formation intégrées, notre croissance à long terme est étroitement liée au parc d'avions commerciaux et d'avions d'affaires en service. La croissance à court et à moyen terme des flottes d'avions subira des pressions à mesure que les compagnies aériennes réalignent la capacité de leur flotte de manière à répondre aux nouveaux niveaux de demande et que les fabricants OEM réduisent leur production.

Les principaux fabricants OEM de jets d'affaires vont de l'avant avec leur intention d'introduire divers nouveaux modèles d'appareils au cours des prochaines années, dont le Falcon 6X de Dassault et le Challenger 3500 de Bombardier.

Grâce à notre réseau de formation en aviation d'affaires, à notre gamme complète de programmes de formation, aux relations à long terme que nous entretenons avec les fabricants OEM clés et à nos investissements continus dans notre réseau, nous sommes en bonne position pour satisfaire à la demande de formation découlant de la mise en service de ces nouveaux programmes d'appareils.

Notre solide fossé concurrentiel sur le marché de l'aviation, caractérisé par notre vaste réseau mondial de formation, les meilleurs instructeurs qui soient, des programmes de formation complets et des partenariats solides avec les compagnies aériennes et les exploitants d'avions d'affaires en matière de formation, nous permet de combler les besoins en formation découlant d'un parc croissant d'avions commerciaux en service.

Nous sommes en bonne position pour tirer parti de notre leadership technologique et de notre savoir-faire, notamment les FFS de Série CAE 7000XR, les dispositifs d'entraînement au vol des Séries CAE 400XR, 500XR et 600XR ainsi que les solutions de formation au sol CAE Simfinity^{MC}, pour fournir des solutions de formation qui répondent aux besoins croissants des compagnies aériennes, des exploitants d'avions d'affaires et des exploitants d'hélicoptères, ainsi qu'à présent des solutions de MAA.

Demande pour des professionnels de l'aviation qualifiés

La demande pour des professionnels de l'aviation qualifiés est tributaire de la croissance du trafic aérien, du nombre de départs à la retraite de pilotes et des livraisons d'avions. Nous sommes en bonne position sur le marché des services de formation pour répondre aux exigences de formation des compagnies aériennes. L'expansion des économies mondiales et des parcs d'appareils des compagnies aériennes s'est traduite par une pénurie de personnel qualifié nécessaire pour répondre à cette capacité croissante.

En novembre 2020, nous avons publié notre rapport Perspectives sur la demande de pilotes pour la période de 2020 à 2029, selon lequel nous prévoyons un besoin mondial de 264 000 nouveaux pilotes dans le secteur de l'aviation civile afin de soutenir la croissance et les départs à la retraite obligatoires au cours des dix prochaines années. De plus, à long terme, nous nous attendons à une demande additionnelle pour les pilotes dans le marché MAA émergent qui coïncidera avec la mise en service future prévue des aéronefs eVTOL.

Complexité des solutions axées sur les opérations aériennes

Les compagnies aériennes doivent gérer de près leurs opérations, ce qui comporte des défis quotidiens. Pour aider à optimiser ces opérations, nous proposons une gamme de solutions de services aériens. Cette gamme de produits fournit des solutions pour les opérations aériennes, y compris la gestion de la formation, des équipages, des vols, des aéroports et des services en vol ainsi que le contrôle des opérations. Ces produits permettent la gestion optimisée des perturbations des horaires et la maximisation des ressources pour l'ensemble du personnel et des aéronefs.

Les avantages des services de gestion des vols comprennent la réduction de l'utilisation du carburant et des émissions de carbone pour les opérations régulières et irrégulières. La gestion des équipages et des aéroports réduit les coûts des équipages découlant des perturbations et améliore l'affectation du personnel. Finalement, la gestion des mouvements réduit les coûts de retard et d'annulation pour les compagnies aériennes.

Émergence du nouveau marché de la mobilité aérienne avancée

La mobilité aérienne avancée et les aéronefs eVTOL en développement entrent dans une nouvelle ère de l'aviation. Cette évolution s'accompagne d'une forte demande pour des pilotes professionnels spécialement formés pour transporter en toute sécurité des passagers et des marchandises sur les marchés mondiaux.

Nous considérons ce nouveau secteur d'activité comme une occasion pour la formation des pilotes. Cette technologie devrait favoriser l'acceptation par la communauté, inspirer confiance au public, pousser les organismes de réglementation à mettre en œuvre des règles et des politiques qui stimuleront la croissance, et assurer la sécurité dans ce secteur émergent.

MARCHÉ DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ

Nous sommes un fournisseur de solutions de formation et de simulation indépendantes de la plateforme, préparant les forces de défense et de sécurité du monde entier aux missions à venir.

Le secteur Défense et Sécurité répond aux besoins critiques de ses clients qui font face à des environnements en évolution rapide et à des menaces à la sécurité mondiale. L'évolution de la nature de l'environnement géopolitique a accéléré la nécessité pour les États-Unis et leurs alliés de se préparer à l'éventualité d'une menace provenant d'un adversaire de force comparable dans des opérations multidomaines – aériennes, terrestres, maritimes, spatiales et cyber. Alignés sur les priorités des stratégies de défense nationale des États-Unis et de leurs alliés, nous tirons parti de notre expertise en matière d'entraînement et de simulation avec des technologies numériques de pointe pour fournir des solutions qui répondent aux exigences de modernisation de l'entraînement militaire et de renforcement du soutien aux missions de sécurité.

Nos clients dépendent de la formation synthétique et de la connaissance de la situation de nouvelle génération pour assurer le succès de leurs missions grâce à la planification, à la préparation et à l'analyse dans des environnements complexes et multidomaines. En tirant parti de nos écosystèmes immersifs, nous permettons aux forces de défense de s'entraîner à des situations réelles grâce à des scénarios d'entraînement et de répétition en temps réel. Des dispositifs d'entraînement aux tâches à réalité mixte jusqu'aux simulateurs de missions haute fidélité, nous prenons en charge plus de 70 plateformes différentes dans tous les domaines. Avec plus de 145 établissements, notre technologie de pointe optimise l'entraînement et améliore la connaissance de la situation afin de résoudre les problèmes de nos clients au moment où ils en ont besoin.

CAE soutient une large gamme de solutions chez des clients afin de fournir des produits et des services qui favorisent l'efficacité à tous les niveaux de compétence. Notre vaste gamme de technologies fondées sur la simulation soutient la modernisation de l'entraînement et couvre tous les domaines. Par l'intermédiaire du programme ASIST (Aerospace Simulator Integrated Support and Training), nous fournissons un soutien évolutif, fiable et essentiel en matière d'entraînement et d'intégration de simulateurs pour la Force armée australienne. Nous soutenons également la marine royale australienne dans le cadre du contrat d'entraînement sur les plateformes et les systèmes afin de fournir un entraînement distribué aux missions. Ces exemples montrent comment nous continuons à nous appuyer sur des décennies d'expertise en matière de modélisation et de simulation, en développant des solutions qui répondent aux défis de plus en plus complexes auxquels sont confrontées les forces de défense et de sécurité mondiales.

En plus des solutions fournies chez les clients, nous offrons un entraînement complet dans nos centres de formation mondiaux. Au centre de formation CAE Dothan, en Alabama, les candidats à l'entraînement sur aéronef à voilure fixe de l'armée américaine suivent la formation initiale, tandis que la formation initiale de la U.S. Air Force (USAF) est dispensée au centre de formation CAE Pueblo, au Colorado. En dehors des États-Unis, nous dispensons un entraînement au pilotage de base et avancé dans les centres d'entraînement au vol de l'OTAN, répartis dans plusieurs emplacements au Canada. Tirant parti de son expertise et de ses partenariats stratégiques, CAE a étendu la formation en Europe avec l'École internationale de formation au pilotage en Italie, une coentreprise avec Leonardo Helicopters, en plus de fournir une formation initiale aux forces aériennes allemandes au centre de formation CAE Brême, en Allemagne, et à Montpellier, en France.

Au-delà de sa vaste clientèle gouvernementale, CAE s'associe à d'importants fabricants OEM, intervenants du secteur et sous-traitants du secteur de la défense à l'échelle mondiale. Nous maintenons notamment des partenariats avec Lockheed Martin sur des solutions d'entraînement sur C-130 mondiales et avec Boeing pour soutenir des plateformes critiques comme le P-8 et le CH-47. Notre partenariat récent avec Bell Textron sur la plateforme V-280 fournit des capacités d'entraînement de prochaine génération à la mission Future Long-Range Assault Aircraft (FLRAA) de l'armée américaine, composante clé de la transformation de la U.S. Army Aviation en fonction des priorités de modernisation du programme Future Vertical Lift (FVL). La complexité croissante des contrats et des systèmes pousse le secteur à collaborer, et nous continuons de tirer parti de nos relations stratégiques et de notre culture de l'innovation pour répondre à l'évolution constante du marché.

Pour que les forces de défense et de sécurité soient prêtes à remplir leurs missions, il faudra connecter les clients, les plateformes et les emplacements dans un environnement multidomaines unique pour l'entraînement et les répétitions. Ces capacités élargies renforcent la nécessité d'améliorer l'infrastructure d'essai et d'entraînement opérationnel afin de soutenir l'entraînement et les opérations des missions distribuées. En tant que maître d'œuvre du programme Simulators Common Architecture Requirements and Standards (SCARS) de la USAF, nous sommes à l'avant-garde de l'intégration et de la standardisation des simulateurs d'aéronefs afin qu'ils puissent fonctionner et assurer l'entraînement ensemble, dans un environnement strictement cybersécurisé. Ce réseau d'entreprise en temps réel est un élément essentiel des opérations multidomaines.

La modernisation des forces de défense dans le monde reste une priorité, ce qui accroît le besoin d'efficacité et de capacités opérationnelles sécuritaires. Nous nous concentrons sur les solutions d'entraînement numérique transformationnelles, la conscience situationnelle de prochaine génération et la technologie habilitante pour assurer la préparation aux missions. La grande complexité et l'ampleur des environnements numériques permettent aux décideurs à tous les niveaux de tester des plans d'action dans le cadre d'évaluations rigoureuses fondées sur des données. Nous tirons parti de ces technologies pour fournir une plateforme de visualisation unique rehaussée par l'intelligence artificielle (IA) et l'apprentissage automatique afin de soutenir la prise de décision collaborative de commandement et de contrôle.

Nous croyons que le secteur Défense et Sécurité est un partenaire stratégique pour l'entraînement et le soutien aux missions dans des opérations multidomaines et nous poursuivons notre évolution en un chef de file mondial des solutions immersives numériques d'entraînement et de soutien opérationnel. Nous estimons que notre marché de la défense potentiel dans les cinq domaines totalise environ 14,3 milliards \$.

Facteurs déterminants du marché

La demande de solutions de formation et de soutien opérationnel pour le marché de la défense et de la sécurité repose sur les facteurs suivants :

- Accroissement des dépenses en défense;
- Demande stable attendue sur des plateformes durables et possibilités accrues sur les systèmes de prochaine génération;
- Maximisation des gains d'efficacité par le biais de services d'entraînement et de soutien impartis;
- Concurrence accrue pesant sur le recrutement, la formation et la fidélisation dans le secteur de l'aviation militaire;
- Demande de systèmes intégrés d'entraînement en réseau pour soutenir les conflits multidomaines;
- Utilisation accrue d'environnements synthétiques pour améliorer l'efficacité, réduire les coûts et atténuer l'impact sur l'environnement.

Accroissement des dépenses en défense

Selon le Stockholm International Peace Research Institute, les dépenses militaires mondiales ont augmenté d'environ 4 % en 2022, atteignant un niveau record de 2,2 billions \$. C'est en Europe que la hausse la plus marquée, soit 13 %, a été enregistrée, les pays européens ayant réagi à l'invasion de l'Ukraine et à l'activité accrue en Extrême-Orient. Les défis immédiats posés par l'instabilité géopolitique et les possibles menaces provenant d'adversaires de force comparable dans des opérations multidomaines entraîneront des hausses attendues des budgets de défense au cours des 12 prochains mois. Les vents contraires de l'économie et la nécessité éventuelle d'inverser les niveaux actuels de dépenses déficitaires pourraient avoir un impact sur la défense mondiale; cependant, l'entraînement est fondamental pour atteindre et maintenir l'état de préparation aux missions, et les pressions budgétaires pousseront de plus en plus l'entraînement vers des environnements virtuels rentables, créant ainsi des occasions accrues pour nos produits, services et capacités numériques.

Demande stable attendue sur des plateformes durables et possibilités accrues sur les systèmes de prochaine génération

CAE génère une proportion élevée d'activités récurrentes grâce à sa position de premier plan sur des plateformes durables, notamment aux termes de contrats de service à long terme. Les forces de défense des marchés parvenus à maturité maximisent l'utilisation de leurs plateformes existantes grâce à des programmes de mise à niveau, de mise à jour et de prolongation de la durée de vie des actifs existants, ce qui crée des occasions de mises à niveau de simulateurs et de services de soutien à l'entraînement. De plus, la forte demande pour des plateformes durables comme le C-130, le P-8, le F-16, le C295, le MH-60R, le NH90 et le MQ-9 dans des marchés mondiaux de la défense requiert de nouveaux systèmes et services de formation. Les occasions continuent de se développer à mesure que les forces de défense se préparent à utiliser des plateformes de prochaine génération. Notre expérience considérable et nos relations stratégiques nous placent dans une position unique pour prendre en charge les plateformes de prochaine génération et permettre une transition efficace de la formation d'aujourd'hui à la formation de demain.

Maximisation des gains d'efficacité par le biais de services d'entraînement et de soutien impartis

L'efficacité que tirent nos clients de la sous-traitance de leurs services de formation et de soutien est un autre facteur déterminant de notre savoir-faire et de nos capacités. Les forces de défense et les gouvernements continuent de trouver des moyens de maximiser l'efficacité et de rehausser la préparation, notamment en permettant aux militaires en service actif de se concentrer sur les besoins opérationnels. Une tendance croissante se dessine dans les milieux militaires d'étudier l'impartition de divers services d'entraînement et de soutien opérationnel, tendance qui devrait se maintenir et qui s'aligne parfaitement sur notre stratégie visant la croissance de services récurrents à long terme. Nous estimons que les gouvernements se tourneront de plus en plus vers l'industrie pour la prestation de services d'entraînement et de soutien opérationnel parce que celle-ci peut souvent s'exécuter plus rapidement, pour un investissement en capital moins élevé, et qu'elle offre le soutien nécessaire à la formation des équipages et à l'atteinte du niveau de préparation souhaité.

Concurrence accrue pesant sur le recrutement, la formation et la fidélisation dans le secteur de l'aviation militaire

La demande élevée dans le secteur de l'aviation civile commerciale et d'affaires a eu une incidence sur le recrutement, l'entraînement et le maintien en poste des pilotes militaires. Ce défi a poussé les forces de défense à examiner nombre d'initiatives visant à remédier à la pénurie de pilotes qui s'annonce, y compris des efforts de modernisation et des initiatives liées spécifiquement à l'innovation en formation, comme le projet de transformation de l'entraînement des pilotes de la U.S. Air Force. Les forces de défense étudient le recours à des postes de pilotes-instructeurs en sous-traitance ainsi que l'adoption de nouvelles technologies pour rendre la formation des pilotes plus efficace et efficace de manière à accroître la cadence, créant des occasions pour les produits, les services et les solutions de CAE.

Demande de systèmes intégrés d'entraînement en réseau pour soutenir les conflits multidomains

L'évolution de la nature de l'environnement géopolitique et la transition vers la préparation à une menace provenant d'adversaires de force comparable, combinées à un personnel limité et à des pressions budgétaires, ont conduit les forces de défense du monde entier à impartir le développement, la gestion et la livraison des systèmes d'entraînement nécessaires aux environnements complexes d'aujourd'hui. Les forces armées considèrent de plus en plus une approche plus intégrée et globale pour ce qui est de l'entraînement dans tous les domaines : aérien, terrestre, maritime, spatial et cyber. Les forces de défense tentent de maximiser l'uniformité en vue d'accroître l'efficacité, de réduire les coûts et de favoriser l'intégration et l'entraînement immersif dans des opérations multidomains. En tant qu'intégrateurs de systèmes de formation, nous tenons compte de l'ensemble du cycle d'entraînement pour élaborer des solutions complètes qui répondent tant aux besoins individuels pour une plateforme spécifique qu'à l'entraînement aux missions conjointes multidomains.

Utilisation accrue d'environnements synthétiques pour améliorer l'efficacité, réduire les coûts et atténuer l'impact sur l'environnement

Le recours accru à la formation synthétique par les forces de défense est l'un des moteurs de notre expertise et de nos capacités. Les forces de défense et les gouvernements sont de plus en plus nombreux à adopter les environnements synthétiques pour une tranche plus élevée de leur programme total afin d'améliorer l'efficacité de l'entraînement, de réduire les contraintes opérationnelles, d'atténuer les risques liés à l'entraînement et de réduire nettement les coûts. De plus, les environnements synthétiques soutiennent les efforts de nos clients pour réduire leur impact sur l'environnement en fournissant une forme d'entraînement multidomains plus sécuritaire qui réduit considérablement l'empreinte carbone par rapport à la formation en vol dans un environnement réel. Au même moment, ces environnements synthétiques immersifs et numériques, conjugués à l'IA et à l'infonuagique, peuvent être un outil pour la planification, l'analyse du plan d'action et le soutien aux missions.

MARCHÉ DES SOINS DE SANTÉ

Nous fournissons aux étudiants du domaine de la santé et aux professionnels cliniques des solutions physiques, numériques et virtuelles intégrées d'enseignement et de formation, incluant la simulation d'intervention et d'échographie, des programmes de formation, de l'apprentissage à réalité mixte et numérique, des solutions de débriefing audiovisuelles, des plateformes de gestion des centres, ainsi que des simulateurs de patients.

La formation fondée sur la simulation est l'un des moyens les plus efficaces de préparer les professionnels de la santé à ce qui compte vraiment : traiter les patients, réagir aux situations de crise et réduire les erreurs médicales. L'expérience et les pratiques exemplaires que nous confèrent plus de 75 ans d'expérience en formation aéronautique fondée sur la simulation sont infiniment adaptables aux soins de santé, et nous mettons à contribution ces leçons afin de fournir des solutions de formation innovatrices qui permettront d'accélérer l'apprentissage en soins de santé, d'améliorer la formation et, en fin de compte, de rehausser la qualité et la disponibilité des soins. Le secteur des soins de santé demeure entravé par une situation précaire : une demande accrue d'infirmiers compliquée par la diminution de l'accès des étudiants aux patients et aux établissements cliniques, ainsi qu'un calendrier de formation long et immuable. Forts de notre expérience dans les domaines de l'aviation et de la défense, nous sommes bien placés pour relever les défis de cet environnement de soins de santé en pleine évolution. Par conséquent, nous considérons que la formation et la simulation en soins de santé sont des marchés en croissance propulsés par de multiples tendances à long terme, notamment une population vieillissante nécessitant des soins accrus, une pénurie mondiale de travailleurs de la santé, en particulier des infirmiers, une augmentation du nombre d'erreurs médicales évitables, un nombre limité de lits d'hôpitaux et l'attrition continue du personnel de la santé. Tout cela nécessite d'innover et d'accélérer l'éducation et la certification dans le domaine de la santé, ce qui peut être accompli au moyen de la simulation. En 2020, seuls 17 états américains acceptaient le remplacement de 50 % des heures de formation clinique par la simulation. Aujourd'hui, presque tous les états ont introduit ou promulgué une telle législation.

Nous sommes en bonne position pour tirer parti de l'accroissement de la demande de formation en soins infirmiers fondée sur la simulation grâce à notre gamme innovatrice de solutions de formation médicale, dont des simulateurs de patients, d'échographie et d'intervention, des solutions audiovisuelles de débriefing, des plateformes de gestion de centres, des applications de réalité augmentée, des modules d'apprentissage en ligne et des didacticiels destinés à la formation fondés sur la simulation. Nous fournissons des solutions de formation à des clients dans plus de 110 pays et nous sommes un chef de file dans la conception, le développement et la livraison de simulateurs de patients fondés sur des modèles de physiologie humaine évolués qui simulent des réactions humaines réalistes aux interventions cliniques. Nous appliquons ce même niveau de rigueur et d'innovation à nos solutions de simulation numérique, à distance et virtuelle. Par exemple, CAE Vimedix, notre simulateur d'échographie de pointe, permet un apprentissage à distance et virtuel au moyen de la réalité augmentée, diminuant considérablement le temps nécessaire pour maîtriser les techniques d'échographie et comprendre l'anatomie échographique. Notre système de gestion de l'apprentissage consolide la prestation de solutions d'apprentissage numérique afin de rehausser la formation en centre de simulation, permettant aux étudiants d'apprendre partout et en tout temps, à leur propre rythme, ce qui améliore l'accès à l'éducation et à la formation, quelles que soient les contraintes géographiques. Nous nous appuyons sur des technologies de pointe pour créer des capacités numériques sophistiquées qui améliorent les résultats pour les patients, technologies qui sont de plus en plus acceptées et adoptées sur le marché. La réalité mixte fait partie intégrante de notre gamme, notamment les simulateurs de patients (CAE AresAR et CAE LucinaAR), d'intervention (CAE CathLabVR) et d'échographie (CAE VimedixAR). Nous fournissons ces technologies de pointe ainsi qu'une gamme d'outils d'apprentissage innovateurs aux hôpitaux et aux établissements universitaires, qui constituent les principaux segments du marché de la simulation dans le domaine des soins de santé.

Nous entrevoyons des occasions d'affaires futures pour le secteur Santé, notamment le soutien de nos clients gouvernementaux, l'acceptation croissante de nouveaux produits d'apprentissage numérique et virtuel, ainsi que la reconnaissance accrue de la valeur de la simulation pour la préparation aux pandémies et à d'autres scénarios à haut risque. Cette démarche est soutenue par des organisations professionnelles telles que l'International Nursing Association of Clinical Simulation and Learning (INASCL) et la Society for Simulation in Healthcare (SSH), qui ont encouragé les organismes de réglementation et les décideurs politiques à faire preuve de souplesse en autorisant le remplacement des heures cliniques habituellement effectuées dans un contexte de soins de santé en direct par celles des expériences virtuellement simulées.

Nous estimons que le secteur Santé est le chef de file en matière de perfectionnement des professionnels de la santé grâce à la technologie, au contenu éducatif et à la formation, avec un marché de la simulation en soins de santé estimé à environ 1,7 milliard \$ US. L'Amérique du Nord est le plus grand marché pour la simulation en soins de santé, suivie de l'Europe et de l'Asie.

Facteurs déterminants du marché

La demande pour nos produits et services de simulation sur le marché des soins de santé est déterminée par les facteurs suivants :

- Importance croissante de la sécurité et des résultats pour les patients;
- Pénurie mondiale dans un contexte de demande accrue de professionnels de la santé;
- Utilisation de plus en plus importante de la simulation, et demande pour des méthodes de formation innovatrices et adaptées dans le but de prévenir les erreurs médicales;
- Accès limité aux patients pour la formation et le développement clinique;
- Évolution des technologies médicales et accroissement de l'utilisation et de l'acceptation des méthodes de livraison à distance et virtuelle;
- Intérêt accru pour la préparation aux pandémies et aux catastrophes.

Importance croissante de la sécurité et des résultats pour les patients

CAE prévoit que l'adoption accrue de la formation et la certification fondées sur la simulation destinées aux professionnels de la santé améliorera la sécurité et les résultats pour les patients. Nous sommes d'avis que cette situation donnerait naissance à un marché potentiel beaucoup plus important que le marché actuel, qui est essentiellement fondé sur l'éducation. Selon l'OMS, les préjudices subis par les patients en raison de soins à risque constituent l'une des plus importantes causes de mortalité et d'incapacité dans le monde. En moyenne, environ un patient sur dix souffre d'un événement indésirable pendant qu'il reçoit des soins hospitaliers dans les pays à revenu élevé, et jusqu'à 134 millions d'événements indésirables se produisent en raison de soins dangereux dans les hôpitaux des pays à revenu faible et intermédiaire, contribuant ensemble à environ 2,6 millions de décès chaque année. Deux initiatives stratégiques clés du Plan d'action mondial pour la sécurité des patients de l'OMS présentent un intérêt significatif pour la mise en œuvre d'une formation basée sur la simulation pour les professionnels de la santé, à savoir : assurer la sécurité de chaque geste clinique et former tous les professionnels de la santé pour qu'ils contribuent à la conception et à la mise en place de systèmes de soins sans risque. Grâce à la simulation, les cliniciens peuvent accroître leur confiance, leurs connaissances et leur expertise en vue d'améliorer la sécurité des patients dans un environnement sans risque. Comme la structure de remboursement des programmes Medicare et Medicaid dans les hôpitaux américains est de moins en moins fondée sur la quantité de services et qu'elle est davantage axée sur leur qualité (soins axés sur la valeur), y compris la sécurité et les résultats pour les patients, nous nous attendons à ce que de plus en plus d'hôpitaux adoptent la formation fondée sur la simulation afin d'améliorer la performance et de réduire le risque d'erreurs médicales.

La simulation est un élément nécessaire ou recommandé d'un mouvement croissant vers l'évaluation et la certification à enjeux élevés, notamment, aux États-Unis, en matière de maintien de la certification en anesthésiologie (MoCA) et de soins avancés de réanimation traumatologique. En outre, l'Accreditation Council for Graduate Medical Education évolue vers une évaluation axée sur les compétences ayant des critères précis d'évaluation et de comparaison de la performance, ce qui favorise l'adoption de produits et de formation fondés sur la simulation.

Pénurie mondiale dans un contexte de demande accrue de professionnels de la santé

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime que 55 pays font face à d'importantes pénuries de travailleurs de la santé et qu'il pourrait manquer 10 millions de professionnels de la santé d'ici 2030, principalement dans les pays à revenu faible et intermédiaire bas. Cependant, les pays à tous les niveaux de développement socio-économique sont confrontés, à des degrés divers, à des difficultés en matière d'éducation, d'emploi, de déploiement, de maintien en poste et de performance de leur main-d'œuvre. Cette situation est exacerbée par les effets de la pandémie, qui continuent de peser sur une offre déjà limitée de ces précieux professionnels de la santé. Selon le Conseil international des infirmières, la pandémie a contribué à une augmentation du taux de rotation du personnel infirmier, l'OMS prévoyant que le monde aura besoin de 9 millions d'infirmiers et de sages-femmes supplémentaires d'ici 2030.

Selon l'Association of American Medical Colleges (AAMC), les États-Unis pourraient être confrontés à une pénurie de 124 000 médecins d'ici 2034, la demande de médecins étant supérieure à l'offre. L'éducation et la formation sont essentielles pour créer une réserve de médecins qualifiés. Alors que les facultés de médecine et les hôpitaux universitaires du pays continuent d'investir dans l'enseignement médical et la formation des médecins afin d'améliorer les soins, la pénurie de médecins continue de menacer la santé et le bien-être des patients, selon l'AAMC.

Utilisation de plus en plus importante de la simulation, et demande pour des méthodes de formation innovatrices et adaptées dans le but de prévenir les erreurs médicales

Les ventes de produits et de services fondés sur la simulation dans le secteur de la santé visent principalement la formation médicale. Avec l'aide de notre réseau de distribution mondial, nous atteignons des marchés nouveaux et émergents afin de répondre à la demande internationale potentielle pour la formation fondée sur la simulation. CAE sépare le marché de la simulation en soins de santé entre les catégories suivantes : simulateurs de réalité virtuelle, augmentée et mixte, simulateurs de patients, simulateurs d'intervention, dispositifs d'entraînement des compétences, simulateurs d'échographie, solutions audiovisuelles, solutions de gestion de centres, environnements cliniques simulés et services de formation. Des éléments de plus en plus nombreux démontrent que la simulation médicale accroît les compétences cliniques, améliore les résultats pour les patients et réduit les erreurs médicales, ce qui peut contribuer à atténuer le taux d'augmentation du coût des soins de santé. Les soins de santé devraient devenir de plus en plus pertinents dans un monde plus conscient des avantages de la simulation et de la formation en matière de soins de santé pour aider à sauver des vies à un rythme régulier et en situation de crise sanitaire.

Accès limité aux patients pour la formation et le développement clinique

La formation médicale a toujours été une formation d'apprenti dans le cadre de laquelle les étudiants administrent des soins aux patients sous la supervision d'une personne plus expérimentée. Ainsi, les étudiants font moins souvent face à des interventions risquées et à des complications rares, limitant leur capacité de s'exercer à prendre des décisions critiques. Le recours à la simulation dans les programmes professionnels complète l'apprentissage classique et aide les étudiants à développer leurs compétences cliniques et leur sens critique ainsi que d'être exposés à des événements plus rares comportant un risque de complications plus élevé. Les lignes directrices nationales en matière de simulation du U.S. National Council of State Boards of Nursing indiquent qu'un programme de formation en soins infirmiers préalable à l'obtention du permis d'exercer peut remplacer la moitié des heures cliniques par une formation fondée sur la simulation. Le Nursing and Midwifery Council du Royaume-Uni a porté de manière permanente à 600 le nombre d'heures que les étudiants en soins infirmiers peuvent consacrer à la formation fondée sur la simulation dans le cadre de leur travail en clinique. En outre, la SSH et l'INACSL ont continué de demander plus de flexibilité dans le remplacement des heures de formation clinique requises par des heures de simulation pour les étudiants en sciences de la santé, soulignant que la simulation virtuelle est une méthode d'enseignement efficace qui permet d'améliorer les résultats d'apprentissage.

La simulation offre une expérience de formation uniforme et reproductible, et permet de s'exercer sur une variété de patients et de scénarios qu'il ne serait pas possible d'égaliser dans un environnement clinique conventionnel. Par exemple, notre simulateur d'échographie CAE Vimedix est doté de plus de 200 pathologies en cardiologie, médecine d'urgence et obstétrique/gynécologie. Alors que le modèle de formation et d'éducation poursuit son évolution, les simulateurs de CAE Santé représentent une alternative peu risquée en matière de procédures d'intervention pour sauver des vies, de formation d'équipes interprofessionnelles et d'intervention en cas de catastrophe majeure.

Évolution des technologies médicales et accroissement de l'utilisation et de l'acceptation des méthodes de livraison à distance et virtuelle

L'évolution des technologies médicales et l'acceptation des méthodes de livraison à distance et virtuelle favorisent l'utilisation de la simulation. Les nouveaux équipements médicaux et les procédures de pointe, comme l'échographie intracardiaque, les dispositifs d'assistance cardiaque et l'amélioration des techniques de ventilation mécanique, nécessitent des solutions de formation évoluées, comme la simulation, pour l'élaboration de produits à l'interne et la formation des clients. Les organismes de réglementation et de certification resserrent constamment leurs exigences voulant que les cliniciens soient formés avant l'adoption de bouleversements technologiques, tâche pour laquelle la simulation est parfaitement adaptée. Nous continuons de collaborer avec les fabricants OEM pour offrir une formation innovatrice et adaptée visant l'introduction de nouvelles procédures chirurgicales. Par ailleurs, nous élargissons notre utilisation de l'apprentissage à distance et virtuel par le biais de programmes comme Maestro Evolve, une plateforme d'apprentissage virtuelle et interactive pour l'apprentissage à distance, et de cours numériques en ligne à l'intention des infirmiers et des inhalothérapeutes.

Intérêt accru pour la préparation aux pandémies et aux catastrophes

Les récents événements mondiaux ont mis en évidence l'importance de la préparation dans tous les domaines, y compris les soins de santé, et ont souligné le rôle vital de la formation et de l'éducation fondées sur la simulation pour assurer la préparation. Nous pouvons soutenir les efforts visant à améliorer la préparation aux traumatismes, à renforcer et à évaluer le personnel d'intervention d'urgence et à préparer les hôpitaux à faire face à des afflux médicaux grâce à des formations basées sur la simulation, à des exercices de préparation et à des formations sur les facteurs humains. Par exemple, grâce à notre partenariat avec un centre de simulation local, nous avons soutenu l'édition 2023 de la conférence du Human Patient Simulation Network, le premier événement de simulation hybride multidisciplinaire de l'Inde et, avec lui, le premier exercice d'intervention en cas de catastrophe aérienne.

3.6 Variations du change

Tous les montants présentés sont en dollars canadiens. Nous mesurons les actifs, les passifs et les transactions libellés en monnaies étrangères selon divers taux de change, comme l'exigent les IFRS.

Les tableaux ci-après montrent les variations des taux de change à la clôture et des taux de change moyens applicables aux trois principales monnaies opérationnelles.

Nous avons utilisé les taux de change de clôture présentés dans le tableau ci-dessous pour convertir la valeur des actifs, des passifs et du carnet de commandes ajusté en dollars canadiens à la clôture de chacune des périodes suivantes :

	2023	2022	Augmentation / (diminution)
Dollar américain (\$ US)	1,35	1,25	8 %
Euro (€)	1,47	1,38	7 %
Livre sterling (£)	1,67	1,64	2 %

Nous avons utilisé les taux de change moyens présentés dans le tableau ci-dessous pour convertir les produits des activités ordinaires et les charges pour les périodes indiquées :

	2023	2022	Augmentation / (diminution)
Dollar américain (\$ US)	1,32	1,25	6 %
Euro (€)	1,38	1,46	(5) %
Livre sterling (£)	1,59	1,71	(7) %

Pour l'exercice 2023, la conversion en dollars canadiens des résultats de nos établissements à l'étranger a donné lieu à une augmentation de 73,8 millions \$ des produits des activités ordinaires et à une augmentation de 6,5 millions \$ du résultat net par rapport à l'exercice 2022. Nous avons obtenu ce résultat en convertissant les produits des activités ordinaires et le résultat net libellés en monnaie étrangère de nos établissements à l'étranger pour l'exercice aux taux de change mensuels moyens de l'exercice précédent et en comparant ces montants ajustés aux montants présentés pour l'exercice écoulé. Vous trouverez un complément d'information sur notre exposition aux monnaies étrangères et nos stratégies de couverture à la section 9 « *Risques et incertitudes liés à nos activités* » du présent rapport de gestion. Une analyse de sensibilité au risque de change est présentée à la note 29 de nos états financiers consolidés.

3.7 Définition des mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Le présent rapport de gestion comprend des mesures financières non conformes aux IFRS, des ratios non conformes aux IFRS, des mesures de gestion du capital et des mesures financières supplémentaires. Ces mesures ne sont pas des mesures financières normalisées en vertu des IFRS; le lecteur doit donc se garder de les confondre avec les mesures du rendement établies conformément aux IFRS ou de les substituer à celles-ci. En outre, il doit éviter de comparer ces mesures aux mesures portant un nom similaire que fournissent ou utilisent d'autres émetteurs. La direction estime que ces mesures sont des indicateurs supplémentaires de notre rendement opérationnel et des tendances en la matière, et qu'elles facilitent la comparaison entre les périodes.

Une mesure financière non conforme aux IFRS s'entend de toute mesure financière qui représente notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie, et qui exclut un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans nos états financiers ou comprend un montant qui en est exclu.

Un ratio non conforme aux IFRS s'entend de toute mesure financière qui est exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, qui a au moins une mesure financière non conforme aux IFRS comme l'une de ses composantes.

Un total des mesures sectorielles s'entend de toute mesure financière qui est un sous-total ou le total d'au moins deux secteurs à présenter et qui est présentée dans les notes afférentes à nos états financiers consolidés, mais n'est pas présentée dans nos états financiers de base.

Une mesure de gestion du capital s'entend de toute mesure financière qui vise à permettre à une personne physique d'évaluer les objectifs, les procédures et les processus que nous avons adoptés pour gérer notre capital et qui est présentée dans les notes afférentes à nos états financiers consolidés, mais n'est pas présentée dans nos états financiers de base.

Une mesure financière supplémentaire s'entend de toute mesure financière qui représente notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie historiques ou attendus, qui n'est pas présentée dans nos états financiers de base et qui ne s'inscrit pas dans l'une des catégories précitées.

Certaines mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont fournies à la fois sur une base consolidée et séparément pour chacun de nos secteurs (Aviation civile, Défense et Sécurité, et Santé), car nous analysons leurs résultats et leur rendement séparément.

MESURES DU RENDEMENT

Marge bénéficiaire brute (marge brute en pourcentage des produits des activités ordinaires)

La marge bénéficiaire brute est une mesure financière supplémentaire qui correspond à la marge brute divisée par les produits des activités ordinaires pour une période donnée. Nous en suivons l'évolution, car nous trouvons qu'elle rehausse la compréhension de notre performance opérationnelle et qu'elle facilite la comparaison entre les périodes.

Marge opérationnelle (résultat opérationnel en pourcentage des produits des activités ordinaires)

La marge opérationnelle est une mesure financière supplémentaire qui correspond au résultat opérationnel divisé par les produits des activités ordinaires pour une période donnée. Nous en suivons l'évolution, car nous trouvons qu'elle rehausse la compréhension de notre performance opérationnelle et qu'elle facilite la comparaison entre les périodes.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS qui donne une indication de la rentabilité individuelle des secteurs puisqu'il exclut l'incidence des éléments qui ne se rapportent pas directement à leur rendement. Le résultat opérationnel sectoriel ajusté correspond au résultat opérationnel, ajusté par les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, ainsi que les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers. Les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers sont constitués de la reprise de dépréciation d'actifs non financiers par suite de leur réaffectation et optimisation (tel qu'il est décrit à la note 5 de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2023), de l'ajustement transitoire lié à l'infonuagique (tel qu'il est décrit à la note 5 de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2022) et des pertes de valeur et des autres profits et pertes liés à la pandémie de COVID-19 (tel qu'il est décrit à la note 7 de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2021). Nous suivons l'évolution du résultat opérationnel sectoriel ajusté, car nous trouvons qu'il rehausse la compréhension de notre performance opérationnelle et qu'il facilite la comparaison entre les périodes. Le résultat opérationnel sectoriel ajusté sur une base consolidée est un total des mesures sectorielles, puisqu'il s'agit de la mesure de rentabilité qu'utilise la direction pour prendre des décisions sur l'attribution des ressources aux secteurs et évaluer la performance sectorielle. Veuillez vous reporter à la section 3.9 « *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* » du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Marge opérationnelle sectorielle ajustée (résultat opérationnel sectoriel ajusté en pourcentage des produits des activités ordinaires)

La marge opérationnelle sectorielle ajustée est un ratio non conforme aux IFRS qui correspond au résultat opérationnel sectoriel ajusté divisé par les produits des activités ordinaires pour une période donnée. Nous en suivons l'évolution, car nous trouvons qu'elle rehausse la compréhension de notre performance opérationnelle et qu'elle facilite la comparaison entre les périodes.

Résultat net ajusté

Le résultat net ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS que nous utilisons comme mesure additionnelle de nos résultats opérationnels. Il correspond au résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société au titre des activités poursuivies, ajusté par les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, ainsi que les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers, après impôt, de même que les éléments fiscaux non récurrents importants. Les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers sont constitués de la reprise de dépréciation d'actifs non financiers par suite de leur réaffectation et optimisation (tel qu'il est décrit à la note 5 de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2023), de l'ajustement transitoire lié à l'infonuagique (tel qu'il est décrit à la note 5 de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2022) et des pertes de valeur et des autres profits et pertes liés à la pandémie de COVID-19 (tel qu'il est décrit à la note 7 de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2021). Nous suivons l'évolution du résultat net ajusté, car nous trouvons qu'il rehausse la compréhension de notre performance opérationnelle et qu'il facilite la comparaison entre les périodes. Veuillez vous reporter à la section 3.9 « *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* » du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Résultat par action (RPA) ajusté

Le résultat par action ajusté est un ratio non conforme aux IFRS qui correspond au résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions. Nous calculons cette mesure parce que nous estimons qu'elle rehausse la compréhension de notre performance opérationnelle par action et qu'elle facilite la comparaison entre les périodes. Veuillez vous reporter à la section 3.9 « *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* » du présent rapport de gestion pour le calcul de cette mesure.

BAIIA et BAIIA ajusté

Le BAIIA est une mesure financière non conforme aux IFRS qui correspond au résultat net avant l'impôt sur le résultat, les charges financières nettes et la dotation aux amortissements. En outre, le BAIIA ajusté est ajusté par les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, ainsi que les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers. Les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers sont constitués de la reprise de dépréciation d'actifs non financiers par suite de leur réaffectation et optimisation (tel qu'il est décrit à la note 5 de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2023), de l'ajustement transitoire lié à l'infonagique (tel qu'il est décrit à la note 5 de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2022) et des pertes de valeur et des autres profits et pertes liés à la pandémie de COVID-19 (tel qu'il est décrit à la note 7 de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2021). Nous utilisons le BAIIA et le BAIIA ajusté pour évaluer notre performance opérationnelle en éliminant l'incidence des éléments hors exploitation ou hors trésorerie. Veuillez vous reporter à la section 3.9 « *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* » du présent rapport de gestion pour un rapprochement de ces mesures avec les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux IFRS qui nous indique les sommes dont nous disposons pour investir dans les occasions de croissance, rembourser notre dette et nous acquitter de nos obligations financières courantes. Il s'agit d'un indicateur de notre santé financière et de notre liquidité qui correspond aux flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles poursuivies, dont sont soustraits les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance, les variations des actifs de gestion des ressources d'entreprise (GRE) et des autres actifs sans lien avec la croissance, ainsi que les dividendes versés et auxquels sont ajoutés le produit de la cession d'immobilisations corporelles, les dividendes reçus des participations mises en équivalence et le produit des participations mises en équivalence, déduction faite des paiements. Veuillez vous reporter à la section 6.1 « *Mouvements de trésorerie consolidés* » du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

MESURES DE LA LIQUIDITÉ ET DE LA STRUCTURE DU CAPITAL**Fonds de roulement hors trésorerie**

Le fonds de roulement hors trésorerie est une mesure financière non conforme aux IFRS qui nous indique combien d'argent notre entreprise immobilise dans son fonctionnement au quotidien. Il correspond à la différence entre l'actif courant (abstraction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des actifs détenus en vue de la vente) et le passif courant (abstraction faite de la partie courante de la dette à long terme et des passifs détenus en vue de la vente). Veuillez vous reporter à la section 7.1 « *Capital utilisé consolidé* » du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Capital utilisé

Le capital utilisé est une mesure financière non conforme aux IFRS que nous utilisons pour évaluer et contrôler combien nous investissons dans notre entreprise. Nous mesurons ce capital de deux points de vue :

Utilisation du capital :

- Au niveau de la Société dans son ensemble, en prenant le montant total de l'actif (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) et en soustrayant le montant total du passif (déduction faite de la dette à long terme, partie courante comprise);
- Au niveau sectoriel, en prenant le montant total de l'actif (abstraction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des actifs d'impôt, des actifs au titre des avantages du personnel et des autres actifs non opérationnels) et en soustrayant le montant total du passif (déduction faite des passifs d'impôt, de la dette à long terme, partie courante comprise, des obligations au titre des redevances, des obligations au titre des avantages du personnel et des autres passifs non opérationnels).

Du point de vue de la provenance du capital :

- Afin de comprendre d'où provient notre capital, nous faisons la somme de la dette nette et des capitaux propres.

Veuillez vous reporter à la section 7.1 « *Capital utilisé consolidé* » du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Rendement du capital utilisé (RCU) et RCU ajusté

Le RCU est un ratio non conforme aux IFRS calculé sur une période de quatre trimestres consécutifs en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société, ajusté par les charges financières nettes, après impôt, par le montant moyen du capital utilisé. Pour sa part, le RCU ajusté est aussi ajusté par les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, ainsi que les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers. Les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers sont constitués de la reprise de dépréciation d'actifs non financiers par suite de leur réaffectation et optimisation (tel qu'il est décrit à la note 5 de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2023), de l'ajustement transitoire lié à l'infonagique (tel qu'il est décrit à la note 5 de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2022) et des pertes de valeur et des autres profits et pertes liés à la pandémie de COVID-19 (tel qu'il est décrit à la note 7 de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2021). Nous utilisons le RCU et le RCU ajusté pour évaluer la rentabilité de notre capital investi.

Dettes nettes

La dette nette est une mesure de gestion du capital qui nous indique à combien se monte notre dette une fois pris en compte la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Elle nous indique quelle est globalement notre situation financière. Elle correspond à la différence entre le montant de la dette à long terme, partie courante comprise, et le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Veuillez vous reporter à la section 7.1 « *Capital utilisé consolidé* » du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Ratio de la dette nette sur les capitaux propres

Le ratio de la dette nette sur les capitaux propres est une mesure de gestion du capital qui correspond à la dette nette divisée par la somme du total des capitaux propres et de la dette nette. Nous l'utilisons pour gérer notre structure de capital et pour surveiller nos priorités en matière d'allocation de capital.

Ratio de la dette nette sur le BAIIA et ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté

Le ratio de la dette nette sur le BAIIA et le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté sont des ratios non conformes aux IFRS qui correspondent à la dette nette divisée par le BAIIA (ou le BAIIA ajusté) des douze derniers mois. Nous utilisons le ratio de la dette nette sur le BAIIA et le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté parce qu'ils reflètent notre capacité à respecter nos obligations en matière de dette. Veuillez vous reporter à la section 3.9 « *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* » du présent rapport de gestion pour un calcul de ces mesures.

Dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance et à la maintenance

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance sont une mesure financière supplémentaire que nous utilisons pour calculer les investissements devant être réalisés pour maintenir les niveaux courants d'activité économique.

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance sont une mesure financière supplémentaire que nous utilisons pour calculer les investissements devant être réalisés pour accroître les niveaux courants d'activité économique.

La somme des dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance et à la croissance représente le total de nos dépenses en immobilisations corporelles.

MESURES DE LA CROISSANCE

Prises de commandes ajustées

Les prises de commandes ajustées sont une mesure financière supplémentaire qui nous indique combien valent en principe les commandes que nous avons reçues :

- Pour le secteur Aviation civile, nous considérons qu'un élément fait partie des prises de commandes ajustées dès l'instant où nous avons avec le client une entente commerciale ayant force obligatoire définissant de façon suffisamment précise les obligations respectives des parties pour constituer les bases d'un contrat. Par ailleurs, les produits des activités ordinaires attendus provenant des clients avec des contrats de formation à court terme et à long terme sont inclus dès que nous avons de la part de ces clients leur engagement à nous payer les honoraires de formation, ou lorsque nous pouvons raisonnablement compter sur la génération des produits des activités ordinaires;
- Pour le secteur Défense et Sécurité, nous considérons qu'un élément fait partie des prises de commandes ajustées dès l'instant où nous avons avec le client une entente commerciale ayant force obligatoire définissant de façon suffisamment précise les obligations respectives des parties pour constituer les bases d'un contrat. Les contrats du secteur Défense et Sécurité sont généralement réalisés sur une longue période, mais certains d'entre eux doivent être renouvelés chaque année. Pour ce secteur, nous n'inscrivons un élément d'un contrat dans les prises de commandes ajustées que lorsque le client en a obtenu l'autorisation et le financement;
- Pour le secteur Santé, une prise de commande ajustée est habituellement convertie en produits des activités ordinaires dans les 12 mois; par conséquent, nous présumons que le montant des prises de commandes ajustées correspond aux produits des activités ordinaires.

Carnet de commandes ajusté

Le carnet de commandes ajusté est une mesure financière supplémentaire qui représente les produits des activités ordinaires attendus et comprend les commandes engagées, le carnet de commandes des coentreprises de même que les commandes non financées et les options :

- Les commandes engagées nous indiquent à combien se montent les commandes ajustées que nous avons reçues, mais que nous n'avons pas encore exécutées. Elles correspondent à la somme des prises de commandes ajustées de la période et du solde des commandes engagées à la fin de l'exercice précédent, moins les produits des activités ordinaires comptabilisés pour la période, plus ou moins les ajustements du carnet de commandes. Si le montant d'une commande déjà comptabilisé pour un exercice antérieur est modifié, le carnet de commandes est ajusté;
- Le carnet de commandes des coentreprises se compose de commandes engagées qui représentent la valeur prévue de notre quote-part des commandes qu'ont reçues les coentreprises, mais qu'elles n'ont pas encore exécutées. Le carnet de commandes des coentreprises est établi sur la même base que pour les commandes engagées telle qu'elle est décrite ci-dessus;
- Les commandes non financées s'entendent des commandes ayant force obligatoire du secteur Défense et Sécurité que nous avons reçues du gouvernement des États-Unis, mais que nous n'avons pas encore exécutées et pour lesquelles l'autorisation de financement n'a pas encore été obtenue. L'incertitude découle du calendrier des autorisations de financement, qui dépend du cycle budgétaire du gouvernement, lequel est fondé sur une fin d'exercice en septembre. Le carnet de commandes ajusté tient compte des options dont la probabilité d'exercice est élevée, que nous définissons comme étant au moins 80 % probable, mais pas des contrats à exécution indéterminée et à quantité indéterminée (ID/IQ). Lorsqu'une option est exercée, elle est inscrite dans les prises de commandes ajustées de la période et est sortie des commandes non financées et des options.

Ratio valeur comptable des commandes/ventes

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes est une mesure financière supplémentaire qui correspond aux prises de commandes ajustées divisées par les produits des activités ordinaires pour une période donnée. Nous l'utilisons pour surveiller le niveau de croissance future de l'entreprise au fil du temps.

3.8 Définition des renseignements non financiers supplémentaires

Simulateurs de vol (FFS) dans le réseau de CAE

Un FFS est une reproduction en taille réelle d'un cockpit d'avion d'une marque, d'un modèle et d'une série donnés, qui comprend un système de mouvement. Habituellement, le nombre de FFS dans le réseau n'inclut que les FFS haute fidélité et exclut les dispositifs de formation fixes et les autres dispositifs de niveau inférieur, car de tels dispositifs sont généralement utilisés en plus des FFS dans le cadre des mêmes programmes de formation autorisés.

Nombre équivalent de simulateurs (NES)

Le NES est une mesure qui nous indique le nombre moyen total de simulateurs de vol qui étaient en état de dégager des résultats au cours de la période. Dans le cas d'un centre de formation exploité en coentreprise à 50/50, nous ne prenons en compte dans le NES que la moitié des simulateurs de vol dans ce centre. Lorsqu'un simulateur de vol est retiré du service pour être démantelé, il n'est pris en compte qu'une fois réinstallé et en état de dégager des résultats.

Taux d'utilisation

Le taux d'utilisation est une mesure que nous utilisons pour évaluer la performance de notre réseau de simulateurs du secteur Aviation civile. Bien que ce taux n'ait pas de corrélation exacte avec les produits des activités ordinaires comptabilisés, nous l'utilisons, parallèlement à d'autres mesures, puisque nous sommes d'avis qu'il s'agit d'un indicateur de notre rendement opérationnel. Il correspond au nombre d'heures de formation vendues sur nos simulateurs pour la période, divisé par la capacité de formation pratique disponible pour cette même période.

3.9 Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS

Rapprochement du résultat opérationnel sectoriel ajusté

<i>(montants en millions)</i>	Aviation civile		Défense et Sécurité		Santé		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2022	
<i>Trimestres clos les 31 mars</i>								
Résultat opérationnel	149,3 \$	58,1 \$	29,0 \$	25,8 \$	8,3 \$	9,4 \$	186,6 \$	93,3 \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	13,6	26,6	1,5	9,2	0,2	0,2	15,3	36,0
Pertes de valeur et autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers :								
Ajustement transitoire lié à l'infonuagique	—	11,6	—	1,8	—	—	—	13,4
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	162,9 \$	96,3 \$	30,5 \$	36,8 \$	8,5 \$	9,6 \$	201,9 \$	142,7 \$

<i>(montants en millions)</i>	Aviation civile		Défense et Sécurité		Santé		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2022	
<i>Exercices clos les 31 mars</i>								
Résultat opérationnel	430,3 \$	224,1 \$	35,7 \$	56,0 \$	8,0 \$	4,1 \$	474,0 \$	284,2 \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	52,0	79,0	10,6	61,4	1,7	6,5	64,3	146,9
Pertes de valeur et autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers :								
Reprise de dépréciation d'actifs non financiers par suite de leur réaffectation et optimisation	3,0	—	6,8	—	—	—	9,8	—
Ajustement transitoire lié à l'infonuagique	—	11,6	—	1,8	—	—	—	13,4
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	485,3 \$	314,7 \$	53,1 \$	119,2 \$	9,7 \$	10,6 \$	548,1 \$	444,5 \$

Rapprochement du résultat net ajusté et du RPA ajusté

<i>(montants en millions, sauf les montants par action)</i>	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2023	2022	2023	2022
Résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	98,4 \$	55,1 \$	222,7 \$	141,7 \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, après impôt	12,5	27,1	49,4	110,0
Pertes de valeur et autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers :				
Reprise de dépréciation d'actifs non financiers par suite de leur réaffectation et optimisation, après impôt	—	—	7,1	—
Ajustement transitoire lié à l'infonuagique, après impôt	—	9,8	—	9,8
Résultat net ajusté	110,9 \$	92,0 \$	279,2 \$	261,5 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)	318,7	318,5	318,4	312,9
RPA ajusté	0,35 \$	0,29 \$	0,88 \$	0,84 \$

Rapprochement du BAIIA, du BAIIA ajusté, du ratio de la dette nette sur le BAIIA et du ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté

	Périodes de douze mois closes les	
	2023	31 mars 2022
<i>(montants en millions, sauf les ratios de la dette nette sur le BAIIA)</i>		
Résultat opérationnel	474,0 \$	284,2 \$
Dotation aux amortissements	342,2	310,5
BAIIA	816,2 \$	594,7 \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	64,3	146,9
Pertes de valeur et autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers :		
Reprise de dépréciation d'actifs non financiers par suite de leur réaffectation et optimisation	9,8	—
Ajustement transitoire lié à l'infonuagique	—	13,4
BAIIA ajusté	890,3 \$	755,0 \$
Dette nette	3 032,5 \$	2 700,1 \$
Ratio de la dette nette sur le BAIIA	3,72	4,54
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté	3,41	3,58

4. RÉSULTATS CONSOLIDÉS

4.1 Résultat opérationnel – Quatrième trimestre de l'exercice 2023

<i>(montants en millions, sauf les montants par action)</i>	T4-2023	T3-2023	T2-2023	T1-2023	T4-2022
Produits des activités ordinaires	1 256,5	1 020,3	993,2	933,3	955,0 \$
Coût des ventes	894,7	722,3	719,6	700,4	683,4 \$
Marge brute	361,8	298,0	273,6	232,9	271,6 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires²</i>	28,8	29,2	27,5	25,0	28,4 %
Frais de recherche et de développement	40,0	30,2	32,2	40,7	34,9 \$
Frais de vente, généraux et d'administration	149,7	138,1	128,0	145,1	143,6 \$
Autres (profits) et pertes	(10,5)	(6,7)	(3,2)	(2,4)	(20,9) \$
Quote-part après impôt du résultat des participations mises en équivalence	(19,3)	(14,4)	(8,1)	(11,4)	(15,3) \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	15,3	4,9	22,6	21,5	36,0 \$
Résultat opérationnel	186,6	145,9	102,1	39,4	93,3 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires²</i>	14,9	14,3	10,3	4,2	9,8 %
Charges financières – montant net	51,4	48,8	41,3	36,2	32,5 \$
Résultat avant impôt sur le résultat	135,2	97,1	60,8	3,2	60,8 \$
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	33,3	17,1	14,5	(0,5)	3,7 \$
<i>En pourcentage du résultat avant impôt sur le résultat (taux d'imposition effectif)</i>	25	18	24	(16)	6 %
Résultat net	101,9	80,0	46,3	3,7	57,1 \$
Attribuable aux :					
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	98,4	78,1	44,5	1,7	55,1 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	3,5	1,9	1,8	2,0	2,0 \$
	101,9	80,0	46,3	3,7	57,1 \$
RPA attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société					
De base et dilué	0,31	0,25	0,14	0,01	0,17 \$
Résultat opérationnel sectoriel ajusté ²	201,9	160,6	124,7	60,9	142,7 \$
Résultat net ajusté ²	110,9	89,2	61,5	17,6	92,0 \$
RPA ajusté ²	0,35	0,28	0,19	0,06	0,29 \$

Produits des activités ordinaires en hausse de 32 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022

Les produits des activités ordinaires se sont établis à 1 256,5 millions \$ pour le trimestre, en hausse de 301,5 millions \$, ou 32 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022. La variation des produits des activités ordinaires sectoriels s'établit comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2023	2022	<i>Variation en \$</i>	<i>Variation en %</i>
<i>Trimestres clos les 31 mars</i>				
Aviation civile	661,4 \$	432,7 \$	228,7 \$	53 %
Défense et Sécurité	536,0	469,5	66,5	14 %
Santé	59,1	52,8	6,3	12 %
Produits des activités ordinaires	1 256,5 \$	955,0 \$	301,5 \$	32 %

Vous trouverez un complément d'information à la section 5 « Résultats par secteur » du présent rapport de gestion.

² Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, mesure de gestion du capital ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section 3.7 « Définition des mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et à la section 3.9 « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Marge brute en hausse de 33 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022

La marge brute s'est établie à 361,8 millions \$ pour le trimestre (28,8 % des produits des activités ordinaires), comparativement à 271,6 millions \$ (28,4 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022. La hausse de la marge brute par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022 découle surtout de l'accroissement des produits des activités ordinaires comptabilisés pour la période. La marge bénéficiaire brute globale est demeurée stable par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022.

Résultat opérationnel en hausse de 100 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022

Pour le trimestre, le résultat opérationnel s'est établi à 186,6 millions \$ (14,9 % des produits des activités ordinaires), comparativement à 93,3 millions \$ (9,8 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022. La variation du résultat opérationnel sectoriel s'établit comme suit :

(montants en millions)

Trimestres clos les 31 mars	2023	2022	Variation en \$	Variation en %
Aviation civile	149,3 \$	58,1 \$	91,2 \$	157 %
Défense et Sécurité	29,0	25,8	3,2	12 %
Santé	8,3	9,4	(1,1)	(12) %
Résultat opérationnel	186,6 \$	93,3 \$	93,3 \$	100 %

Vous trouverez un complément d'information à la section 5 « Résultats par secteur » du présent rapport de gestion.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté en hausse de 41 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022

Pour le trimestre, le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 201,9 millions \$ (16,1 % des produits des activités ordinaires), par rapport à 142,7 millions \$ (14,9 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022. La variation du résultat opérationnel sectoriel ajusté s'établit comme suit :

(montants en millions)

Trimestres clos les 31 mars	2023	2022	Variation en \$	Variation en %
Aviation civile	162,9 \$	96,3 \$	66,6 \$	69 %
Défense et Sécurité	30,5	36,8	(6,3)	(17) %
Santé	8,5	9,6	(1,1)	(11) %
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	201,9 \$	142,7 \$	59,2 \$	41 %

Vous trouverez un complément d'information à la section 5 « Résultats par secteur » du présent rapport de gestion.

Montant net des charges financières en hausse de 58 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022

La hausse est essentiellement imputable à l'augmentation des charges financières découlant de l'encours accru des facilités de crédit et de l'augmentation des taux d'intérêt variables.

Nous engageons des charges financières plus élevées en raison des politiques de resserrement monétaire des banques centrales.

Taux d'imposition effectif de 25 % pour le trimestre écoulé

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 33,3 millions \$ ce trimestre, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 25 %, par rapport à un taux d'imposition effectif de 6 % au quatrième trimestre de l'exercice 2022.

Le taux d'imposition effectif a varié en raison des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition pour le trimestre considéré. Au quatrième trimestre de l'exercice précédent, le taux d'imposition effectif avait également été tributaire des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, ainsi que de l'ajustement lié à la transition à l'infonuagique. Abstraction faite de ces éléments, le taux d'imposition effectif se serait établi à 24 % pour le trimestre considéré, par rapport à 15 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022. Sur cette base, la hausse du taux d'imposition pour le trimestre par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022 s'explique en grande partie par le changement dans la composition des revenus provenant de différentes juridictions.

4.2 Résultat opérationnel – Exercice 2023

<i>(montants en millions, sauf les montants par action)</i>	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits des activités ordinaires	4 203,3	3 371,3 \$
Coût des ventes	3 037,0	2 415,8 \$
Marge brute	1 166,3	955,5 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	27,7	28,3 %
Frais de recherche et de développement	143,1	120,8 \$
Frais de vente, généraux et d'administration	560,9	489,1 \$
Autres (profits) et pertes	(22,8)	(37,0) \$
Quote-part après impôt du résultat des participations mises en équivalence	(53,2)	(48,5) \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	64,3	146,9 \$
Résultat opérationnel	474,0	284,2 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	11,3	8,4 %
Charges financières – montant net	177,7	130,6 \$
Résultat avant impôt sur le résultat	296,3	153,6 \$
Charge d'impôt sur le résultat	64,4	3,6 \$
<i>En pourcentage du résultat avant impôt sur le résultat (taux d'imposition effectif)</i>	22	2 %
Résultat net	231,9	150,0 \$
Attribuable aux :		
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	222,7	141,7 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	9,2	8,3 \$
	231,9	150,0 \$
RPA attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		
De base	0,70	0,46 \$
Dilué	0,70	0,45 \$
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	548,1	444,5 \$
Résultat net ajusté	279,2	261,5 \$
RPA ajusté	0,88	0,84 \$

Produits des activités ordinaires en hausse de 25 % par rapport à l'exercice précédent

Les produits des activités ordinaires se sont établis à 4 203,3 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 832,0 millions \$, soit 25 %, par rapport à l'exercice précédent. La variation des produits des activités ordinaires sectoriels s'établit comme suit :

<i>(montants en millions)</i>			<i>Variation</i>	<i>Variation</i>
<i>Exercices clos les 31 mars</i>	2023	2022	<i>en \$</i>	<i>en %</i>
Aviation civile	2 166,4 \$	1 617,8 \$	548,6 \$	34 %
Défense et Sécurité	1 844,2	1 602,1	242,1	15 %
Santé	192,7	151,4	41,3	27 %
Produits des activités ordinaires	4 203,3 \$	3 371,3 \$	832,0 \$	25 %

Vous trouverez un complément d'information à la section 5 « Résultats par secteur » du présent rapport de gestion.

Marge brute en hausse de 22 % par rapport à l'exercice précédent

La marge brute s'est établie à 1 166,3 millions \$ (27,7 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice écoulé, comparativement à 955,5 millions \$ (28,3 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent. La hausse de la marge brute par rapport à l'exercice précédent découle surtout de l'accroissement des produits des activités ordinaires comptabilisés pour la période. La marge bénéficiaire brute globale inférieure de l'exercice est essentiellement due aux ajustements défavorables de la marge sur contrat enregistrés dans le secteur Défense et Sécurité au premier trimestre de l'exercice 2023.

Résultat opérationnel en hausse de 67 % par rapport à l'exercice précédent

Pour l'exercice, le résultat opérationnel s'est établi à 474,0 millions \$ (11,3 % des produits des activités ordinaires), par rapport à 284,2 millions \$ (8,4 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent. La variation du résultat opérationnel sectoriel s'établit comme suit :

(montants en millions)

<i>Exercices clos les 31 mars</i>	2023	2022	Variation en \$	Variation en %
Aviation civile	430,3 \$	224,1 \$	206,2 \$	92 %
Défense et Sécurité	35,7	56,0	(20,3)	(36) %
Santé	8,0	4,1	3,9	95 %
Résultat opérationnel	474,0 \$	284,2 \$	189,8 \$	67 %

Vous trouverez un complément d'information à la section 5 « Résultats par secteur » du présent rapport de gestion.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté en hausse de 23 % par rapport à l'exercice précédent

Pour l'exercice, le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 548,1 millions \$ (13,0 % des produits des activités ordinaires), par rapport à 444,5 millions \$ (13,2 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent. La variation du résultat opérationnel sectoriel ajusté s'établit comme suit :

(montants en millions)

<i>Exercices clos les 31 mars</i>	2023	2022	Variation en \$	Variation en %
Aviation civile	485,3 \$	314,7 \$	170,6 \$	54 %
Défense et Sécurité	53,1	119,2	(66,1)	(55) %
Santé	9,7	10,6	(0,9)	(8) %
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	548,1 \$	444,5 \$	103,6 \$	23 %

Vous trouverez un complément d'information à la section 5 « Résultats par secteur » du présent rapport de gestion.

Montant net des charges financières en hausse de 47,1 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

<i>(montants en millions)</i>	Exercice 2022 à exercice 2023
Charges financières de la période précédente, montant net	130,6 \$
Variation des charges financières depuis la période précédente :	
Augmentation des charges financières liées à la dette à long terme (hormis les obligations locatives)	37,5 \$
Augmentation des charges financières liées aux obligations locatives	2,3
Diminution des charges financières liées aux obligations au titre des redevances	(1,0)
Augmentation des autres charges financières	9,7
Augmentation des coûts d'emprunt inscrits à l'actif	(0,8)
Augmentation des charges financières depuis la période précédente	47,7 \$
Variation des produits financiers depuis la période précédente :	
Augmentation du produit d'intérêts sur les prêts et les contrats de location-financement	(1,2) \$
Diminution des autres produits financiers	0,6
Augmentation des produits financiers depuis la période précédente	(0,6) \$
Charges financières de la période courante, montant net	177,7 \$

L'augmentation des charges financières liées à la dette à long terme s'explique essentiellement par l'encours accru des facilités de crédit et la hausse des taux d'intérêt variables.

Nous engageons des charges financières plus élevées en raison des politiques de resserrement monétaire des banques centrales.

Taux d'imposition effectif de 22 % pour l'exercice

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 64,4 millions \$ pour l'exercice, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 22 %, comparativement à une charge d'impôt sur le résultat de 3,6 millions \$ pour l'exercice précédent, ce qui correspondait à un taux d'imposition effectif de 2 %.

Le taux d'imposition effectif de l'exercice précédent avait été tributaire des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition ainsi que de l'ajustement lié à la transition à l'infonuagique, ce qui n'a pas été le cas pour l'exercice considéré. Abstraction faite de l'incidence de ces éléments pour l'exercice précédent, le taux d'imposition effectif se serait établi à 14 %. Sur cette base, l'augmentation du taux d'imposition par rapport à l'exercice précédent traduit essentiellement le changement dans la composition des revenus provenant de différentes juridictions, l'incidence favorable sur les actifs d'impôt et l'incidence favorable de contrôles fiscaux au Canada à l'exercice précédent.

4.3 Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition

	Exercice 2023	Exercice 2022	T4-2023	T4-2022
Coûts d'intégration et d'acquisition	66,3 \$	87,8 \$	15,0 \$	23,6 \$
Dépréciation d'actifs non financiers – montant net	2,3	37,1	—	6,5
Indemnités de cessation d'emploi et autres coûts liés au personnel	2,7	6,9	0,3	2,3
Autres coûts	2,8	15,1	—	3,6
Reprise de dépréciation d'actifs non financiers par suite de leur réaffectation et optimisation	(9,8)	—	—	—
Total des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	64,3 \$	146,9 \$	15,3 \$	36,0 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition associés à L3H MT, acquise à l'exercice 2022, se sont élevés à 17,6 millions \$ (63,5 millions \$ en 2022), alors que ceux associés à AirCentre, acquise à l'exercice 2022, ont totalisé 48,9 millions \$ (18,1 millions \$ en 2022).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles tiennent compte de paiements au titre des coûts d'intégration et d'acquisition des entreprises acquises ainsi que des indemnités de cessation d'emploi et autres coûts liés au programme de restructuration que nous avons annoncé antérieurement totalisant quelque 79 millions \$ (132 millions \$ en 2022).

Reprise de dépréciation d'actifs non financiers par suite de leur réaffectation et optimisation

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition incluent des profits sur la reprise de dépréciation d'une immobilisation incorporelle de 6,8 millions \$ dans le secteur Défense et Sécurité ainsi que des immobilisations corporelles de 3,0 millions \$ dans le secteur Aviation civile, par suite de leur réaffectation et optimisation et des nouveaux contrats et opportunités avec des clients.

4.4 Prises de commandes ajustées consolidées et carnet de commandes ajusté**Carnet de commandes ajusté³ en hausse de 13 % par rapport à l'exercice précédent**

<i>(montants en millions)</i>	Exercice 2023	Exercice 2022
Commandes engagées ³ en début de période	7 871,4 \$	6 412,6 \$
+ prises de commandes ajustées	5 049,1	4 091,2
- produits des activités ordinaires	(4 203,3)	(3 371,3)
+/- ajustements	244,7	738,9
Commandes engagées en fin de période	8 961,9 \$	7 871,4 \$
Carnet de commandes des coentreprises ³ (exclusivement composé de commandes engagées)	300,2	308,1
Commandes non financées et options ³	1 534,3	1 398,0
Carnet de commandes ajusté	10 796,4 \$	9 577,5 \$

³ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, mesure de gestion du capital ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section 3.7 « Définition des mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et à la section 3.9 « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Pour l'exercice 2023, les ajustements sont principalement attribuables à l'incidence des variations du change, contrebalancée en partie par les modifications de contrats et la réévaluation de contrats d'exercices antérieurs.

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes pour le trimestre s'est établi à 1,17. Pour les 12 derniers mois, il a été de 1,20.

Vous trouverez un complément d'information à la section 5 « *Résultats par secteur* » du présent rapport de gestion.

5. RÉSULTATS PAR SECTEUR

Aux fins de la gestion et de la présentation de l'information financière, nos activités sont réparties entre trois secteurs :

- Aviation civile;
- Défense et Sécurité;
- Santé.

Lorsqu'il nous est possible de mesurer l'emploi que chaque secteur fait des actifs communs, des charges et des passifs (essentiellement des frais généraux), nous lui attribuons la part qui correspond à cet emploi. Sinon, nous faisons une répartition au prorata du coût des ventes et des produits des activités ordinaires de chaque secteur.

À moins d'indication contraire, les éléments d'analyse de nos résultats financiers sont présentés en ordre de grandeur.

5.1 Aviation civile

EXPANSIONS ET INITIATIVES NOUVELLES DE L'EXERCICE 2023

Expansions

- Nous avons annoncé l'expansion de notre réseau de formation dans le domaine de l'aviation commerciale à Toronto, au Canada, grâce au déploiement d'un FFS Boeing 737 MAX, d'un FFS Boeing 787 et d'un FFS Boeing 777;
- Nous avons annoncé l'expansion de notre réseau de formation dans le domaine de l'aviation d'affaires à Burgess Hill, au Royaume-Uni, grâce au déploiement d'un premier FFS Dassault Falcon 6X;
- Nous avons annoncé la signature d'un accord de 15 ans avec le groupe Qantas, pour concevoir et exploiter un nouveau centre de formation au pilotage ultramoderne à Sydney, en Australie;
- Nous avons étendu notre présence dans le secteur de l'aviation d'affaires grâce à l'inauguration de notre premier centre sur la côte ouest américaine, qui prend en charge les plateformes Gulfstream, Embraer et Bombardier et qui est situé à Las Vegas (Nevada). Nous avons également annoncé un nouveau centre de formation spécialisé dans les plateformes Gulfstream à Savannah (Géorgie), qui devrait ouvrir ses portes au début de 2024;
- Nous avons annoncé une collaboration avec AirAsia India visant à intégrer le système de formation CAE Rise au programme de formation sur simulateur de la compagnie aérienne. AirAsia India est la première compagnie aérienne en Inde à adopter un programme de formation axé sur les données en utilisant CAE Rise;
- Nous avons annoncé une entente bidirectionnelle de formation mutuelle et de partage d'emploi avec Clay Lacy Aviation. Cette entente prévoit que les instructeurs de CAE seront formés conformément aux normes de Clay Lacy afin de leur permettre de voler pour cette entreprise, et que les pilotes expérimentés de cette dernière seront autorisés à fournir des services de formation et d'évaluation des pilotes pour le compte de CAE;
- Nous nous sommes associés à Jazz Aviation pour répondre aux besoins futurs en matière de pilotes par l'intermédiaire d'Approche Jazz, un programme de formation initiale des pilotes qui offre aux élèves-pilotes une voie directe vers un poste de copilote à Jazz Aviation;
- En collaboration avec AEGEAN, nous avons annoncé notre coentreprise visant un nouveau centre de formation au vol à Athènes, en Grèce. Ce centre devrait commencer à former les pilotes et les membres d'équipage d'ici la fin de l'année civile 2023. Il s'agira de notre premier centre de formation au vol de l'Europe du Sud-Est.

Nouveaux programmes et produits

- Nous avons conclu un partenariat stratégique avec Vertical Aerospace, dont nous serons le fournisseur mondial exclusif de formation des pilotes sur VX4 et de didacticiels;
- Conjointement avec Piper Aircraft Inc., nous avons lancé notre programme de modification des avions électriques, dans le cadre duquel nous développerons une trousse de conversion et mettrons sur le marché une variante électrique de cet avion. CAE est une entreprise carboneutre, et ce programme lui permettra de réduire ses émissions directes de carbone à la source;
- Nous avons lancé notre dernière avancée en matière de formation des pilotes : le simulateur de vol CAE 700MXR. Ce simulateur de vol haute fidélité cible la formation des pilotes d'aéronefs eVTOL et fournira une formation économique, réaliste et évolutive;
- En collaboration avec Spirit Airlines, nous avons annoncé le lancement du programme Spirit Wings Pilot Pathway, qui vise à élargir le bassin de pilotes professionnels hautement qualifiés du transporteur. Le programme, qui est offert à l'école de pilotage de CAE à Phoenix (Arizona), propulsera les diplômés vers une carrière réussie en tant que pilote Spirit.

COMMANDES DE L'EXERCICE 2023

Le secteur Aviation civile a obtenu ce trimestre des contrats devant générer des produits des activités ordinaires futurs de 841,5 millions \$, notamment des contrats portant sur la fourniture de 19 FFS. Pour l'exercice écoulé, le secteur Aviation civile a enregistré un total de commandes de 2 827,1 millions \$ et de 62 FFS.

Les principaux contrats de vente de FFS pour l'exercice comprennent :

- Cinq FFS Boeing 737 MAX et trois FFS Boeing 787 à United Airlines;
- Un FFS Boeing 737 MAX et un FFS ATR 72-600 à CAE Simulation Training Private Limited, une coentreprise entre InterGlobe Enterprises et CAE;
- Deux FFS Airbus A320 Neo et un FFS Boeing 737 MAX à American Airlines;
- Un FFS Phenom 100/300 et un FFS Phenom 300 à Embraer-CAE Training Services, une coentreprise entre Embraer et CAE;
- Un FFS Airbus A350 et un FFS ATR-72-600 à Fiji Airways;
- Deux FFS Boeing 737 MAX à Delta Air Lines;
- Deux FFS Airbus A320 à Blue Sky Aviation Training;
- Deux FFS Boeing 737 MAX à Allegiant Air;
- Un FFS Airbus A320 à Zhuhai Flight Training Centre;
- Un FFS ATR72 à Air New Zealand;
- Un FFS Airbus A220 au groupe Qantas;
- Un FFS Airbus A220 à JetBlue;
- Un FFS Boeing 737 MAX à Singapore CAE Flight Training, une coentreprise entre Singapore Airlines et CAE;
- 34 FFS à des clients dont l'identité demeure confidentielle.

Principaux contrats obtenus au cours de l'exercice 2023 :

- Un contrat du groupe Qantas pour une entente de formation dans le domaine de l'aviation commerciale d'une durée de 15 ans;
- La prolongation d'un contrat de Mesa Airlines pour une entente de formation exclusive dans le domaine de l'aviation commerciale d'une durée de 3 ans et un contrat de Mesa Airlines pour une entente de formation dans le domaine de l'aviation commerciale d'une durée de 13 ans;
- Un contrat de GOL Airlines pour une entente de formation dans le domaine de l'aviation commerciale d'une durée de 8 ans;
- Un contrat de Japan Airlines pour une entente de formation des élèves-pilotes en vue de l'obtention de la licence de pilote d'une durée de 5 ans;
- Un contrat de SkyWest, Inc. pour une solution de gestion des équipages et des opérations de prochaine génération de CAE d'une durée de 10 ans;
- Un contrat de Delux Public Charter LLC (JSX Air) pour une entente de formation dans le domaine de l'aviation d'affaires d'une durée de 6 ans;
- Un contrat de Tag Aviation Holdings pour une entente de formation dans le domaine de l'aviation d'affaires d'une durée de 3 ans;
- Un contrat d'Aerolineas Ejecutivas S.A. de C.V. pour une entente de formation dans le domaine de l'aviation d'affaires d'une durée de 3 ans.

RÉSULTATS FINANCIERS

(montants en millions)	Exercice 2023	Exercice 2022	T4-2023	T3-2023	T2-2023	T1-2023	T4-2022
Produits des activités ordinaires	2 166,4	1 617,8	661,4	517,4	507,2	480,4	432,7 \$
Résultat opérationnel	430,3	224,1	149,3	117,2	88,4	75,4	58,1 \$
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	485,3	314,7	162,9	131,4	104,4	86,6	96,3 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires⁴</i>	22,4	19,5	24,6	25,4	20,6	18,0	22,3 %
Dotation aux amortissements	243,4	224,1	64,0	63,5	57,4	58,5	57,7 \$
Dépenses en immobilisations corporelles	240,6	247,3	49,5	58,4	64,6	68,1	68,1 \$
Dépenses en immobilisations incorporelles	88,6	53,4	24,8	22,1	26,0	15,7	16,7 \$
Capital utilisé ⁴	4 710,4	4 256,9	4 710,4	4 673,3	4 520,8	4 363,9	4 256,9 \$
Carnet de commandes ajusté	5 730,8	4 919,2	5 730,8	5 647,6	5 457,1	4 993,2	4 919,2 \$

Renseignements non financiers supplémentaires

Nombre équivalent de simulateurs	257	246	265	263	252	250	246
FFS dans le réseau de CAE	324	316	324	323	315	318	316
Taux d'utilisation	72	60	78	73	66	71	69 %
FFS livrés	46	30	17	9	10	10	7

Produits des activités ordinaires en hausse de 53 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022

La hausse des produits des activités ordinaires par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022 découle surtout de l'augmentation des produits tirés des ventes de simulateurs attribuable à l'augmentation des livraisons, à l'intégration d'AirCentre, acquise au quatrième trimestre de l'exercice précédent, dans nos résultats, à la hausse du taux d'utilisation dans notre réseau, à l'incidence du change à la conversion des résultats de nos établissements à l'étranger et à l'apport des simulateurs récemment déployés dans notre réseau.

Produits des activités ordinaires de 2 166,4 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 548,6 millions \$, soit 34 %, par rapport à l'exercice précédent

La hausse par rapport à l'exercice précédent est essentiellement attribuable à l'accroissement du taux d'utilisation dans notre réseau, à l'intégration d'AirCentre dans nos résultats, à la hausse des produits tirés des ventes de simulateurs, qui s'explique par le calendrier de production et des autres grandes étapes au titre des dispositifs pour lesquels les produits des activités ordinaires n'étaient pas comptabilisés à la livraison et par la hausse des livraisons, ainsi qu'à l'apport des simulateurs récemment déployés dans notre réseau.

Résultat opérationnel en hausse de 157 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022

Pour le trimestre, le résultat opérationnel s'est établi à 149,3 millions \$ (22,6 % des produits des activités ordinaires), comparativement à 58,1 millions \$ (13,4 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022. Pour le trimestre, le résultat opérationnel inclut les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition de 13,6 millions \$ par rapport à 26,6 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022.

La hausse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022 découle surtout de l'augmentation des produits tirés des ventes de simulateurs, du fait de l'augmentation des livraisons et du calendrier de production et des autres grandes étapes, de l'apport des simulateurs récemment déployés dans notre réseau, du recul des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, du taux d'utilisation accru dans notre réseau, de l'intégration d'AirCentre dans nos résultats et de la charge comptabilisée à l'exercice précédent au titre de l'ajustement transitoire lié à l'infonuagique. L'augmentation a été annulée en partie par un profit sur la réévaluation d'un passif à l'égard d'une contrepartie conditionnelle à l'exercice précédent et par la diminution de l'avantage net d'une réévaluation des obligations au titre des redevances à long terme pour l'exercice considéré.

Résultat opérationnel de 430,3 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 206,2 millions \$, soit 92 %, par rapport à l'exercice précédent

Pour l'exercice, le résultat opérationnel s'est établi à 430,3 millions \$ (19,9 % des produits des activités ordinaires), par rapport à 224,1 millions \$ (13,9 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent. Le résultat opérationnel de l'exercice considéré inclut les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition de 52,0 millions \$ comparativement à 79,0 millions \$ pour l'exercice précédent.

⁴ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, mesure de gestion du capital ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section 3.7 « Définition des mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et à la section 3.9 « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

L'augmentation par rapport à l'exercice précédent s'explique essentiellement par l'accroissement du taux d'utilisation dans notre réseau, par la hausse des produits tirés des ventes de simulateurs, qui s'explique par le calendrier de production et des autres grandes étapes au titre des dispositifs pour lesquels les produits des activités ordinaires n'étaient pas comptabilisés à la livraison et par l'augmentation des livraisons, par l'intégration des résultats d'AirCentre, par l'apport des simulateurs récemment déployés dans notre réseau et par le repli des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté en hausse de 69 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 162,9 millions \$ (24,6 % des produits des activités ordinaires) ce trimestre, comparativement à 96,3 millions \$ (22,3 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022.

La hausse du résultat opérationnel sectoriel ajusté par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022 découle surtout de la hausse des produits tirés des ventes de simulateurs, qui s'explique par l'augmentation des livraisons et par le calendrier de production et des autres grandes étapes, de l'apport des simulateurs récemment déployés dans notre réseau, de l'augmentation du taux d'utilisation dans notre réseau et de l'intégration des résultats d'AirCentre. L'augmentation a été annulée en partie par un profit sur la réévaluation d'un passif à l'égard d'une contrepartie conditionnelle à l'exercice précédent et par la diminution de l'avantage net d'une réévaluation des obligations au titre des redevances à long terme pour l'exercice considéré.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté de 485,3 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 170,6 millions \$, soit 54 %, par rapport à l'exercice précédent

Pour l'exercice, le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 485,3 millions \$ (22,4 % des produits des activités ordinaires), par rapport à 314,7 millions \$ (19,5 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent.

L'augmentation par rapport à l'exercice précédent s'explique essentiellement par l'accroissement du taux d'utilisation dans notre réseau, par la hausse des produits tirés des ventes de simulateurs, qui s'explique par le calendrier de production et des autres grandes étapes au titre des dispositifs pour lesquels les produits des activités ordinaires n'étaient pas comptabilisés à la livraison de même que par l'augmentation des livraisons, par l'intégration d'AirCentre dans nos résultats et par l'apport des simulateurs récemment déployés dans notre réseau.

Dépenses d'investissement en immobilisations corporelles de 49,5 millions \$ pour le trimestre et de 240,6 millions \$ pour l'exercice

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance se sont établies à 37,1 millions \$ pour le trimestre et à 187,4 millions \$ pour l'exercice. Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance ont totalisé 12,4 millions \$ pour le trimestre et 53,2 millions \$ pour l'exercice.

Capital utilisé en hausse de 37,1 millions \$ par rapport au trimestre précédent et de 453,5 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

L'augmentation du capital utilisé par rapport au trimestre précédent s'explique par la hausse des actifs au titre de droits d'utilisation, l'incidence des variations du change et l'accroissement des immobilisations corporelles. L'augmentation a été atténuée par l'investissement moindre dans le fonds de roulement hors trésorerie.

L'augmentation du capital utilisé par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'incidence des variations du change, l'accroissement des immobilisations corporelles et la hausse des actifs au titre de droits d'utilisation en appui aux expansions du réseau de formation. L'augmentation a été atténuée par l'investissement moindre dans le fonds de roulement hors trésorerie.

Carnet de commandes ajusté en hausse de 16 % par rapport à l'exercice précédent

<i>(montants en millions)</i>	Exercice 2023	Exercice 2022
Commandes engagées en début de période	4 718,3 \$	4 047,4 \$
+ prises de commandes ajustées	2 827,1	2 016,5
- produits des activités ordinaires	(2 166,4)	(1 617,8)
+/- ajustements	176,2	272,2
Commandes engagées en fin de période	5 555,2 \$	4 718,3 \$
Carnet de commandes des coentreprises (exclusivement composé de commandes engagées)	175,6	200,9
Carnet de commandes ajusté	5 730,8 \$	4 919,2 \$

Pour l'exercice 2023, les ajustements sont principalement attribuables à l'incidence des variations du change, neutralisée en partie par les modifications de contrats et la réévaluation de contrats d'exercices antérieurs.

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes s'est établi à 1,27 pour le trimestre. Pour les 12 derniers mois, il a été de 1,30.

5.2 Défense et Sécurité

EXPANSIONS ET INITIATIVES NOUVELLES DE L'EXERCICE 2023

Expansions

- Nous avons conclu un protocole d'entente avec MBDA Deutschland afin de développer conjointement des environnements de simulation virtuels qui soutiennent le développement, l'entraînement et l'utilisation d'effecteurs collaboratifs en réseau pour appuyer le programme Future Combat Air System et développer davantage les technologies clés requises pour la planification des missions, les algorithmes collaboratifs et la fusion des données des capteurs;
- Nous avons conclu un protocole d'entente avec Boeing afin d'étendre notre collaboration et d'explorer d'autres possibilités d'association dans le domaine de l'entraînement aéronautique militaire, en tirant parti des forces, des compétences et des technologies de pointe des deux entreprises dans le but de renforcer l'innovation et la concurrence par le biais d'éventuelles offres communes. Ce protocole d'entente s'est traduit par une collaboration sur les plateformes multimitations au Canada, en Allemagne et en Norvège, afin de fournir des solutions supérieures de gestion et d'entraînement rentable, ainsi que des solutions techniques pour le programme P-8A Poseidon.

Nouveaux programmes et produits

- Le gouvernement allemand a annoncé que le CH-47F Chinook de Boeing avait été sélectionné pour le programme d'hélicoptères lourds. CAE GmbH est membre de l'équipe Chinook de Boeing, qui fournit des technologies de simulation de vol et des services de soutien à l'entraînement;
- La marine royale australienne a accordé le contrat d'entraînement sur les plateformes et les systèmes à CAE Australia Ltd. pour la prestation d'entraînements distribués à long terme pour soutenir la transformation de l'entraînement naval;
- Un contrat de Piaggio Aerospace pour livrer un FFS P.180 Avanti II (niveau D) en soutien à l'Aviation italienne;
- L'armée américaine a annoncé que le V-280 de Bell Textron a été sélectionné pour le programme Future Long-Range Assault Aircraft en soutien au programme Future Vertical Lift. CAE est membre de l'équipe Valor, qui soutient la plateforme.

COMMANDES DE L'EXERCICE 2023

Le secteur Défense et Sécurité a obtenu ce trimestre des contrats d'une valeur de 564,7 millions \$ et d'un total de 2 029,3 millions \$ pour l'exercice 2023, notamment :

- Un contrat de L3 Harris pour fournir du soutien à la gestion de programmes, la logistique et le soutien intégrés, le système de gestion des données et l'ingénierie des systèmes embarqués pour le contrat de soutien technique des systèmes du CF-18 à l'Aviation royale du Canada;
- Un contrat de Rotorsim, coentreprise entre CAE et Leonardo, pour fournir le système d'entraînement en appui de la mise à niveau de la maintenance des simulateurs d'entraînement aux missions dans le cadre du programme conjoint d'entraînement sur NH90 au ministère de la Défense des Pays-Bas;
- Un contrat du Commonwealth d'Australie pour fournir des services complets de soutien à la formation et au maintien en condition dans le cadre du programme ASIST des Forces armées australiennes;
- Un contrat de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour fournir un dispositif de formation au vol CH-149 Cormorant ainsi que des services de maintenance et de soutien logistique;
- Un contrat de l'USAF pour la poursuite de l'entraînement à KDAM, du soutien logistique aux sous-traitants et du développement de didacticiels;
- Un contrat de la Naval Air Warfare Center Training Systems Division pour un dispositif d'entraînement au vol tactique et opérationnel MH-60R statique configuré pour la République de Corée;
- Un contrat de l'armée américaine pour continuer à fournir des services d'entraînement au vol et de soutien sur appareil à voilure fixe au centre de formation CAE Dothan. Nous avons également remporté le nouvel appel d'offres de l'armée américaine, qui a choisi de nous attribuer au quatrième trimestre le programme avec des années en option jusqu'en 2032 et d'y ajouter une nouvelle gamme de technologies;
- Un contrat de l'USAF pour la poursuite de l'entraînement initial au vol au centre de formation CAE Pueblo;
- Un contrat d'un client international pour des mises à niveau des dispositifs d'entraînement au vol F-16;
- Un contrat de Lockheed Martin pour appuyer le développement d'un entraîneur sur le système d'armes du C-130J pour la Royal New Zealand Air Force;
- Un contrat de l'armée américaine pour des services évolués de soutien à l'entraînement au pilotage afin d'étendre la portée des services d'entraînement au vol et des services de soutien, tant pour les membres d'équipage que pour les autres postes;
- Un contrat de la U.S. Navy pour soutenir l'entraînement fondé sur la simulation sur T-44C et les services d'instruction pour le chef de la formation aéronavale;
- Un contrat de Lockheed Martin pour appuyer le développement d'un entraîneur sur le système d'armes du KC-130J pour le Corps des Marines des États-Unis.

RÉSULTATS FINANCIERS

<i>(montants en millions)</i>	Exercice 2023	Exercice 2022	T4-2023	T3-2023	T2-2023	T1-2023	T4-2022	
Produits des activités ordinaires	1 844,2	1 602,1	536,0	452,5	442,4	413,3	469,5	\$
Résultat opérationnel	35,7	56,0	29,0	24,9	12,1	(30,3)	25,8	\$
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	53,1	119,2	30,5	25,4	18,4	(21,2)	36,8	\$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	2,9	7,4	5,7	5,6	4,2	—	7,8	%
Dotation aux amortissements	86,8	73,4	23,2	21,7	21,0	20,9	20,1	\$
Dépenses en immobilisations corporelles	25,4	21,6	11,9	4,8	3,5	5,2	6,0	\$
Dépenses en immobilisations incorporelles	28,2	24,9	9,4	5,6	6,4	6,8	6,9	\$
Capital utilisé	2 565,0	2 338,3	2 565,0	2 514,5	2 641,2	2 528,4	2 338,3	\$
Carnet de commandes ajusté	5 065,6	4 658,3	5 065,6	5 147,5	5 180,8	5 032,4	4 658,3	\$

Produits des activités ordinaires en hausse de 14 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022

La hausse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022 découle surtout du niveau d'activité accru à l'égard de nos programmes nord-américains et de l'incidence du change à la conversion des résultats de nos établissements à l'étranger.

Produits des activités ordinaires de 1 844,2 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 242,1 millions \$, soit 15 %, par rapport à l'exercice précédent

L'augmentation par rapport à l'exercice précédent s'explique d'abord et avant tout par l'intégration de L3H MT, acquise au deuxième trimestre de l'exercice précédent, dans nos résultats, par le niveau d'activité accru à l'égard de nos programmes nord-américains et par l'incidence du change à la conversion des résultats de nos établissements à l'étranger.

Résultat opérationnel en hausse de 12 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022

Pour le trimestre, le résultat opérationnel s'est établi à 29,0 millions \$ (5,4 % des produits des activités ordinaires), comparativement à 25,8 millions \$ (5,5 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022. Le résultat opérationnel de ce trimestre inclut des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition de 1,5 million \$ par rapport à 9,2 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022.

La hausse du résultat opérationnel par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022 découle surtout de la diminution des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, de l'accroissement de la marge à l'égard de nos programmes européens et de la hausse de la rentabilité de nos coentreprises, facteurs neutralisés en partie par la baisse des marges à l'égard de certains programmes nord-américains et par le recul de l'avantage net d'une réévaluation des obligations au titre des redevances à long terme.

Résultat opérationnel de 35,7 millions \$ pour l'exercice, en baisse de 20,3 millions \$, soit 36 %, par rapport à l'exercice précédent

Pour l'exercice, le résultat opérationnel s'est établi à 35,7 millions \$ (1,9 % des produits des activités ordinaires), par rapport à 56,0 millions \$ (3,5 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent. Le résultat opérationnel de l'exercice considéré inclut les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition de 10,6 millions \$ comparativement à 61,4 millions \$ pour l'exercice précédent.

La diminution par rapport à l'exercice 2022 s'explique par la baisse des marges à l'égard de nos programmes nord-américains, partiellement en raison d'ajustements défavorables de la marge sur contrat à l'égard de deux programmes américains au premier trimestre de l'exercice 2023, ainsi que par l'augmentation des frais de vente, généraux et d'administration découlant des coûts de soumission et de proposition accrus associés à un bassin plus important d'occasions pour le secteur Défense et Sécurité, facteurs neutralisés en partie par la baisse des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition ainsi que la baisse du montant net des frais de recherche et de développement.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté en baisse de 17 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 30,5 millions \$ (5,7 % des produits des activités ordinaires) ce trimestre, comparativement à 36,8 millions \$ (7,8 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022.

La baisse du résultat opérationnel sectoriel ajusté par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022 découle surtout de la diminution des marges à l'égard de certains programmes nord-américains et du recul de l'avantage net d'une réévaluation des obligations au titre des redevances à long terme, facteurs annulés en partie par l'accroissement de la marge à l'égard de nos programmes européens et par la rentabilité accrue de nos coentreprises.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté de 53,1 millions \$ pour l'exercice, en baisse de 66,1 millions \$, soit 55 %, par rapport à l'exercice précédent

Pour l'exercice, le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 53,1 millions \$ (2,9 % des produits des activités ordinaires), par rapport à 119,2 millions \$ (7,4 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent.

La diminution par rapport à l'exercice précédent traduit la baisse des marges à l'égard de nos programmes nord-américains, partiellement du fait d'ajustements défavorables de la marge sur contrat à l'égard de deux programmes américains au premier trimestre de l'exercice 2023, ainsi que par l'augmentation des frais de vente, généraux et d'administration découlant des coûts de soumission et de proposition accrus associés à un bassin plus important d'occasions pour le secteur Défense et Sécurité, facteurs compensés en partie par la baisse du montant net des frais de recherche et de développement.

Capital utilisé en hausse de 50,5 millions \$ par rapport au trimestre précédent et de 226,7 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

L'augmentation du capital utilisé par rapport au trimestre précédent s'explique en grande partie par l'investissement accru dans le fonds de roulement hors trésorerie, essentiellement du fait de la hausse des actifs sur contrat, de la diminution des passifs sur contrat et de l'augmentation des stocks, neutralisé en partie par l'augmentation des dettes fournisseurs et charges à payer.

L'augmentation par rapport à l'exercice précédent s'explique en grande partie par l'incidence des variations du change et le recul des passifs non courants.

Carnet de commandes ajusté en hausse de 9 % par rapport à l'exercice précédent

<i>(montants en millions)</i>	Exercice 2023	Exercice 2022
Commandes engagées en début de période	3 153,1 \$	2 365,2 \$
+ prises de commandes ajustées	2 029,3	1 923,3
- produits des activités ordinaires	(1 844,2)	(1 602,1)
+/- ajustements	68,5	466,7
Commandes engagées en fin de période	3 406,7 \$	3 153,1 \$
Carnet de commandes des coentreprises (exclusivement composé de commandes engagées)	124,6	107,2
Commandes non financées et options	1 534,3	1 398,0
Carnet de commandes ajusté	5 065,6 \$	4 658,3 \$

Pour l'exercice 2023, les ajustements sont principalement attribuables à l'incidence des variations du change, neutralisée en partie par les modifications de contrats.

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes s'est établi à 1,05 pour le trimestre. Pour les 12 derniers mois, il a été de 1,10.

Pour l'exercice 2023, des commandes non financées d'un montant de 821,6 millions \$ ont été transférées vers les commandes engagées et des commandes de 816,6 millions \$ ont été ajoutées aux commandes non financées.

5.3 Santé**EXPANSIONS ET INITIATIVES NOUVELLES DE L'EXERCICE 2023****Expansions**

- Nous avons étendu notre relation avec le Mayo Clinic College of Medicine and Science, grâce à la finalisation d'un important partenariat visant notre solution de gestion de centres LearningSpace pour notre centre de simulation à Rochester, au Minnesota;
- Grâce aux efforts soutenus par le financement aux termes de la loi intitulée *CARES Act* et le système hospitalier Mon Health, nous avons augmenté notre présence et notre visibilité aux États-Unis afin de répondre à la demande accrue d'infirmiers en Virginie-Occidentale en mettant en place trois laboratoires mobiles de soins infirmiers à l'échelle de l'État, qui utilisent la simulation pour former les étudiants et les professionnels de la santé;
- Nous avons remporté plusieurs contrats auprès d'universités et de collèges aux termes d'appels d'offres concurrentiels pour nos simulateurs de patients évolués et notre plateforme adaptable de gestion de centres CAE LearningSpace;
- Nous avons étendu notre portée géographique par le biais d'une vente multisite en Inde qui comprenait notre simulateur de patient ainsi que CAE Luna, CAE Vimedix, CAE Blue Phantom et CAE LearningSpace;
- Nous avons obtenu des contrats par le biais de notre programme OEM pour de futurs efforts de recherche et de développement ainsi que des simulateurs supplémentaires pour enseigner la pose de stimulateurs cardiaques;
- Nous avons étendu notre relation avec l'American Society of Anesthesiologists en nous engageant à développer deux modules SimSTAT supplémentaires pour le maintien de la certification MoCA.

Nouveaux programmes et produits

- Nous avons lancé deux nouvelles améliorations à nos plateformes de gestion de centres LearningSpace, à savoir le module d'administration des patients standardisés, qui offre une programmation et une communication simplifiées avec des patients standardisés par le biais d'une application mobile dédiée, ainsi que la mise à niveau de NextGen Room View, qui optimise l'interface vidéo permettant de visionner des séances de formation par simulation en direct ou enregistrées;
- Nous avons lancé une mise à niveau pour CAE VimedixAR qui présente une animation rehaussée et des composantes améliorées offrant un fonctionnement mains libres des contrôles sélectionnés pour une meilleure expérience utilisateur.

RÉSULTATS FINANCIERS

(montants en millions)	Exercice 2023	Exercice 2022	T4-2023	T3-2023	T2-2023	T1-2023	T4-2022
Produits des activités ordinaires	192,7	151,4	59,1	50,4	43,6	39,6	52,8 \$
Résultat opérationnel	8,0	4,1	8,3	3,8	1,6	(5,7)	9,4 \$
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	9,7	10,6	8,5	3,8	1,9	(4,5)	9,6 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>							
	5,0	7,0	14,4	7,5	4,4	—	18,2 %
Dotation aux amortissements	12,0	13,0	2,2	3,1	3,5	3,2	3,1 \$
Dépenses en immobilisations corporelles	2,8	3,3	1,5	0,2	0,5	0,6	0,6 \$
Dépenses en immobilisations incorporelles	9,6	12,3	2,3	1,9	2,5	2,9	2,6 \$
Capital utilisé	240,8	204,3	240,8	253,6	251,0	220,2	204,3 \$

Produits des activités ordinaires en hausse de 12 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022

La hausse des produits des activités ordinaires par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022 découle essentiellement de l'augmentation des produits tirés des ventes de simulateurs de patients et de l'incidence du change à la conversion des résultats de nos établissements à l'étranger.

Produits des activités ordinaires de 192,7 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 41,3 millions \$, soit 27 %, par rapport à l'exercice précédent

L'augmentation des produits des activités ordinaires par rapport à l'exercice précédent s'explique en grande partie par l'accroissement des produits tirés des ventes de simulateurs de patients et de solutions de gestion de centres du fait de la croissance de notre plateforme de simulation CAE LearningSpace, des relations clés que nous entretenons avec les fabricants OEM et de l'incidence du change à la conversion des résultats de nos établissements à l'étranger.

Résultat opérationnel en baisse de 12 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022

Pour le trimestre, le résultat opérationnel s'est établi à 8,3 millions \$ (14,0 % des produits des activités ordinaires), comparativement à 9,4 millions \$ (17,8 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022. Pour le trimestre, le résultat opérationnel inclut les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition de 0,2 million \$ par rapport à 0,2 million \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022.

La baisse du résultat opérationnel par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022 découle surtout de la comptabilisation d'un profit sur la réévaluation d'un passif à l'égard d'une contrepartie conditionnelle pour l'exercice précédent et de la diminution de l'avantage net d'une réévaluation des obligations au titre des redevances à long terme pour l'exercice considéré. La diminution a été annulée en partie par la hausse des produits des activités ordinaires dont il est question plus haut.

Résultat opérationnel de 8,0 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 3,9 millions \$, soit 95 %, par rapport à l'exercice précédent

Pour l'exercice, le résultat opérationnel s'est établi à 8,0 millions \$ (4,2 % des produits des activités ordinaires), par rapport à 4,1 millions \$ (2,7 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent. Le résultat opérationnel de l'exercice considéré inclut les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition de 1,7 million \$ comparativement à 6,5 millions \$ pour l'exercice précédent.

L'augmentation par rapport à l'exercice précédent s'explique essentiellement par la hausse des produits des activités ordinaires dont il est question plus haut, par une combinaison favorable de produits et par le recul des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition. L'augmentation a été neutralisée en partie par l'accroissement du montant net des frais de recherche et de développement du fait de la comptabilisation, à l'exercice précédent, de crédits d'impôt à l'investissement non comptabilisés auparavant, par un profit sur la réévaluation d'un passif à l'égard d'une contrepartie conditionnelle pour l'exercice précédent et par la baisse de l'avantage net d'une réévaluation des obligations au titre des redevances à long terme pour l'exercice considéré.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté en baisse de 11 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022

Le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 8,5 millions \$ (14,4 % des produits des activités ordinaires) ce trimestre, comparativement à 9,6 millions \$ (18,2 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022.

La baisse du résultat opérationnel sectoriel ajusté par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022 découle surtout de la comptabilisation d'un profit sur la réévaluation d'un passif à l'égard d'une contrepartie conditionnelle pour l'exercice précédent et de la diminution de l'avantage net d'une réévaluation des obligations au titre des redevances à long terme pour l'exercice considéré. La baisse a été annulée en partie par l'accroissement des produits des activités ordinaires dont il est question plus haut.

Résultat opérationnel sectoriel ajusté de 9,7 millions \$ pour l'exercice, en baisse de 0,9 million \$, soit 8 %, par rapport à l'exercice précédent

Pour l'exercice, le résultat opérationnel sectoriel ajusté s'est établi à 9,7 millions \$ (5,0 % des produits des activités ordinaires), par rapport à 10,6 millions \$ (7,0 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent.

La diminution par rapport à l'exercice précédent s'explique essentiellement par l'accroissement du montant net des frais de recherche et de développement du fait de la constatation, à l'exercice précédent, de crédits d'impôt à l'investissement non comptabilisés auparavant, par un profit sur la réévaluation d'un passif à l'égard d'une contrepartie conditionnelle pour l'exercice précédent et par la diminution de l'avantage net d'une réévaluation des obligations au titre des redevances à long terme pour l'exercice considéré. La baisse a été annulée en partie par la hausse des produits des activités ordinaires dont il est question plus haut.

Capital utilisé en baisse de 12,8 millions \$ par rapport au trimestre précédent et en hausse de 36,5 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La diminution du capital utilisé par rapport au trimestre précédent s'explique en grande partie par la baisse du fonds de roulement hors trésorerie découlant de la diminution des stocks et de la hausse des dettes fournisseurs et charges à payer.

L'augmentation par rapport à l'exercice précédent s'explique en grande partie par la hausse du fonds de roulement hors trésorerie découlant de l'augmentation des créances clients et des stocks et de l'incidence des variations du change.

6. MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS CONSOLIDÉS

Nous gérons nos liquidités et surveillons régulièrement les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur leur évolution, notamment :

- Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, notamment le moment auquel les paiements d'étapes sur contrats sont versés, et la gestion du fonds de roulement;
- Les besoins au titre des dépenses d'investissement en immobilisations;
- Les remboursements prévus au titre de la dette à long terme, notre capacité d'emprunt et les conditions futures du marché du crédit.

6.1 Mouvements de trésorerie consolidés

(montants en millions)	Exercice 2023	Exercice 2022	T4-2023	T4-2022
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles*	522,9 \$	395,7 \$	158,5 \$	83,2 \$
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	(114,5)	22,5	22,1	123,6
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	408,4 \$	418,2 \$	180,6 \$	206,8 \$
Dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance ⁵	(62,8)	(55,4)	(14,8)	(16,1)
Variation des actifs de gestion des ressources d'entreprise et des autres actifs	(45,6)	(37,4)	(14,9)	(10,4)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	5,7	8,4	0,9	0,3
(Paiements nets versés aux) produit net tiré des participations mises en équivalence	(10,9)	(19,4)	(0,4)	0,5
Dividendes reçus des participations mises en équivalence	40,9	27,1	20,6	6,5
Flux de trésorerie disponibles ⁵	335,7 \$	341,5 \$	172,0 \$	187,6 \$
Dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance ⁵	(206,0)	(216,8)	(48,1)	(58,6)
Frais de développement inscrits à l'actif	(87,1)	(55,6)	(22,8)	(15,8)
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	16,3	696,1	0,8	0,6
Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	(6,4)	(1 883,7)	—	(498,9)
Acquisition d'un investissement dans des participations mises en équivalence	—	(4,3)	—	—
Autres mouvements de trésorerie, montant net	(28,7)	7,4	3,1	9,3
Incidence des variations du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	16,4	(16,7)	2,6	(8,8)
Variation nette de la trésorerie avant produit et remboursement de la dette à long terme	40,2 \$	(1 132,1) \$	107,6 \$	(384,6) \$

* avant variation du fonds de roulement hors trésorerie

Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles de 180,6 millions \$ pour le trimestre

Les entrées nettes de trésorerie provenant des activités opérationnelles ont diminué de 26,2 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022. La baisse s'explique essentiellement par une contribution plus faible du fonds de roulement hors trésorerie, neutralisée en partie par la hausse du résultat net provenant des activités opérationnelles avant les éléments hors trésorerie.

Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles de 408,4 millions \$ pour l'exercice

Les entrées nettes de trésorerie provenant des activités opérationnelles ont fléchi de 9,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent. La diminution s'explique essentiellement par une contribution plus faible du fonds de roulement hors trésorerie, annulée en partie par la hausse du résultat net provenant des activités opérationnelles avant les éléments hors trésorerie.

Flux de trésorerie disponibles de 172,0 millions \$ pour le trimestre

Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 15,6 millions \$ par rapport à ceux du quatrième trimestre de l'exercice 2022. La baisse s'explique essentiellement par une contribution plus faible du fonds de roulement hors trésorerie, annulée en partie par la hausse des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et par l'augmentation des dividendes reçus des participations mises en équivalence.

Flux de trésorerie disponibles de 335,7 millions \$ pour l'exercice

Les flux de trésorerie disponibles sont demeurés stables par rapport à l'exercice précédent. La contribution plus faible du fonds de roulement hors trésorerie a été contrebalancée en partie par la hausse des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

⁵ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, mesure de gestion du capital ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section 3.7 « Définition des mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et à la section 3.9 « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Dépenses d'investissement en immobilisations corporelles de 62,9 millions \$ pour le trimestre et de 268,8 millions \$ pour l'exercice

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance se sont établies à 48,1 millions \$ pour le trimestre et à 206,0 millions \$ pour l'exercice. Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance ont totalisé 14,8 millions \$ pour le trimestre et 62,8 millions \$ pour l'exercice.

6.2 Sources de financement

Nous disposons d'une facilité de crédit renouvelable non garantie à taux variable engagée, consentie par un consortium de prêteurs. Cette facilité de crédit nous permet, ainsi qu'à certaines de nos filiales, d'emprunter directement de l'argent pour les besoins opérationnels et les besoins généraux, et d'émettre des lettres de crédit.

Au 31 mars 2023, le montant total disponible en vertu de la facilité de crédit renouvelable était de 1,0 milliard \$ US (850,0 millions \$ US et 300,0 millions \$, ce dernier montant étant disponible par le biais d'une facilité de crédit renouvelable non garantie complémentaire, en 2022). Au 31 mars 2023, l'encours de la facilité était de 320,0 millions \$ US (270,0 millions \$ US en 2022), et un montant de 32,5 millions \$ US (26,6 millions \$ US en 2022) avait servi à l'émission de lettres de crédit. Le taux d'intérêt sur cette facilité de crédit renouvelable varie selon le taux préférentiel bancaire, le taux des acceptations bancaires ou le taux LIBOR/SOFR majoré d'une marge qui dépend de la notation de crédit privée.

Nous disposons d'une garantie pour cautionnement bancaire non garantie d'un montant de 225,0 millions \$ US d'Exportation et développement Canada (EDC) (225,0 millions \$ US en 2022). Il s'agit d'une facilité renouvelable non engagée dont l'utilisation est strictement réservée à l'émission de cautionnements bancaires, de garanties de restitution d'acomptes ou d'instruments semblables. Au 31 mars 2023, l'encours de ces instruments s'élevait à 198,5 millions \$ (182,9 millions \$ en 2022).

Nous gérons une facilité d'achat de créances non engagée d'un maximum de 400,0 millions \$ US (400,0 millions \$ US en 2022), en vertu de laquelle nous vendons des droits dans certaines de nos créances clients à des tiers pour une contrepartie en trésorerie. Au 31 mars 2023, la valeur comptable des créances clients initialement vendues à des institutions financières dans le cadre de la facilité d'achat de créances totalisait 266,7 millions \$ (213,9 millions \$ en 2022), dont une tranche de 42,4 millions \$ (21,0 millions \$ en 2022), qui correspond à la participation conservée de la Société, demeure dans les créances clients, un montant correspondant étant inclus dans les dettes fournisseurs et charges à payer.

Nous avons conclu des conventions d'emprunt qui exigent le respect de clauses restrictives usuelles de nature financière. Au 31 mars 2023, nous respectons toutes nos clauses restrictives de nature financière.

Le tableau suivant résume notre dette à long terme :

<i>(montants en millions)</i>	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022
Total de la dette à long terme	3 250,1 \$	3 046,2 \$
Déduire :		
Partie courante de la dette à long terme	133,4	142,8
Partie courante des obligations locatives	81,2	99,0
Partie non courante de la dette à long terme	3 035,5 \$	2 804,4 \$

Emprunts à terme

En septembre 2022, nous avons prorogé de juillet 2023 à juillet 2024 l'échéance de notre prêt à terme portant intérêt à taux variable de 175,0 millions \$ US.

En mars 2023, nous avons remboursé un emprunt à terme de 50,0 millions \$ US.

Modifications de la facilité de crédit renouvelable

En octobre 2022, nous avons modifié notre facilité de crédit renouvelable non garantie de 850,0 millions \$ US afin d'augmenter la capacité totale à 1,0 milliard \$ US et de proroger l'échéance d'un an, soit jusqu'en septembre 2027. En outre, nous avons résilié notre facilité de crédit renouvelable non garantie complémentaire de 300,0 millions \$, qui ne comportait aucun emprunt et arrivait à échéance en avril 2023.

Obligations au titre des régimes de retraite

Nous avons des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies. La capitalisation des régimes de retraite à prestations définies est considérée comme suffisante. Au cours de l'exercice 2024, nous prévoyons déboursier un montant de 35,5 millions \$ au titre des cotisations patronales et des prestations.

6.3 Participation gouvernementale

Nous avons des ententes avec divers gouvernements en vertu desquelles ces derniers contribuent une partie des coûts, en fonction des dépenses que nous engageons, de certains programmes de R-D concernant la technologie en services de modélisation, de simulation et de formation.

Au cours de l'exercice 2019, nous avons annoncé notre intention d'investir en R-D au cours des cinq prochaines années, notamment dans le Projet Intelligence numérique. L'objectif de ce projet était de développer des solutions de formation de prochaine génération pour les secteurs de l'aviation, de la défense et sécurité, et de la santé, mettant à profit les technologies numériques. Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du Fonds stratégique pour l'innovation (FSI), et le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire d'Investissement Québec (IQ), ont accepté de participer au projet au moyen de prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 150,0 millions \$ et de 47,5 millions \$, respectivement, en lien avec les dépenses admissibles engagées de l'exercice 2019 à l'exercice 2023. La contribution gouvernementale au Projet Intelligence numérique a pris fin à l'exercice 2023.

À l'exercice 2021, nous avons conclu un nouvel accord de participation financière avec IQ. En vertu de cet accord, IQ a accepté d'investir jusqu'à 30,0 millions \$ en apports remboursables sur des dépenses admissibles pouvant atteindre 82,4 millions \$ engagées par CAE au titre de projets de R-D du secteur Santé qui soutiennent le développement continu de technologies, de produits et de services qui rendent les soins de santé plus sécuritaires. La contribution gouvernementale à ce programme a pris fin le 31 mars 2023.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons conclu de nouveaux accords de participation financière avec le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, qui investiront jusqu'à 190,0 millions \$ et 150,0 millions \$, respectivement, sous forme de prêts partiellement remboursables pour des dépenses admissibles liées à des projets de R-D. Les investissements financeront le Projet Résilience, un plan d'investissement de 1 milliard \$ dans les innovations en R-D au cours des cinq prochaines années dans le but de développer les technologies de l'avenir, y compris les solutions numériques immersives utilisant les écosystèmes de données et l'IA dans les secteurs Aviation civile, Défense et Sécurité, et Santé. Le projet permettra aussi à CAE de se positionner en tant que chef de file des solutions technologiques de bout en bout, de soutien opérationnel et de formation pour la MAA, tout en développant des technologies d'aéronefs légers écologiques.

6.4 Éventualités et engagements

Éventualités

Au cours de l'exercice 2015, nous avons reçu des avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) concernant le traitement des montants reçus dans le cadre du programme de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) au cours de nos années d'imposition 2012 et 2013. Dans le cadre du programme ISAD, nous avons reçu des fonds du gouvernement du Canada pour des dépenses admissibles liées à des projets de R-D, sous forme d'un prêt portant intérêt et remboursable sans condition, dont nous avons commencé à rembourser le capital et les intérêts au cours de l'exercice 2016, conformément aux modalités du programme. L'ARC a statué que les montants reçus en vertu du programme ISAD constituent une aide gouvernementale. Nous avons déposé des avis d'opposition aux avis de cotisation de l'ARC, suivis d'un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt.

En septembre 2021, la Cour canadienne de l'impôt a rendu sa décision, qui était favorable à la nouvelle cotisation initiale de l'ARC et a jugé que les montants reçus dans le cadre du programme ISAD étaient admissibles à titre d'aide gouvernementale. Nous avons par la suite déposé un appel de la décision de la Cour canadienne de l'impôt auprès de la Cour d'appel fédérale. En octobre 2022, la Cour d'appel fédérale a rendu une décision dans laquelle elle a rejeté l'appel. En décembre 2022, nous avons déposé une demande d'autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada.

En mai 2023, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'autorisation d'appel. Nous considérons que ce sujet est clos puisque la décision de la Cour suprême est sans appel. Le résultat n'a eu aucune incidence importante sur nos états financiers consolidés au 31 mars 2023.

Engagements

Dans le cours normal de nos activités, nous contractons certaines obligations contractuelles et certains engagements commerciaux. Le tableau ci-dessous représente nos obligations contractuelles et nos engagements pour les cinq prochains exercices et par la suite.

(montants en millions)	2024	2025	2026	2027	2028	Par la suite	Total
Dette à long terme							
(exclusion faite des intérêts)	133,4 \$	486,7 \$	264,2 \$	171,5 \$	562,7 \$	1 175,7 \$	2 794,2 \$
Obligations locatives	104,5	62,7	55,9	51,5	47,6	402,4	724,6
Engagements d'achat	297,5	126,6	58,7	62,4	1,9	1,9	549,0
	535,4 \$	676,0 \$	378,8 \$	285,4 \$	612,2 \$	1 580,0 \$	4 067,8 \$

Au 31 mars 2023, la Société avait des engagements additionnels de 80,2 millions \$ au titre de contrats de location n'ayant pas encore débuté qui n'avaient pas été comptabilisés en tant qu'obligation locative et ne sont pas inclus dans le tableau précédent.

Nous avons des engagements d'achat aux termes d'ententes exécutoires qui nous lient juridiquement. La plupart de ces ententes sont conclues avec des sous-traitants relativement à la fourniture des services prévus aux contrats à long terme que nous avons avec des clients. Les modalités des ententes sont importantes, car elles prescrivent des obligations d'acheter des biens ou services en quantités fixes ou minimales, à des prix fixes minimaux ou variables et à diverses dates.

Au 31 mars 2023, nous avons d'autres passifs non courants qui n'étaient pas inclus dans le tableau ci-dessus, comme des obligations au titre des avantages du personnel et des passifs d'impôt différé. Les obligations de paiement en trésorerie de CAE au titre des avantages du personnel dépendent de divers facteurs, dont les rendements boursiers, les écarts actuariels et les taux d'intérêt. Nous n'avons pas inclus les passifs d'impôt différé, car les paiements futurs d'impôt sont fonction du résultat imposable et des reports prospectifs de pertes fiscales dont nous pourrions disposer.

7. SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

7.1 Capital utilisé consolidé

(montants en millions)	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022
Utilisation du capital :		
Actifs courants	2 235,0 \$	2 148,6 \$
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	(217,6)	(346,1)
Passifs courants	(2 246,7)	(2 091,2)
Déduire : partie courante de la dette à long terme	214,6	241,8
Fonds de roulement hors trésorerie ⁶	(14,7) \$	(46,9) \$
Immobilisations corporelles	2 387,1	2 129,3
Immobilisations incorporelles	4 050,8	3 796,3
Autres actifs non courants	1 763,6	1 504,6
Autres passifs non courants	(565,4)	(596,6)
Capital utilisé	7 621,4 \$	6 786,7 \$
Provenance du capital⁶ :		
Partie courante de la dette à long terme	214,6 \$	241,8 \$
Dette à long terme	3 035,5	2 804,4
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	(217,6)	(346,1)
Dette nette ⁶	3 032,5 \$	2 700,1 \$
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	4 507,7	4 009,7
Participations ne donnant pas le contrôle	81,2	76,9
Capital utilisé	7 621,4 \$	6 786,7 \$

⁶ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, mesure de gestion du capital ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section 3.7 « Définition des mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et à la section 3.9 « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Capital utilisé en hausse de 834,7 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

L'augmentation par rapport à l'exercice précédent s'explique en grande partie par la hausse des autres actifs non courants, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles dont il est question plus haut.

Rendement du capital utilisé (RCU)⁷

Le RCU s'est établi à 4,9 % pour le trimestre, par rapport à 4,3 % pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le RCU ajusté s'est établi à 5,7 % pour le trimestre, par rapport à 6,2 % pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent et à 5,5 % au trimestre précédent.

Fonds de roulement hors trésorerie en hausse de 32,2 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

L'augmentation s'explique en grande partie par la hausse des actifs sur contrat, des stocks et des créances clients, contrebalancée en partie par l'augmentation des passifs sur contrat de même que des dettes fournisseurs et charges à payer.

Immobilisations corporelles en hausse de 257,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La hausse est essentiellement imputable à l'incidence des variations du change et aux dépenses d'investissement en immobilisations en sus de la dotation aux amortissements.

Immobilisations incorporelles en hausse de 254,5 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La hausse s'explique en grande partie par l'incidence des variations du change et par les ajouts en sus de la dotation aux amortissements.

Autres actifs non courants en hausse de 259,0 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La hausse est essentiellement imputable à l'investissement accru dans les participations mises en équivalence, à la hausse des autres actifs non courants, surtout du fait des avances au titre d'immobilisations corporelles, à l'augmentation des actifs au titre de droits d'utilisation en appui aux expansions du réseau de formation, en grande partie attribuable aux ajouts et réévaluations en sus de la dotation aux amortissements, et à l'augmentation des actifs au titre des avantages du personnel.

Dettes totales en hausse de 203,9 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

L'augmentation de la dette totale s'explique en grande partie par l'incidence des variations du change et par les ajouts et réévaluations d'obligations locatives.

Dettes nettes⁷ en hausse de 332,4 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

<i>(montants en millions)</i>	Exercice 2023	Exercice 2022
Dettes nettes en début de période	2 700,1 \$	1 425,4 \$
Effet des mouvements de trésorerie sur la dette nette (voir tableau à la section sur les mouvements de trésorerie consolidés)	(40,2)	1 132,1
Incidence des variations du change sur la dette à long terme	223,3	(28,0)
Incidence des regroupements d'entreprises	—	35,1
Variations des obligations locatives hors trésorerie	126,1	112,1
Autres	23,2	23,4
Variation de la dette nette pour la période	332,4 \$	1 274,7 \$
Dettes nettes en fin de période	3 032,5 \$	2 700,1 \$

Mesures de la liquidité	Au 31 mars 2023	Au 31 mars 2022
Ratio de la dette nette sur les capitaux propres ⁷	39,8 %	39,8 %
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ⁷	3,72	4,54
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté ⁷	3,41	3,58

⁷ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, mesure de gestion du capital ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section 3.7 « Définition des mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et à la section 3.9 « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Total des capitaux propres en hausse de 502,3 millions \$ pour l'exercice

L'augmentation par rapport à l'exercice précédent s'explique en grande partie par les variations des autres éléments du résultat global, notamment la variation du change, et par le résultat net dégagé pour l'exercice considéré.

Informations sur les actions en circulation

Nos statuts constitutifs autorisent l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires et l'émission en séries d'un nombre illimité d'actions privilégiées. Au 31 mars 2023, nous avons au total 317 906 290 actions ordinaires émises et en circulation, pour un capital-actions de 2 243,6 millions \$. Nous avons également 6 323 537 options en cours aux termes du régime d'options sur actions (ROA).

Au 30 avril 2023, nous avons un total de 317 946 890 actions ordinaires émises et en circulation, et 6 279 862 options étaient en cours aux termes du ROA.

7.2 Arrangements non comptabilisés

Dans le cours normal de nos activités, nous gérons une facilité d'achat de créances non engagée en vertu de laquelle nous vendons des droits dans certaines de nos créances clients à des tiers pour une contrepartie en trésorerie avec un droit de recours limité contre CAE.

Vous trouverez un complément d'information sur notre programme d'actifs financiers à la section 6.2 « *Sources de financement* ».

7.3 Instruments financiers

Nous sommes exposés à divers risques financiers dans le cours normal de nos activités. Nous concluons des contrats à terme et des swaps pour atténuer le risque auquel nous exposent les fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et du cours de nos actions qui se répercutent sur la charge liée aux paiements fondés sur des actions. Nous évaluons formellement les instruments dérivés utilisés dans les opérations de couverture, au commencement de la relation de couverture et en continu, pour nous assurer qu'ils compensent très efficacement les variations des flux de trésorerie des éléments couverts au regard du risque couvert. Nous n'utilisons pas d'instrument financier à des fins de négociation ou de spéculation, mais uniquement pour réduire la volatilité de nos résultats pouvant découler de ces risques, et nous ne concluons des contrats qu'avec des contreparties très solvables.

Classement des instruments financiers

Nous avons établi les classements suivants pour nos instruments financiers :

Actifs financiers

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions et les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture sont classés dans les instruments comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- Les créances clients, les créances non courantes, l'investissement net dans des contrats de location-financement et les acomptes sont classés au coût amorti, sauf ceux que nous avons acquis en vue d'une vente prochaine ou d'un achat prochain et classés comme détenus à des fins de transaction, qui sont évalués à la JVRN;
- Les placements en instruments de capitaux propres sont classés à la juste valeur par le biais des AERG (JVAERG).

Passifs financiers

- Les dettes fournisseurs et charges à payer, la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, les obligations locatives et les obligations au titre des redevances, sont classées au coût amorti;
- La contrepartie éventuelle découlant de regroupements d'entreprises et les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture sont classés à la JVRN.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, nous avons recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige le modèle d'évaluation, nous nous appuyons principalement sur des données de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent nos meilleures estimations des hypothèses posées par les intervenants du marché. Le risque de crédit lié à l'autre partie et notre propre risque de crédit sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients ainsi que des dettes fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- La juste valeur des instruments dérivés, y compris les contrats à terme, les swaps et les dérivés incorporés comptabilisés séparément, est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change à terme. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. La juste valeur des instruments dérivés représente les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour régler les contrats à chaque date de clôture;
- La juste valeur des placements en instruments de capitaux propres dont la valeur de marché n'est pas facile à déterminer est évaluée à l'aide d'un modèle fondé sur les flux de trésorerie actualisés, lequel repose sur certaines hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché;
- La juste valeur des créances non courantes est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au moyen de taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- La juste valeur des dettes à long terme, des obligations au titre des redevances et des autres passifs non courants est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- La juste valeur des contreparties conditionnelles découlant de regroupements d'entreprises est fondée sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés, la probabilité de réalisation des facteurs sur lesquels repose l'éventualité, et le taux d'actualisation ajusté en fonction du risque utilisé pour présenter la valeur des flux de trésorerie pondérés en fonction des probabilités;
- Une description de la hiérarchie des justes valeurs est présentée à la note 27 de nos états financiers consolidés.

Gestion des risques financiers

En raison de la nature de nos activités et des instruments financiers que nous détenons, nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché, notamment au risque de change et au risque de taux d'intérêt. Nous gérons notre exposition aux risques de crédit, de liquidité et de marché selon les paramètres de gestion des risques consignés dans les politiques d'entreprise. Ces paramètres de gestion des risques n'ont pas changé depuis la période précédente, sauf indication contraire.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que nous subissions une perte financière si un créancier manque à ses obligations découlant des ententes qu'il a conclues avec CAE. Nous sommes exposés au risque de crédit relativement à nos créances clients et à certains autres actifs dans le cours normal de nos activités. Nous sommes également exposés au risque de crédit dans le cadre de nos activités courantes de trésorerie en raison de notre trésorerie, de nos équivalents de trésorerie et de nos actifs financiers dérivés. Le risque de crédit découlant de nos activités normales est géré en ce qui concerne le crédit accordé aux clients.

Nos clients sont principalement des entreprises bien établies, dont certaines ont des notations publiquement affichées, ou des organismes gouvernementaux, ce qui facilite l'évaluation et la surveillance du risque de crédit. En outre, nous recevons habituellement d'importants acomptes non remboursables au titre des contrats conclus avec des clients. Nous surveillons de près notre risque lié aux principales compagnies aériennes afin de le réduire autant que possible. En outre, nos créances clients sont détenues auprès d'un vaste éventail de sociétés et d'organismes gouvernementaux et d'agences gouvernementales. De plus, nous réduisons davantage le risque de crédit en vendant contre trésorerie certaines créances clients à des institutions financières tierces, avec un droit de recours limité (facilité d'achat de créances). Nous ne détenons aucun bien en garantie. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est réduit du fait qu'ils sont essentiellement détenus auprès d'un groupe diversifié composé d'importantes institutions financières nord-américaines et européennes.

Nous sommes exposés au risque de crédit en cas d'inexécution des engagements pris par les contreparties à nos instruments financiers dérivés, et nous prenons plusieurs mesures pour réduire ce risque. Premièrement, nous concluons des contrats avec des contreparties très solvables. Nous avons signé des accords de compensation globale de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. (ISDA) avec toutes les contreparties avec qui nous réalisons des transactions sur instruments financiers dérivés. Ces accords rendent possible la compensation lorsque l'une des parties au contrat manque à ses obligations, pour chacune des transactions visées par l'accord et en vigueur à la date du manquement. De plus, nos contreparties ou CAE (ou les deux, au besoin) peuvent demander des garanties pour les instruments financiers dérivés présentant un risque de crédit lorsque le solde net des profits et des pertes sur chaque transaction excède le seuil défini dans la convention-cadre de l'ISDA. Enfin, nous surveillons régulièrement la solvabilité des contreparties dans le but de réduire au minimum l'exposition au risque de crédit.

La valeur comptable présentée aux notes 9 et 27 de nos états financiers consolidés représente l'exposition maximale au risque de crédit découlant de chaque actif financier aux dates pertinentes. Un sommaire de notre exposition au risque de crédit et des provisions pour pertes de crédit à l'égard des créances clients et des actifs sur contrat, par secteur, est présenté à la note 29 de nos états financiers consolidés.

Risque de concentration de la clientèle

Les contrats avec le gouvernement fédéral américain et ses divers organismes inclus dans le secteur Défense et Sécurité ont représenté 22 % (23 % en 2022) des produits des activités ordinaires consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2023.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que nous ne puissions honorer nos engagements de trésorerie lorsqu'ils deviennent exigibles. Nous gérons ce risque en établissant des prévisions de trésorerie ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées exige un suivi régulier des rentrées et des sorties de fonds prévues. Pour ce faire, nous formulons une prévision de notre position de trésorerie consolidée afin de nous assurer de l'utilisation efficiente de nos ressources en trésorerie. Les liquidités sont évaluées en fonction des besoins saisonniers, des résultats des tests de résistance, de la croissance, des dépenses d'investissement en immobilisations, des dates d'échéance des dettes, incluant la disponibilité des facilités de crédit, les besoins en fonds de roulement, la conformité aux clauses restrictives financières et le financement des engagements financiers. Nous réduisons le risque de liquidité en conservant suffisamment de ressources financières liquides pour financer nos activités et honorer nos engagements et nos obligations. Nous sommes constamment à l'affût de nouvelles possibilités de financement en vue de maximiser la structure de notre capital et de conserver une certaine flexibilité sur le plan financier.

Risque de marché

Le risque de marché représente notre exposition à une baisse ou à une augmentation de valeur de nos instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à leurs émetteurs ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. Nous sommes principalement exposés au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Nous utilisons des instruments dérivés pour gérer le risque de marché associé à la volatilité des taux de change, des taux d'intérêt et des paiements fondés sur des actions afin d'en réduire au minimum les conséquences sur nos résultats et notre situation financière. Nous avons pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Risque de change

Le risque de change représente notre exposition à une baisse ou à une augmentation de la valeur de nos instruments financiers en raison de la variation des taux de change. Nous sommes principalement exposés au risque de change en raison d'engagements de vente, d'acquisitions prévues et de dettes libellées en monnaies étrangères ainsi que de notre investissement net dans des établissements à l'étranger qui utilisent une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien, principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling. En outre, ces établissements sont exposés au risque de change principalement du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et d'autres comptes de fonds de roulement qui ne sont pas libellés dans leur monnaie fonctionnelle.

Nous gérons le risque de change en nous assurant que les établissements à l'étranger concluent les principaux contrats d'approvisionnement, contrats de vente et activités de financement dans leur monnaie fonctionnelle.

Nous avons recours à des contrats de change à terme et à des swaps de devises pour gérer notre exposition aux transactions en monnaies étrangères. Parmi ces transactions, on retrouve les transactions prévues et les engagements fermes libellés en monnaies étrangères. Nos programmes de couverture de change ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance, conformément à l'objectif de fixation des taux de change des éléments couverts.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente notre exposition à une augmentation ou à une baisse de la valeur de nos instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. Nous sommes exposés au risque de variation du taux d'intérêt en raison de notre dette à long terme à taux variable et au risque de juste valeur sur notre dette à long terme à taux fixe. Nous gérons essentiellement le risque de taux d'intérêt en fixant le taux de la dette à taux variable liée à certains projets en particulier afin de réduire la variation des flux de trésorerie. Nous avons des dettes à taux variable sous forme de facilités de crédit renouvelables et d'autres dettes à taux variable en particulier. Nous cherchons à maintenir une combinaison appropriée de dettes à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés utilisés pour gérer l'exposition aux taux d'intérêt sont principalement des swaps de taux d'intérêt. Au 31 mars 2023, 73 % (75 % en 2022) de la dette à long terme portait intérêt à taux fixe.

Nos programmes de couverture de taux d'intérêt ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance afin d'assurer l'appariement des actifs et des passifs, conformément à l'objectif de réduction des risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Couverture de la charge liée aux paiements fondés sur des actions

Nous avons conclu des swaps sur actions avec d'importantes institutions financières canadiennes afin de réduire l'effet sur nos résultats des fluctuations du cours de nos actions visées par les régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie. Aux termes de ces swaps, nous bénéficions de l'avantage économique que nous procurent les dividendes et la plus-value des actions en contrepartie de paiements versés aux institutions financières pour les coûts de financement et toute moins-value des actions. L'effet net des swaps sur actions annule en partie les fluctuations du cours de nos actions, fluctuations qui influent sur le coût des régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie.

Couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

Au 31 mars 2023, nous avons désigné une partie des billets de premier rang non garantis, des emprunts à terme et de la facilité de crédit renouvelable que nous détenons comme couverture d'investissements nets dans des entités aux États-Unis. Les profits et les pertes liés à la conversion de la tranche désignée de ces titres d'emprunt à long terme libellés en dollars américains sont constatés dans les AERG afin de compenser tout profit ou perte de change lié à la conversion des états financiers des entités aux États-Unis.

Une analyse de sensibilité au risque de change et au risque de taux d'intérêt est présentée à la note 29 de nos états financiers consolidés.

8. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, nous avons terminé notre évaluation finale de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de la division Formation militaire de L3Harris Technologies (L3H MT) et de la division AirCentre de Sabre axée sur les opérations aériennes (AirCentre), acquises au cours de l'exercice 2022.

Les ajustements des répartitions du prix d'achat des acquisitions de L3H MT et d'AirCentre ont donné lieu à des augmentations des immobilisations incorporelles de 27,0 millions \$, des autres passifs non courants de 6,4 millions \$ et des passifs courants de 4,0 millions \$, ainsi qu'à des diminutions des actifs courants de 11,9 millions \$, des autres actifs non courants de 2,6 millions \$ et des actifs d'impôt différé de 2,1 millions \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, une contrepartie en trésorerie de 6,4 millions \$ a été versée pour une acquisition réalisée à l'exercice 2021.

Vous trouverez plus de détails à la note 2 de nos états financiers consolidés.

9. RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À NOS ACTIVITÉS

Stratégie et philosophie de gestion des risques

Nous exerçons nos activités dans différents secteurs industriels comportant chacun divers éléments de risque et d'incertitude. Notre stratégie de gestion des risques est tournée vers l'avenir et alignée sur notre stratégie commerciale. Les activités de prise de risques de CAE sont entreprises en tenant compte du fait que la prise de risques et la gestion efficace des risques sont nécessaires et font partie intégrante de la réalisation des objectifs stratégiques et de la gestion des activités commerciales.

Lorsque nous prenons des décisions concernant la prise de risques et la gestion des risques, nous accordons la plus haute priorité aux objectifs suivants :

- Protéger la santé et la sécurité de nos employés, de nos clients, de nos parties prenantes et du grand public;
- Protéger notre réputation et notre marque;
- Maintenir notre solidité financière;
- Déployer de façon efficace et prudente le capital investi par nos actionnaires;
- Maintenir les attentes que nous avons établies avec nos actionnaires, nos clients et nos créanciers.

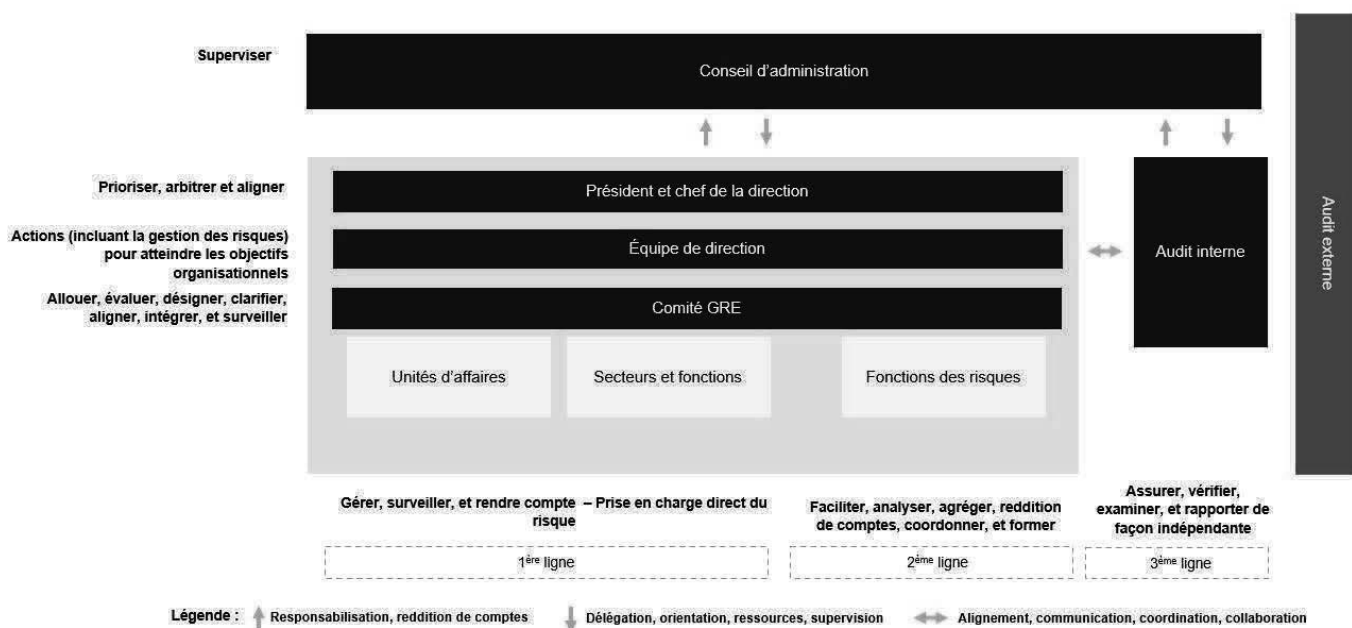
Les risques et incertitudes décrits ci-après sont ceux qui, à notre avis, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et notre résultat opérationnel. Ces risques ne sont pas nécessairement les seuls auxquels nous sommes exposés; d'autres risques et incertitudes inconnus de notre part ou que nous jugeons négligeables à l'heure actuelle pourraient avoir une incidence sur nos activités. Il convient d'étudier attentivement les facteurs de risque suivants, en plus des autres renseignements figurant dans le présent rapport, avant de décider d'acheter des titres de CAE.

Gouvernance des risques

Nous appliquons de rigoureuses pratiques de gouvernance des risques. La direction et le conseil se penchent sur les risques cruciaux liés à nos activités chaque trimestre et effectuent chaque année une évaluation dans le cadre du processus de planification stratégique et d'établissement du budget, ou de façon ponctuelle, au besoin. Afin d'atténuer les risques qui pourraient se répercuter sur nos activités ou notre performance future, la direction a élaboré une politique de gestion des risques d'entreprise (GRE) et un cadre qui mettent en place une approche structurée visant à identifier, évaluer, gérer, surveiller et signaler les risques.

Ce cadre repose sur un modèle à trois lignes où les secteurs d'activité, la fonction de gestion des risques et la fonction d'audit interne travaillent ensemble pour gérer les risques cruciaux et améliorer continuellement le processus de gestion des risques, lequel est présenté ci-après.

Cadre de GRE de CAE



La direction élabore et met en œuvre des stratégies de gestion des risques qui s'inscrivent dans le cadre de nos objectifs stratégiques et de nos processus d'affaires. La direction suit en continu l'évolution des risques cruciaux liés à notre activité, et le conseil surveille le processus de gestion des risques et le valide par l'entremise de procédures mises en œuvre par nos auditeurs internes lorsqu'elle juge une telle démarche nécessaire.

Approche à l'égard des risques et mise en œuvre

CAE favorise une solide culture de gestion des risques qui permet aux particuliers et aux groupes de prendre de meilleures décisions fondées sur la connaissance des risques en fonction de nos objectifs stratégiques et de notre appétit pour le risque. Une solide culture du risque nous permet également de maximiser les occasions. L'identification précoce des risques permet également à CAE d'être plus proactive et de prévenir les incidents majeurs. Une solide culture du risque et une approche commune de la gestion des risques font partie intégrante de nos pratiques de gestion des risques.

Chaque secteur d'activité et groupe fonctionnel identifie et évalue les risques cruciaux et émergents de façon continue. Il incombe aux responsables des risques de gérer les risques dont ils ont la charge et de signaler, à la chaîne de commandement, l'évolution du profil de ces risques. Tous les risques sont évalués de façon quantitative ou qualitative et regroupés au niveau de l'entreprise. Les critères d'évaluation des risques prévoient un processus d'évaluation des risques et des notations des risques uniformes.

Le profil de risque d'entreprise global de CAE est mis à jour régulièrement et lorsqu'un changement important survient, comme une activité de fusion et acquisition importante. Il est préparé en tenant compte des plans stratégique et d'affaires de CAE et permet de désigner un « responsable » pour chaque risque. Il est présenté au comité de direction, et un sommaire de celui-ci est présenté au conseil d'administration, de même les activités de gestion des risques visant à atténuer ces risques. Tous les risques ou faiblesses sont signalés au comité de direction ou au vice-président principal, Relations avec les investisseurs et Gestion du risque d'entreprise, qui évalue leur incidence éventuelle. Selon la gravité, une stratégie de gestion du risque est sélectionnée (acceptation, transfert, évitement ou réduction du risque), mise en œuvre, surveillée et communiquée conformément au processus de gestion des risques.

Catégories de risques

Nous avons regroupé les risques auxquels nos activités sont exposées selon les catégories suivantes. Nous invitons les investisseurs à lire dans son intégralité la présente section 4 « *Risques et incertitudes liés à nos activités* ».

- **Risques stratégiques** : risques découlant de l'incapacité à mettre en œuvre des plans d'affaires ou des stratégies appropriés, de processus décisionnels inappropriés ou d'une utilisation ou affectation inadéquate des ressources, et de l'incapacité à s'adapter à la concurrence et à l'évolution du marché ou de l'environnement financier;
- **Risques opérationnels** : risques de perte découlant de processus, de personnes et de systèmes internes inadéquats ou défectueux, ou d'événements extérieurs;
- **Risques liés aux talents** : risques découlant de l'incapacité à gérer efficacement le recrutement, le développement et le maintien en poste des talents, la dépendance à l'égard des personnes clés, le bien-être, la santé et la sécurité, ainsi que l'affectation des ressources;
- **Risques financiers** : risques découlant d'une gestion inefficace des outils financiers entraînant une perte de revenus ou de bénéfices, de valeur pour les actionnaires ou de stabilité globale de CAE;
- **Risques réglementaires** : risques découlant de l'incapacité à se conformer aux lois locales et internationales, à trouver la protection juridique appropriée (p. ex., brevets) ou à mettre en œuvre des pratiques de gouvernance d'entreprise suffisantes pour protéger CAE contre des conséquences défavorables;
- **Risques environnementaux, sociaux et de gouvernance** : risques découlant d'événements, de conditions ou de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance inefficaces, entraînant une réputation ternie, une perte de confiance, des sanctions juridiques ou des répercussions financières;
- **Risques d'atteinte à la réputation** : risques d'une réputation ternie et/ou d'une perte de confiance auprès des clients et des principales parties prenantes en raison d'événements ayant un impact sur la réputation; et
- **Risques technologiques** : risques découlant de pratiques inefficaces liées à l'infrastructure informatique, aux investissements technologiques, à la cybersécurité, à la protection des renseignements personnels et à la conservation des documents.

9.1 Risques stratégiques

Cybersécurité

CAE pourrait être affectée par des menaces à la sécurité de ses technologies de l'information et de ses systèmes technologiques opérationnels. CAE est confrontée au risque de perturbation, de perte, de vol ou d'utilisation abusive des données sensibles pertinentes (comme la propriété intellectuelle) et des renseignements confidentiels (comme des renseignements sur les clients, les partenaires et les employés) stockés dans les systèmes et par le biais des technologies de CAE ou de ses partenaires et fournisseurs, ou d'accès non autorisé à ces données et renseignements, ainsi qu'au non-respect des exigences réglementaires, législatives et commerciales en matière de sécurité. Les incidents de cybersécurité liés à nos systèmes de technologies de l'information, à nos plateformes numériques et à notre chaîne d'approvisionnement en logiciels constituent une menace pour l'intégrité, la fiabilité et la disponibilité des technologies et des données. Les incidents de cybersécurité peuvent prendre la forme de défaillances et de non-disponibilité des systèmes, de bogues ou défauts des logiciels, de cyberattaques, de cyberextorsion (y compris les rançongiciels), de violations de la sécurité des systèmes, de crimes électroniques, de logiciels malveillants, de tentatives illicites d'accès à nos informations exclusives et sensibles, de piratage, d'hameçonnage, d'usurpation d'identité, de vol de propriété intellectuelle ou de données confidentielles, d'attaques par déni de service qui visent à provoquer des pannes de réseau et des interruptions de service, ainsi que d'autres menaces de cybersécurité à notre infrastructure et nos systèmes de technologies de l'information.

Le recours continu au travail à distance et aux plateformes de vidéoconférence et de collaboration (initialement adopté par CAE en réaction à la pandémie) a entraîné une pression accrue sur notre infrastructure informatique, ce qui pourrait accroître la vulnérabilité de CAE à ces risques. En outre, les sous-traitants peuvent, en fonction des exigences de leur participation à nos processus, se voir accorder l'accès à notre plateforme informatique et à nos solutions logicielles, ce qui nous expose à des risques de TI et de cybersécurité accrus.

Une violation réussie de la sécurité de nos systèmes d'information pourrait entraîner le vol ou l'utilisation abusive des données exclusives, confidentielles ou personnelles de nos clients, de nos employés, de nos fournisseurs, de nos actionnaires ou de nos partenaires d'affaires et donner lieu à des réclamations de tiers à notre encontre, à des atteintes à notre réputation, à des amendes réglementaires ou à une perte financière.

Les risques informatiques, numériques et de cybersécurité peuvent perturber nos activités et entraîner des perturbations considérables des activités des compagnies aériennes clientes, qui pourraient être obligées d'immobiliser leurs parcs d'appareils et de reporter leurs vols.

Les risques de cybersécurité comprennent le risque de perte ou de corruption d'informations commerciales et de données confidentielles, privilégiées ou secrètes, la divulgation non autorisée de ces informations ou l'accès non autorisé à celles-ci. Il peut notamment s'agir d'accès non autorisé à des informations confidentielles ou privilégiées appartenant à CAE, à ses employés ou à ses partenaires d'affaires, y compris les fabricants OEM, les activités fixes et les clients. Ces risques nous exposent à l'attrition des clients, au non-respect des lois sur la protection des renseignements personnels ou de toute autre loi en vigueur, à des litiges, à des amendes, à des pénalités ou à des mesures réglementaires, à des coûts de mise en conformité, à des mesures correctives, à des coûts d'enquête ou de restauration, à l'augmentation des coûts d'entretien et de mise à niveau des infrastructures et systèmes technologiques ou à l'atteinte à la réputation, facteurs qui pourraient tous porter préjudice aux résultats opérationnels de CAE, à ses capacités de communication de l'information, à sa rentabilité et à sa réputation.

En raison de l'évolution perpétuelle et de la fréquence accrue des menaces ou perturbations liées à la cybersécurité ou autres, l'incidence d'un incident futur n'est pas facile à prévoir, et les coûts liés à ces menaces ou perturbations pourraient ne pas être intégralement assurés ou indemnisés par d'autres moyens. Cette situation est accentuée par l'intensification des facteurs de stress géopolitiques. En outre, la transformation numérique et l'adoption de technologies émergentes, telles que l'IA, l'automatisation et l'utilisation croissante de techniques cyberoffensives de pointe, exigent une attention et des investissements continus pour gérer efficacement nos risques.

Qui plus est, nous pouvons être confrontés à des menaces de sécurité similaires dans les établissements des clients que nous exploitons ou gérons ou auxquels nous avons accès pour fournir des services. CAE peut être exposée aux risques de cybersécurité et à des incidents similaires touchant les clients, fournisseurs et partenaires. Ces parties possèdent divers niveaux de maturité en cybersécurité, d'expertise et de dispositifs de sécurité connexes. En outre, certaines d'entre elles pourraient être soumises à un risque accru de menaces du fait de leur participation à des contrats gouvernementaux et à des contrats du domaine de la défense, ce qui pourrait accroître le risque auquel est exposée CAE et la probabilité de survenance des menaces qui pèsent sur nous.

Incertitude géopolitique

L'évolution de la situation géopolitique (p. ex., les tensions politiques, les changements d'engagement, d'orientation et de réglementation des gouvernements) peut perturber les activités de CAE et avoir un impact important sur sa situation financière. Tout au long de l'exercice 2023, l'incertitude mondiale a continué de s'intensifier et, dans certaines régions du monde, l'instabilité politique est devenue plus marquée, prolongée et imprévisible. Une telle intensification ou prolongation des tensions géopolitiques, l'évolution des politiques et une instabilité politique prolongée dans divers pays où nous exerçons des activités pourraient donner lieu au report ou à l'annulation de commandes, de livraisons ou de projets, à des difficultés à rapatrier les capitaux ou des coûts accrus en la matière, ou à l'expropriation d'actifs dans lesquels nous avons investi des ressources considérables, surtout si les clients sont des entités détenues ou contrôlées par l'État. Il est possible que, dans les marchés que nous servons, une instabilité politique imprévue puisse se répercuter sur notre résultat opérationnel et notre situation financière.

Les développements politiques ayant un impact sur le commerce international, y compris les différends commerciaux, l'augmentation des tarifs douaniers et les sanctions, en particulier les politiques des États-Unis, de l'Union européenne, de la Russie et de la Chine éventuellement contradictoires dont les répercussions pourraient dépasser leurs frontières, pourraient nuire aux marchés et entraîner une détérioration des conditions macroéconomiques ou favoriser l'émergence d'idéologies politiques ou nationalistes, ce qui se répercuterait sur l'environnement opérationnel et la situation financière de CAE.

La guerre en Ukraine et la réponse internationale à celle-ci ont eu, et pourraient continuer d'avoir, des conséquences de grande ampleur sur la volatilité des marchés mondiaux et les conditions économiques, y compris les prix de l'énergie et des matières premières, qui peuvent, à leur tour, augmenter les pressions inflationnistes et les taux d'intérêt. Certains pays, dont le Canada et les États-Unis, ont imposé de strictes sanctions financières et commerciales à la Russie, lesquelles ont eu, et pourraient continuer d'avoir, de vastes répercussions sur l'économie mondiale de même que sur les prix de l'énergie et des matières premières. CAE a suspendu tous ses services et ses activités de formation fournis aux transporteurs et exploitants d'aéronefs russes, et aux distributeurs de CAE Santé, ce qui s'est répercuté sur nos résultats opérationnels de l'exercice 2023 et continuera de se répercuter sur nos résultats futurs. Les répercussions à court, à moyen et à long terme de la guerre en Ukraine et les effets potentiels, directs et indirects, sur CAE restent incertains et imprévisibles. Selon l'étendue, la durée et la gravité de la guerre, celle-ci peut avoir pour effet d'accroître bon nombre des autres risques décrits aux présentes, notamment les risques d'actions en justice de la part de contreparties dans la région auxquelles nous avons cessé de fournir des produits et/ou des services dans la foulée du conflit, la volatilité sur les marchés financiers, une augmentation des prix de l'énergie et des matières premières au niveau mondial, des pénuries d'approvisionnement, une réduction du pouvoir d'achat des consommateurs, des perturbations importantes de l'infrastructure logistique, des services de télécommunications et des risques liés à l'indisponibilité des systèmes et des infrastructures de technologie de l'information. Les répercussions qui en résulteraient sur l'économie mondiale, les marchés financiers, l'inflation, les taux d'intérêt et le chômage, entre autres, pourraient avoir une incidence défavorable sur les conditions économiques et financières. En outre, nous pouvons être confrontés à d'autres risques, difficultés et défis dans la manière dont nous menons nos affaires et nos activités en général en raison du conflit en cours, notamment un risque accru de cyberattaques.

Conjoncture économique mondiale

Les résultats opérationnels de CAE sont sensibles à l'évolution de la conjoncture économique des secteurs d'activité et des régions géographiques où nous exerçons nos activités et peuvent être grandement influencés par celle-ci. CAE peut ne pas réussir à anticiper et/ou à réagir de manière agile aux conditions économiques mondiales connues et imprévues (p. ex., les cycles économiques, les tendances, l'inflation, le chômage, la solidité financière et la confiance des fournisseurs et des consommateurs). Qui plus est, toute incidence prolongée ou importante découlant des conditions économiques difficiles peut avoir un effet négatif sur nos activités, nos résultats opérationnels et notre situation financière.

Concurrence commerciale

Les marchés internationaux où nous vendons nos produits de simulation et proposons nos services de formation et nos solutions logicielles sont hautement compétitifs, et nous estimons que cette concurrence s'intensifiera à l'avenir. CAE peut perdre son avantage concurrentiel si elle ne réussit pas à anticiper et/ou à réagir de manière agile aux gestes connus et inattendus des concurrents existants ou nouveaux. De nouvelles entreprises ont fait leur apparition au cours des dernières années, et la concurrence est féroce, avec le positionnement des sociétés des secteurs de l'aéronautique et de la défense dans le but d'accroître leur part de marché en effectuant une consolidation par voie de fusions et d'acquisitions ainsi que de stratégies d'intégration verticale et en développant leurs propres capacités internes. Certains de nos concurrents des marchés de la simulation et de la formation évoluent également dans d'autres importants segments du secteur de l'aéronautique et de la défense. En conséquence, certaines de ces entreprises ont une plus grande envergure que nous et peuvent disposer de ressources financières et techniques, de ressources de marketing, de fabrication et de distribution de même que de parts de marché beaucoup plus importantes, ce qui pourrait nuire à la capacité de CAE de faire face à la concurrence. De plus, nos principaux concurrents sont des constructeurs d'aéronefs ou ont des relations bien établies avec des constructeurs d'aéronefs, des compagnies aériennes et des gouvernements, ce qui pourrait leur donner un avantage au moment de l'attribution de contrats.

En outre, à mesure que nous étendons notre gamme de produits aux solutions logicielles, nous sommes confrontés à de nouveaux concurrents qui sont en mesure de tirer parti d'une base de clients installée plus importante et d'une implication au-delà des solutions logicielles, ce qui leur permet d'adopter des politiques de prix plus ambitieuses et d'offrir des conditions de vente plus attrayantes pouvant nous faire perdre des ventes potentielles ou nous obliger à vendre nos logiciels à des prix inférieurs. Nous faisons également face à la concurrence d'entreprises spécialisées dont les solutions logicielles tentent de résoudre certains des problèmes que nos logiciels résolvent ou de répondre à certains des mêmes besoins des clients. Nous prévoyons continuer à investir des ressources importantes dans la recherche et le développement afin d'améliorer nos solutions logicielles et de miser sur un niveau élevé de satisfaction de la clientèle, mais rien ne garantit que nous pourrions satisfaire les exigences des clients au fur et à mesure de leur évolution.

Enfin, la croissance et les pressions économiques sous-tendent la demande de tous nos produits et services. Les périodes de récession économique, les contraintes de crédit, les mesures d'austérité mises en place par les gouvernements et/ou les sanctions commerciales internationales se traduisent généralement par une concurrence accrue pour les produits et les services que nous offrons ce qui donne habituellement lieu à une baisse des profits réalisés sur les ventes conclues au cours d'une telle période. Si de telles conditions se produisaient, nos prix et nos marges pourraient s'en ressentir.

Rapport de force et empiètement des fabricants OEM

Nous obtenons des données, des pièces, de l'équipement et bien d'autres intrants auprès d'un grand nombre de fabricants OEM, de sous-traitants et d'autres sources. CAE peut perdre son avantage concurrentiel si elle ne réussit pas à anticiper et/ou à réagir de manière agile aux changements connus et inattendus des fabricants OEM existants et/ou nouveaux. Qui plus est, nous ne sommes pas toujours en mesure de trouver au moins deux fournisseurs pour les intrants dont nous avons besoin et, dans le cas des simulateurs pour des appareils particuliers et d'autres dispositifs de formation, des intrants importants ne proviennent que d'un seul fournisseur. Nous sommes donc vulnérables aux retards dans le calendrier de livraison, à la situation financière des fournisseurs uniques et à leur volonté de faire affaire avec nous. Les groupes commerciaux de certains fournisseurs uniques comprennent des entreprises qui font concurrence à une partie de nos activités et qui bénéficient de certains avantages essentiels; les fabricants OEM contrôlent le prix des données, pièces et équipements qui sont souvent nécessaires pour fabriquer un simulateur visant un de leurs appareils. Or, ces éléments représentent un coût d'investissement critique pour tous les fournisseurs de services de formation fondée sur la simulation. Cette situation pourrait donner lieu à des modalités de concession de licences coûteuses, à des redevances élevées, voire au refus de nous accorder une licence visant les données, les pièces et l'équipement qui sont souvent nécessaires à la construction et à l'exploitation d'un simulateur fondé sur l'appareil d'un fabricant OEM.

En tant que fournisseur de formation et fabricant de simulateurs indépendant, CAE arrive à reproduire certaines plateformes d'appareils sans obtenir de données, pièces ou équipements auprès du fabricant OEM. Lorsque nous utilisons un modèle de simulation d'appareil produit à l'interne ou élaborons des didacticiels sans avoir recours à des données, à des pièces et de l'équipement obtenus du fabricant OEM et autorisés par celui-ci, le fabricant OEM peut mettre en œuvre des mesures de rétorsion ou d'obstruction contre nous afin de tenter de bloquer la prestation de services de formation ou la fabrication, la vente et/ou l'installation d'un simulateur visant cet appareil, alléguant la violation de ses droits de propriété intellectuelle ou une autre base juridique. De telles mesures peuvent faire en sorte que nous devions engager des honoraires juridiques considérables et/ou peuvent retarder ou empêcher la mise à bien du projet de développement d'un simulateur ou la prestation de services de formation, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

Dans un même ordre d'idées, lorsque nous utilisons des logiciels libres, des gratuits ou des logiciels commerciaux de tiers, ces tiers ou d'autres personnes peuvent mettre en œuvre des mesures de rétorsion ou d'obstruction contre nous afin de tenter de bloquer l'utilisation de ces logiciels ou gratuits, alléguant la violation de leurs droits de licence ou une autre base juridique. De telles mesures peuvent faire en sorte que nous devions engager des honoraires juridiques considérables et/ou peuvent retarder ou empêcher la mise à bien du projet de développement d'un simulateur ou la prestation de services de formation, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

Inflation

Nos activités sont vulnérables aux augmentations des coûts des principaux intrants, tels que l'énergie, les composants, les matières premières et le transport. La crise mondiale de l'énergie, amplifiée par le conflit en Ukraine, pourrait continuer à contribuer à l'inflation mondiale, qui a été marquée, notamment en raison des récents événements géopolitiques. La poursuite de l'inflation entraînerait une hausse supplémentaire de nos coûts opérationnels globaux. Il se peut que nous ne soyons pas en mesure de transférer ces coûts plus élevés à nos clients en totalité ou en temps voulu, voire du tout, de négocier avec succès des demandes d'ajustement équitable de la part de nos clients gouvernementaux, ou de compenser autrement ces augmentations de coûts imprévues par des gains d'efficacité et d'autres mesures similaires; en conséquence, toute augmentation significative de nos coûts et/ou l'échec de nos mesures pour en limiter l'impact pourrait avoir un effet négatif important sur nos activités, notre situation financière, nos perspectives et/ou nos résultats opérationnels.

Portée internationale de nos activités

Nous exerçons des activités dans plus de 40 pays, y compris les activités que nous exerçons en coentreprise. Par ailleurs, nous vendons et livrons nos produits et services à des clients d'un peu partout dans le monde. Pour l'exercice 2023, les ventes à des clients de l'extérieur du Canada ont compté pour quelque 90 % de nos produits des activités ordinaires, et nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'en représenter une grande portion dans un avenir prévisible. Du coup, nous sommes exposés au risque inhérent de faire des affaires à l'étranger, notamment :

- L'évolution des politiques, lois, règlements et exigences réglementaires au Canada et à l'étranger, ou leur interprétation, application et mise à exécution;
- L'adoption ou le resserrement de tarifs douaniers, d'embargos, de contrôles, de sanctions, de restrictions touchant le commerce, le travail et les déplacements ou d'autres restrictions;
- Les récessions et autres crises économiques dans d'autres régions, ou dans des pays spécifiques, et l'incidence sur le coût des activités dans ces régions;
- Les actes de guerre, les troubles civils, les cas de force majeure et le terrorisme;
- L'instabilité sociale et économique;
- Le risque que les relations intergouvernementales se détériorent de telle sorte que les activités de CAE dans un pays donné puissent être affectées négativement;
- Les limites de la capacité de CAE à rapatrier des liquidités, des fonds ou des capitaux investis ou détenus hors du Canada;
- Les difficultés, retards et dépenses qui peuvent être subis ou engagés en rapport avec le mouvement et le dédouanement du personnel et des biens par les autorités de douane et d'immigration de plusieurs juridictions; et
- Les risques de corruption liés au recours à des représentants et à des consultants à l'étranger et la complexité s'y rattachant.

Bien que l'incidence de ces risques soit difficile à prévoir, chacun d'entre eux pourrait avoir un effet négatif sur notre situation financière, nos résultats opérationnels, notre réputation et/ou nos flux de trésorerie.

Budgets de la défense et calendrier des dépenses à cet égard

Nous générons une grande partie de nos produits des activités ordinaires des ventes aux clients du secteur de la défense et de la sécurité dans le monde. Nous fournissons des produits et des services pour de nombreux programmes gouvernementaux offerts en Australie, au Canada, en Europe, aux Émirats arabes unis, au Royaume-Uni, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, tant à titre de fournisseur principal que de sous-traitant. Les dépenses en matière de défense provenant des fonds publics et étant toujours en concurrence avec d'autres intérêts publics, il existe un risque lié au niveau de dépenses qu'un pays donné peut consacrer à la défense ainsi qu'au moment d'attribution des contrats en la matière, risque qui peut être très difficile à anticiper et qui peut être tributaire de nombreux facteurs, comme le contexte politique, la politique étrangère, les conditions macroéconomiques, la nature des menaces dans le monde et le risque lié à la disponibilité du financement découlant des cycles budgétaires de nos clients. Les fluctuations des dépenses de défense dans les marchés où nous exerçons des activités ou un retard important des activités d'approvisionnement en défense pourraient nuire considérablement à nos produits des activités ordinaires futurs, à notre résultat net et à nos activités.

Secteur de l'aviation civile

Nous tirons une part importante de nos produits des activités ordinaires de la vente de dispositifs et de services de formation pour l'aviation commerciale et l'aviation d'affaires. Le marché de l'aviation civile est essentiellement tributaire des tendances à long terme en matière de trafic de passagers et de trafic de marchandises. Une croissance économique soutenue et une stabilité politique, à la fois dans les marchés parvenus à maturité et dans les marchés émergents, sont les principaux facteurs qui sous-tendent la croissance à long terme du trafic. Les empêchements possibles à la croissance comprennent les actes terroristes, les crises de santé publique, les catastrophes naturelles, l'interruption de la mobilité mondiale, la volatilité des prix du pétrole, le resserrement de la réglementation environnementale dans le monde ou d'autres événements mondiaux d'envergure. Le nombre de vols commerciaux a continué de s'améliorer par rapport à l'exercice 2022, après les perturbations découlant de la pandémie de COVID-19. Bien que nous ayons constaté une amélioration en Extrême-Orient, il y a un risque que le retour de la demande de transport de passagers aux niveaux d'avant la COVID-19 soit retardé si les restrictions de voyage sont réinstaurées. La diminution du trafic passagers et du trafic marchandises pendant une période prolongée pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats financiers et opérationnels.

La demande de solutions de formation dans le secteur de l'aviation civile dépend également de la rentabilité des compagnies aériennes, de la disponibilité du financement d'appareils, de la capacité des fabricants OEM de fournir des appareils, des politiques commerciales dans le monde, des percées technologiques, des relations entre les gouvernements, des règlements des autorités nationales du secteur de l'aviation, des prix et d'autres facteurs liés à la concurrence, des prix du carburant et du contexte géopolitique.

Les contraintes sur le marché du crédit pourraient entraver la capacité des compagnies aériennes et d'autres sociétés à acheter de nouveaux avions, ce qui nuirait à la demande pour nos dispositifs et nos services de formation et à la capacité d'acheter nos produits. En outre, la consolidation des compagnies aériennes, les décisions en matière de parcs d'appareils ou les difficultés financières de compagnies aériennes clientes pourraient influencer sur nos produits des activités ordinaires et restreindre les profits que nous pourrions tirer de ces clients.

Capacité à pénétrer de nouveaux marchés

La pénétration de nouveaux marchés, notamment du fait de nouvelles technologies, représente à la fois un risque et une occasion pour CAE. Le succès sur ces marchés n'est en aucun cas assuré. À mesure que nous exerçons des activités sur de nouveaux marchés, des difficultés imprévues, des investissements importants et des dépenses supplémentaires pourraient survenir, ce qui pourrait porter préjudice à nos activités, à notre situation financière, à notre rentabilité et à notre réputation. La pénétration d'un nouveau marché est, par définition, plus difficile que la gestion de nos marchés déjà établis. Les nouveaux produits et les nouvelles technologies introduits sur de nouveaux marchés pourraient également susciter des préoccupations imprévues en matière de sécurité ou autres, entraînant des risques accrus de responsabilité du fait des produits, des rappels potentiels de produits et d'autres problèmes réglementaires qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nous.

Activités de recherche et de développement

Certaines de nos initiatives en matière de R-D sont menées grâce à la participation financière des gouvernements, dont le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada. Nous recevons aussi des crédits d'impôt à l'investissement de la part du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux au Canada de même que du gouvernement fédéral des États-Unis et du Royaume-Uni à l'égard des activités de R-D admissibles que nous menons. Le niveau d'apport financier du gouvernement ainsi que les crédits d'impôt à l'investissement que nous recevons reflètent les politiques gouvernementales, les politiques budgétaires et d'autres facteurs d'ordre politique et économique. Si nous ne pouvons pas remplacer ces programmes à l'avenir par des programmes aussi avantageux pour nous, cela pourrait avoir des conséquences négatives sur notre rendement financier ainsi que sur nos activités de recherche et de développement. Par ailleurs, les crédits d'impôt à l'investissement auxquels nous avons accès peuvent être réduits par des modifications législatives des gouvernements concernés, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre rendement financier et nos activités de recherche et de développement. En outre, ces crédits et programmes font régulièrement l'objet d'examen et de vérifications, ce qui peut donner lieu à des contestations et à des différends et pourrait entraîner des réductions ou des annulations de subventions, de crédits ou d'apports précédemment reçus.

En outre, nos investissements de R-D dans de nouveaux produits ou de nouvelles technologies pourraient être couronnés de succès ou non. Nos résultats pourraient être touchés si nous investissons dans des produits qui ne sont pas acceptés sur le marché, si la demande ou les préférences des clients changent, si de nouveaux produits ne sont pas mis sur le marché en temps voulu, si nous manquons d'expérience commerciale ou d'expertise en matière d'approvisionnement, si nous subissons des retards dans l'obtention des autorisations réglementaires ou si nos produits deviennent désuets. Nous pourrions également subir des dépassements de coûts lors du développement et de la mise en marché de nouveaux produits.

Évolution des normes et innovation et perturbation technologiques

Les marchés de l'aviation civile et de la défense et sécurité dans lesquels nous évoluons sont caractérisés par des changements au niveau des exigences des clients, l'arrivée de nouveaux modèles d'aéronefs, l'évolution des normes de l'industrie, un pouvoir accru d'analyse des données et l'évolution des attentes des clients découlant des tendances mondiales telles que les changements climatiques, les pandémies, la croissance des marchés émergents, la croissance de la population et les facteurs démographiques. CAE pourrait ne pas réussir à saisir la prochaine vague de perturbations du marché et/ou être déplacée par des technologies ou des services perturbateurs en raison de ressources, d'une organisation et d'une gestion de la transformation inadéquates. Notre incapacité à prévoir précisément les besoins futurs de nos clients actuels et éventuels, à mettre au point de nouveaux produits, à améliorer les produits et les services existants, de même qu'à investir dans de nouvelles technologies et à développer de nouvelles technologies en réaction à l'évolution des normes et des technologies pourrait nous faire perdre des clients ou nuire à notre capacité d'en attirer de nouveaux ou à pénétrer de nouveaux marchés, et, du coup, se répercuter sur nos produits des activités ordinaires et notre part de marché.

L'évolution de la technologie pourrait également nuire à la valeur de notre parc de FFS ou nécessiter d'importants investissements dans celui-ci afin d'adapter à la technologie en pleine évolution. L'adoption de nouvelles technologies, telles que l'IA, l'apprentissage machine et les systèmes aériens sans pilote, également appelés appareils télépilotes, nous offre des possibilités, mais peut entraîner des risques nouveaux et complexes. En outre, notre entreprise pourrait souffrir d'une éventuelle incompatibilité de nos produits avec d'autres logiciels, systèmes informatiques et systèmes de communications perfectionnés et en constante évolution.

Durée du cycle de vente

Le cycle de vente de nos produits et services peut être long et imprévisible, allant de 6 à 18 mois pour les applications dans le domaine de l'aviation civile, et de 6 à 24 mois ou plus pour les applications de Défense et Sécurité. Pendant que les clients évaluent nos produits et services, nous pouvons être tenus d'engager des dépenses et de déployer des efforts de gestion. Le fait d'engager de telles dépenses sans produits des activités ordinaires correspondants pour une période donnée nuira à notre résultat opérationnel et à notre situation financière. Nous pouvons fabriquer d'avance certains produits en prévision des commandes à venir et pour faciliter une livraison plus rapide en vue d'obtenir un avantage concurrentiel. Par contre, si les commandes pour ces produits ne se concrétisent pas au moment prévu, nous devons conserver le produit préfabriqué en stock jusqu'à ce qu'une vente soit conclue.

Développement des affaires et attribution de nouveaux contrats

Nous obtenons la plupart de nos contrats dans le cadre de processus d'appel d'offres. À mesure que la concurrence s'intensifie, le nombre de contestations de la part de soumissionnaires non retenus pourrait s'accroître. Des coûts importants doivent être engagés et la direction doit consacrer beaucoup de temps pour préparer des soumissions et des propositions de contrats, lesquels pourraient finalement ne pas être attribués à CAE ou être séparés entre les concurrents. Une part importante de nos produits des activités ordinaires est tributaire de l'obtention de nouvelles commandes et du renouvellement continu de notre carnet de commandes ajusté. Rien ne garantit que nous continuerons de remporter des contrats octroyés par voie d'appel d'offres aussi régulièrement que nous l'avons fait par le passé. En outre, certains gouvernements étrangers ont de plus en plus recours à certains types de contrats qui sont assujettis à de multiples appels d'offres, dont des contrats à prestations et à quantités indéterminées (ID/IQ) à fournisseurs multiples, des contrats de la General Services Administration Pricing Schedule et d'autres stratégies misant sur la chaîne d'approvisionnement, ce qui peut engendrer une plus grande concurrence et intensifier la pression sur les prix. De plus, notre contexte concurrentiel est également touché par un nombre important de contestations de la part de soumissionnaires non retenus pour l'attribution de nouveaux programmes. Les contestations peuvent entraîner des modifications du contrat ou l'annulation de la décision d'attribution et la perte de l'attribution du contrat. Même lorsqu'une contestation n'entraîne pas la perte d'une attribution, la résolution peut prolonger le délai jusqu'à ce que l'activité contractuelle puisse commencer, ce qui pourrait réduire les gains de la période au cours de laquelle le contrat aurait autrement été exécuté.

Partenariats stratégiques et contrats à long terme

Nous avons conclu des partenariats stratégiques et des contrats à long terme avec des compagnies aériennes, exploitants d'aéronefs et forces de défense d'envergure partout dans le monde, y compris les accords avec les fournisseurs de formation autorisés. Ces contrats à long terme sont pris en compte dans notre carnet de commandes au montant attribué. Ils pourraient toutefois faire l'objet d'ajustements ou d'annulations imprévus et, en conséquence, ils ne sont pas garantis des produits des activités ordinaires futurs. Nous ne pouvons garantir que ces partenariats et ces contrats seront renouvelés à des modalités comparables, voire du tout, à leur échéance, et nos résultats financiers pourraient se ressentir du niveau d'activité, des produits des activités ordinaires, de la santé financière, de l'apport et des indemnités de nos partenaires. Nous ne pouvons garantir que les clients satisferont à leurs engagements d'achat, exerceront leurs options d'achat ou achèteront des produits ou services additionnels auprès de CAE.

CAE ne peut garantir aux investisseurs qu'elle arrivera à gérer efficacement sa croissance

Notre croissance a imposé, et peut continuer d'imposer, des contraintes importantes sur les membres de notre direction ainsi que sur notre infrastructure opérationnelle et financière. Au fil de la croissance de nos activités, tant du point de vue de la taille que de l'envergure et de la complexité, et au fur et à mesure où nous repérons et saisissons les nouvelles occasions qui s'offrent à nous, nous pourrions être exposés à des risques liés à la transition et à la croissance, notamment des contraintes de capacité et une pression sur nos systèmes et contrôles internes, et pourrions devoir augmenter la portée de nos infrastructures (en lien avec les finances, la gestion, l'information, le personnel et autrement). Rien ne garantit que nous serons capables de réagir adéquatement ou assez rapidement à l'évolution des exigences qu'imposera une expansion d'une telle importance à la direction, aux membres de l'équipe et aux infrastructures existantes, et des changements apportés à notre structure d'exploitation pourraient engendrer une hausse des coûts ou des inefficiences qui n'a pas pu être prévue. Notre capacité à gérer efficacement notre croissance future nous oblige à continuer de mettre en œuvre des systèmes des finances, de gestion et d'exploitation et de les améliorer et à élargir, à former et à gérer notre bassin d'employés. Au fil de la croissance de nos activités, nous devons mettre en œuvre des structures organisationnelles plus complexes sur le plan de la gestion, ce qui peut faire en sorte que nous trouvons de plus en plus difficile de conserver les avantages que nous dégageons de notre culture d'entreprise et de nos efficacités, dont notre capacité à développer et à lancer rapidement de nouveaux produits novateurs. De telles difficultés pourraient avoir des répercussions défavorables sur notre rendement et nos résultats opérationnels.

Estimations des occasions sur le marché

Les estimations des occasions sur le marché figurant dans le présent rapport de gestion, y compris celles que nous avons générées nous-mêmes, sont assujetties à une grande incertitude et sont fondées sur des hypothèses et des estimations. Bien que nos estimations des marchés potentiels présentées dans le présent rapport de gestion aient été faites de bonne foi et soient fondées sur des hypothèses et des estimations que nous estimons raisonnables, elles pourraient ne pas être représentatives de notre croissance future. En outre, même si les estimations des occasions sur le marché se révélaient exactes, nous pourrions ne pas être en mesure de saisir une partie importante des occasions disponibles ou ne pas être en mesure de les saisir du tout.

Priorités concurrentes

La réaction aux priorités concurrentes ainsi qu'aux questions cruciales et sensibles au facteur temps qui surviennent dans l'ensemble de l'organisation peut détourner l'attention de la direction de nos principales priorités stratégiques et nous amener à réduire, à retarder ou à modifier des initiatives qui pourraient autrement faire augmenter notre valeur à long terme.

9.2 Risques opérationnels

Perturbations de la chaîne d'approvisionnement

Des changements imprévisibles dans les modèles d'offre et de demande à l'échelle mondiale peuvent entraîner des retards dans la livraison des projets, augmenter les pressions sur les prix des éléments n'ayant qu'une source d'approvisionnement ainsi que les coûts totaux des projets et entraîner une baisse du succès des offres. La pandémie et l'aggravation des fractures géopolitiques ont intensifié les déséquilibres de la chaîne d'approvisionnement mondiale. En outre, les comportements conservateurs et protectionnistes des entreprises et des gouvernements, tels que l'augmentation de la demande et la thésaurisation, de même que la concurrence accrue pour les composants et produits électroniques critiques ainsi que les matières premières et produits de base se sont également intensifiés. Dans ce contexte, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement peuvent entraver notre capacité à exécuter les projets en temps voulu, à répondre aux besoins du marché secondaire et à mener à bien les projets, ou faire en sorte que nous nous retrouvions avec des matériaux ou des produits invendus, autant de facteurs qui pourraient entraîner des pénalités ou se répercuter sur la rentabilité des contrats et avoir un effet négatif important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels. Les retards et la volatilité propres à nos besoins en matière de chaîne d'approvisionnement peuvent éventuellement avoir une incidence défavorable globale sur notre capacité à livrer concurrence sur le marché, sur les relations avec les clients, la croissance, la réputation, la performance financière et les flux de trésorerie.

Gestion et exécution des programmes

Il est possible que CAE ne parvienne pas à estimer de façon exacte les ressources et les coûts nécessaires pour exécuter les contrats qui lui ont été attribués, ni à gérer ou à contrôler efficacement les coûts, ce qui pourrait se répercuter sur notre rentabilité.

Lorsque nous faisons des offres, nous nous appuyons fortement sur nos estimations des coûts et des délais de réalisation des projets associés, ainsi que sur des hypothèses concernant les questions techniques. Nous pouvons soumissionner pour des programmes pour lesquels les activités, les produits livrables et les délais sont vagues ou pour lesquels l'appel d'offres décrit de manière incomplète le travail réel, ce qui pourrait donner lieu à des hypothèses de prix inexacts. En outre, nous pourrions engager le coût de renonciation associé à la non-soumission et à la perte d'autres contrats que nous aurions pu autrement obtenir.

Les contrats sont souvent à long terme et peuvent porter sur de nouvelles technologies ou être assujettis à des événements imprévus, tels que des difficultés technologiques, des fluctuations de coûts, une inflation importante, des problèmes avec les fournisseurs et des dépassements de coûts. Ces facteurs affectent les estimations de coûts des contrats pour lesquels nous soumissionnons, ce qui peut rendre le prix contractuel moins favorable, voire non rentable pour nous. Notre rentabilité pourrait également être affectée négativement si nous demeurons confrontés à des pressions inflationnistes accrues sur le coût de la main-d'œuvre et les matériaux, à des difficultés économiques et à des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Si nous éprouvons des difficultés ou n'atteignons pas les étapes de programme prescrites dans les délais impartis, nous pourrions ne pas réussir à atteindre les grandes étapes actuellement prévues au titre des programmes et devoir consacrer plus de ressources que prévu initialement, ce qui pourrait se répercuter sur les échéanciers et la rentabilité.

Fusions et acquisitions

CAE pourrait ne pas réussir à mettre en œuvre la stratégie, les synergies et les résultats escomptés dans le cadre de l'intégration des entités acquises. La réalisation des bénéfices anticipés des fusions, acquisitions et activités connexes dépend notamment de notre capacité à intégrer les entreprises acquises, à cristalliser les synergies en matière de commercialisation de notre gamme élargie de produits et de services, à consolider efficacement les activités des entreprises acquises dans nos propres activités, à gérer les coûts de manière à éviter les doublons, à intégrer les systèmes informatiques, à effectuer des investissements dans les technologies, à restructurer l'effectif, à mettre en place des contrôles, des procédures et des politiques, à assurer la performance de l'équipe de direction et des autres membres du personnel des entreprises acquises ainsi qu'à harmoniser la culture d'entreprise. Rien ne garantit que nous réaliserons les synergies attendues ni que nous atteindrons l'une ou l'autre des cibles financières et de performance indiquées. Par ailleurs, le défaut d'intégrer adéquatement et rapidement les entreprises acquises pourrait entraîner le départ d'employés qualifiés ou la perte d'occasions d'affaires, ce qui aurait une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats financiers. Certains risques également associés à l'acquisition d'une entreprise ayant des obligations existantes pourraient survenir, et risquent également de se produire s'il existe une forte dépendance à l'égard de certains fournisseurs clés.

Continuité des activités

CAE peut être incapable de se remettre de manière efficace et en temps voulu des interruptions d'activité découlant notamment de pandémies, de catastrophes naturelles, de troubles politiques ou sociaux, de gestes terroristes et de perturbations informatiques, y compris au niveau des fournisseurs tiers et des prestataires de services. Ces perturbations peuvent entraîner des retards dans l'exécution de certains programmes, nous obligeant à engager des coûts supplémentaires non indemnisables, y compris des heures supplémentaires, qui sont nécessaires pour respecter les échéanciers des clients afin d'éviter les pénalités ou les sanctions prévues dans les contrats, voire l'annulation de certains contrats. Ces interruptions d'activité peuvent également nuire aux activités de nos clients et entraîner l'immobilisation d'avions et le report de vols. Notre vulnérabilité et celle de nos partenaires et fournisseurs de services quant aux atteintes à la sécurité, aux attaques par déni de service ou autres attaques de piratage ou d'hameçonnage se sont également accrues des suites de la pandémie de COVID-19, de la montée des tensions géopolitiques et de nos acquisitions récentes.

Sous-traitants

Dans le cadre de bon nombre de nos contrats, nous retenons des sous-traitants avec lesquels nous pourrions avoir des différends, notamment en ce qui concerne la qualité et la rapidité de leurs travaux, les préoccupations des clients ou leur non-respect des lois applicables. Les sous-traitants pourraient ne pas être en mesure d'acquiescer ou de maintenir la qualité des matériaux, des composants, des sous-systèmes et des services qu'ils fournissent, ce qui pourrait entraîner une hausse des retours de produits, des problèmes liés aux services et des réclamations au titre de la garantie. Dans le cadre de nos contrats gouvernementaux, nous pourrions être tenus d'obtenir certains matériaux et certaines composantes et pièces auprès de sources approuvées par le gouvernement, et CAE se fie à ses sous-traitants et autres fournisseurs pour se conformer aux lois, aux règlements et aux autres exigences applicables relativement à l'approvisionnement de pièces ou de matériaux de contrefaçon, non autorisés ou autrement non conformes. Chacun de ces risques liés aux sous-traitants pourrait avoir une incidence négative importante sur nos activités, notre situation financière, nos résultats opérationnels et nos flux de trésorerie.

Contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme

Nous fournissons divers produits et services aux termes de contrats à prix fixe qui, contrairement aux contrats à frais remboursables, nous permettent de tirer parti des améliorations de la performance, des réductions de coûts et des efficacités accrues, mais qui nécessitent également l'absorption des dépassements de coûts, réduisant les marges bénéficiaires ou générant des pertes si nous ne réussissons pas à atteindre les coûts et les produits des activités ordinaires escomptés. Il peut être difficile d'estimer tous les coûts à engager pour la réalisation de ces contrats, y compris les hypothèses ayant trait aux taux d'inflation futurs, et de prévoir le chiffre final des ventes que nous pourrions atteindre. De plus, bon nombre de nos contrats de fourniture d'équipements et de services à des compagnies aériennes commerciales et à des organisations du secteur de la défense sont des contrats de longue durée, pouvant aller jusqu'à 25 ans. Bien que certains de ces contrats puissent être ajustés pour tenir compte de l'inflation et de l'augmentation des coûts, ces ajustements pourraient se révéler insuffisants pour absorber l'augmentation, ou nous pourrions ne pas réussir à négocier avec succès des demandes d'ajustement équitable de la part de nos clients du secteur public, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur notre résultat opérationnel. D'autres contrats visant de nouvelles technologies et applications ainsi que des événements imprévus, comme des difficultés techniques, la fluctuation des prix des matières premières, une flambée de l'inflation, des difficultés avec nos fournisseurs et des dépassements de coûts, peuvent faire en sorte que le prix prévu au contrat devienne moins favorable, voire non rentable, avec le temps. Certains de nos programmes dépendent de la fourniture de systèmes OEM spécifiés par nos clients et au titre desquels nous pouvons avoir un contrôle limité sur les prix et pour lesquels les contrats des clients peuvent ne pas suffire à couvrir des augmentations de prix imprévues de la part de ces fabricants OEM.

Dépendance continue à l'égard de certaines parties et informations

Après la date de clôture d'une acquisition, CAE peut demeurer tributaire du personnel, de la bonne foi, de l'expertise, du rendement passé, des ressources techniques et des systèmes d'information de l'entreprise acquise ainsi que du soutien en temps voulu, des renseignements exclusifs et de son jugement dans le cadre de la prestation de services aux clients aux termes de la convention de services transitoires. Donc, nous pourrions demeurer vulnérables à des événements défavorables touchant les activités et les affaires des parties avec lesquelles nous concluons des contrats.

Même si nous nous efforçons d'effectuer un nombre suffisant d'enquêtes en lien avec les acquisitions et les transactions connexes, il demeure un niveau de risque inévitable concernant l'exactitude, la qualité et l'exhaustivité de l'information fournie à CAE. Il peut également y avoir des responsabilités, des déficiences ou d'autres réclamations associées aux sociétés ou aux actifs acquis que nous n'avons pas découvertes ou que nous n'avons pas été en mesure de quantifier ou de quantifier avec exactitude pendant notre vérification diligente, ce qui peut entraîner des coûts imprévus. CAE peut ne pas être en mesure de vérifier de façon indépendante l'exactitude ou l'exhaustivité d'une telle information, et des événements peuvent s'être produits en lien avec les cibles d'acquisition ou peuvent influencer sur l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information fournie qui sont inconnus de CAE.

9.3 Risques liés aux talents

Gestion des talents

CAE pourrait ne pas être en mesure d'attirer, de développer et de retenir les meilleurs talents, les personnes clés et les rôles critiques pour atteindre ses objectifs stratégiques mondiaux. Pour soutenir ses stratégies de croissance, ses objectifs et ses activités d'affaires normales, CAE doit maintenir une main-d'œuvre suffisante, qualifiée et engagée. Notre situation financière, la réputation mondiale de notre marque et notre capacité à atteindre nos objectifs stratégiques peuvent être affectées négativement par une incapacité à gérer l'attrition, à conserver et à intégrer le personnel clé, à maintenir une main-d'œuvre de taille appropriée pour répondre aux besoins des contrats et à assurer la transition des employés des projets terminés vers de nouveaux projets ou entre les groupes d'affaires internes. Depuis la pandémie, à l'instar de l'ensemble du secteur, CAE a dû faire face à de nouveaux défis et risques liés aux talents, notamment une plus grande mobilité des employés, une réévaluation de la relation de l'employé avec son lieu de travail et un marché de l'emploi hautement compétitif, facteurs qui pourraient entraîner des problèmes liés au recrutement, à l'attractivité et au maintien en poste de personnel qualifié, réduisant la disponibilité de notre main-d'œuvre et provoquant des impacts humains qui pourraient, à leur tour, avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Membres du personnel et de la direction clés

Notre pérennité et notre prospérité dépendent en partie de notre capacité d'attirer, d'embaucher et de maintenir en poste du personnel et des membres de la direction clés possédant les compétences, l'expertise et l'expérience pertinentes, incluant les développeurs de nos technologies et de notre propriété intellectuelle. CAE est tributaire de l'expérience, des qualifications et des connaissances de l'industrie d'une variété d'employés, y compris de notre équipe de direction, de nos gestionnaires et d'autres employés clés pour exécuter notre plan d'affaires et exercer nos activités. Si nous devons faire face à une rareté de main-d'œuvre, une maladie ou un roulement important de notre équipe de direction ou d'autres employés ou équipes clés, nos activités, nos résultats opérationnels et notre situation financière pourraient être affectés négativement de façon importante. Le plan de relève d'urgence que nous avons mis en place pour faire face à toute situation qui nécessite le remplacement immédiat des membres clés de notre personnel et de notre direction présente des défis logistiques dans son application et des coûts supplémentaires pour CAE. L'incapacité à mettre en œuvre avec succès un tel plan de relève, s'il y a lieu, pour des postes clés, pourrait nuire à nos activités jusqu'à ce que des remplaçants qualifiés soient trouvés.

Culture d'entreprise

Nous pensons qu'un facteur essentiel de notre succès a été notre culture d'entreprise, qui repose sur nos valeurs fondamentales : Un CAE, Innovation, Pouvoir d'agir, Excellence et Intégrité. Au fur et à mesure de notre croissance et de notre développement, nous devons intégrer, développer et motiver efficacement un nombre croissant de nouveaux employés, établis dans divers pays du monde et dont certains nous arrivent par le biais d'acquisitions. En outre, nous devons préserver notre capacité à exécuter rapidement le développement de nos produits et services et la mise en œuvre de nouvelles fonctionnalités et initiatives. Par conséquent, le maintien de notre culture d'entreprise pourrait potentiellement être difficile, ce qui affecterait l'engagement de nos employés et pourrait limiter notre capacité à innover et à fonctionner efficacement. Toute incapacité à préserver notre culture et à la faire évoluer pour l'adapter à notre nouvelle réalité pourrait également avoir un impact négatif sur notre capacité à recruter et à retenir le personnel, à continuer à fonctionner aux niveaux actuels ou à mettre en œuvre notre stratégie commerciale de manière efficace et efficiente.

Relations de travail

Quelque 2 400 employés étaient membres de syndicats et étaient couverts par 55 conventions collectives au 31 mars 2023. Ces différentes conventions collectives ont des dates d'échéance variées, y compris celle régissant notre plus grand groupe d'employés de Montréal, au Canada, qui vient à échéance en juin 2023 et qui est en cours de renouvellement. Si nous rencontrons des difficultés dans le renouvellement et la renégociation des conventions collectives existantes ou si nos employés cherchent à obtenir une nouvelle représentation collective, nous pourrions encourir des dépenses supplémentaires et être soumis à des arrêts de travail, à des ralentissements ou à d'autres perturbations liées à la main-d'œuvre. De telles dépenses ou de tels retards pourraient avoir un effet négatif sur nos programmes desservis par les employés qui sont couverts par ces accords ou cette représentation.

9.4 Risques financiers

Disponibilité du capital

Nous dépendons en partie de notre financement par emprunt et d'un accès aux marchés financiers. Nous avons diverses facilités d'emprunt, y compris des obligations locatives, dont les échéances s'échelonnent entre les années civiles 2023 et 2053, et nous ne pouvons garantir que ces facilités seront refinancées au même coût, pour les mêmes durées et à des modalités semblables à ce qui était disponible précédemment. Si nous avons besoin d'obtenir du financement par emprunt additionnel, notre liquidité commerciale pourrait ne pas être suffisante en raison de nombreux facteurs, y compris une instabilité ou des perturbations importantes des marchés financiers, une détérioration ou un affaiblissement de notre situation financière en raison de facteurs internes ou externes, des restrictions ou des interdictions concernant l'accès de CAE à ces facilités, ou une augmentation importante du coût d'une ou de plusieurs de ces facilités, y compris les facilités de crédit ou l'émission de titres de créance à moyen et à long terme, ce qui pourrait nuire à notre capacité à financer nos activités et à nous acquitter de nos engagements contractuels ou financiers.

Nos billets de premier rang non garantis, nos emprunts à terme et notre facilité de crédit renouvelable sont assortis de dispositions en cas de défaillance et de clauses restrictives habituelles en vertu desquelles un remboursement accéléré ou la résiliation des conventions pourrait survenir si nous omettions d'effectuer un paiement ou ne respectons pas certaines clauses restrictives. Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de respecter ces clauses restrictives, notre accès aux capitaux pourrait être restreint et nous pourrions devoir obtenir des modifications ou des dérogations de nos prêteurs, refinancer la dette soumise à ces clauses restrictives ou prendre d'autres mesures d'atténuation pour éviter un éventuel manquement.

Risque de crédit du client

Nous sommes exposés au risque de crédit sur nos créances clients. Une évolution défavorable de la situation financière d'un client pourrait nous amener à limiter ou à cesser notre relation avec ce client, nous obliger à assumer un risque de crédit plus important lié aux activités futures de ce client, ou entraîner des créances clients irrécouvrables. Les pertes de crédit futures liées à l'un de nos principaux clients pourraient être substantielles et entraîner une charge importante pour nos résultats financiers.

Variations du change

Nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale, et quelque 90 % de nos produits des activités ordinaires provenant d'exportations et d'activités internationales sont généralement réalisés en monnaies étrangères, principalement en dollars américains, en euros et en livres sterling. Nos produits des activités ordinaires sont générés à raison d'environ 50 % aux États-Unis, le reste provenant de l'Europe et du reste du monde.

Trois aspects de nos champs d'activité sont exposés aux variations du change, en l'occurrence notre réseau mondial d'établissements de formation, de logiciels et de services, nos activités de production à l'étranger (notamment en Allemagne et aux États-Unis) ainsi que nos activités de production au Canada, puisqu'une part importante des produits des activités ordinaires générés au Canada sont libellés en monnaies étrangères, tandis qu'une grande proportion de nos charges opérationnelles sont libellées en dollars canadiens.

Pour nos activités canadiennes, l'appréciation du dollar canadien a un effet défavorable sur la conversion de nos produits des activités ordinaires libellés en monnaies étrangères et, de ce fait, sur nos résultats financiers, puisque les résultats sont consolidés en dollars canadiens aux fins de la présentation de l'information financière. Cependant, la dépréciation du dollar canadien a un effet défavorable sur nos coûts libellés en monnaies étrangères. Puisque nos produits des activités ordinaires ne sont pas couverts en totalité, il n'est pas possible de neutraliser complètement l'incidence des variations du change, qui peuvent donc se faire sentir sur nos résultats financiers. Cette exposition résiduelle pourrait être plus élevée si les monnaies affichent une importante volatilité à court terme.

Les activités de nos établissements à l'étranger sont essentiellement libellées dans les monnaies locales, qui sont converties en dollars canadiens aux fins de la présentation de l'information financière. L'appréciation des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien aurait un impact de conversion positif, et vice versa.

Efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière

Nos contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que nos contrôles internes à l'égard de l'information financière peuvent ne pas prévenir ou détecter les erreurs et les fraudes. Un système de contrôle ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, quant à la réalisation de ses objectifs. En outre, la conception d'un système de contrôle doit tenir compte du fait qu'il existe des contraintes en matière de ressources, et les avantages des contrôles doivent être considérés par rapport à leurs coûts. En raison des limites qui sont inhérentes aux systèmes de contrôle, aucune évaluation des contrôles ne peut fournir une assurance absolue quant à la détection de tous les problèmes de contrôle au sein d'une organisation. Ces limites tiennent entre autres à la possibilité que des erreurs de jugement surviennent dans la prise de décisions et que des défaillances se produisent en raison de simples erreurs. De plus, les contrôles peuvent être neutralisés par certaines personnes agissant seules, par la collusion entre plusieurs personnes ou en raison du contournement des contrôles par la direction. En raison de ces limites inhérentes, des anomalies, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, peuvent survenir et ne pas être détectées en temps voulu, voire pas du tout.

Toute défaillance de nos contrôles internes pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats opérationnels, nuire à notre réputation et limiter notre capacité à produire des états financiers exacts et en temps voulu ou à nous conformer à la réglementation en vigueur, entraînant une perte de confiance des investisseurs dans les informations financières que nous publions. Si nous ne parvenons pas à mettre en œuvre de manière efficace ou efficiente l'un des changements requis dans notre contrôle interne à l'égard de l'information financière ou si nous sommes tenus de le faire plus tôt que prévu, cela pourrait avoir un impact négatif sur nos activités, notre information financière et nos résultats opérationnels.

Risque de liquidité

CAE est confrontée à des risques de liquidité qui découlent de la détention d'actifs qui ne peuvent être facilement convertis en liquidités en cas de besoin. La pandémie et la flambée de l'incertitude géopolitique ont amplifié l'imprévisibilité des cycles d'affaires et de transactions, suscitant une incertitude quant à la trésorerie que nous prévoyons tirer de nos activités opérationnelles et à notre capacité à fournir des liquidités pour nos activités dans un avenir prévisible.

Taux d'intérêt

Nous sommes exposés au risque lié au taux d'intérêt de notre dette. Si les taux d'intérêt augmentaient, notre dette à long terme à taux variable augmenterait même si le montant emprunté restait le même, et le résultat net et les flux de trésorerie diminueraient, ce qui pourrait avoir une incidence importante et défavorable sur la situation financière et les résultats opérationnels de CAE. L'augmentation des taux d'intérêt peut également restreindre notre capacité à nous développer sur de nouveaux marchés si nous n'avons pas accès à des capitaux d'emprunt ou à des capitaux propres à des conditions acceptables, ce qui, à son tour, peut affecter négativement notre compétitivité et nos résultats opérationnels. De même, les variations des taux d'intérêt peuvent affecter négativement la capacité de nos clients à déployer des capitaux ou à obtenir des crédits pour financer leurs activités à des conditions acceptables, ce qui aura un impact sur leur demande et leur capacité à payer nos produits et services.

Rendement du capital investi pour les actionnaires

Les paiements de dividendes et les autres remboursements en trésorerie ou en capital à nos actionnaires sont effectués au gré du conseil d'administration et sont tributaires de divers facteurs, y compris les flux de trésorerie opérationnels, les sources de capital, le respect des critères de solvabilité et d'autres exigences financières, nos activités et nos résultats financiers, ainsi que nos politiques en matière de dividendes et autres, lesquelles pourraient être revues de temps à autre.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à savoir si et quand CAE déclarera et versera des dividendes dans l'avenir, ou quant à la fréquence ou au montant de ces dividendes. De plus, rien ne garantit que les porteurs d'actions ordinaires qui participent actuellement au Régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») de CAE continueront à y participer, ce qui pourrait avoir des conséquences sur nos flux de trésorerie.

Estimations comptables

La comptabilisation de nos contrats, notamment les contrats de conception, d'ingénierie et de fabrication de dispositifs de formation, requiert un jugement associé à l'estimation des produits des activités ordinaires et des coûts du contrat ainsi que des hypothèses relatives au calendrier et aux questions techniques. En raison de l'importance des jugements et des processus d'estimation entrant dans la comptabilisation de nos contrats, des montants sensiblement différents pourraient être constatés si nous utilisions des hypothèses différentes ou si les circonstances sous-jacentes devaient changer. Des changements dans les hypothèses, les circonstances ou les estimations sous-jacentes peuvent nuire à nos résultats opérationnels et à notre situation financière futurs.

Risque de dépréciation

La valeur comptable de nos actifs non financiers amortissables est soumise à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situations indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Le goodwill et les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation chaque année, ou à tout autre moment s'il existe un indice de dépréciation. Les facteurs pouvant entraîner un changement de situation, indiquant que la valeur comptable de notre goodwill ou de nos actifs non financiers pourrait ne pas être recouvrable, comprennent une diminution des flux de trésorerie estimés futurs, des taux de croissance plus faibles que prévu et une baisse du cours de nos actions et de notre capitalisation boursière. Toute modification des hypothèses clés, y compris un échec de notre plan stratégique quinquennal ou d'autres circonstances imprévues, peut affecter l'exactitude ou la validité de nos estimations. En raison de l'importance de notre goodwill et autres actifs non financiers, toute dépréciation future de ces actifs pourrait nécessiter des charges hors trésorerie importantes pour nos résultats opérationnels, ce qui pourrait également avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière.

Régimes de retraite

Les fluctuations de l'économie et des marchés des capitaux peuvent se répercuter négativement sur la performance des placements, la capitalisation et les charges au titre de nos régimes de retraite à prestations définies. La capitalisation de ces régimes est fondée sur des estimations actuarielles et est sujette aux limites prévues par les lois applicables. Les estimations actuarielles préparées au cours de l'exercice sont notamment fondées sur des hypothèses concernant la performance des marchés financiers, les taux d'actualisation et d'inflation, les hausses de salaire futures, l'âge de la retraite estimatif et les taux de mortalité. Les rapports d'évaluation de la capitalisation préparés par les actuaires déterminent le montant des cotisations en trésorerie que nous devons effectuer aux régimes de retraite enregistrés. Rien ne garantit que la charge au titre des régimes de retraite et la capitalisation de ces régimes n'augmenteront pas, nuisant à nos résultats, à nos flux de trésorerie et à nos capitaux propres.

Endettement

CAE peut atteindre ses objectifs de croissance stratégique en finançant les coûts des acquisitions au moyen des liquidités dont nous disposons actuellement, dont l'encaisse et/ou des avances ou des prélèvements disponibles aux termes de notre facilité de crédit renouvelable ou à l'aide d'un autre financement par emprunt. Ces emprunts pourraient avoir des conséquences nuisibles importantes pour CAE, notamment : restreindre notre capacité à obtenir du financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations, le développement de produits, les exigences au titre du service de la dette, les acquisitions et les besoins généraux ou autres; limiter la souplesse et la discrétion dont nous disposons dans l'exploitation de nos activités; restreindre notre capacité à déclarer des dividendes sur nos actions ordinaires; devoir affecter une partie de nos flux de trésorerie opérationnels au paiement d'intérêts sur nos dettes actuelles et ainsi ne pas pouvoir nous servir de ces flux de trésorerie disponibles à d'autres fins, nous exposant à une hausse des frais d'intérêts sur les emprunts à taux variable; limiter notre capacité à nous adapter aux fluctuations des conditions du marché; nous mettre dans une position de désavantage sur le plan de la concurrence par rapport à nos concurrents qui ont contracté moins de dettes; nous rendre plus vulnérables à un repli des conditions économiques générales; faire augmenter nos frais financiers et réduire notre rentabilité; et faire en sorte qu'il soit plus difficile pour nous de respecter les engagements que nous avons pris à l'égard de nos dettes. Il n'existe aucune garantie que nous serons en mesure de contracter de nouvelles dettes ou d'obtenir toute autre forme de financement ou d'en obtenir selon des modalités qui nous sont favorables pour pouvoir rembourser ces dettes lorsqu'elles viennent à échéance.

Si nous sommes incapables de générer les fonds suffisants pour satisfaire aux obligations qui incombent à l'égard de nos dettes exigibles, nous pourrions être tenus de refinancer, de restructurer, ou de modifier ou d'annuler de toute autre façon certaines obligations ou la totalité de celles-ci, de vendre des actifs ou de mobiliser des sommes additionnelles au moyen de nouvelles émissions de nos actions. Dans un tel cas, nous ne pouvons garantir que nous serions en mesure d'obtenir un tel refinancement selon des modalités qui sont aussi favorables que celles consenties dans le cadre de notre actuel financement ou que des modifications ou annulations seraient obtenues, qu'une restructuration, des ventes d'actifs ou des émissions d'actions pourraient être réalisées ou, si c'est le cas, que de telles opérations permettraient de mobiliser les fonds suffisants pour respecter ces obligations.

Coûts d'acquisition et d'intégration

Nous engageons de nombreux coûts associés à la réalisation des acquisitions et à l'intégration des activités de CAE et des entreprises acquises. La grande majorité de ces coûts sont des dépenses non récurrentes attribuables à une acquisition et consistent en des coûts d'opération en lien avec l'acquisition, notamment des frais financiers, juridiques et comptables, des coûts liés au regroupement des systèmes et des installations et des coûts liés à la main-d'œuvre. Il est difficile d'estimer ces frais avec précision et ils pourraient dépasser les estimations. Nous pouvons également ne pas prévoir avec précision l'impact financier d'une acquisition ou d'une autre transaction stratégique, y compris les charges fiscales et comptables. En conséquence, les avantages découlant d'une acquisition pourraient être contrebalancés par des coûts imprévus engagés dans le cadre de l'intégration des activités, ce qui pourrait compromettre les hypothèses concernant nos produits des activités ordinaires.

Ventes d'actions ordinaires additionnelles

Toute émission future d'actions ordinaires ou d'autres titres convertibles en actions ordinaires peut entraîner une dilution pour les porteurs d'actions ordinaires actuels et éventuels, ainsi que la dilution du résultat par action. CAE ne peut prévoir la taille des émissions futures d'actions ordinaires ni l'incidence de ces émissions et ventes futures d'actions ordinaires sur le cours des actions ordinaires. Les émissions d'un nombre considérable d'actions ordinaires additionnelles (ou de titres convertibles en actions ordinaires), ou la perception que de telles émissions pourraient se produire, pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires.

Cours du marché et volatilité de nos actions ordinaires

Le cours de nos actions ordinaires pourrait grandement fluctuer en raison de nombreux facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et n'ont aucun lien avec notre performance. Rien ne garantit que le cours des actions ordinaires ne subira pas d'importantes fluctuations à l'avenir, y compris des fluctuations qui ne sont pas reliées à notre rendement.

Des recours collectifs en valeurs mobilières peuvent être intentés contre des sociétés à la suite de baisses importantes du cours de leurs titres ou d'activisme des actionnaires. L'ouverture d'un tel recours contre nous occasionnerait des frais considérables et obligerait la direction à y consacrer beaucoup de temps et de ressources, ce qui pourrait nuire à nos activités, à notre situation financière, à nos résultats opérationnels et à nos perspectives.

Caractère saisonnier des activités

Notre entreprise, nos produits des activités ordinaires et nos flux de trésorerie sont tributaires de certaines tendances saisonnières. Dans le secteur Aviation civile, le niveau de formation dispensé dépend de la disponibilité des pilotes à s'entraîner, qui tend à être inférieure au deuxième trimestre, ceux-ci effectuant plus d'heures de vol et consacrant moins de temps à la formation, ce qui entraîne une baisse des produits des activités ordinaires. Dans le secteur Défense et Sécurité, les produits des activités ordinaires et les encaissements ne sont pas aussi uniformes d'un trimestre à l'autre, les attributions de contrats et la disponibilité du financement étant touchées par les cycles budgétaires des clients. Nous prévoyons que ces tendances se maintiendront, mais elles pourraient toutefois être perturbées par la volatilité du contexte géopolitique et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et/ou de la main-d'œuvre.

Questions fiscales

Nous percevons d'importants montants au titre de taxes et d'impôt, que nous versons à diverses autorités fiscales. Nos activités sont complexes, et les interprétations, les règlements, les lois et la jurisprudence en la matière sont en constante évolution, tout comme les interprétations connexes. En conséquence, l'imposition finale de bon nombre de transactions est incertaine. De plus, comme nous réalisons une part importante de nos activités à l'étranger, nous sommes soumis aux lois et politiques fiscales de nombreux pays. L'évolution des lois, conventions ou réglementations fiscales ou de leur interprétation, y compris l'introduction du modèle de règles du Pilier Deux, qui fera en sorte que les entreprises multinationales seront assujetties à un taux d'imposition minimum sur les bénéfices réalisés dans chacune des juridictions où elles exercent leurs activités, pourrait entraîner une hausse du taux d'imposition effectif sur notre résultat, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats financiers.

Carnet de commandes ajusté

Le carnet de commandes ajusté représente l'estimation par la direction du montant total des produits des activités ordinaires qui devraient être réalisés à l'avenir. La résiliation, la modification, le retard ou l'interruption de multiples contrats peuvent avoir un effet négatif important sur les produits des activités ordinaires et la rentabilité futurs. Rien ne garantit que les produits des activités ordinaires que nous prévoyons initialement tirer de nos nouvelles commandes seront réalisés en totalité, en temps voulu, ou du tout, ou que, même s'ils sont réalisés, ces produits des activités ordinaires entraîneront des bénéfices ou une génération de trésorerie comme prévu, et tout manque à gagner peut être important.

9.5 Risques réglementaires

Droits en matière de données et gouvernance des données

Dans le cadre de la fourniture de services et de solutions aux clients, nous recueillons, utilisons, stockons et communiquons des données confidentielles, personnelles, secrètes ou exclusives qui peuvent être très sensibles. Toute violation de la sécurité, utilisation inappropriée et autre type d'accès non autorisé ou de détournement de ces informations pourrait non seulement entraîner des pénalités réglementaires, des vérifications ou des enquêtes de la part de divers organismes gouvernementaux concernant notre conformité aux lois applicables, mais aussi porter atteinte à notre réputation ou entraîner une perte de confiance dans nos produits et services.

En outre, la gestion, l'utilisation et la protection des renseignements personnels (ou données personnelles) revêtent une importance de plus en plus grande, surtout du fait de la valeur élevée attribuée à ces données et à l'exposition potentielle aux risques opérationnels, aux risques d'atteinte à la réputation et aux risques liés à la conformité réglementaire, y compris la conformité au règlement général sur la protection des données de l'Union européenne, à la loi britannique intitulée *General Data Protection Regulation*, à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* du gouvernement fédéral canadien et à des équivalents substantiels au niveau provincial et à la loi intitulée *California Consumer Privacy Act*, ainsi que la multiplication de cadres réglementaires semblables dans d'autres régions. La conformité à ces exigences peut s'avérer complexe et peut augmenter nos coûts de conformité. En outre, notre utilisation de l'IA pose des risques évolutifs, y compris des risques liés aux données, à mesure que nous continuons à intégrer des systèmes d'IA dans nos activités.

Mesures prises par les États-Unis en matière de propriété, de contrôle ou d'influence étrangère

CAE et certaines de ses filiales sont parties à des ententes avec divers ministères et organismes du gouvernement américain, y compris le département américain de la Défense, qui exigent que ces filiales obtiennent des attestations de sécurité d'installation en vertu du Programme national de sécurité industrielle du gouvernement des États-Unis. Ce programme exige que toute société qui maintient une attestation de sécurité d'installation soit isolée de la propriété, du contrôle ou de l'influence étrangère (FOCI) au moyen d'une entente d'atténuation. En tant qu'entreprise canadienne, nous avons conclu une entente d'atténuation des FOCI avec le département américain de la Défense qui permet à ces filiales américaines d'obtenir et de conserver les attestations de sécurité nécessaires pour conclure et exécuter des contrats classifiés avec le gouvernement américain. Plus précisément, cette entente d'atténuation est un accord spécial de sécurité (SSA) pour CAE USA inc. Si CAE ne respectait pas le SSA, les attestations de sécurité d'installation de CAE USA inc. pourraient être résiliées. Si cela se produisait, nos filiales américaines ne seraient plus admissibles à conclure de nouveaux contrats nécessitant une attestation de sécurité d'installation et pourraient perdre le droit d'exécuter certains contrats existants avec le gouvernement des États-Unis.

Conformité avec les lois et règlements

CAE évolue dans un environnement fortement réglementé dans de nombreuses juridictions et est notamment soumise aux lois et aux règlements ayant trait au contrôle des importations et des exportations, aux sanctions commerciales, aux mesures de lutte contre la corruption, à la santé et aux dispositifs médicaux, de même qu'à la sécurité nationale et aérienne dans chaque pays. Ces lois et règlements peuvent changer sans préavis et pourraient influencer sur nos ventes et nos activités de manière impossible à prévoir. Tout changement pourrait ouvrir de nouvelles avenues ou, au contraire, avoir d'importantes conséquences négatives sur notre résultat opérationnel ou notre situation financière. Par exemple, des changements imposés par un organisme de réglementation, y compris des changements touchant les normes de sécurité des autorités de l'aviation, pourraient faire en sorte que nous ne soyons pas autorisés à vendre ou à octroyer sous licence certains produits à des clients, ce qui pourrait entraîner pour nous des pertes ou un manque à gagner. Nous pourrions également être tenus d'apporter des modifications imprévues à nos produits et services, ce qui pourrait entraîner des retards, une hausse des niveaux de stocks, des reports ou des annulations dans les ventes de même que des changements touchant les ventes prévues. Notre conformité aux règlements gouvernementaux en matière d'importation et d'exportation (p. ex., le règlement intitulé *International Traffic in Arms Regulations*) peut également faire l'objet d'une enquête ou d'un audit et nous pouvons être soumis à des responsabilités potentielles liées à ces questions.

Les restrictions aux fins de contrôle des exportations peuvent également avoir une incidence défavorable sur nos activités. Par exemple, les technologies et les services de CAE peuvent être assujettis à l'approbation de permis d'exportation et à des exigences réglementaires qui peuvent prendre plusieurs mois à obtenir, ce qui peut entraîner des retards dans l'obtention de permis d'exportation, voire nous empêcher de vendre dans certains pays, ou à certaines entités ou certains particuliers établis dans un pays ou en provenant. En outre, le défaut de nous conformer aux exigences en matière de contrôle des exportations pourrait donner lieu à des amendes, nous exclure des marchés publics à titre de maître d'œuvre ou de sous-traitant ou porter atteinte à notre réputation, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre résultat opérationnel ou notre rentabilité et porter atteinte à notre capacité d'obtenir d'autres contrats sur des marchés publics par la suite.

En tant que sous-traitant de divers gouvernements, CAE doit se conformer à des règlements en matière d'approvisionnement ainsi qu'à d'autres exigences légales spécifiques. Ces règlements et d'autres exigences, bien qu'ils soient souvent usuels dans les contrats gouvernementaux, font augmenter les risques associés à l'exécution des contrats et les coûts de mise en conformité, et sont en constante évolution. Dans diverses juridictions, les gouvernements ont mis en place et pourraient maintenir des politiques pouvant nuire à notre rentabilité, cherchant notamment des moyens de transférer des responsabilités supplémentaires et des risques liés à l'exécution au sous-traitant.

En outre, les activités mondiales de CAE sont assujetties aux lois et règlements canadiens et étrangers, y compris la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* du Canada, la *Foreign Corrupt Practices Act* des États-Unis, la *Bribery Act* du Royaume-Uni et d'autres lois anticorruption. Le défaut de CAE, de ses employés ou de ses partenaires d'affaires ou fournisseurs œuvrant pour notre compte de se conformer aux exigences de lutte contre la corruption pourrait donner lieu à des responsabilités administratives, civiles ou criminelles, dont l'interdiction temporaire ou permanente de prendre part au processus de soumissions et d'obtenir des contrats du gouvernement.

Lacunes potentielles de la couverture d'assurance

Les produits, les services et/ou les activités de CAE peuvent causer des blessures ou des dommages aux clients et à d'autres tiers, exposant ainsi CAE à des réclamations et à des litiges importants. Ces réclamations peuvent porter, entre autres, sur des dommages corporels, des décès, des dommages matériels et des pertes financières.

Dans le cadre de ses activités commerciales, CAE maintient une certaine couverture d'assurance, sous réserve de diverses limites, franchises ou retenues. Rien ne garantit que les limites et la portée de la couverture d'assurance disponible suffiront à réagir à d'éventuelles réclamations. Nous souscrivons notre couverture d'assurance auprès de plusieurs assureurs tiers, souvent dans le cadre de contrats d'assurance à plusieurs niveaux. Dans l'éventualité où les limites souscrites ou la couverture seraient inadéquates, CAE pourrait devoir engager des coûts importants, ce qui se traduirait par une incidence défavorable sur notre situation financière, nos flux de trésorerie et nos résultats opérationnels. En outre, tout accident, panne ou défaillance lié à nos produits ou services, même s'ils sont pleinement couverts par une indemnisation ou une assurance, pourrait hausser considérablement le coût d'une couverture d'assurance adéquate ou en réduire la disponibilité.

Passifs liés aux produits

Les simulateurs, solutions logicielles et autres produits vendus par CAE peuvent contenir des défauts ou être assujettis à l'erreur humaine, ce qui pourrait présenter un risque pour la sécurité. Ces défauts ou une erreur humaine lors de l'opération des produits pourraient donner lieu à des réclamations au titre de la garantie, à de possibles actions en responsabilité du fait des produits ou des dommages corporels et/ou à une perturbation importante des activités de nos clients. CAE pourrait devoir engager des coûts importants pour effectuer un rappel ou pour modifier ces produits ou les mettre à niveau afin d'assurer leur sécurité, que ce soit à la demande des autorités du secteur de l'aviation ou autrement. Outre des coûts liés aux litiges et aux règlements découlant de réclamations du fait du produit, un jugement à l'encontre de CAE ou l'immobilisation des parcs d'appareils de nos clients en raison de risques potentiels pour la sécurité entourant nos solutions logicielles pourrait entacher sa réputation et avoir une incidence défavorable importante sur notre activité et nos résultats opérationnels.

CAE pourrait également être assujettie à des réclamations du fait du produit à l'égard de matériel et de services ayant trait à des activités abandonnées ou à des entreprises vendues, dans le cadre desquelles CAE a conservé des responsabilités antérieures.

Lois et règlements sur l'environnement

CAE est exposée à divers risques environnementaux et doit respecter les lois et les règlements sur l'environnement qui diffèrent d'un pays à l'autre et qui sont susceptibles d'évoluer. L'incapacité de CAE à se conformer aux lois et règlements environnementaux pourrait entraîner des pénalités, des poursuites et une atteinte potentielle à sa réputation.

L'adoption de nouvelles lois et de nouveaux règlements, le resserrement des lois et règlements existants, la découverte d'une contamination inconnue, l'imposition de nouvelles exigences de nettoyage ou des réclamations fondées sur des engagements d'indemnisation des dommages à l'environnement que nous pourrions avoir pris pourraient nous contraindre à des dépenses substantielles, ce qui pourrait porter un grand préjudice à notre résultat opérationnel et à notre situation financière.

Contrôles et enquêtes publics

Les sous-traitants qui sont des fournisseurs de marchés publics, ainsi que les bénéficiaires de subventions et apports gouvernementaux font régulièrement l'objet de contrôles et d'enquêtes de la part d'organismes gouvernementaux, accroissant ainsi les coûts liés à l'exécution et à la conformité. Ces organismes peuvent évaluer notre performance en vertu de nos contrats, nos processus commerciaux, notre structure de coûts et notre conformité aux lois, aux règlements et aux normes applicables. Les coûts que nous engageons chaque année font l'objet de contrôles par des organismes gouvernementaux, lesquels peuvent se solder par des demandes de paiement au titre de coûts qui, d'après eux, ne devraient pas être admissibles, ou par une réduction ou une reprise des subventions et des apports gouvernementaux aux programmes de R-D. Bien que nous travaillions avec les gouvernements pour évaluer le bien-fondé des réclamations et, le cas échéant, constituer des réserves pour les montants contestés, nous pourrions être tenus de fournir des remboursements aux gouvernements, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats opérationnels. Nous pourrions continuer à connaître un nombre accru de contrôles et de remises en cause de la comptabilité publique et des systèmes d'entreprise pour l'exercice considéré et les exercices antérieurs, ainsi qu'un allongement de la période nécessaire pour clore les contrôles en cours, un nombre accru de demandes d'information étendues et un risque accru de retenue de paiements. Si un contrôle ou une enquête devait révéler des activités inappropriées ou illégales, nous pourrions être soumis à des amendes supplémentaires, à des actions administratives, à la résiliation de contrats, à la confiscation de bénéfices, à la suspension de paiements ou à l'exclusion de toute activité avec le gouvernement. Le gouvernement pourrait imposer des retenues de paiement supplémentaires ou demander une contrepartie pour les matériaux non conformes aux normes d'approvisionnement connexes.

Protection de nos droits de propriété intellectuelle et de notre marque

Nous comptons en partie sur nos secrets industriels, sur nos droits d'auteur et sur des restrictions contractuelles, comme des ententes de confidentialité, des brevets, des modèles industriels, des marques de commerce et des licences, pour établir et protéger nos droits de propriété intellectuelle. Or, ces moyens pourraient se révéler inefficaces dans la prévention du détournement de nos technologies ou dans la dissuasion d'autres parties d'élaborer des technologies semblables. Il pourrait se révéler impossible ou difficile de faire respecter nos droits de propriété intellectuelle ou d'en acquérir dans certains pays. Tout litige relatif à la protection de nos droits de propriété intellectuelle pourrait se révéler long et onéreux, et porter préjudice à nos activités ou résultats financiers, que nous ayons gain de cause ou non. Nous sommes le partenaire de choix pour rehausser la sécurité, l'efficacité et la préparation, et, à ce titre, notre marque est un atout de taille. À l'occasion, nous pouvons permettre à des tiers d'utiliser notre marque dans le cadre d'ententes d'octroi de licences. En outre, dans certaines de nos organisations de formation au vol, nous impartissons certaines activités de vol à des tiers fournisseurs, mais demeurons en fin de compte responsables de leur performance lorsqu'ils utilisent notre marque. Toute publicité négative découlant d'incidents ou de litiges auxquels nos partenaires, nos fournisseurs ou nous sommes partis pourrait nuire à la valeur de notre marque.

Propriété intellectuelle de tiers

Nos produits tournent à l'aide de logiciels et de systèmes informatiques complexes qui nous sont fournis par des tiers. En outre, la construction de nos simulateurs dépend souvent de la réception de données, notamment de données confidentielles ou exclusives relatives aux fonctionnalités, à la conception et aux performances d'un produit ou d'un système, que nos simulateurs sont censés reproduire. Nos systèmes de formation peuvent également recueillir et analyser les données liées à la performance des clients dans le cadre de l'utilisation de nos systèmes de formation. Rien ne garantit que nous pourrions obtenir un accès à ces logiciels, systèmes et ensembles de données à des conditions acceptables, voire pas du tout. Des actions de contrefaçon pourraient être intentées à notre encontre ou à l'encontre de nos clients. Le cas échéant, nous pourrions perdre la cause ou ne pas être en mesure de mettre au point des fonctionnalités, conceptions et procédés qui ne violent pas les droits de tiers ou d'obtenir des licences à des conditions acceptables sur le plan commercial, voire pas du tout. Les marchés où nous exerçons nos activités sont sujets à un important brevetage par des tiers. Notre capacité de modifier nos produits existants ou d'élaborer de nouveaux produits et services pourrait être entravée par les brevets de tiers, ce qui pourrait donner lieu à des coûts supplémentaires liés à l'obtention d'une licence nous permettant d'utiliser le brevet ou d'intégrer les déclarations qui y figurent dans nos activités d'élaboration.

Statut d'émetteur privé étranger

En tant qu'« émetteur privé étranger », au sens attribué à l'expression *foreign private issuer* dans la *Rule 405* prise en application de la loi américaine intitulée *Securities Act*, nous sommes autorisés, selon un régime d'information multinational adopté par les autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, à préparer nos documents d'information continue déposés en vertu de la loi américaine intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée (la « *Securities Exchange Act* » des États-Unis), conformément aux exigences d'information continue du Canada. En vertu de la *Securities Exchange Act*, nous sommes assujettis à des obligations d'information qui, à certains égards, exigent moins d'information et moins de communications que celles qui s'appliquent aux sociétés déclarantes des États-Unis. Par conséquent, nous ne déposons pas les mêmes rapports que ceux que déposerait un émetteur des États-Unis auprès de la SEC, même si nous sommes tenus de déposer, ou de fournir à la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, les documents d'information continue que nous sommes tenus de déposer au Canada en vertu des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

Conformément aux règles de la NYSE qui permettent aux émetteurs privés étrangers de se conformer aux pratiques de gouvernance de leur pays d'origine, CAE peut choisir de se conformer à certaines pratiques de gouvernance canadiennes au lieu de celles autrement imposées aux termes des normes en matière de gouvernance régissant les émetteurs américains, sauf si les lois étaient contraires aux lois sur les valeurs mobilières américaines et pourvu que nous divulguions les principales différences entre les pratiques de gouvernance que nous suivons et les normes en matière de gouvernance auxquelles sont assujettis les émetteurs américains.

De plus, à titre d'émetteur privé étranger, nous sommes dispensés d'un certain nombre d'exigences imposées par les lois sur les valeurs mobilières américaines auxquelles sont assujetties les sociétés ouvertes qui ne sont pas des émetteurs privés étrangers. Plus particulièrement, nous sommes dispensés de l'application des règles et règlements adoptés en vertu de la *Securities Exchange Act* concernant la remise et le contenu des circulaires de sollicitation de procurations, et nos dirigeants, administrateurs et actionnaires principaux sont dispensés des dispositions en matière de déclaration et de recouvrement du bénéfice à court terme figurant à l'article 16 de la *Securities Exchange Act*. CAE est dispensée de l'application des dispositions du *Regulation FD*, qui interdisent aux émetteurs de communiquer de manière sélective des renseignements importants inconnus du public, notamment aux courtiers-négociants et aux porteurs des titres d'une société donnée, si on peut raisonnablement s'attendre à ce que le porteur effectue une opération sur les titres de cette société sur le fondement de cette information.

Bien que les exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes concernant la divulgation de renseignements importants et inconnus du public par des sociétés ouvertes s'apparentent à celles des lois sur les valeurs mobilières américaines et que nous nous conformions volontairement au *Regulation FD*, ces dispenses et autorisations réduiront la fréquence et l'étendue de l'information et des protections auxquelles ont droit les souscripteurs en tant qu'investisseurs. Les actionnaires ne devraient pas s'attendre à recevoir la même information que celle qui est fournie par les sociétés des États-Unis ni à la recevoir au même moment. En outre, nous disposons d'un délai de quatre mois après la clôture de chaque exercice pour déposer notre notice annuelle auprès de la SEC et nous ne sommes pas tenus en vertu de la *Securities Exchange Act* de déposer des rapports trimestriels auprès de la SEC aussi rapidement que le font les sociétés des États-Unis dont les titres sont inscrits en vertu de la *Securities Exchange Act*.

Exercice de recours en responsabilité civile à l'encontre de nos administrateurs et dirigeants

CAE est régie par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et son principal établissement est situé au Canada. La plupart de nos administrateurs et dirigeants résident au Canada ou hors des États-Unis. La majorité de nos actifs ainsi que la totalité ou une partie importante des actifs de ces administrateurs et dirigeants pourraient se trouver à l'extérieur des États-Unis. Par conséquent, il pourrait être difficile pour les investisseurs qui résident aux États-Unis de signifier des actes de procédure aux États-Unis à CAE ou aux personnes qui ne sont pas des résidents des États-Unis ou de faire exécuter des jugements rendus par des tribunaux des États-Unis fondés sur les dispositions en matière de responsabilité civile des lois sur les valeurs mobilières fédérales américaines. De même, certains des administrateurs et dirigeants de CAE peuvent être des résidents de pays autres que le Canada et la totalité ou une partie importante des actifs de ces personnes peut se trouver à l'extérieur du Canada. Par conséquent, les investisseurs canadiens pourraient avoir de la difficulté à intenter une poursuite au Canada à l'encontre de ces personnes.

9.6 Risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

Événements climatiques extrêmes et incidence des catastrophes naturelles ou autres (y compris les répercussions des changements climatiques)

Des événements climatiques extrêmes ou des catastrophes naturelles ou autres, telles que les séismes, les incendies, les inondations et d'autres événements similaires (y compris les répercussions des changements climatiques), pourraient perturber nos activités internes, endommager nos infrastructures ou nos biens, menacer la santé et la sécurité de nos employés, avoir une incidence sur la disponibilité et le coût des matériaux et des ressources, diminuer les déplacements aériens, augmenter les frais d'assurance et autres charges opérationnelles et avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats opérationnels, notre situation financière ou nos liquidités, ainsi que sur notre modèle d'affaires. En outre, rien ne garantit que notre couverture d'assurance suffira à couvrir toutes les principales sources de risques. Nous sommes exposés à des responsabilités qui sont propres aux produits et aux services que nous fournissons. Il se peut que l'assurance ne soit pas disponible ou que les limites ne soient pas suffisantes pour couvrir tous les risques importants.

Surveillance plus approfondie et écarts dans la perception des questions ESG

L'évolution des attentes des parties prenantes en ce qui concerne les questions ESG peut présenter des risques pour l'avantage concurrentiel, la marque et la réputation de CAE, la capacité à attirer les talents et à les maintenir en poste, les perspectives financières, le coût du capital, la chaîne d'approvisionnement mondiale et la continuité des affaires, ce qui peut avoir une incidence sur notre capacité à atteindre nos objectifs commerciaux à long terme. La sensibilisation accrue du public et les préoccupations croissantes concernant les changements climatiques (y compris le mouvement « antiaérien » et les tendances vers des initiatives de voyage durable) et la transition mondiale vers une économie à faible émission de carbone entraînent un large éventail de répercussions, notamment des risques potentiels pour les perspectives commerciales de CAE et de ses partenaires commerciaux.

CAE peut ne pas surveiller de manière adéquate les risques émergents dans un écosystème en évolution rapide et ne pas répondre suffisamment à l'évolution des attentes liées à la culture d'entreprise, à la conduite des affaires et à l'éthique, à la gestion responsable de sa chaîne d'approvisionnement, à la transparence, au respect des droits de la personne, aux conditions de travail et de sécurité ainsi qu'à la diversité et à l'inclusion, entre autres facteurs, ce qui pourrait affecter la rentabilité et la réputation de l'entreprise.

La mise en œuvre de règlements ESG additionnels, les changements dans les cadres et les orientations en matière de rapports, l'émergence d'actions en justice pour « blanchiment écologique » par des groupes d'activistes, autant de facteurs qui accroissent les attentes réglementaires, ainsi que les réformes continues relatives à la divulgation obligatoire des informations liées aux facteurs ESG, créent un nouvel ensemble de risques de conformité en constante évolution. Les écarts dans la perception et l'acceptabilité de la manière dont les facteurs ESG contribuent à la valeur actionnariale appellent également à une vigilance accrue en matière de rapports et de communication ESG.

Une surveillance généralisée plus poussée ajoute également une pression pour obtenir des données ESG fiables et précises avec une responsabilité claire dans l'ensemble de l'organisation et déployer des processus de collecte de données robustes avec des contrôles efficaces qui permettront une vérification externe dans un avenir proche. Un manque de données précises, vérifiables et exhaustives reflétant précisément les progrès de la feuille de route pluriannuelle de CAE pourrait nuire à notre crédibilité en tant que chef de file ESG du secteur.

Comme la performance ESG de CAE est évaluée par des agences de conseil en procurement, nous pourrions également être confrontés à des problèmes de gouvernance si nous ne répondons pas à leurs attentes.

9.7 Risques d'atteinte à la réputation

Risque d'atteinte à la réputation

Le risque d'atteinte à la réputation peut survenir dans de nombreuses situations, notamment les suivantes :

- Problèmes de qualité ou de performance de nos produits ou services, et de nouvelles technologies que nous lançons;
- Incapacité à pénétrer de nouveaux marchés ou à répondre aux attentes ou à la demande de produits et de technologies nouvellement développés;
- Incapacité à maintenir des activités éthiques et socialement responsables;
- Relations ou opérations avec des clients et autres contreparties qui pourraient exposer CAE à des risques liés à l'éthique, à la conformité et à la réputation;
- Perceptions négatives concernant le secteur de la défense et de la sécurité et les offres de produits et services connexes;
- Blessures ou décès découlant d'incidents de santé et sécurité pendant le processus d'exploitation ou les activités de formation; et
- Non-respect présumé ou prouvé des lois ou règlements par nos employés, agents, sous-traitants, fournisseurs et/ou partenaires commerciaux.

Toute publicité négative concernant CAE ou tout dommage à notre image et notre réputation pourrait avoir un effet négatif sur la perception et la confiance des clients et des autres intervenants clés, empêcher CAE de recruter les talents nécessaires et entraîner l'annulation des contrats en cours ou influencer négativement sur notre capacité à conclure des contrats. De nombreux autres risques auxquels CAE est exposée recoupent le risque d'atteinte à la réputation, et peuvent donc amplifier ce risque.

9.8 Risques technologiques

Technologies de l'information

Nous dépendons de l'infrastructure et des systèmes de technologies de l'information, hébergés en interne ou impartis, pour la conduite des activités quotidiennes et le fonctionnement efficace de notre entreprise. En élargissant notre gamme de produits aux solutions logicielles et en mettant davantage l'accent sur la stratégie numérique et l'IA, cette dépendance à l'égard de l'infrastructure et des systèmes de technologies de l'information n'a fait que gagner en importance. Qui plus est, nos activités nécessitent l'utilisation, d'une manière appropriée et sûre, d'informations confidentielles et sensibles appartenant à des tiers tels des fabricants OEM, des forces de défense nationale et des clients.

Toute interruption importante de nos systèmes technologiques pourrait avoir un effet négatif important sur nos activités, notre situation financière, nos perspectives et/ou nos résultats opérationnels. De même, tout problème technologique important concernant nos solutions logicielles ou les flux de données, l'infrastructure ou les systèmes de nos fournisseurs peut entraîner une perte financière et/ou une détérioration des activités de nos clients.

Nous pouvons, de temps à autre, remplacer ou mettre à jour nos réseaux et systèmes de technologies de l'information, y compris effectuer la migration de nos clients vers de nouveaux environnements dans le cadre du plan de transition aux termes de l'acquisition d'AirCentre. La mise en œuvre de nouveaux réseaux et systèmes, et la transition vers ceux-ci peuvent temporairement perturber nos activités commerciales et entraîner des baisses de productivité.

L'omission de maintenir, de mettre à niveau, de remplacer ou de mettre en œuvre adéquatement ces nouveaux systèmes de technologies de l'information pourrait accroître le risque d'incident de cybersécurité et avoir un effet négatif sur l'efficacité opérationnelle, les produits des activités ordinaires ou la réputation. En outre, la transformation numérique et l'adoption de technologies émergentes, telles que l'IA et l'apprentissage machine, exigent une attention et des investissements continus pour gérer efficacement nos risques.

Dépendance envers des tiers fournisseurs pour la gestion des systèmes et de l'infrastructure de technologie de l'information

Nous avons imparté certains services de maintenance et de soutien des systèmes de technologie de l'information ainsi que certaines fonctions de gestion de l'infrastructure à des fournisseurs de services externes. Si ces fournisseurs de services sont perturbés ou ne fonctionnent pas efficacement, la situation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités ou celles de nos clients. Il est également possible que les économies de coûts prévues ne se concrétisent pas, et nous pourrions devoir engager des coûts additionnels pour corriger les erreurs commises par ces fournisseurs de services. Selon la fonction en cause, ces erreurs pourraient également entraîner des perturbations des activités, l'inefficacité du processus de traitement, des préoccupations en matière de protection des renseignements personnels et/ou des failles de sécurité, et porter atteinte à notre réputation.

Les services des fournisseurs tiers sont souvent basés sur des abonnements, ce qui nous soumet à divers modèles de tarification par abonnement basés sur les tendances du marché; la renégociation stratégique de ces accords peut être longue.

10. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

La liste des participations qui, collectivement, ont une incidence significative sur nos résultats ou nos actifs est présentée à la note 30 de nos états financiers consolidés.

Les soldes en cours auprès de nos participations mises en équivalence s'établissent comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2023	2022
Créances clients	59,5 \$	49,7 \$
Actifs sur contrat	25,6	23,0
Autres actifs non courants	17,1	12,8
Dettes fournisseurs et charges à payer	5,7	5,1
Passifs sur contrat	58,0	46,5
Autres passifs non courants	—	1,5

Les transactions avec nos participations mises en équivalence s'établissent comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2023	2022
Produits des activités ordinaires	223,0 \$	111,8 \$
Achats	4,6	3,5
Autres produits	1,2	3,8

Rémunération du personnel de direction clé

Le personnel de direction clé se compose des personnes ayant l'autorité et la responsabilité des principales décisions opérationnelles, financières et stratégiques de CAE, y compris les membres du conseil d'administration et certains cadres dirigeants. La charge de rémunération du personnel de direction clé au titre des services de salariés comptabilisée en résultat net s'établit comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	2023	2022
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	7,6 \$	8,4 \$
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à prestations définies	4,4	2,2
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	1,7	6,6
	13,7 \$	17,2 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, la rémunération des administrateurs non salariés s'est élevée à 2,9 millions \$ (2,4 millions \$ en 2022), qui comprend la juste valeur à la date d'attribution des droits différés à la valeur d'actions (DDVA) ainsi que des paiements en espèces.

11. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

11.1 Nouvelles normes et modifications adoptées

Certaines modifications des normes comptables ont été appliquées pour la première fois le 1^{er} avril 2022, mais n'ont pas eu d'impact sur nos états financiers consolidés.

11.2 Nouvelles normes et modifications non encore adoptées par la Société

Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratique sur les IFRS 2, Informations à fournir sur les méthodes comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et de l'énoncé de pratique sur les IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*, exigeant la présentation d'informations importantes sur les méthodes comptables plutôt que d'informations sur les principales méthodes comptables. Pour CAE, les modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratique sur les IFRS 2 entreront en vigueur pour l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2023.

Modifications d'IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, pour introduire une définition des estimations comptables et aider les entités à distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. Pour CAE, les modifications d'IAS 8 entreront en vigueur pour l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2023.

Modifications d'IAS 12, Impôts sur le résultat

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, de manière à restreindre la portée de l'exemption relative à la comptabilisation de l'impôt différé. Dans des circonstances spécifiques, les entités sont dispensées de comptabiliser l'impôt sur le résultat différé lors de la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs. Les modifications précisent que l'exemption ne s'applique pas aux transactions pour lesquelles, au moment de la comptabilisation initiale, les montants des différences temporaires imposables et déductibles sont les mêmes. Pour CAE, les modifications d'IAS 12 entreront en vigueur pour l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2023. Nous avons conclu que nos méthodes comptables actuelles sont conformes à la norme modifiée; par conséquent, ces modifications n'auront aucune incidence sur nos états financiers consolidés.

Modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers

En octobre 2022, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, de manière à préciser que les clauses contractuelles devant être respectées après la date de clôture ne modifient pas le classement de la dette comme courante ou non courante à la date de clôture. Les modifications exigent plutôt d'une société qu'elle communique des informations sur ces clauses contractuelles dans les notes annexes. Pour CAE, les modifications d'IAS 1 entreront en vigueur pour l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2023.

11.3 Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir à la date des états financiers consolidés et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges de la période concernée. Cela exige aussi que la direction exerce son jugement aux fins de l'application des méthodes comptables. Les éléments qui demandent beaucoup de jugement ou qui sont très complexes, ainsi que les cas dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés, sont présentés plus loin. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les variations seront comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont détectées.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition à la date du transfert du contrôle. La contrepartie transférée et les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition, qui peut être estimée au moyen d'une approche par le résultat, par le marché ou par les coûts. En fonction de la complexité de ces évaluations, nous consultons des experts indépendants ou calculons la juste valeur en interne, à l'aide de techniques d'évaluation appropriées qui se fondent généralement sur une prévision du total des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur des actifs connexes et du taux d'actualisation. La contrepartie conditionnelle est comptabilisée à la juste valeur au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.

Les jugements posés pour déterminer la juste valeur estimative attribuée aux actifs nets identifiables acquis, ainsi que la durée d'utilité estimative des actifs non financiers, pourraient influencer sur le résultat net des périodes ultérieures en se répercutant sur la dotation aux amortissements et, dans certains cas, sur les pertes de valeur. Nous estimons que les justes valeurs estimatives attribuées aux actifs nets identifiables acquis sont fondées sur des hypothèses raisonnables qu'un intervenant du marché utiliserait. Même si la Société utilise les meilleures estimations et les hypothèses les plus probables afin d'évaluer avec exactitude les actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition, les estimations sont intrinsèquement incertaines et sont susceptibles d'être révisées.

Pour estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles découlant des acquisitions de la division Formation militaire de L3Harris Technologies (L3H MT) et de la division AirCentre de Sabre axée sur les opérations aériennes (AirCentre), la méthode des bénéfices excédentaires sur plusieurs périodes a été utilisée pour évaluer les relations clients et la méthode de l'exonération de redevances a été utilisée pour évaluer la technologie et les logiciels. L'estimation de la juste valeur des relations clients et de la technologie acquises fait appel à l'exercice d'un jugement important, ce qui nécessite l'utilisation d'hypothèses importantes à l'égard des produits des activités ordinaires projetés.

Au cours de la période d'évaluation, jusqu'à 12 mois après l'acquisition, nous comptabilisons des ajustements à l'estimation initiale des actifs nets identifiables acquis en fonction des nouvelles informations obtenues concernant des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition. Tout ajustement résultant d'informations obtenues concernant des faits et circonstances qui n'existaient pas à la date d'acquisition est comptabilisé dans la période au cours de laquelle il survient.

Frais de développement

Les frais de développement sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont amortis sur leur durée d'utilité lorsqu'ils satisfont aux critères d'inscription à l'actif. Des prévisions des produits des activités ordinaires et de la rentabilité des projets pertinents sont utilisées pour évaluer la conformité aux critères d'inscription à l'actif et la valeur recouvrable des actifs.

Dépréciation d'actifs non financiers

Nous soumettons le goodwill à un test de dépréciation qui est fondé sur des estimations internes de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) ou du groupe d'UGT auquel le goodwill a été attribué et qui fait appel à des modèles d'évaluation tels que le modèle de flux de trésorerie actualisés (niveau 3). Les hypothèses clés qui sous-tendent le calcul par la direction de la valeur recouvrable comprennent les taux de croissance prévus et les taux d'actualisation. Ces estimations, ainsi que la méthode employée, peuvent avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute perte de valeur du goodwill.

De même, lorsque les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont soumises à des tests de dépréciation, le calcul de leur valeur recouvrable amène la direction à faire des estimations qui peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Prix de transaction attribué aux obligations de prestation

Pour attribuer le prix de transaction des contrats comportant plusieurs obligations de prestation, nous estimons le prix de vente spécifique selon la méthode du coût attendu plus marge si celui-ci n'est pas directement observable.

Moment auquel les obligations de prestation sont remplies

Pour les contrats dont les produits des activités ordinaires sont comptabilisés progressivement selon la méthode fondée sur les intrants en fonction des coûts engagés, nous avons recours à notre jugement pour estimer les travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux à exécuter. La direction évalue chaque mois les coûts estimatifs nécessaires à l'achèvement, ainsi que les produits des activités ordinaires et les marges constatés, et ce, pour chaque contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et des produits des activités ordinaires sont pris en compte dans la période au cours de laquelle il devient manifeste que de tels changements sont requis.

Régimes de retraite à prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies ainsi que la valeur actuelle des obligations au titre des avantages du personnel sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles. Ces évaluations comprennent notamment des hypothèses concernant les taux d'actualisation, les hausses futures des salaires et les taux de mortalité. Toutes les hypothèses sont révisées à chaque date de clôture. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des avantages du personnel et sur le coût des régimes de retraite à prestations définies. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité qui sont libellées dans la même monnaie que les prestations qui seront versées et dont les durées jusqu'à l'échéance se rapprochent de celles du passif au titre du régime de retraite connexe. Le taux de mortalité est établi en fonction des données publiques sur la mortalité dans le pays concerné. Les hausses futures des salaires et des prestations de retraite sont déterminées en fonction des taux d'inflation futurs prévus pour le pays concerné. Chaque taux d'actualisation est établi en fonction de la courbe de rendement et est utilisé afin de déterminer le coût des services rendus et le coût financier des régimes de retraite à prestations définies canadiens à l'ouverture de l'exercice. La valeur actualisée des obligations au titre des avantages du personnel à l'égard de ces régimes canadiens est déterminée en fonction des taux d'actualisation tirés de la courbe de rendement à la clôture de l'exercice.

Les autres hypothèses clés concernant les obligations au titre des prestations définies s'appuient, en partie, sur la conjoncture du marché. Voir la note 19 de nos états financiers consolidés pour plus de détails concernant les hypothèses posées.

Remboursements de la redevance gouvernementale

Aux fins de la détermination du montant de la redevance gouvernementale à rembourser, nous formulons des hypothèses et faisons des estimations qui concernent les produits des activités ordinaires prévus et leur échéancier prévu. Les projections de produits des activités ordinaires tiennent compte de l'expérience passée et représentent la meilleure estimation de la direction quant à l'avenir. Au-delà d'une période de cinq ans, les produits des activités ordinaires sont extrapolés d'après des taux de croissance estimés allant de 3,0 % à 9,0 % en fonction de la période des remboursements. Ces estimations, ainsi que la méthode employée pour les établir, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute obligation remboursable au titre de la participation gouvernementale. Une augmentation de 1 % des taux de croissance entraînerait une hausse d'environ 1,1 million \$ (1,7 million \$ en 2022) des obligations au titre des redevances au 31 mars 2023. Une diminution de 1 % des taux de croissance aurait l'effet inverse sur les obligations au titre des redevances.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales de divers territoires. Nous devons avoir recours au jugement pour déterminer la charge d'impôt mondiale. La détermination des actifs et des passifs d'impôt comporte certaines incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes. Nous constituons une provision pour les éventuels impôts à payer d'après la moyenne pondérée en fonction de la probabilité des résultats possibles. Les différences entre les résultats réels et ces estimations pourraient influencer sur les passifs d'impôt et les passifs d'impôt différé dans la période au cours de laquelle elles sont établies.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que nous dégagions un bénéfice imposable auquel les pertes pourront être imputées. La direction doit faire preuve de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisés, d'après l'échéancier probable et le niveau du résultat imposable futur ainsi que les stratégies fiscales futures. Le montant total des actifs d'impôt différé peut être modifié si les estimations du résultat imposable futur prévu et des avantages attendus des stratégies fiscales sont revues à la baisse, ou en cas d'adoption de modifications des lois fiscales qui limitent, en temps ou en étendue, notre capacité à utiliser des avantages fiscaux futurs.

12. CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Société a établi et maintient des contrôles et procédures de communication de l'information élaborés de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information significative sur la Société est communiquée au président et chef de la direction et à la vice-présidente exécutive, Finances et chef de la direction financière par d'autres membres du personnel, en particulier pendant la période au cours de laquelle les documents annuels et intermédiaires sont établis, et que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés ou transmis par la Société conformément aux lois sur les valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par ces lois et les règlements d'application connexes.

Au 31 mars 2023, la direction a évalué, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction et de la vice-présidente exécutive, Finances et chef de la direction financière, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, au sens du Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Rule 13a-15(e) prise en application de la loi américaine intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée, et elle en est arrivée à la conclusion que les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces.

La Société a établi et maintient un contrôle interne à l'égard de l'information financière, au sens du Règlement 52-109 et de la Rule 13a-15(e) prise en application de la loi américaine intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est un processus conçu sous la supervision du président et chef de la direction et de la vice-présidente exécutive, Finances et chef de la direction financière et mis en œuvre par la direction et d'autres membres clés du personnel de CAE, pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS publiées par l'IASB. En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. Toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le degré de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

Au 31 mars 2023, la direction a fait une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, la direction a conclu que, au 31 mars 2023, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

Il n'y a eu aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société survenue pendant le quatrième trimestre et l'exercice 2023 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

13. RÔLE DE SURVEILLANCE DU COMITÉ D'AUDIT ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le comité d'audit examine notre rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés connexes avec la direction et les auditeurs externes, et il recommande leur approbation au conseil. De plus, la direction et nos auditeurs internes font périodiquement rapport au comité d'audit sur leur évaluation de nos contrôles et procédures internes de communication de l'information financière. L'auditeur externe présente périodiquement à la direction un rapport sur les faiblesses relevées dans nos contrôles internes, rapport qui est soumis à l'examen du comité d'audit.

14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires sur CAE, dont sa plus récente notice annuelle, peuvent être consultés en ligne sur son site Web à www.cae.com, sur SEDAR à www.sedar.com ou sur EDGAR à www.sec.gov.

15. PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente les principales informations financières trimestrielles des trois derniers exercices.

<i>(montants en millions, sauf les montants par action et les taux de change)</i>	T1	T2	T3	T4	Total
Exercice 2023					
Produits des activités ordinaires	933,3	993,2	1 020,3	1 256,5	4 203,3 \$
Résultat net	3,7	46,3	80,0	101,9	231,9 \$
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	1,7	44,5	78,1	98,4	222,7 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	2,0	1,8	1,9	3,5	9,2 \$
RPA de base et dilué attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,01	0,14	0,25	0,31	0,70 \$
RPA ajusté	0,06	0,19	0,28	0,35	0,88 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	317,1	317,8	317,9	317,9	317,7
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)	318,2	318,4	318,3	318,7	318,4
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,28	1,30	1,36	1,35	1,32
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,36	1,31	1,38	1,45	1,38
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,61	1,54	1,59	1,64	1,59
Exercice 2022					
Produits des activités ordinaires	752,7	814,9	848,7	955,0	3 371,3 \$
Résultat net	47,3	17,2	28,4	57,1	150,0 \$
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	46,4	14,0	26,2	55,1	141,7 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,9	3,2	2,2	2,0	8,3 \$
RPA de base attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,16	0,04	0,08	0,17	0,46 \$
RPA dilué attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,16	0,04	0,08	0,17	0,45 \$
RPA ajusté	0,19	0,17	0,19	0,29	0,84 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	293,6	316,5	316,9	317,0	311,0
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)	295,8	318,7	318,7	318,5	312,9
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,23	1,26	1,26	1,27	1,25
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,48	1,48	1,44	1,42	1,46
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,72	1,74	1,70	1,70	1,71
Exercice 2021					
Produits des activités ordinaires	550,5	704,7	832,4	894,3	2 981,9 \$
Résultat net	(110,0)	(6,0)	49,7	18,8	(47,5) \$
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(110,6)	(5,2)	48,8	19,8	(47,2) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,6	(0,8)	0,9	(1,0)	(0,3) \$
RPA de base et dilué attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(0,42)	(0,02)	0,18	0,07	(0,17) \$
RPA ajusté	(0,11)	0,13	0,22	0,22	0,47 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	265,7	265,8	271,7	285,2	272,0
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)	265,7	265,8	273,0	287,3	272,0
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,39	1,33	1,30	1,27	1,32
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,53	1,56	1,55	1,53	1,54
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,72	1,72	1,72	1,75	1,73

Rétrospective financière sur les trois derniers exercices

<i>(montants en millions, sauf les montants par action et les taux de change)</i>	2023	2022	2021
Situation financière :			
Total de l'actif	10 436,5 \$	9 578,8 \$	8 748,4 \$
Total des passifs financiers non courants ¹⁾	3 179,6	2 959,9	2 330,3
Total de la dette nette	3 032,5	2 700,1	1 425,4

¹⁾ Comprend la dette à long terme, les passifs dérivés non courants et les autres passifs non courants qui répondent à la définition d'un passif financier.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	75
Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant	76
État consolidé du résultat net	79
État consolidé du résultat global	80
État consolidé de la situation financière	81
État consolidé des variations des capitaux propres	82
Tableau consolidé des flux de trésorerie	83
Notes annexes	84
Note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables	84
Note 2 – Regroupements d'entreprises	102
Note 3 – Secteurs opérationnels et secteurs géographiques	105
Note 4 – Autres (profits) et pertes	107
Note 5 – Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	108
Note 6 – Charges financières – montant net	108
Note 7 – Impôt sur le résultat	108
Note 8 – Capital-actions et résultat par action	110
Note 9 – Créances clients	111
Note 10 – Soldes des contrats conclus avec des clients	112
Note 11 – Stocks	112
Note 12 – Immobilisations corporelles	113
Note 13 – Immobilisations incorporelles	114
Note 14 – Contrats de location	115
Note 15 – Autres actifs non courants	116
Note 16 – Dettes fournisseurs et charges à payer	116
Note 17 – Provisions	117
Note 18 – Facilités d'emprunt	117
Note 19 – Obligations au titre des avantages du personnel	119
Note 20 – Autres passifs non courants	123
Note 21 – Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie	123
Note 22 – Cumul des autres éléments du résultat global	123
Note 23 – Paiements fondés sur des actions	124
Note 24 – Rémunération du personnel	127
Note 25 – Participation gouvernementale	127
Note 26 – Éventualités et engagements	127
Note 27 – Juste valeur des instruments financiers	128
Note 28 – Gestion du risque lié au capital	129
Note 29 – Gestion des risques financiers	130
Note 30 – Relations avec les parties liées	136
Note 31 – Transactions avec des parties liées	139

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le processus de la Société a été conçu sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction et de la vice-présidente exécutive, Finances et chef de la direction financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés de la Société ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. Toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le degré de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 mars 2023, selon les critères énoncés dans le document *Internal Control - Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, la direction a déterminé que le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace au 31 mars 2023.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 mars 2023 a été auditée par Pricewaterhousecoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme l'indique son rapport qui figure dans les présentes.

/s/ Marc Parent
Président et chef de la direction

/s/ Sonya Branco
Vice-présidente exécutive, Finances et chef de la direction financière

Le 31 mai 2023

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Au conseil d'administration et aux actionnaires de CAE inc.

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière ci-joints de CAE inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) aux 31 mars 2023 et 2022 et des états consolidés du résultat net, des états consolidés du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres et des tableaux consolidés des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les états financiers consolidés). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 mars 2023, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le COSO).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 mars 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 mars 2023, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la Société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le PCAOB) et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures pour atténuer ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de l'évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la Société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

La question critique de l'audit communiquée ci-après est une question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée, qui a été ou qui doit être communiquée au Comité d'audit et i) qui est liée à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication de questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur celle-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires – Coûts estimés pour achever certains contrats des secteurs Défense et Sécurité et Aviation civile

Comme il est décrit aux notes 1, 3 et 10 des états financiers consolidés, la Société comptabilise progressivement les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients pour la conception, l'ingénierie et la fabrication de dispositifs de formation selon la méthode fondée sur les intrants si elle détermine que le niveau de personnalisation de ces dispositifs est tel qu'ils ne conviennent à aucune autre fin et qu'elle a un droit juridiquement exécutoire à contrepartie pour les travaux exécutés à ce jour. Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, une partie du total des produits des activités ordinaires consolidés des secteurs Défense et Sécurité et Aviation civile de respectivement 1 844,2 millions \$ et 2 166,4 millions \$ consistait en des produits comptabilisés progressivement à l'égard de contrats conclus avec des clients selon la méthode fondée sur les intrants. La mesure dans laquelle l'obligation de prestation est remplie est généralement évaluée en comparant les coûts directs réellement engagés à ce jour à l'estimation des coûts directs totaux du contrat. La direction a posé un jugement pour estimer les travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux qui devront être effectués.

Le principal fait ayant permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard des coûts estimés pour achever certains contrats dans les secteurs Défense et Sécurité et Aviation civile aux fins de la comptabilisation des produits des activités ordinaires constituait une question critique de l'audit est que la direction a exercé un jugement pour estimer ces coûts, ce qui a ainsi donné lieu à un degré élevé de jugement et d'effort de la part de l'auditeur dans la mise en œuvre des procédures et dans l'évaluation des éléments probants concernant les hypothèses sur les coûts utilisées par la direction pour déterminer les coûts estimés pour achever les contrats.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté notamment à tester l'efficacité des contrôles liés au processus de comptabilisation des produits des activités ordinaires, y compris les contrôles liés à l'établissement des coûts estimés pour achever les contrats. Ces procédures ont aussi consisté, entre autres, à tester, pour un échantillon de contrats, les processus utilisés par la direction pour déterminer les coûts estimés pour achever les contrats dans les secteurs Défense et Sécurité et Aviation civile, ce qui demande entre autres de tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données sous-jacentes utilisées dans l'estimation des travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux devant être effectués, et d'évaluer le caractère raisonnable des hypothèses sur les coûts utilisées par la direction.

L'évaluation du caractère raisonnable des hypothèses sur les coûts utilisées par la direction, sur une base d'échantillonnage, a compris l'évaluation de la capacité de la direction à effectuer des estimations raisonnables des coûts d'achèvement des contrats en comparant les variations des coûts estimés par rapport aux estimations faites à l'exercice antérieur ou les coûts d'achèvement estimés pour les nouveaux contrats, à effectuer une analyse rétrospective pour évaluer les écarts entre les coûts réels et les coûts estimés d'achèvement des contrats et à mettre en œuvre des procédures pour évaluer l'identification en temps voulu des circonstances pouvant nécessiter une modification des estimations de coûts antérieures.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Canada

Le 31 mai 2023

Nous sommes l'auditeur de la Société depuis 1991.

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A123498

État consolidé du résultat net

Exercices clos les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	2023	2022
Produits des activités ordinaires	3	4 203,3 \$	3 371,3 \$
Coût des ventes		3 037,0	2 415,8
Marge brute		1 166,3 \$	955,5 \$
Frais de recherche et de développement		143,1	120,8
Frais de vente, généraux et d'administration		560,9	489,1
Autres (profits) et pertes	4	(22,8)	(37,0)
Quote-part du résultat net après impôt des participations mises en équivalence	3	(53,2)	(48,5)
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	5	64,3	146,9
Résultat opérationnel		474,0 \$	284,2 \$
Charges financières – montant net	6	177,7	130,6
Résultat avant impôt sur le résultat		296,3 \$	153,6 \$
Charge d'impôt sur le résultat	7	64,4	3,6
Résultat net		231,9 \$	150,0 \$
Attribuable aux :			
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		222,7 \$	141,7 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		9,2	8,3
Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société			
De base	8	0,70 \$	0,46 \$
Dilué	8	0,70 \$	0,45 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global

Exercices clos les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	Notes	2023	2022
Résultat net		231,9 \$	150,0 \$
Éléments pouvant être reclassés en résultat net			
Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger		331,1 \$	(101,4) \$
(Perte) gain sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger – montant net		(112,6)	15,8
Reclassement au résultat net du gain sur les écarts de conversion		(6,4)	(4,7)
Perte sur les couvertures de flux de trésorerie – montant net		(14,0)	(6,0)
Reclassement au résultat net du gain sur les couvertures de flux de trésorerie		(5,5)	(7,0)
Impôt sur le résultat	7	9,9	(2,0)
		202,5 \$	(105,3) \$
Éléments qui ne seront jamais reclassés en résultat net			
Réévaluation des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies	19	74,2 \$	125,6 \$
Perte sur les actifs financiers détenus à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – montant net		—	(0,1)
Impôt sur le résultat	7	(19,7)	(33,4)
		54,5 \$	92,1 \$
Autres éléments du résultat global		257,0 \$	(13,2) \$
Total du résultat global		488,9 \$	136,8 \$
Attribuable aux :			
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		475,6 \$	129,8 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		13,3	7,0

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé de la situation financière

Aux 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	Notes	2023	2022
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		217,6 \$	346,1 \$
Créances clients	9	615,7	556,9
Actifs sur contrat	10	693,8	608,3
Stocks	11	583,4	519,8
Acomptes		64,1	56,7
Impôt sur le résultat à recouvrer		48,3	33,2
Actifs financiers dérivés		12,1	27,6
Total de l'actif courant		2 235,0 \$	2 148,6 \$
Immobilisations corporelles	12	2 387,1	2 129,3
Actifs au titre des droits d'utilisation	14	426,9	373,0
Immobilisations incorporelles	13	4 050,8	3 796,3
Investissement dans les participations mises en équivalence	30	530,7	454,0
Actifs au titre des avantages du personnel	19	51,1	—
Actifs d'impôt différé	7	125,1	117,4
Actifs financiers dérivés		9,2	10,5
Autres actifs non courants	15	620,6	549,7
Total de l'actif		10 436,5 \$	9 578,8 \$
Passif et capitaux propres			
Dettes fournisseurs et charges à payer	16	1 036,7 \$	975,1 \$
Provisions	17	26,7	36,7
Impôt sur le résultat à payer		21,1	22,7
Passifs sur contrat	10	905,7	788,3
Partie courante de la dette à long terme	18	214,6	241,8
Passifs financiers dérivés		41,9	26,6
Total du passif courant		2 246,7 \$	2 091,2 \$
Provisions	17	20,1	20,6
Dette à long terme	18	3 035,5	2 804,4
Obligations au titre des redevances		119,4	126,0
Obligations au titre des avantages du personnel	19	91,9	109,7
Passifs d'impôt différé	7	129,3	93,7
Passifs financiers dérivés		6,5	1,0
Autres passifs non courants	20	198,2	245,6
Total du passif		5 847,6 \$	5 492,2 \$
Capitaux propres			
Capital-actions	8	2 243,6 \$	2 224,7 \$
Surplus d'apport		42,1	38,6
Cumul des autres éléments du résultat global	22	167,2	(31,2)
Résultats non distribués		2 054,8	1 777,6
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		4 507,7 \$	4 009,7 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		81,2	76,9
Total des capitaux propres		4 588,9 \$	4 086,6 \$
Total du passif et des capitaux propres		10 436,5 \$	9 578,8 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Atribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société

	Actions ordinaires		Cumul des autres éléments du résultat global (note 22)		Résultats non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle		Total des capitaux propres
	Notes	Nombre d'actions	Valeur attribuée	Surplus d'apport			Participations ne donnant pas le contrôle	Total	
Soldes au 31 mars 2021		293 355 463	1 516,2 \$	22,5 \$	58,1 \$	1 543,7 \$	3 140,5 \$	72,3 \$	3 212,8 \$
Résultat net		—	— \$	— \$	— \$	141,7 \$	141,7 \$	8,3 \$	150,0 \$
Autres éléments du résultat global		—	—	—	(104,1)	92,2	(11,9)	(1,3)	(13,2)
Total du résultat global		—	— \$	— \$	(104,1) \$	233,9 \$	129,8 \$	7,0 \$	136,8 \$
Émission d'actions ordinaires suite à la conversion des reçus de souscription	8	22 400 000	677,2	12,5	—	—	689,7	—	689,7
Exercice d'options sur actions	23	1 268 660	31,3	(4,2)	—	—	27,1	—	27,1
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	23	—	—	7,8	—	—	7,8	—	7,8
Transfert des pertes réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie liées aux regroupements d'entreprises		—	—	—	14,8	—	14,8	—	14,8
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	—	—	(2,4)	(2,4)
Soldes au 31 mars 2022		317 024 123	2 224,7 \$	38,6 \$	(31,2) \$	1 777,6 \$	4 009,7 \$	76,9 \$	4 086,6 \$
Résultat net		—	— \$	— \$	— \$	222,7 \$	222,7 \$	9,2 \$	231,9 \$
Autres éléments du résultat global		—	—	—	198,4	54,5	252,9	4,1	257,0
Total du résultat global		—	— \$	— \$	198,4 \$	277,2 \$	475,6 \$	13,3 \$	488,9 \$
Exercice d'options sur actions	23	882 167	18,9	(2,6)	—	—	16,3	—	16,3
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	23	—	—	6,1	—	—	6,1	—	6,1
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	—	—	(9,0)	(9,0)
Soldes au 31 mars 2023		317 906 290	2 243,6 \$	42,1 \$	167,2 \$	2 054,8 \$	4 507,7 \$	81,2 \$	4 588,9 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	Notes	2023	2022
Activités opérationnelles			
Résultat net		231,9 \$	150,0 \$
Ajustements pour :			
Dotation aux amortissements	3	342,2	310,5
Dépréciation (reprise) d'actifs non financiers – montant net	3	(2,4)	41,8
Quote-part du résultat net après impôt des participations mises en équivalence		(53,2)	(48,5)
Impôt sur le résultat différé		10,4	(32,4)
Crédits d'impôt à l'investissement		(5,4)	(27,5)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions		(10,3)	6,4
Régimes de retraite à prestations définies		4,8	13,7
Autres passifs non courants		(15,9)	(65,9)
Actifs et passifs financiers dérivés – montant net		(2,5)	11,3
Autres		23,3	36,3
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	21	(114,5)	22,5
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		408,4 \$	418,2 \$
Activités d'investissement			
Regroupements d'entreprises, nets de la trésorerie acquise	2	(6,4) \$	(1 883,7) \$
Acquisition d'un investissement dans des participations mises en équivalence	30	—	(4,3)
Dépenses en immobilisations corporelles	12	(268,8)	(272,2)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		5,7	8,4
Avances versées sur immobilisations corporelles		(30,1)	—
Dépenses en immobilisations incorporelles	13	(126,4)	(90,6)
Paiements nets versés aux participations mises en équivalence		(10,9)	(19,4)
Dividendes reçus des participations mises en équivalence		40,9	27,1
Autres		(4,7)	(2,4)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(400,7) \$	(2 237,1) \$
Activités de financement			
Produit net tiré des prélèvements aux termes des facilités de crédit renouvelables	18	44,5 \$	344,6 \$
Produit tiré de la dette à long terme	18	31,2	429,1
Remboursement sur la dette à long terme	18	(161,0)	(132,1)
Remboursement sur les obligations locatives	18	(83,4)	(89,5)
Produit net de l'émission d'actions ordinaires		16,3	696,1
Autres		(0,2)	7,4
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		(152,6) \$	1 255,6 \$
Incidence des écarts de conversion sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		16,4 \$	(16,7) \$
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(128,5) \$	(580,0) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		346,1	926,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		217,6 \$	346,1 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes annexes

(sauf indication contraire, tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens)

La publication des états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration le 31 mai 2023.

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Nature des activités

CAE fournit aux personnes occupant des fonctions critiques le savoir-faire et les solutions nécessaires afin de rendre le monde plus sécuritaire. En tant qu'entreprise de technologie, CAE tire parti des technologies numériques pour recréer le monde réel, déployant des solutions logicielles de formation fondées sur la simulation et de soutien opérationnel critique.

CAE inc. et ses filiales (CAE ou la Société) gèrent leurs activités en trois secteurs :

- i) Aviation civile – Fournit une gamme complète de solutions de formation de l'équipage de conduite, du personnel de cabine, du personnel de maintenance et du personnel au sol dans les secteurs de l'aviation commerciale, d'affaires et sur hélicoptère, un éventail exhaustif de dispositifs de formation fondée sur la simulation, des services de formation initiale des pilotes et de placement de membres d'équipage, ainsi que des solutions de gestion des opérations aériennes;
- ii) Défense et Sécurité – Un fournisseur de solutions de formation et de simulation indépendantes de la plateforme, préparant les forces de défense et de sécurité du monde entier aux missions à venir;
- iii) Santé – Fournit aux étudiants du domaine de la santé et aux professionnels cliniques des solutions intégrées d'enseignement et de formation physiques, numériques et virtuelles, incluant la simulation d'intervention et d'échographie, des programmes de formation, des solutions d'apprentissage à réalité mixte et numériques, des solutions de débriefing audiovisuelles, des plateformes de gestion des centres, ainsi que des simulateurs de patients.

CAE inc. est une société par actions à responsabilité limitée constituée et établie au Canada. L'adresse de son siège social est le 8585, ch. de la Côte-de-Liesse, Saint-Laurent (Québec), Canada, H4T 1G6. Les actions ordinaires de CAE se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE).

Base d'établissement

Les principales méthodes comptables appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers consolidés sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés, sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les normes figurant à la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, à l'exception des éléments suivants, qui sont évalués à la juste valeur : contrepartie conditionnelle, instruments financiers dérivés, instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, instruments financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (AERG) et passifs au titre des accords de paiement fondés sur des actions et réglés en trésorerie.

Périmètre de consolidation

Filiales

Les filiales représentent toutes les entités que la Société contrôle. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et déconsolidées à la date à laquelle le contrôle prend fin. Tous les comptes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés.

Partenariats

Les partenariats représentent les entreprises sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint aux termes de contrats qui requièrent le consentement unanime des parties pour les décisions portant sur les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entreprise. Lorsque la Société a des droits sur l'actif net de l'entreprise, celle-ci est classée dans les coentreprises et comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Lorsque la Société a des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs de l'entreprise, celle-ci est classée dans les entreprises communes, et la Société ne comptabilise que ses actifs, ses passifs et ses transactions, y compris sa quote-part des éléments détenus ou engagés conjointement, à hauteur de sa participation dans l'entreprise commune.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations dans des coentreprises sont initialement comptabilisées au coût et ajustées par la suite pour présenter la quote-part revenant à la Société du résultat net et des variations des AERG de l'entité. Lorsque la quote-part des pertes d'une coentreprise revenant à la Société est égale ou supérieure à ses participations dans les coentreprises, la Société ne comptabilise aucune perte ultérieure, sauf si elle engage des obligations ou verse des paiements au nom des coentreprises.

Les profits latents découlant d'opérations avec les coentreprises sont éliminés en proportion de la participation de la Société dans la coentreprise. Pour ce qui est des produits ou des services que la Société vend à ses coentreprises, l'élimination des profits latents est prise en compte dans la valeur comptable de l'investissement dans les participations mises en équivalence à l'état consolidé de la situation financière et dans la quote-part du résultat net des participations mises en équivalence à l'état consolidé du résultat net.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée aux fins de l'acquisition d'une filiale correspond à la juste valeur des actifs acquis, des passifs repris et des parts de capitaux propres émises par la Société, s'il en est, à la date d'obtention du contrôle. La contrepartie transférée comprend la juste valeur de tout passif résultant d'un accord de contrepartie conditionnelle. Les frais connexes à l'acquisition, à l'exception des frais d'émission d'actions et de titres d'emprunt engagés aux fins de l'émission des instruments financiers inclus dans la contrepartie transférée, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Si un regroupement d'entreprises est réalisé en étapes, la Société réévalue sa participation détenue au préalable dans la société acquise selon la juste valeur à la date d'acquisition et reconnaît le profit ou la perte en résultant, s'il y a lieu, dans le résultat.

Les contreparties conditionnelles classées à titre de passif sont évaluées à la juste valeur, les variations subséquentes de celle-ci étant comptabilisées en résultat net. Si une contrepartie conditionnelle est classée dans les capitaux propres, elle n'est pas réévaluée, et son règlement ultérieur est pris en compte dans les capitaux propres.

Les renseignements nouveaux obtenus au cours de la période d'évaluation, jusqu'à 12 mois après la date d'acquisition, à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition auront une incidence sur la comptabilité d'acquisition.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations en capitaux propres dans des filiales appartenant à des tiers. La quote-part de l'actif net des filiales attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée à titre de composante des capitaux propres. Les variations de la participation de la Société dans des filiales qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions sur les capitaux propres.

La Société traite les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle comme des transactions avec les détenteurs de ses instruments de capitaux propres. Dans le cas des participations achetées auprès de participations ne donnant pas le contrôle, l'écart entre toute contrepartie payée et la quote-part acquise de la valeur comptable de l'actif net de la filiale est inscrit dans les capitaux propres. Les profits et les pertes à la cession de participations ne donnant pas le contrôle sont aussi comptabilisés dans les capitaux propres.

Instruments financiers et relations de couverture

Comptabilisation, classement et évaluation

Un instrument financier représente tout contrat qui crée un actif financier pour une entité et un passif financier ou un instrument de capitaux propres pour une autre entité. Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles qui créent et définissent l'instrument financier. À la constatation initiale, tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur.

Par la suite, l'évaluation des instruments financiers dépend de leur classement dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Instruments financiers évalués au coût amorti;
- Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Actifs financiers

Un actif financier doit être évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :

- La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital à payer.

Les actifs financiers au coût amorti sont ultérieurement évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et peuvent faire l'objet de pertes de valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés dans le résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé, modifié ou déprécié. Les actifs financiers au coût amorti de la Société comprennent les créances clients et les acomptes à un placement de portefeuille.

Les actifs financiers à la JVRN comprennent les actifs financiers détenus à des fins de transaction, les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net lors de leur comptabilisation initiale ainsi que les actifs financiers qui doivent obligatoirement être évalués à la juste valeur. Les actifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'une revente prochaine ou d'un rachat prochain. Les dérivés, y compris les dérivés incorporés qui sont séparés, sont également classés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils soient désignés comme des instruments de couverture efficaces. Les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital à payer sont classés et évalués à la JVRN, sans égard au modèle économique. Les actifs financiers à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière, les variations nettes de la juste valeur étant prises en compte dans l'état du résultat net. Les actifs financiers à la JVRN de la Société comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture.

Les actifs financiers à la JVAERG sont des placements en instruments de capitaux propres que la Société a irrévocablement choisi de classer comme tels. Ce classement est déterminé au cas par cas. Les profits et les pertes sur ces actifs financiers ne sont jamais reclassés dans le résultat net. Les dividendes sont comptabilisés à l'état du résultat net lorsque le droit de paiement est établi, sauf si la Société obtient les avantages d'un tel produit sous forme de recouvrement d'une partie du coût de l'actif financier, auquel cas ces profits sont comptabilisés dans les AERG.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, à moins que la Société modifie le modèle économique dans lequel s'inscrit la gestion d'un actif financier donné.

Passifs financiers

Les passifs financiers à la JVRN comprennent les passifs financiers détenus à des fins de transaction et les passifs financiers désignés à la JVRN lors de leur comptabilisation initiale. Les passifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont engagés en vue d'un rachat prochain. Cette catégorie comprend également les instruments financiers dérivés qui ne sont pas classés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture. Les dérivés incorporés qui sont séparés sont également classés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils soient désignés comme des instruments de couverture efficaces.

Les passifs financiers à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière, les variations nettes de la juste valeur étant prises en compte dans l'état du résultat net. Les passifs financiers à la JVRN de la Société comprennent les passifs éventuels découlant de regroupements d'entreprises ainsi que les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture.

Les passifs financiers au coût amorti sont ultérieurement évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et les pertes sont comptabilisés dans le résultat net lorsque les passifs sont décomptabilisés, ainsi que par le biais du processus d'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers au coût amorti de la Société comprennent les dettes fournisseurs, les charges à payer, la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, ainsi que les obligations au titre des redevances.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction directement liés à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que ceux classés comme étant comptabilisés à la JVRN et à la JVAERG) sont inclus dans la juste valeur initialement comptabilisée pour ces instruments financiers. Ces coûts sont amortis en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers doivent faire l'objet d'une compensation, et le solde net doit être présenté à l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société a un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Comptabilité de couverture

La Société utilise des instruments financiers dérivés comme des contrats de change à terme, des swaps croisés et des swaps de taux d'intérêt pour gérer son risque de change et son risque de taux d'intérêt, respectivement. Une relation de couverture est admissible à la comptabilité de couverture lorsqu'elle répond aux exigences d'efficacité suivantes :

- Il existe « une relation économique » entre l'élément couvert et l'instrument de couverture;
- L'effet du risque de crédit ne « domine pas les variations de valeur » résultant de cette relation économique;
- Le ratio de couverture de la relation de couverture est le même que celui résultant des quantités de :
 - l'élément couvert que la Société couvre réellement;
 - l'instrument de couverture que la Société utilise réellement pour couvrir cette quantité d'éléments couverts.

Aux fins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont classées dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Couverture de flux de trésorerie lorsqu'il s'agit d'une couverture de l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie qui est attribuable à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable ou au risque de change lié à un engagement ferme non comptabilisé;
- Couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger;
- Couverture de juste valeur lorsqu'il s'agit d'une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé.

Documentation

Lors de la mise en place d'une relation de couverture, la Société doit constituer une documentation officielle concernant la désignation de la couverture, les objectifs et la stratégie de gestion des risques, la relation de couverture entre l'élément couvert et l'élément de couverture, ainsi que la méthode d'appréciation de l'efficacité de la couverture, laquelle doit être raisonnablement assurée pour la durée de la relation de couverture et pouvoir être évaluée de manière fiable. La Société évalue formellement, lors de la mise en place d'une relation de couverture et en continu, si les dérivés utilisés dans les transactions de couverture offrent une compensation efficace des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts par rapport au risque couvert.

Couverture de flux de trésorerie

La portion efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée aux AERG, tandis que la portion inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat net. Les montants cumulés dans les AERG sont reclassés en résultat net dans la période au cours de laquelle l'élément couvert a un impact sur le résultat net. Cependant, lorsque les transactions prévues qui constituent des éléments couverts entraînent la constatation d'éléments non financiers, les profits et les pertes antérieurement comptabilisés aux AERG sont inclus dans la valeur comptable initiale des actifs non financiers acquis ou des passifs non financiers repris. En fin de compte, les montants différés sont comptabilisés en résultat net à mesure que les éléments non financiers connexes sont décomptabilisés ou amortis.

La comptabilité de couverture est abandonnée prospectivement lorsque la relation de couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, lorsque la désignation est révoquée ou que l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu. Tout profit ou perte cumulé comptabilisé directement aux AERG à ce moment y demeure jusqu'à ce que l'élément couvert soit comptabilisé en résultat net. Lorsqu'il est probable qu'une transaction couverte ne surviendra pas, le cumul du profit ou de la perte qui était inscrit aux AERG est immédiatement transféré en résultat net.

Couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a désigné certaines dettes à long terme comme éléments de couverture de l'investissement net total de la Société dans des établissements à l'étranger dont les activités sont libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société. La partie du profit ou de la perte sur l'élément de couverture qui est considérée comme constituant une couverture efficace est comptabilisée aux AERG et se limite aux écarts de conversion sur la participation nette.

Décomptabilisation

Actifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé dans l'une des circonstances suivantes :

- Les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif ont expiré;
- La Société a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif et a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif ou n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif, mais a transféré le contrôle sur l'actif.

La Société participe à un programme en vertu duquel elle vend certains de ses droits sur ses créances clients. La Société continue d'agir à titre d'agent de recouvrement. Selon ce programme, la Société transfère certains des risques et des avantages importants des créances clients cédées et en conserve d'autres. Les créances clients sont décomptabilisées jusqu'à concurrence du montant correspondant au niveau d'implication de la Société, qui représente l'exposition maximum conservée.

Dépréciation d'actifs financiers

La Société détermine la dépréciation d'actifs financiers selon le modèle des pertes de crédit attendues, pertes qu'elle comptabilise sous forme de corrections de valeur pour pertes dans le cas des actifs évalués au coût amorti. Les pertes de crédit attendues représentent la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus selon les termes d'un contrat et le total des flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir, actualisée au taux d'intérêt effectif initial ou au taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité de crédit. Les pertes de crédit attendues sont comptabilisées en deux étapes. Dans le cas des expositions dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le montant comptabilisé correspond aux pertes de crédit attendues des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet dans les 12 prochains mois (perte de crédit attendue pour les 12 mois à venir). Dans le cas des expositions dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée au titre des pertes de crédit attendues sur la durée restante de l'exposition, peu importe le moment de la défaillance (perte de crédit attendue pour la durée de vie).

Dans le cas des créances clients et des actifs sur contrat, la Société applique la mesure de simplification aux termes d'IFRS 9 lui permettant de comptabiliser les pertes attendues pour la durée de vie à compter de la comptabilisation initiale des actifs.

Passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation au titre du passif est acquittée, annulée ou a expiré.

Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre instrument qui provient du même prêteur et qui est assorti de modalités substantiellement différentes, ou que les modalités d'un passif existant sont substantiellement modifiées, l'échange ou la modification est traité comme la décomptabilisation du passif initial et la comptabilisation d'un nouveau passif, et la différence entre les valeurs comptables respectives est portée à l'état du résultat net.

Écarts de conversion

Établissements à l'étranger

Les états financiers consolidés de CAE inc. sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la société mère. La monnaie fonctionnelle de chaque filiale de la Société est fonction de l'environnement économique principal dans lequel celle-ci exerce ses activités. La détermination de la monnaie fonctionnelle peut nécessiter certains jugements visant à apprécier l'environnement économique principal dans lequel la filiale exerce ses activités. Les actifs et passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits des activités ordinaires et les charges sont convertis aux taux de change moyens. Les écarts de conversion qui en découlent sont inclus dans les AERG.

Lorsque CAE inc. et ses filiales ont une créance ou une dette intersociété à long terme dont le règlement n'est pas envisagé dans un avenir prévisible à l'égard d'une filiale à l'étranger, cet élément est, en soi, considéré comme faisant partie de l'investissement net de la Société dans cet établissement à l'étranger. Les profits et pertes découlant de la conversion de ces soldes intersociété libellés en monnaie étrangère sont également inclus dans les AERG.

Transactions et soldes

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires ainsi que les éléments des produits des activités ordinaires et des charges libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur aux dates des transactions respectives. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils sont différés aux AERG en tant que couvertures admissibles de flux de trésorerie et de couvertures admissibles d'un investissement net.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et de placements très liquides dont l'échéance à la date d'achat est de 90 jours ou moins.

Créances clients

Les créances clients sont initialement inscrites à la juste valeur et sont par la suite comptabilisées au coût amorti diminué des provisions pour pertes de crédit, d'après la recouvrabilité prévue. Le montant de la provision correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisés au taux d'intérêt effectif initial. La perte est comptabilisée en résultat net. Les recouvrements subséquents de montants ayant fait l'objet de provision ou ayant été radiés sont comptabilisés en résultat net.

Stocks

Les matières premières sont évaluées au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants. Les pièces de rechange à utiliser dans le cours normal des activités sont évaluées au coût établi selon une méthode d'identification spécifique ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

Les produits en cours de fabrication sont comptabilisés au coût établi selon une méthode d'identification spécifique ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants. Le coût des produits en cours comprend le matériel, la main-d'œuvre et la répartition des coûts indirects de production en fonction de la capacité d'exploitation normale.

La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, moins les coûts estimatifs liés à l'achèvement et les coûts estimatifs nécessaires pour générer les produits des activités ordinaires. Dans le cas des matières premières et des pièces de rechange, le coût de remplacement constitue la meilleure mesure de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition ou à la fabrication de l'élément. À la constatation initiale, le coût d'une immobilisation corporelle comprend, s'il y a lieu, l'estimation de la valeur actuelle initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située à la fin de sa durée d'utilité. Les logiciels acquis qui sont essentiels au fonctionnement du matériel connexe sont inscrits à l'actif au titre du matériel visé. Les coûts ultérieurs, comme ceux liés aux mises à niveau de dispositifs de formation, sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société et que le coût de l'immobilisation peut être évalué de manière fiable; sinon, ils sont comptabilisés en charges.

La Société inscrit une perte à la cession en résultat net lorsque la valeur comptable d'un élément remplacé est décomptabilisée, sauf si l'élément est viré aux stocks. S'il est impossible de calculer la valeur comptable, le coût de remplacement et le cumul des amortissements calculés en fonction de ce coût seront utilisés aux fins de la décomptabilisation de la pièce remplacée. Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Les profits et les pertes à la cession d'immobilisations corporelles sont calculés en comparant le produit de la cession avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle connexe, et sont comptabilisés dans les autres profits et pertes.

Les diverses parties des immobilisations corporelles sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité présentent des différences importantes, et ces parties sont amorties séparément en résultat net.

Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement s'établissent comme suit :

	Mode	Taux d'amortissement / durée
Bâtiments et améliorations	Amortissement dégressif / Amortissement linéaire	De 2,5 % à 10 % / De 3 à 40 ans
Simulateurs	Amortissement linéaire (valeur résiduelle de 10 %)	N'excédant pas 25 ans
Matériel et outillage	Amortissement dégressif / Amortissement linéaire	De 20 % à 35 % / De 2 à 15 ans
Avions	Amortissement linéaire (valeur résiduelle n'excédant pas 15 %)	N'excédant pas 25 ans
Moteurs d'avion	Basé sur l'utilisation	N'excédant pas 3 500 heures

Au 31 mars 2023, la période d'amortissement résiduelle moyenne des simulateurs de vol était de 11,6 ans (11,8 ans en 2022).

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont passées en revue et ajustées au besoin à titre prospectif à chaque date de clôture.

Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, la Société doit évaluer si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La Société en tant que preneur

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de l'obligation locative, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts qui devront être engagés pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ou pour la remise en état du bien ou du lieu, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est ultérieurement amorti sur la période allant de la date de début jusqu'à la fin de la durée d'utilité de cet actif ou, si elle est antérieure, jusqu'à l'échéance du contrat de location. Si la Société a la certitude raisonnable d'obtenir la propriété avant la fin du contrat de location en vertu d'une option d'achat, l'actif loué est amorti sur sa durée d'utilité. Les durées d'amortissement, les valeurs résiduelles (uniquement lorsque la Société a la certitude raisonnable d'obtenir la propriété du bien avant la fin du contrat de location) et les modes d'amortissement s'établissent comme suit :

	Mode	Durée d'amortissement
Bâtiments et terrains	Amortissement linéaire	N'excédant pas 40 ans
Simulateurs	Amortissement linéaire (valeur résiduelle de 10 %)	N'excédant pas 25 ans
Matériel et outillage	Amortissement linéaire	N'excédant pas 7 ans
Avions	Amortissement linéaire (valeur résiduelle n'excédant pas 15 %)	N'excédant pas 25 ans
Moteurs d'avion	Basé sur l'utilisation	N'excédant pas 3 500 heures

Par ailleurs, l'actif au titre du droit d'utilisation est réduit des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté au titre de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers à la date de début, calculée au taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de déterminer facilement ce taux. Sinon, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes, y compris en substance, les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle, le prix d'exercice des options d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer, les paiements de loyers au cours d'une période de renouvellement optionnelle que la Société a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées en cas de résiliation anticipée d'un contrat de location que la Société a la certitude raisonnable de résilier.

L'obligation locative est ultérieurement évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation d'un indice ou d'un taux, dans les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle ou dans son appréciation de la certitude raisonnable d'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. Lorsque l'obligation locative est réévaluée de cette manière, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

Modifications de contrats de location

Une modification de contrat de location est un changement dans l'étendue ou la contrepartie d'un contrat de location par rapport aux modalités initiales. Une modification de contrat de location est comptabilisée comme un contrat de location distinct si la modification élargit l'étendue du contrat de location par l'ajout d'un droit d'utilisation d'un ou de plusieurs biens sous-jacents et si la contrepartie prévue au contrat de location augmente d'un montant proportionné au prix distinct, compte tenu des circonstances propres au contrat. Les autres modifications ne sont pas comptabilisées comme un contrat de location distinct.

Pour une modification qui diminue l'étendue du contrat de location, l'obligation locative est réévaluée au taux d'actualisation révisé pour refléter les paiements de loyers modifiés, et la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation est réduite pour refléter la résiliation partielle ou totale du contrat de location. L'écart entre la réduction de l'obligation locative et celle de la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant est comptabilisé en résultat net.

Pour toutes les autres modifications de contrat de location, l'obligation locative est réévaluée au taux d'actualisation révisé pour refléter les paiements de loyers modifiés, avec ajustement correspondant de l'actif au titre du droit d'utilisation.

Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

Les paiements associés aux contrats de location à court terme et à ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Transactions de cession-bail

Dans le cadre d'une transaction de cession-bail, le transfert d'un actif est comptabilisé comme une vente lorsque le contrôle de l'actif sous-jacent est transféré au client, conformément à la politique de comptabilisation des produits des activités ordinaires de la Société. Autrement, l'actif transféré demeure inscrit au bilan et la Société comptabilise un passif financier à hauteur du produit transféré. Lorsque le transfert d'un actif satisfait aux critères de la politique de comptabilisation des produits des activités ordinaires de la Société, une partie du profit découlant de la vente est comptabilisée immédiatement après la vente, à hauteur de la proportion de l'actif que la Société ne conserve pas par le biais du contrat de location. La proportion de l'actif que conserve la Société par le biais du contrat de location est comptabilisée en tant qu'actif au titre du droit d'utilisation, et l'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs.

La Société en tant que bailleur

À la date de début d'un contrat de location, la Société classe ce contrat soit en tant que contrat de location-financement, soit en tant que contrat de location simple. Un contrat de location est classé dans les contrats de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés dans les contrats de location simple.

L'actif sous-jacent d'un contrat de location-financement est décomptabilisé à la date de début. La valeur actualisée nette des paiements de loyers minimaux et toute valeur résiduelle non garantie actualisée des actifs loués sont inscrites en tant qu'investissement dans des contrats de location-financement. Les produits financiers sont comptabilisés sur la durée du contrat de location selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits tirés des contrats de location simple sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

Lorsque la Société reloue un contrat de location, elle comptabilise son intérêt dans le contrat de location principal et son intérêt dans le contrat de sous-location séparément. La Société classe le contrat de sous-location en fonction de l'actif au titre du droit d'utilisation issu du contrat de location principal et non du bien sous-jacent.

Immobilisations incorporelles**Goodwill**

Le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le goodwill découle de l'acquisition de filiales. Il correspond à l'excédent du coût d'acquisition total, y compris la meilleure estimation selon la Société de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et de la juste valeur revenant à la Société de la quote-part détenue au préalable dans l'entité acquise selon la juste valeur à la date d'acquisition, par rapport à la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition.

Les profits et les pertes à la cession d'une entité comprennent la valeur comptable du goodwill attribué à l'entité vendue.

Recherche et développement (R-D)

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les frais de développement sont aussi comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, sauf s'ils remplissent tous les critères d'inscription à l'actif conformément à IAS 38, *Immobilisations incorporelles*. Les frais de développement inscrits à l'actif sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement des frais de développement inscrits à l'actif commence lorsque l'actif est prêt à être mis en service de la manière prévue par la direction et il est pris en compte dans la charge de recherche et de développement.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût lors de la comptabilisation initiale. Le coût des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur à la date d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation afin qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction.

Les profits et les pertes à la cession d'immobilisations incorporelles sont calculés en comparant le produit de la cession avec la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle connexe et comptabilisés dans les autres profits et pertes.

Les coûts de configuration ou de personnalisation engagés dans le cadre d'un accord d'infonuagique sont aussi inclus lorsqu'ils satisfont aux critères d'inscription à l'actif.

Amortissement

L'amortissement, calculé selon la méthode linéaire pour toutes les immobilisations incorporelles sur leur durée d'utilité estimative, s'établit comme suit :

	Période d'amortissement
Frais de développement inscrits à l'actif	De 3 à 10 ans
Relations clients	De 3 à 20 ans
Licences	De 3 à 20 ans
Technologie, logiciels et ERP	De 3 à 12 ans
Autres immobilisations incorporelles	De 2 à 40 ans

Au 31 mars 2023, la période d'amortissement résiduelle moyenne des frais de développement inscrits à l'actif était de 6,3 ans (5,8 ans en 2022). Les méthodes d'amortissement et les durées d'utilité sont passées en revue et ajustées au besoin à titre prospectif à chaque date de clôture.

Dépréciation d'actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers amortissables de la Société est soumise à un test de dépréciation lorsque des événements ou un changement de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Le goodwill et les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation chaque année ou à tout autre moment s'il existe un indice de dépréciation.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur recouvrable est calculée individuellement pour chaque actif, à l'exception des actifs qui ne génèrent pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dans de tels cas, l'UGT dont fait partie l'actif est utilisée pour calculer la valeur recouvrable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT ou aux groupes d'UGT, lesquels correspondent généralement aux secteurs opérationnels ou aux secteurs du niveau précédent, qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient affectés à ces unités ou non.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, le goodwill connexe est déprécié. Tout excédent du montant de la perte de valeur par rapport au goodwill déprécié est comptabilisé au prorata de la valeur comptable de chaque actif compris dans l'UGT visée. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net.

La Société évalue les pertes de valeur, autres que celles qui concernent le goodwill, pour déterminer les reprises possibles à chaque date de clôture. Une perte de valeur est reprise s'il existe un indice que la perte a diminué ou n'existe plus par suite de modifications des estimations ayant servi à calculer la valeur recouvrable. Une perte de valeur est reprise seulement dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. De telles reprises sont constatées en résultat net.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé. Les coûts d'emprunt cessent d'être inscrits à l'actif lorsque l'actif est prêt à être utilisé de la manière prévue par la direction. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat net au titre des charges financières lorsque les emprunts sont contractés.

Autres actifs

Liquidités soumises à restrictions

En vertu de contrats de financement bancaire externes de certaines filiales, de certains contrats de vente gouvernementaux et de certains regroupements d'entreprises, la Société est tenue de retenir un montant d'argent défini à titre de garantie.

Frais de financement différés

Les frais de financement différés liés aux facilités de crédit renouvelables, lorsque des prélèvements sur certaines ou toutes les facilités sont probables, et les frais de financement différés liés aux contrats de cession-bail sont inclus dans les autres actifs au coût et amortis selon le mode linéaire sur la durée des contrats de financement connexes.

Dettes fournisseurs et charges à payer

Les dettes fournisseurs et charges à payer sont initialement comptabilisées à la juste valeur et par la suite évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues que la Société estime nécessaires pour éteindre l'obligation, à l'aide d'un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge financière. Lorsqu'il existe plusieurs obligations semblables, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour les éteindre est déterminée pour l'ensemble de la catégorie d'obligations.

Les provisions pour les pertes contractuelles estimatives sont constatées en tant que provision pour contrat déficitaire dans la période au cours de laquelle la perte est déterminée. Les pertes contractuelles correspondent à l'excédent des coûts estimatifs totaux sur le total des produits des activités ordinaires estimatifs du contrat. Les provisions pour garanties sont inscrites au moment où les produits des activités ordinaires sont constatés, d'après l'expérience acquise, les tendances actuelles et d'autres hypothèses que la Société considère comme raisonnables dans les circonstances.

Remise en état des lieux et enlèvement de simulateurs

Dans certains cas, des simulateurs sont installés dans des emplacements qui n'appartiennent pas à la Société, et celle-ci a parfois une obligation de démantèlement et d'enlèvement des simulateurs ainsi qu'une obligation de remise en état des lieux. Une provision est constituée à l'égard de la valeur actuelle des coûts estimatifs qui seront nécessaires au démantèlement et à l'enlèvement des simulateurs de même qu'à la remise en état des lieux. La provision comprend également des montants liés aux terrains et aux bâtiments loués lorsque l'engagement de remise en état à la fin de la période de location est prévu par contrat. Si ces coûts sont consécutifs à des dépenses d'investissement en immobilisations, ils sont également inscrits à l'actif.

Restructuration

Les coûts de restructuration se composent principalement des indemnités de départ et d'autres frais connexes.

Réclamations en justice

Ce montant représente une provision constituée à l'égard de certaines réclamations en justice déposées contre la Société. La dotation à la provision est comptabilisée en résultat net. La direction, au mieux de sa connaissance, est d'avis que l'issue de ces réclamations en justice ne se traduira pas par une perte significative en sus du montant de la provision au 31 mars 2023.

Garanties

Une provision est constituée à l'égard des réclamations prévues au titre des garanties couvrant les produits vendus, en fonction de l'expérience acquise en matière de réparations et de retours. La Société s'attend à ce que ces coûts soient engagés en majorité durant une période de 1 an à 7 ans. Les hypothèses ayant servi au calcul de la provision pour garanties sont fondées sur le niveau actuel des ventes et sur les informations disponibles quant aux retours en fonction de la période de garantie des produits vendus.

Dettes à long terme

La dette à long terme est comptabilisée initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction engagés. Elle est par la suite comptabilisée au coût amorti. Tout écart entre le produit diminué des coûts de transaction et la valeur de remboursement est inscrit en résultat net sur la durée des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais payés à l'établissement des facilités d'emprunt sont comptabilisés en tant que coûts de transaction liés à l'emprunt dans la mesure où il est probable que la facilité sera utilisée en partie ou en totalité. Dans ce cas, les frais sont différés jusqu'au prélèvement des fonds. Dans la mesure où rien n'indique qu'il est probable que la facilité sera utilisée en partie ou en totalité, les frais sont inscrits à l'actif à titre de paiement anticipé pour des services de liquidités et amortis sur la durée de la facilité à laquelle ils se rapportent.

Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts différentiels directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ou options sur actions sont présentés dans les capitaux propres en réduction, après impôt, du produit.

Lorsque le capital-actions comptabilisé dans les capitaux propres est racheté, le montant de la contrepartie payée, qui comprend les coûts directement attribuables, après impôt, est comptabilisé en diminution des capitaux propres.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires liés aux biens ou aux services promis lorsqu'elle en transfère le contrôle au client. Le prix de transaction est le montant de la contrepartie auquel la Société s'attend à avoir droit en échange de la fourniture des biens ou des services promis. La Société doit inclure dans le prix de transaction le montant de contrepartie variable estimé dans la seule mesure où il est hautement probable qu'un ajustement à la baisse important des produits des activités ordinaires comptabilisés ne surviendra pas ultérieurement. La contrepartie variable découle habituellement des incitatifs à la vente sous forme de rabais et de ristournes de même que des pénalités. La Société répartit le prix de transaction entre toutes les obligations de prestation identifiées dans le contrat en proportion des prix de vente spécifiques des biens ou des services promis sous-jacents à chacune des obligations.

Les obligations de prestation de la Société sont remplies progressivement ou à un moment précis, en fonction du transfert du contrôle au client.

Ventes de biens et services

Dispositifs de formation personnalisés

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients pour la conception, l'ingénierie et la fabrication de dispositifs de formation sont comptabilisés progressivement selon la méthode fondée sur les intrants en fonction des coûts engagés si la Société détermine que le niveau de personnalisation de ces dispositifs est tel qu'ils ne conviennent à aucune autre fin et qu'elle a un droit juridiquement exécutoire à contrepartie pour les travaux exécutés à ce jour. La mesure dans laquelle l'obligation de prestation est remplie est généralement évaluée en comparant les coûts directs réellement engagés à ce jour à l'estimation des coûts directs totaux du contrat. Si la Société considère que ces dispositifs peuvent servir à d'autres fins, elle comptabilise les produits des activités ordinaires à un moment précis, lorsque le client en obtient le contrôle.

Dispositifs de formation et dispositifs médicaux standardisés

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients pour la fabrication de dispositifs de formation et de dispositifs médicaux standardisés sont comptabilisés à un moment précis, lorsque le client en obtient le contrôle.

Services de formation

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente d'heures ou de cours de formation sont comptabilisés à un moment précis, lorsque les services sont rendus.

Pour les écoles de pilotage, les programmes de formation des élèves-pilotes sont offerts principalement sous forme d'instruction en classe et de vols sur des appareils. Les produits des activités ordinaires tirés des deux phases sont comptabilisés progressivement, selon la méthode fondée sur les intrants en fonction du temps écoulé.

Maintenance des produits, soutien et mises à niveau

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente de services de maintenance des produits et de soutien après la livraison sont comptabilisés progressivement, selon la méthode du coût des extrants en fonction du temps écoulé ou des coûts engagés. Les produits des activités ordinaires tirés des services de mise à niveau qui accroissent la valeur d'un dispositif de formation que possède actuellement un client sont comptabilisés progressivement, selon la méthode fondée sur les intrants en fonction des coûts engagés.

Pièces de rechange

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente de pièces de rechange sont comptabilisés à un moment précis, habituellement lors de la livraison au client.

Accords concernant des logiciels

Les produits des activités ordinaires tirés des accords concernant des logiciels qui confèrent aux clients de la Société un droit d'utilisation du logiciel qui ne nécessitent pas d'importants travaux de développement ou d'intégration sont comptabilisés à un moment précis, lors de la livraison. Les produits des activités ordinaires tirés des accords concernant des logiciels à prix fixe et des contrats de personnalisation de logiciels qui nécessitent d'importantes activités de production, de modification ou de personnalisation des logiciels sont comptabilisés progressivement, selon la méthode fondée sur les intrants en fonction des coûts engagés. Les accords concernant des logiciels en tant que services (SaaS) confèrent aux clients de la Société un droit d'accéder à l'environnement infonuagique que la Société fournit et gère, ainsi que le droit d'obtenir du soutien et d'utiliser le logiciel. Par contre, le client n'a pas le droit de s'approprier le logiciel. Les produits des activités ordinaires tirés des accords concernant des logiciels SaaS sont comptabilisés progressivement, selon la méthode du coût des extrants en fonction du temps écoulé.

Autres*Composante financement importante*

La Société comptabilise une composante financement importante au titre des contrats dont la durée est supérieure à 12 mois et dont les encaissements et la comptabilisation des produits des activités ordinaires diffèrent substantiellement. Le prix de transaction de ces contrats est ajusté en fonction de la valeur temps de l'argent, au taux qui serait utilisé pour une transaction de financement distincte entre la Société et ses clients à la passation du contrat, de manière à tenir compte de la composante financement importante.

Transactions non monétaires

La Société peut aussi conclure des conventions de vente aux termes desquelles la contrepartie monétaire est nulle ou quasiment nulle. Les transactions non monétaires sont évaluées selon l'évaluation la plus fiable entre la juste valeur de l'actif ou du service donné et la juste valeur de l'actif ou du service reçu.

Modifications de contrats

Les modifications de contrats, qui s'entendent d'une augmentation qui touche l'étendue ou le prix d'un contrat, sont comptabilisées comme un contrat distinct si les biens ou les services ajoutés sont distincts de ceux fournis avant la modification du contrat et que le prix du contrat augmente d'un montant de contrepartie qui reflète le prix de vente spécifique. Les modifications de contrats sont traitées sur une base prospective lorsque les biens ou les services ajoutés sont distincts, mais que l'augmentation du prix du contrat ne reflète pas le prix de vente spécifique. Si les biens ou les services restants ne sont pas distincts, la Société comptabilise un ajustement cumulatif des produits des activités ordinaires du contrat initial à la date de la modification du contrat.

Coûts d'obtention et d'exécution d'un contrat

La Société comptabilise en tant qu'actif les coûts marginaux d'obtention d'un contrat si elle s'attend à les recouvrer sur une période supérieure à un an. Elle comptabilise en tant qu'actif les coûts qui sont directement liés à l'exécution d'un contrat conclu avec un client lorsque ceux-ci procurent des ressources nouvelles ou accrues qui serviront à remplir l'obligation de prestation et qu'elle s'attend à les recouvrer. Ces actifs sont amortis sur une base systématique correspondant à la fourniture au client des biens ou des services auxquels les actifs sont liés.

Droit de facturer

Si la Société a le droit de facturer un montant correspondant directement à la valeur des obligations de prestation que la Société a remplies jusqu'à présent, elle peut comptabiliser des produits des activités ordinaires d'un tel montant.

Soldes des contrats

L'échéancier de comptabilisation des produits des activités ordinaires, de facturation et de recouvrement donne lieu à la comptabilisation de créances clients, d'actifs sur contrat et de passifs sur contrat dans l'état consolidé de la situation financière.

Un actif sur contrat est comptabilisé lorsque des produits des activités ordinaires sont comptabilisés en sus des montants facturés ou lorsque la Société a un droit à contrepartie et que ce droit est conditionnel à un facteur autre que l'écoulement du temps. Les actifs sur contrat sont ultérieurement virés vers les créances clients lorsque le droit à contrepartie devient inconditionnel.

Un passif sur contrat est comptabilisé au titre des paiements reçus en sus des produits des activités ordinaires comptabilisés. Les passifs sur contrat sont ultérieurement comptabilisés dans les produits des activités ordinaires lorsque les obligations de prestation sont remplies.

Les actifs et les passifs sur contrat sont présentés sur une base nette pour chaque contrat à la date de clôture et sont classés comme courants en fonction du cycle d'exploitation normal de la Société.

Avantages du personnel

Régimes de retraite à prestations définies

La Société a des régimes de retraite à prestations définies offrant des prestations fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière.

L'actif ou le passif comptabilisé au titre de prestations définies correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime destinés à être utilisés pour éteindre les obligations. Les obligations au titre des prestations définies de chaque régime sont établies par calculs actuariels à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs estimatifs au taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité qui sont libellées dans la monnaie des prestations et dont la durée à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation connexe. Dans les pays où il n'existe pas un marché très actif pour ces obligations, les taux du marché pour des obligations gouvernementales sont utilisés.

La valeur de tout actif comptabilisé au titre des avantages du personnel ne peut excéder la valeur actuelle de tous les avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements par le régime, soit sous forme de diminutions des cotisations futures au régime (plafonnement du coût entier de l'actif). Les exigences de capitalisation minimale peuvent donner lieu à un passif supplémentaire, dans la mesure où elles exigent le versement de cotisations pour compenser un manque à gagner existant. Les actifs des régimes ne peuvent être utilisés que pour capitaliser les avantages du personnel, sont hors de portée des créanciers de la Société et ne peuvent être payés directement à la Société. La juste valeur des actifs des régimes est fondée sur les cours du marché.

La Société détermine les coûts nets de retraite de ses régimes canadiens à prestations définies au moyen de taux d'actualisation distincts tirés de la courbe de rendement.

Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience, les effets des changements d'hypothèses actuarielles et l'incidence de tout plafonnement du coût entier ou passif minimal sont comptabilisés aux AERG dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Le coût des services passés est comptabilisé en charges à mesure qu'il est engagé, à la plus rapprochée des dates suivantes : lors de la modification ou de la compression du régime, ou lorsque l'entité comptabilise les indemnités de cessation d'emploi connexes.

Régimes de retraite à cotisations définies

La Société offre aussi des régimes de retraite à cotisations définies au titre desquels elle verse des cotisations fixes à des régimes d'assurance retraite privés ou publics sur une base obligatoire, contractuelle ou volontaire. La Société ne contracte aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des montants supplémentaires si l'actif de la caisse ne suffit pas au paiement des prestations à tous les participants. Les obligations au titre des cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en résultat net dans les charges représentatives d'avantages du personnel à mesure que les services sont rendus.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées en charges lorsque la Société s'est manifestement engagée, sans possibilité réelle de se rétracter, envers un plan officiel et détaillé visant soit à mettre fin à l'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de mise à la retraite, soit à octroyer des indemnités de cessation d'emploi à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les prestations de cessation d'emploi liées à des départs volontaires sont comptabilisées en charges si la Société a fait une offre pour encourager les départs volontaires, en fonction du nombre de salariés qui sont susceptibles d'accepter - l'offre. Les prestations échéant plus de 12 mois après la date de clôture sont actualisées.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Les régimes de la Société dont le paiement est fondé sur des actions se divisent en deux catégories : d'une part, un régime dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres, à savoir le régime d'options sur actions; et d'autre part, des régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie, à savoir le régime d'actionnariat, les régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA), les régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) et le régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP).

Pour les deux catégories, la juste valeur des services des salariés reçus en échange est comptabilisée en résultat net à titre de charge. La détermination de la juste valeur ne prend pas en compte les conditions de service et de performance non liées au marché dont sont assorties les transactions.

Dans le cas du régime réglé en instruments de capitaux propres, la juste valeur du coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est évaluée selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est évaluée à la date d'attribution et comptabilisée sur la période de service, une augmentation correspondante étant constatée dans le surplus d'apport. Le cumul des charges inscrites au titre des transactions réglées en instruments de capitaux propres à chaque date de clôture représente la partie écoulee de la période d'acquisition des droits et la meilleure estimation selon la direction du nombre d'instruments de capitaux propres qui seront acquis en définitive. Pour ce qui est des options dont l'acquisition des droits est graduelle, chaque tranche est considérée comme une attribution distincte dont la date d'acquisition et la juste valeur sont différentes, et les tranches sont comptabilisées séparément. Lorsque les options sur actions sont exercées, la Société émet de nouvelles actions ordinaires et le produit reçu, après déduction des coûts de transaction directement attribuables, le cas échéant, est porté au crédit du capital-actions.

Dans le cas des régimes réglés en trésorerie, un passif correspondant est comptabilisé. La juste valeur des services rendus par les salariés correspond au nombre de droits dont l'acquisition est prévue, multiplié par la juste valeur d'un droit à la date d'attribution, d'après le cours des actions ordinaires de la Société. La juste valeur du régime d'actionnariat est tributaire des cotisations de la Société. Jusqu'au règlement du passif, la Société réévalue la juste valeur du passif à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière et à la date de règlement, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans le résultat de la période. La Société a conclu des swaps sur actions pour réduire le risque auquel est exposé son résultat en raison de l'incidence des variations du cours de son action sur ses régimes de DDVA, ses régimes de DNR et son régime de DVAP.

Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition

Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration s'inscrivent dans le cadre d'un programme planifié et contrôlé par la direction qui modifie de façon significative le champ d'activité de la Société ou la manière dont cette activité est gérée. Les coûts de restructuration comprennent les coûts directement liés à des activités de sortie importantes, telles que la vente ou l'arrêt d'un secteur d'activité, la fermeture d'établissements ou la délocalisation d'activités, les changements importants apportés à la structure de direction ou les réorganisations fondamentales ayant un effet significatif sur la nature et l'objectif des activités de la Société.

Les coûts de restructuration de la Société comprennent les indemnités de cessation d'emploi et autres coûts liés au personnel, les coûts associés à la perte de valeur (ou à la reprise de perte de valeur) d'actifs non financiers, dont les immobilisations corporelles, les actifs au titre des droits d'utilisation, les immobilisations incorporelles et les stocks, ainsi que les autres coûts directs associés à la fermeture ou à la délocalisation d'installations, à l'arrêt d'une gamme de produits ou d'une activité, ou à la rationalisation d'activités.

Les coûts de restructuration sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés, ou lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite. Une provision pour restructuration n'est comptabilisée que lorsqu'un fait générateur d'obligation survient.

Coûts d'intégration

Les coûts d'intégration représentent les coûts supplémentaires directement liés à l'intégration d'entreprises acquises dans les activités courantes de la Société. Il s'agit principalement des dépenses liées à la conformité réglementaire, à la normalisation des processus, à l'intégration des systèmes et à d'autres activités.

Coûts d'acquisition

Les coûts d'acquisition représentent les coûts directement liés aux regroupements d'entreprises, qu'ils soient menés à bien ou non. Ils comprennent les charges, frais, commissions et autres coûts associés à la collecte d'information, à la négociation de contrats, à l'évaluation des risques, ainsi qu'aux services des avocats, des conseillers et des spécialistes.

Impôt exigible et différé

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Elle est comptabilisée en résultat net, sauf dans la mesure où elle se rapporte à des éléments constatés dans les AERG ou directement dans les capitaux propres, auquel cas elle est respectivement comptabilisée dans les AERG ou directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant prévu devant être payé aux administrations fiscales ou récupéré auprès de celles-ci au titre du résultat imposable de l'exercice, en fonction des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où la Société et ses filiales exercent des activités et génèrent un résultat imposable et de tout ajustement de la charge ou de l'avantage d'impôt concernant des exercices antérieurs.

La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable laisse place à l'interprétation. Des provisions sont constituées, au besoin, en fonction des montants prévus qui devront être payés aux administrations fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé en fonction de la méthode du report variable, selon laquelle sont créées des différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs ou des passifs et leur valeur comptable figurant dans les états financiers consolidés, à l'exception des différences temporaires à la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans le cadre d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui ne touche ni le résultat comptable, ni les bénéfices imposables.

L'impôt différé est comptabilisé pour les différences temporaires liées à des participations dans des filiales et aux entités sous contrôle conjoint, sauf lorsque la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

L'impôt différé est évalué sur une base non actualisée, aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer aux différences temporaires lorsqu'elles s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'égard des différences temporaires déductibles et du report en avant des pertes fiscales non utilisées. La comptabilisation des actifs d'impôt différé est limitée au montant dont la réalisation est probable.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture, et leur montant est réduit dans la mesure où il n'est plus probable qu'un actif d'impôt différé soit réalisé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un actif d'impôt différé non comptabilisé soit réalisé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les impôts sur le résultat des périodes intermédiaires sont comptabilisés par juridiction à l'aide du taux d'impôt effectif qui s'appliquerait au résultat annuel total prévu dans la juridiction.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période. Le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation tient compte de l'effet dilutif qu'aurait l'exercice d'instruments ou d'autres contrats visant l'émission d'actions ordinaires ou leur conversion en actions ordinaires à l'ouverture de la période ou à la date d'émission, si cette dernière est ultérieure, à moins que cela ait un effet antidilutif. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions. Cette méthode consiste à prendre en compte l'utilisation du produit qui pourrait être obtenu à l'exercice des options sur actions dans le calcul du résultat dilué par action. Elle suppose que le produit servirait à acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période. Seules les options sur actions de la Société sont potentiellement dilutives pour les actions ordinaires.

Participation gouvernementale

L'aide publique est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'aide publique sera reçue et que la Société respectera toutes les conditions qui s'y rattachent. L'aide publique liée à l'acquisition d'actifs non financiers est portée en diminution du coût de l'actif connexe, tandis que celle liée aux charges courantes est portée en diminution des charges connexes.

Obligations au titre des redevances

La Société reçoit des entités gouvernementales un financement partiel à l'égard des dépenses admissibles pour des projets de R-D spécifiques. En contrepartie, la Société rembourse un pourcentage de certains produits des activités ordinaires gagnés durant les exercices en cause. L'évaluation initiale de l'obligation au titre des redevances, qui va de 6,0 % à 10,2 %, est actualisée au moyen des taux d'intérêt du marché en vigueur à cette date pour un instrument semblable (en ce qui concerne la monnaie, l'échéance, le type de taux d'intérêt, les garanties ou d'autres facteurs) ayant une notation similaire. L'écart entre le financement reçu et la valeur actuelle de l'obligation au titre des redevances est comptabilisé en tant qu'aide publique. La partie courante de l'obligation au titre des redevances est incluse dans les charges à payer.

Obligations de R-D

La Société obtient des emprunts assortis de taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché auprès d'entités gouvernementales afin de financer une partie des dépenses admissibles pour des projets de R-D spécifiques. L'évaluation initiale de l'obligation de R-D est actualisée au moyen des taux d'intérêt alors en vigueur sur le marché pour un instrument semblable (en ce qui concerne la monnaie, l'échéance, le type de taux d'intérêt, les garanties ou d'autres facteurs) ayant une notation similaire. L'écart entre le financement reçu et la valeur actuelle de l'obligation de R-D est comptabilisé en tant qu'aide publique. Les obligations de R-D sont prises en compte dans la dette à long terme.

Crédits d'impôt à l'investissement

Les crédits d'impôt à l'investissement sont présumés être équivalents à l'aide publique. Cette aide publique est reçue au titre de coûts engagés dans le cadre des projets de R-D. Les crédits d'impôt à l'investissement qui devraient être recouverts après 12 mois sont classés dans les autres actifs non courants.

Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs figurant dans les notes annexes ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

Nouvelles normes et modifications adoptées par la Société

Certaines modifications aux normes comptables ont été appliquées pour la première fois le 1^{er} avril 2022, mais n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Nouvelles normes et modifications non encore adoptées par la Société

Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratique sur les IFRS 2)

En février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et de l'énoncé de pratique sur les IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*, exigeant la présentation d'informations importantes sur les méthodes comptables plutôt que d'informations sur les principales méthodes comptables. Pour la Société, les modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratique sur les IFRS 2 entreront en vigueur pour l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2023.

Modifications d'IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, pour introduire une définition des estimations comptables et aider les entités à distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. Pour la Société, les modifications d'IAS 8 entreront en vigueur pour l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2023.

Modifications d'IAS 12, Impôts sur le résultat

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, de manière à restreindre la portée de l'exemption relative à la comptabilisation de l'impôt différé. Dans des circonstances spécifiques, les entités sont dispensées de comptabiliser l'impôt sur le résultat différé lors de la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs. Les modifications précisent que l'exemption ne s'applique pas aux transactions pour lesquelles, au moment de la comptabilisation initiale, les montants des différences temporaires imposables et déductibles sont les mêmes. Pour la Société, les modifications d'IAS 12 entreront en vigueur pour l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2023. La Société a conclu que ses méthodes comptables actuelles sont conformes à la norme modifiée; par conséquent, ces modifications n'auront aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

Modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers

En octobre 2022, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, de manière à préciser que les clauses contractuelles devant être respectées après la date de clôture ne modifient pas le classement de la dette comme courante ou non courante à la date de clôture. Les modifications exigent plutôt d'une société qu'elle communique des informations sur ces clauses contractuelles dans les notes annexes. Pour la Société, les modifications d'IAS 1 entreront en vigueur pour l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2023.

Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir à la date des états financiers consolidés et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges de la période concernée. Cela exige aussi que la direction exerce son jugement aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments qui demandent beaucoup de jugement ou qui sont très complexes, ainsi que les cas dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés, sont présentés plus loin. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les variations seront comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont détectées.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition à la date du transfert du contrôle. La contrepartie transférée et les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition, laquelle peut être estimée au moyen de la méthode par les coûts, par le résultat ou par le marché. En fonction de la complexité de ces évaluations, la Société consulte des experts indépendants ou calcule la juste valeur en interne, à l'aide de techniques d'évaluation appropriées qui se fondent généralement sur une prévision du total des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur des actifs connexes et du taux d'actualisation. La contrepartie conditionnelle est comptabilisée à la juste valeur au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.

Les jugements posés pour déterminer la juste valeur estimative attribuée aux actifs nets identifiables acquis, ainsi que la durée d'utilité estimative des actifs non financiers, pourraient influencer sur le résultat net des périodes ultérieures en se répercutant sur la dotation aux amortissements et, dans certains cas, sur les pertes de valeur. La Société estime que les justes valeurs estimatives attribuées aux actifs nets identifiables acquis sont fondées sur des hypothèses raisonnables qu'un intervenant du marché utiliserait. Même si la Société utilise les meilleures estimations et les hypothèses les plus probables afin d'évaluer avec exactitude les actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition, les estimations sont intrinsèquement incertaines et sont susceptibles d'être révisées.

Pour estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles découlant des acquisitions de la division Formation militaire de L3Harris Technologies et de la division AirCentre de Sabre axée sur les opérations aériennes, la méthode des bénéfices excédentaires sur plusieurs périodes a été utilisée pour évaluer les relations clients et la méthode de l'exonération de redevances a été utilisée pour évaluer la technologie et les logiciels. L'estimation de la juste valeur des relations clients et de la technologie acquises fait appel à l'exercice d'un jugement important, ce qui nécessite l'utilisation d'hypothèses importantes à l'égard des produits des activités ordinaires projetés.

Au cours de la période d'évaluation, jusqu'à 12 mois après l'acquisition, la Société comptabilise des ajustements à l'estimation initiale des actifs nets identifiables acquis en fonction des nouvelles informations obtenues concernant des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition. Tout ajustement résultant d'informations obtenues concernant des faits et circonstances qui n'existaient pas à la date d'acquisition est comptabilisé dans la période au cours de laquelle il survient.

Frais de développement

Les frais de développement sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont amortis sur leur durée d'utilité lorsqu'ils satisfont aux critères d'inscription à l'actif. Des prévisions des produits des activités ordinaires et de la rentabilité des projets pertinents sont utilisées pour évaluer la conformité aux critères d'inscription à l'actif et la valeur recouvrable des actifs.

Dépréciation d'actifs non financiers

La Société soumet le goodwill à un test de dépréciation qui est fondé sur des estimations internes de la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel le goodwill a été attribué et qui fait appel à des modèles d'évaluation tels que le modèle de flux de trésorerie actualisés (niveau 3). Les hypothèses clés qui sous-tendent le calcul par la direction de la valeur recouvrable comprennent les taux de croissance prévus et les taux d'actualisation. Ces estimations, ainsi que la méthode employée, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation du goodwill.

De même, lorsque les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont soumises à des tests de dépréciation, le calcul de leur valeur recouvrable amène la direction à faire des estimations qui peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Prix de transaction attribué aux obligations de prestation

Pour attribuer le prix de transaction des contrats comportant plusieurs obligations de prestation, la Société estime le prix de vente spécifique selon la méthode du coût attendu plus marge si celui-ci n'est pas directement observable.

Moment auquel les obligations de prestation sont remplies

Pour les contrats dont les produits des activités ordinaires sont comptabilisés progressivement selon la méthode fondée sur les intrants en fonction des coûts engagés, la Société a recours à son jugement pour estimer les travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux à exécuter. La direction évalue chaque mois les coûts estimatifs nécessaires à l'achèvement, ainsi que les produits des activités ordinaires et les marges constatées, et ce, pour chaque contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et des produits des activités ordinaires sont pris en compte dans la période au cours de laquelle il devient manifeste que de tels changements sont requis.

Régimes de retraite à prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies ainsi que la valeur actuelle des obligations au titre des avantages du personnel sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles. Ces évaluations comprennent notamment des hypothèses concernant les taux d'actualisation, les hausses futures des salaires et les taux de mortalité. Toutes les hypothèses sont révisées à chaque date de clôture. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des avantages du personnel et sur le coût des régimes de retraite à prestations définies. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité qui sont libellées dans la même monnaie que les prestations qui seront versées et dont les durées jusqu'à l'échéance se rapprochent de celles du passif au titre du régime de retraite connexe. Le taux de mortalité est établi en fonction des données publiques sur la mortalité dans le pays concerné. Les hausses futures des salaires et des prestations de retraite sont déterminées en fonction des taux d'inflation futurs prévus pour le pays concerné. Chaque taux d'actualisation est établi en fonction de la courbe de rendement et est utilisé afin de déterminer le coût des services rendus et le coût financier des régimes de retraite à prestations définies canadiens à l'ouverture de l'exercice. La valeur actualisée des obligations au titre des avantages du personnel à l'égard de ces régimes canadiens est déterminée en fonction des taux d'actualisation tirés de la courbe de rendement à la clôture de l'exercice. Les autres hypothèses clés concernant les obligations au titre des prestations définies s'appuient, en partie, sur la conjoncture du marché. Voir la note 19 pour plus de détails concernant les hypothèses posées.

Remboursements de la redevance gouvernementale

Aux fins de la détermination du montant de la redevance gouvernementale à rembourser, la Société formule des hypothèses et fait des estimations qui concernent les produits des activités ordinaires prévus et leur échéancier prévu. Les projections de produits des activités ordinaires tiennent compte de l'expérience passée et représentent la meilleure estimation de la direction quant à l'avenir. Au-delà d'une période de cinq ans, les produits des activités ordinaires sont extrapolés d'après des taux de croissance estimés allant de 3,0 % à 9,0 % en fonction de la période des remboursements. Ces estimations, ainsi que la méthode employée pour les établir, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute obligation remboursable au titre de la participation gouvernementale. Une augmentation de 1 % des taux de croissance entraînerait une hausse d'environ 1,1 million \$ (1,7 million \$ en 2022) des obligations au titre des redevances au 31 mars 2023. Une diminution de 1 % des taux de croissance aurait l'effet inverse sur les obligations au titre des redevances.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie aux lois fiscales de divers territoires. Elle doit avoir recours au jugement pour déterminer la charge d'impôt mondiale. La détermination des actifs et des passifs d'impôt comporte des incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes. La Société constitue une provision pour les éventuels impôts à payer d'après la moyenne pondérée en fonction de la probabilité des résultats possibles. Les différences entre les résultats réels et ces estimations pourraient avoir une incidence sur les passifs d'impôt et les passifs d'impôt différé dans la période au cours de laquelle elles sont établies.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la Société dégagera un bénéfice imposable auquel les pertes pourront être imputées. La direction doit faire preuve de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisés, d'après l'échéancier probable et le niveau du résultat imposable futur ainsi que les stratégies fiscales futures. Le montant total des actifs d'impôt différé peut être modifié si les estimations du résultat imposable futur prévu et des avantages attendus des stratégies fiscales sont revues à la baisse, ou en cas d'adoption de modifications des lois fiscales qui limitent, en temps ou en étendue, la capacité de la Société à utiliser des avantages fiscaux futurs.

NOTE 2 – REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Exercice clos le 31 mars 2023

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, la Société a terminé son évaluation finale de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de la division Formation militaire de L3Harris Technologies (L3H MT) et de la division AirCentre de Sabre axée sur les opérations aériennes (AirCentre), acquises au cours de l'exercice 2022.

Les ajustements des répartitions du prix d'achat des acquisitions de L3H MT et d'AirCentre ont donné lieu à des augmentations des immobilisations incorporelles de 27,0 millions \$, des autres passifs non courants de 6,4 millions \$ et des passifs courants de 4,0 millions \$, ainsi qu'à des diminutions des actifs courants de 11,9 millions \$, des autres actifs non courants de 2,6 millions \$ et des actifs d'impôt différé de 2,1 millions \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, une contrepartie en trésorerie de 6,4 millions \$ a été versée pour une acquisition réalisée à l'exercice 2021.

Exercice clos le 31 mars 2022

Division Formation militaire de L3Harris Technologies

Le 2 juillet 2021, la Société a conclu l'acquisition de la division Formation militaire de L3Harris Technologies (L3H MT) pour une contrepartie en trésorerie de 1 337,7 millions \$, sous réserve d'ajustements additionnels du prix d'achat. L3H MT inclut Link Simulation & Training, Doss Aviation et AMI. Link Simulation & Training est l'un des plus importants fournisseurs de solutions de formation militaire aux États-Unis; Doss Aviation est le fournisseur de l'entraînement initial au vol à la United States Air Force; et AMI est un établissement de conception et de fabrication du matériel destiné aux simulateurs. L'acquisition élargit la position de la Société en tant qu'intégrateur de systèmes de formation, peu importe la plateforme, en diversifiant sa position de chef de file en formation et simulation dans le domaine aérien, complétant ainsi ses solutions de formation terrestre et maritime, et améliorant ses capacités de simulation et de formation dans les domaines spatial et cyber.

En mars 2021, afin d'atténuer l'impact potentiel sur le prix d'achat des variations des taux de change, la Société a conclu des contrats de change à terme pour couvrir une partie du prix d'achat de L3H MT (800 millions \$ US). La Société a appliqué la comptabilité de couverture et a comptabilisé la variation de la juste valeur de ces instruments financiers avant la date d'acquisition de L3H MT dans les autres éléments du résultat global. Le 2 juillet 2021, ces instruments financiers ont été exercés dans le cadre de la clôture de l'acquisition de L3H MT, et les pertes réalisées de couverture de flux de trésorerie de 17,1 millions \$, moins le recouvrement d'impôt sur le revenu de 2,3 millions \$, ont été reclassées du cumul des autres éléments du résultat global et incluses comme ajustement de la contrepartie d'achat.

Au 31 mars 2022, la détermination préliminaire de la juste valeur des actifs nets acquis et des passifs repris dans le cadre de l'acquisition de L3H MT se présente comme suit :

	L3H MT
Actif courant	110,0 \$
Passif courant	(130,8)
Immobilisations corporelles	96,3
Actifs au titre des droits d'utilisation	31,6
Immobilisations incorporelles	1 342,8
Impôt différé	41,2
Autres actifs non courants	7,7
Dette à long terme, y compris la partie courante	(33,9)
Autres passifs non courants	(104,0)
Total du prix d'achat, y compris la partie du prix d'achat couverte	1 360,9 \$
Montant à payer à titre d'ajustement du prix d'achat	(8,4)
Contrepartie en trésorerie totale payée à la date d'acquisition	1 352,5 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, un montant de 8,4 millions \$ a été versé au vendeur à titre d'ajustement du prix d'achat.

La juste valeur préliminaire des immobilisations incorporelles acquises s'établit à 1 342,8 millions \$ et se compose d'un goodwill de 1 025,6 millions \$ (dont une tranche de 868,3 millions \$ est déductible aux fins de l'impôt), de relations clients de 217,7 millions \$ et de technologie de 99,5 millions \$.

La juste valeur et le montant brut contractuel des créances clients acquises sont de 41,9 millions \$.

Les produits des activités ordinaires et le résultat opérationnel sectoriel ajusté de L3H MT inscrits à l'état consolidé du résultat net de l'exercice 2022 depuis la date d'acquisition s'élèvent respectivement à 409,9 millions \$ et à 49,1 millions \$. Si L3H MT avait été consolidée à partir du 1^{er} avril 2021, des produits des activités ordinaires et un résultat opérationnel sectoriel ajusté d'environ 549,0 millions \$ et 65,3 millions \$, respectivement, auraient été inclus à l'état consolidé du résultat net de l'exercice 2022. Ces montants pro forma ont été estimés en fonction des activités de l'entreprise acquise avant son regroupement avec la Société, en supposant une répartition du prix d'achat en date du 1^{er} avril 2021.

Les actifs nets acquis, y compris les immobilisations incorporelles, de L3H MT sont inclus dans le secteur Défense et Sécurité.

Au 31 mars 2022, la répartition du prix d'achat était préliminaire.

Division AirCentre de Sabre axée sur les opérations aériennes

Le 28 février 2022, la Société a conclu l'acquisition de la division AirCentre de Sabre axée sur les opérations aériennes (AirCentre), une gamme de solutions de gestion et d'optimisation des vols et des équipages, pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 498,9 millions \$. La transaction dote la Société du catalogue de produits AirCentre de Sabre, des technologies connexes, des droits de propriété intellectuelle ainsi que de ses employés hautement qualifiés. L'acquisition élargit davantage la portée de la Société auprès de sa vaste clientèle au-delà de la formation des pilotes et la positionne comme un chef de file technologique dans le marché croissant des solutions numériques de gestion des vols et des équipages en tête de l'industrie.

Au 31 mars 2022, la détermination préliminaire de la juste valeur des actifs nets acquis et des passifs repris dans le cadre de l'acquisition d'AirCentre se présente comme suit :

	Air Centre
Actif courant	42,0 \$
Passif courant	(3,4)
Actifs au titre des droits d'utilisation	0,3
Immobilisations incorporelles	423,2
Impôt différé	1,2
Autres actifs non courants	36,9
Dette à long terme, y compris la partie courante	(0,3)
Autres passifs non courants	(1,0)
Juste valeur des actifs nets acquis, exclusion faite de la trésorerie acquise	498,9 \$
Trésorerie acquise	3,8
Contrepartie en trésorerie totale payée à la date d'acquisition	502,7 \$

La juste valeur préliminaire des immobilisations incorporelles acquises s'établit à 423,2 millions \$ et se compose d'un goodwill de 257,8 millions \$ (dont une tranche de 191,0 millions \$ est déductible aux fins de l'impôt), de relations clients de 101,8 millions \$ et de technologie et de logiciels de 63,6 millions \$.

Les produits des activités ordinaires et le résultat opérationnel sectoriel ajusté d'AirCentre inscrits à l'état consolidé du résultat net de l'exercice 2022 depuis la date d'acquisition s'élèvent respectivement à 10,5 millions \$ et à 2,2 millions \$. Si AirCentre avait été consolidée à partir du 1^{er} avril 2021, des produits des activités ordinaires et un résultat opérationnel sectoriel ajusté d'environ 151,5 millions \$ et 18,9 millions \$, respectivement, auraient été inclus à l'état consolidé du résultat net de l'exercice 2022. Ces montants pro forma ont été estimés en fonction des activités de l'entreprise acquise avant son regroupement avec la Société, en supposant une répartition du prix d'achat en date du 1^{er} avril 2021.

Les actifs nets acquis, y compris les immobilisations incorporelles, d'AirCentre sont inclus dans le secteur Aviation civile.

Au 31 mars 2022, la répartition du prix d'achat était préliminaire.

Autres regroupements d'entreprises de l'exercice 2022

RB Group

Le 1^{er} avril 2021, la Société a acquis la participation restante de 79 % dans RB Group, un important fournisseur de solutions entièrement intégrées qui modernisent la façon dont les compagnies aériennes et les exploitants d'avions d'affaires interagissent avec leur équipage. Cette acquisition vient appuyer l'expansion de la Société dans le domaine de la gestion numérique des équipages de vol dans le cadre de sa stratégie visant à accroître les services de logiciels destinés à l'aviation civile. Avant cette transaction, la participation de 21 % de la Société dans RB Group était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

GlobalJet Services

Le 10 juin 2021, la Société a acquis GlobalJet Services (GlobalJet), un fournisseur en matière de formation à la maintenance aéronautique reconnu dans le monde entier pour ses services destinés à l'aviation commerciale et aux hélicoptères. Cette acquisition augmente la capacité de formation de la Société en agrandissant sa gamme de plateformes d'aéronefs disponibles pour les programmes de formation à la maintenance de classe mondiale et approuvés par les organismes de réglementation.

Medicor Lab inc.

Le 5 juillet 2021, la Société a acquis les actions de Medicor Lab inc. (Medicor), une société spécialisée dans les dispositifs de formation aux tâches et dans la production de peau synthétique réaliste. Cette acquisition permet à la Société d'enrichir son catalogue de produits et d'accroître sa capacité à offrir des simulateurs de meilleure qualité, pour une meilleure expérience client.

Le montant total d'achat pour les acquisitions de RB Group, de GlobalJet et de Medicor se compose d'une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 19,0 millions \$, d'un montant à payer à long terme de 1,2 million \$, ainsi que d'une contrepartie conditionnelle pouvant atteindre 4,0 millions \$ si certains objectifs sont atteints, et est principalement affecté au goodwill et aux immobilisations incorporelles.

Les actifs nets acquis, y compris les immobilisations incorporelles, découlant des acquisitions de RB Group et de GlobalJet sont inclus dans le secteur Aviation civile tandis que ceux de Medicor sont inclus dans le secteur Santé.

Autres

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la Société a terminé son évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de Flight Simulation Company B.V., de Merlot Aero Limited et de TRU Simulation + Training Canada inc., acquises au cours de l'exercice 2021, ainsi que de RB Group, de GlobalJet et de Medicor, acquises au cours de l'exercice 2022.

Les coûts d'acquisition totaux de 38,4 millions \$ ont été engagés au cours de l'exercice 2022 au titre des acquisitions de la Société et ont été pris en compte dans les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition à l'état consolidé du résultat net (note 5).

Durant l'exercice clos le 31 mars 2022, les ajustements aux répartitions préliminaires du prix d'achat des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2021 ont donné lieu à des augmentations des immobilisations incorporelles de 19,2 millions \$, des passifs courants de 15,2 millions \$ et des actifs d'impôt différé de 3,8 millions \$, ainsi qu'à une diminution des actifs courants de 7,8 millions \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, une contrepartie nette en trésorerie de 4,9 millions \$ a été versée pour des acquisitions réalisées au cours des exercices précédents.

NOTE 3 – SECTEURS OPÉRATIONNELS ET SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

La Société a choisi d'organiser ses secteurs opérationnels en fonction principalement des marchés de ses clients. La Société gère ses activités au moyen de trois secteurs. Les secteurs opérationnels sont présentés de la même façon que dans les rapports internes fournis au principal décideur opérationnel.

La Société a décidé de ventiler les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients par secteur d'activité, par produits et services et par secteur géographique, car elle estime que cette méthode décrit le mieux la façon dont la nature, le montant, le calendrier et l'incertitude de ses produits des activités ordinaires et de ses flux de trésorerie sont influencés par les facteurs économiques.

Résultats par secteur

La mesure de rentabilité d'après laquelle la Société décide des ressources à affecter aux différents secteurs et juge des résultats obtenus est le résultat opérationnel sectoriel ajusté. Le résultat opérationnel sectoriel ajusté correspond au résultat opérationnel, ajusté par les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, ainsi que des pertes de valeur et d'autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers. Il donne une indication de la rentabilité individuelle des secteurs puisqu'il exclut l'incidence des éléments qui ne se rapportent pas directement à leur rendement. Pour les exercices clos les 31 mars 2023 et 2022, les pertes de valeur et les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers se composent de la reprise de dépréciation d'actifs non financiers suite à leur réaffectation et optimisation (note 5) et de l'ajustement transitoire lié à l'infonagique (note 4).

Les principes comptables suivis pour préparer l'information par secteur opérationnel sont les mêmes que ceux qui sont utilisés pour dresser les états financiers consolidés de la Société. La répartition des actifs utilisés en commun par les secteurs opérationnels et des coûts et des passifs qui leur sont communs (essentiellement des frais généraux) est faite au prorata de l'utilisation qui revient à chacun d'eux lorsqu'elle peut être déterminée et évaluée, à défaut de quoi la répartition est faite en proportion du coût des ventes et des produits des activités ordinaires de chaque secteur.

	Aviation civile		Défense et Sécurité		Santé		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Produits des activités ordinaires externes	2 166,4 \$	1 617,8 \$	1 844,2 \$	1 602,1 \$	192,7 \$	151,4 \$	4 203,3 \$	3 371,3 \$
Dotation aux amortissements	243,4	224,1	86,8	73,4	12,0	13,0	342,2	310,5
Dépréciation (reprise) d'actifs non financiers – montant net	1,2	34,5	(3,5)	3,0	(0,1)	4,3	(2,4)	41,8
Quote-part du résultat net après impôt des participations mises en équivalence	47,0	42,1	6,2	6,4	—	—	53,2	48,5
Résultat opérationnel	430,3	224,1	35,7	56,0	8,0	4,1	474,0	284,2
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	485,3	314,7	53,1	119,2	9,7	10,6	548,1	444,5

Le rapprochement du résultat opérationnel sectoriel ajusté s'établit comme suit :

	Aviation civile		Défense et Sécurité		Santé		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Résultat opérationnel	430,3 \$	224,1 \$	35,7 \$	56,0 \$	8,0 \$	4,1 \$	474,0 \$	284,2 \$
Coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition (note 5)	52,0	79,0	10,6	61,4	1,7	6,5	64,3	146,9
Pertes de valeur et autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ou d'événements particuliers :								
Reprise de dépréciation d'actifs non financiers par suite de leur réaffectation et optimisation (note 5)	3,0	—	6,8	—	—	—	9,8	—
Ajustement transitoire lié à l'infonagique (note 4)	—	11,6	—	1,8	—	—	—	13,4
Résultat opérationnel sectoriel ajusté	485,3 \$	314,7 \$	53,1 \$	119,2 \$	9,7 \$	10,6 \$	548,1 \$	444,5 \$

Les dépenses d'investissement en immobilisations par secteur, qui prennent la forme de dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles (exclusion faite de celles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises), s'établissent comme suit :

	2023	2022
Aviation civile	329,2 \$	300,7 \$
Défense et Sécurité	53,6	46,5
Santé	12,4	15,6
Total des dépenses d'investissement en immobilisations	395,2 \$	362,8 \$

Actif et passif utilisés par secteur

La Société détermine les ressources à attribuer à chaque secteur d'après les actifs et les passifs qu'il utilise. Les actifs utilisés comprennent les créances clients, les actifs sur contrat, les stocks, les acomptes, les immobilisations corporelles, les actifs au titre des droits d'utilisation, les immobilisations incorporelles, l'investissement dans les participations mises en équivalence, les actifs financiers dérivés et les autres actifs non courants. Les passifs utilisés comprennent les dettes fournisseurs et charges à payer, les provisions, les passifs sur contrat, les passifs financiers dérivés et les autres passifs non courants.

Le rapprochement de l'actif et du passif utilisés par secteur avec le total de l'actif et du passif s'établit comme suit :

	2023	2022
Actif utilisé		
Aviation civile	5 852,4 \$	5 269,6 \$
Défense et Sécurité	3 436,2	3 163,1
Santé	310,1	269,2
Actif non inclus dans l'actif utilisé	837,8	876,9
Total de l'actif	10 436,5 \$	9 578,8 \$
Passif utilisé		
Aviation civile	1 142,0 \$	1 012,7 \$
Défense et Sécurité	871,2	824,8
Santé	69,3	64,9
Passif non inclus dans le passif utilisé	3 765,1	3 589,8
Total du passif	5 847,6 \$	5 492,2 \$

Informations sur les produits et les services

Les produits des activités ordinaires tirés de clients externes de la Société pour ses produits et services s'établissent comme suit :

	2023	2022
Produits	1 570,8 \$	1 403,6 \$
Formation, logiciels et services	2 632,5	1 967,7
Total des produits des activités ordinaires externes	4 203,3 \$	3 371,3 \$

Information par zone géographique

La Société vend ses produits et ses services partout dans le monde. Les produits des activités ordinaires sont répartis entre les zones géographiques en fonction de l'emplacement des clients. Les actifs non courants, à l'exception des instruments financiers et des actifs d'impôt différé, sont répartis entre les zones géographiques en fonction de l'emplacement des actifs, à l'exception du goodwill. Le goodwill est présenté par zone géographique en fonction de la répartition du prix d'acquisition connexe établie par la Société.

	2023	2022
Produits des activités ordinaires externes		
Canada	372,0 \$	366,8 \$
États-Unis	2 184,7	1 682,5
Royaume-Uni	264,2	208,5
Autres pays d'Amérique	89,6	78,4
Europe	574,0	473,4
Asie	627,0	472,2
Océanie et Afrique	91,8	89,5
	4 203,3 \$	3 371,3 \$

	2023	2022
Actifs non courants autres que les instruments financiers, les actifs d'impôt différé et les actifs au titre des avantages du personnel		
Canada	1 641,2 \$	1 570,8 \$
États-Unis	4 049,8	3 554,2
Royaume-Uni	383,9	370,4
Autres pays d'Amérique	180,8	177,0
Europe	982,4	916,3
Asie	519,8	498,1
Océanie et Afrique	112,5	79,5
	7 870,4 \$	7 166,3 \$

NOTE 4 – AUTRES (PROFITS) ET PERTES

	2023	2022
Profit net sur les écarts de conversion	(11,7) \$	(0,9) \$
Ajustement transitoire lié à l'infonuagique	—	13,4
Réévaluation des obligations au titre des redevances	(8,8)	(23,8)
Réévaluation de la contrepartie conditionnelle découlant de regroupements d'entreprises	2,6	(11,4)
Autres	(4,9)	(14,3)
Autres (profits) et pertes	(22,8) \$	(37,0) \$

Ajustement transitoire lié à l'infonuagique

Au cours de l'exercice 2022, l'IFRS Interpretations Committee a publié sa décision définitive précisant la façon dont doivent être comptabilisés certains coûts de configuration et de personnalisation engagés dans le cadre d'un accord d'infonuagique, avec retraitement prospectif. Les coûts qui ne remplissent pas les critères d'inscription à l'actif doivent être comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. La Société a modifié sa méthode comptable afin de se conformer à la décision, et les coûts de 13,4 millions \$ précédemment inscrits à l'actif qui ne remplissaient plus les critères d'inscription à l'actif ont été comptabilisés en charges au cours de l'exercice 2022.

NOTE 5 – COÛTS DE RESTRUCTURATION, D'INTÉGRATION ET D'ACQUISITION

	2023	2022
Coûts d'intégration et d'acquisition	66,3 \$	87,8 \$
Dépréciation d'actifs non financiers – montant net	2,3	37,1
Indemnités de cessation d'emploi et autres coûts liés au personnel	2,7	6,9
Autres coûts	2,8	15,1
Reprise de dépréciation d'actifs non financiers par suite de leur réaffectation et optimisation	(9,8)	—
Total des coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition	64,3 \$	146,9 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition associés à l'acquisition de L3H MT à l'exercice 2022 se sont élevés à 17,6 millions \$ (63,5 millions \$ en 2022) et ceux associés à l'acquisition d'AirCentre à l'exercice 2022 se sont élevés à 48,9 millions \$ (18,1 millions \$ en 2022).

Reprise de dépréciation d'actifs non financiers par suite de leur réaffectation et optimisation

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition incluent des profits sur la reprise de dépréciation d'une immobilisation incorporelle de 6,8 millions \$ dans le secteur Défense et Sécurité ainsi que des immobilisations corporelles de 3,0 millions \$ dans le secteur Aviation civile, par suite de leur réaffectation et optimisation et des nouveaux contrats et opportunités avec des clients.

NOTE 6 – CHARGES FINANCIÈRES – MONTANT NET

	2023	2022
Charges financières		
Dette à long terme (sauf les obligations locatives)	141,6 \$	104,1 \$
Obligations locatives	18,3	16,0
Obligations au titre des redevances	10,9	11,9
Obligations au titre des avantages du personnel (note 19)	3,3	5,3
Autres	24,9	13,2
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif	(7,9)	(7,1)
Charges financières	191,1 \$	143,4 \$
Produits financiers		
Prêts et investissement dans des contrats de location-financement	(10,3) \$	(9,1) \$
Autres	(3,1)	(3,7)
Produits financiers	(13,4) \$	(12,8) \$
Charges financières – montant net	177,7 \$	130,6 \$

NOTE 7 – IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**Charge d'impôt sur le résultat**

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat aux taux canadiens prévus par la loi et de la charge d'impôt sur le résultat s'établit comme suit :

	2023	2022
Résultat avant impôt sur le résultat	296,3 \$	153,6 \$
Taux d'imposition canadiens prévus par la loi	26,53 %	26,54 %
Impôt sur le résultat aux taux canadiens prévus par la loi	78,6 \$	40,8 \$
Incidence des écarts avec les taux d'imposition à l'étranger	(3,5)	(16,8)
Avantages d'impôt non comptabilisés et avantages d'impôt non comptabilisés antérieurement	1,4	2,2
(Produits) charges non imposables	(2,8)	1,5
Incidence fiscale sur le résultat après impôt des participations mises en équivalence	(13,0)	(12,1)
Ajustements d'impôt au titre d'exercices antérieurs	0,5	(1,5)
Autres	3,2	(10,5)
Charge d'impôt sur le résultat	64,4 \$	3,6 \$
Taux d'imposition effectif	22 %	2 %

Le taux d'imposition applicable de la Société correspond aux taux canadiens combinés en vigueur dans les provinces où la Société exerce ses activités.

Les principaux éléments de la charge d'impôt sur le résultat s'établissent comme suit :

	2023	2022
Charge d'impôt sur le résultat exigible		
Exercice à l'étude	53,2 \$	30,4 \$
Ajustements d'impôt d'exercices antérieurs	0,8	3,1
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat différé		
Avantage d'impôt non comptabilisé antérieurement utilisé afin de réduire la charge d'impôt différé	(2,2)	(4,1)
Changement de taux d'imposition	—	(6,6)
Création et résorption de différences temporaires	12,6	(19,2)
Charge d'impôt sur le résultat	64,4 \$	3,6 \$

Actifs et passifs d'impôt différé

La variation des différences temporaires au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'établit comme suit :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les AERG	Comptabilisé dans les capitaux propres	Regroupe- ments d'entreprises	Écarts de conversion	Solde à la clôture de l'exercice
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital	96,9 \$	(3,3) \$	— \$	— \$	— \$	5,7 \$	99,3 \$
Frais de recherche et développement non réclamés	86,6	75,8	—	—	—	(0,1)	162,3
Reports prospectifs de pertes en capital	4,4	4,9	—	—	—	—	9,3
Crédits d'impôt à l'investissement	(85,4)	3,3	—	—	—	—	(82,1)
Immobilisations corporelles et actifs au titre des droits d'utilisation	(86,2)	(23,8)	—	—	(2,8)	(7,0)	(119,8)
Immobilisations incorporelles	(90,2)	(19,6)	—	—	—	(4,9)	(114,7)
Produits différés, actifs sur contrat et passifs sur contrat	1,2	(21,6)	—	—	1,5	(0,3)	(19,2)
Écarts de conversion	2,6	(8,9)	4,2	—	—	(0,3)	(2,4)
Actifs et passifs financiers dérivés	(0,2)	5,0	5,7	—	(0,8)	(1,1)	8,6
Obligation au titre des prestations déterminées	27,2	0,2	(19,7)	—	—	—	7,7
Montants non déductibles pour l'exercice	83,1	(4,7)	—	—	—	1,9	80,3
Autres	(16,3)	(17,7)	—	—	—	0,5	(33,5)
Actifs (passifs) d'impôt différé – montant net	23,7 \$	(10,4) \$	(9,8) \$	— \$	(2,1) \$	(5,6) \$	(4,2) \$

La variation des différences temporaires au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'établit comme suit :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les AERG	Comptabilisé dans les capitaux propres	Regroupements d'entreprises	Écarts de conversion	Solde à la clôture de l'exercice
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital	48,1 \$	48,3 \$	— \$	— \$	0,2 \$	0,3 \$	96,9 \$
Frais de recherche et développement non réclamés	70,8	15,9	—	—	(0,1)	—	86,6
Reports prospectifs de pertes en capital	1,1	1,0	—	—	2,3	—	4,4
Crédits d'impôt à l'investissement	(76,4)	(9,0)	—	—	—	—	(85,4)
Immobilisations corporelles et actifs au titre des droits d'utilisation	(75,2)	(6,5)	—	—	(4,6)	0,1	(86,2)
Immobilisations incorporelles	(92,5)	8,3	—	—	(5,9)	(0,1)	(90,2)
Produits différés, actifs sur contrat et passifs sur contrat	1,5	(42,2)	—	—	41,6	0,3	1,2
Écarts de conversion	(1,4)	9,2	(4,9)	—	—	(0,3)	2,6
Actifs et passifs financiers dérivés	(6,5)	6,2	0,6	—	—	(0,5)	(0,2)
Obligation au titre des prestations déterminées	57,2	4,3	(33,4)	—	—	(0,9)	27,2
Montants non déductibles pour l'exercice	65,0	4,6	—	—	13,5	—	83,1
Autres	(10,3)	(10,2)	—	3,7	—	0,5	(16,3)
(Passifs) actifs d'impôt différé – montant net	(18,6) \$	29,9 \$	(37,7) \$	3,7 \$	47,0 \$	(0,6) \$	23,7 \$

Au 31 mars 2023, des actifs d'impôt différé nets de 81,5 millions \$ (88,7 millions \$ en 2022) ont été comptabilisés dans des territoires où des pertes ont été enregistrées pour l'année d'imposition actuelle ou l'année d'imposition précédente. À la lumière des bénéfices imposables passés ou de projections des bénéfices imposables futurs, la direction juge qu'il est probable que la Société réalisera les avantages de ces actifs d'impôt différé nets.

Au 31 mars 2023, un passif d'impôt différé sur des différences temporaires imposables de 2 866,1 millions \$ (2 468,6 millions \$ en 2022) découlant d'investissements dans des filiales et de participations dans des coentreprises n'avait pas été comptabilisé puisque la Société exerce un contrôle sur le moment auquel ce passif sera engagé et qu'elle estime qu'il ne sera pas engagé dans un avenir prévisible.

L'expiration des pertes autres qu'en capital enregistrées dans divers territoires s'établit comme suit :

Année d'expiration	Non comptabilisées	Comptabilisées
De 2024 à 2028	31,4 \$	18,4 \$
De 2029 à 2043	26,8	149,9
Sans expiration	146,0	212,2
	204,2 \$	380,5 \$

Au 31 mars 2023, la Société avait cumulé des différences temporaires déductibles de 115,5 millions \$ (118,8 millions \$ en 2022) pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. La Société a également des pertes en capital sans date d'expiration de 19,9 millions \$ au titre desquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé.

NOTE 8 – CAPITAL-ACTIONS ET RÉSULTAT PAR ACTION

Capital-actions

Actions autorisées et émises

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale pouvant être émises en séries.

Les actions privilégiées peuvent être émises avec des droits et des conditions qui seront déterminés par le conseil d'administration, avant leur émission. À ce jour, la Société n'a émis aucune action privilégiée.

Au 31 mars 2023, 317 906 290 actions ordinaires (317 024 123 en 2022) étaient émises et entièrement libérées.

Émission d'actions ordinaires à la conversion de reçus de souscription

Le 2 juillet 2021, au moment de la conclusion de l'acquisition de L3H MT à l'exercice 2022, 22 400 000 reçus de souscription en circulation ont été convertis en actions ordinaires de CAE, conformément aux modalités des reçus de souscription, à raison de un pour un. Le produit de l'émission des reçus de souscription de 700,0 millions \$, ainsi que les intérêts gagnés de 0,4 million \$, ont été libérés par le dépositaire légal et utilisés pour financer l'acquisition de L3H MT. Le total des coûts liés à l'émission s'est élevé à 31,0 millions \$, moins un recouvrement d'impôt sur le revenu de 8,2 millions \$.

Calcul du résultat par action

Les dénominateurs qui ont été utilisés pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action s'établissent comme suit :

	2023	2022
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	317 660 608	311 016 278
Effet dilutif des options sur actions	756 871	1 885 078
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du calcul du résultat net dilué par action	318 417 479	312 901 356

Au 31 mars 2023, des options sur actions visant l'acquisition de 2 176 800 actions ordinaires (663 430 en 2022) ont été exclues du calcul ci-dessus, car leur inclusion aurait eu un effet antidilutif.

NOTE 9 – CRÉANCES CLIENTS

Les créances clients s'établissent comme suit :

	2023	2022
Créances clients en règle	280,6 \$	230,4 \$
Créances clients en souffrance		
De 1 jour à 30 jours	68,4	50,4
De 31 à 60 jours	28,3	29,0
De 61 à 90 jours	16,8	15,0
Plus de 90 jours	85,2	121,2
Total des créances clients	479,3 \$	446,0 \$
Investissement dans des contrats de location-financement (note 14)	13,5	21,6
Montants à recevoir de parties liées (note 31)	57,5	40,3
Autres créances	90,9	76,9
Provisions pour pertes de crédit	(25,5)	(27,9)
Total des créances clients	615,7 \$	556,9 \$

Les variations des provisions pour pertes de crédit s'établissent comme suit :

	2023	2022
Provisions pour pertes de crédit à l'ouverture de l'exercice	(27,9) \$	(34,4) \$
Ajouts	(3,2)	(4,7)
Sorties	4,7	8,9
Montants inutilisés ayant fait l'objet de reprises	1,9	0,8
Écarts de conversion	(1,0)	1,5
Provisions pour pertes de crédit à la clôture de l'exercice	(25,5) \$	(27,9) \$

NOTE 10 – SOLDES DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Le montant net des passifs sur contrat s'établit comme suit :

	2023	2022
Actifs sur contrat – courants	693,8 \$	608,3 \$
Actifs sur contrat – non courants (note 15)	41,9	34,1
Passifs sur contrat – courants	(905,7)	(788,3)
Passifs sur contrat – non courants (note 20)	(94,0)	(130,3)
Passifs sur contrat – montant net	(264,0) \$	(276,2) \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, la Société a comptabilisé des produits de 632,2 millions \$ (482,6 millions \$ en 2022) qui étaient pris en compte dans le solde des passifs sur contrat à l'ouverture de l'exercice.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, la Société a comptabilisé une réduction des produits de 11,3 millions \$ (produits comptabilisés de 55,5 millions \$ en 2022) au titre des obligations de prestation partiellement remplies au cours d'exercices antérieurs, essentiellement des ajustements découlant d'estimations des coûts à l'achèvement qui se sont répercutés sur les produits des activités ordinaires et sur les mesures du degré d'achèvement.

Obligations de prestation qui restent à remplir

Au 31 mars 2023, le montant des produits des activités ordinaires que la Société s'attendait à tirer dans les exercices futurs d'obligations de prestation qui ne sont pas remplies, ou qui ne sont remplies que partiellement, s'établissait à 5 956,0 millions \$. La Société prévoit comptabiliser une tranche d'environ 40 % de ces obligations de prestation qui restent à remplir en tant que produits des activités ordinaires d'ici le 31 mars 2024, une tranche additionnelle de 26 % d'ici le 31 mars 2025 et le solde par la suite.

NOTE 11 – STOCKS

	2023	2022
Travaux en cours	282,4 \$	291,5 \$
Matières premières, fournitures et produits fabriqués	301,0	228,3
Total des stocks	583,4 \$	519,8 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, des stocks d'un montant de 494,0 millions \$ (413,9 millions \$ en 2022) ont été comptabilisés à titre de coût des ventes, et une perte de valeur de 5,6 millions \$ (5,2 millions \$ en 2022) a été comptabilisée afin de ramener les stocks à leur valeur de réalisation nette.

NOTE 12 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Bâtiments et terrains	Simulateurs	Matériel et outillage	Avions	Actifs en cons- truction	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	282,1 \$	1 423,1 \$	48,3 \$	76,1 \$	139,8 \$	1 969,4 \$
Ajouts	29,4	14,5	15,5	1,6	211,2	272,2
Regroupements d'entreprises (note 2)	52,1	18,7	21,5	2,1	2,1	96,5
Cessions	(2,2)	(0,4)	(0,1)	(1,1)	—	(3,8)
Dotation aux amortissements	(21,4)	(101,1)	(19,3)	(5,2)	—	(147,0)
Pertes de valeur	(13,8)	(10,5)	—	—	—	(24,3)
Achat d'actifs loués (note 14)	—	21,7	—	—	—	21,7
Transferts et autres	1,1	97,6	1,1	(1,0)	(95,5)	3,3
Écarts de conversion	(7,2)	(48,5)	(0,8)	(1,0)	(1,2)	(58,7)
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	320,1 \$	1 415,1 \$	66,2 \$	71,5 \$	256,4 \$	2 129,3 \$
Ajouts	34,6	20,1	16,7	0,2	197,2	268,8
Cessions	(3,6)	(3,2)	(0,1)	(0,6)	—	(7,5)
Dotation aux amortissements	(23,3)	(113,2)	(21,2)	(5,4)	—	(163,1)
(Pertes de valeur) reprises – montant net	—	2,1	(0,1)	(0,3)	—	1,7
Achat d'actifs loués (note 14)	—	34,6	—	—	—	34,6
Transferts et autres	27,6	208,8	(5,5)	6,0	(231,5)	5,4
Écarts de conversion	13,7	88,6	3,1	5,1	7,4	117,9
Valeur comptable nette au 31 mars 2023	369,1 \$	1 652,9 \$	59,1 \$	76,5 \$	229,5 \$	2 387,1 \$

	Bâtiments et terrains	Simulateurs	Matériel et outillage	Avions	Actifs en cons- truction	Total
Coût	561,9 \$	2 180,7 \$	209,2 \$	89,4 \$	256,4 \$	3 297,6 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	(241,8)	(765,6)	(143,0)	(17,9)	—	(1 168,3)
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	320,1 \$	1 415,1 \$	66,2 \$	71,5 \$	256,4 \$	2 129,3 \$
Coût	623,9 \$	2 558,1 \$	208,9 \$	103,1 \$	229,5 \$	3 723,5 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	(254,8)	(905,2)	(149,8)	(26,6)	—	(1 336,4)
Valeur comptable nette au 31 mars 2023	369,1 \$	1 652,9 \$	59,1 \$	76,5 \$	229,5 \$	2 387,1 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, une dotation aux amortissements de 161,5 millions \$ (145,0 millions \$ en 2022) a été comptabilisée dans le coût des ventes, de néant (0,5 million \$ en 2022) dans les frais de recherche et développement, et de 1,6 million \$ (1,5 million \$ en 2022) dans les frais de vente, généraux et d'administration.

NOTE 13 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Goodwill	Frais de développement inscrits à l'actif	Relations clients	Licences	Technologie, logiciels et ERP	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	1 173,2 \$	215,7 \$	297,5 \$	279,4 \$	71,5 \$	18,5 \$	2 055,8 \$
Ajouts – développement en interne	—	55,6	—	—	35,0	—	90,6
Regroupements d'entreprises (note 2)	1 316,8	2,2	323,7	—	169,7	—	1 812,4
Dotation aux amortissements	—	(32,7)	(40,7)	(16,0)	(18,3)	(1,8)	(109,5)
Pertes de valeur	—	(4,2)	—	—	—	—	(4,2)
Ajustement transitoire lié à l'infonuagique (note 5)	—	—	—	—	(13,4)	—	(13,4)
Transferts et autres	—	(2,1)	(0,1)	(0,1)	0,4	—	(1,9)
Écarts de conversion	(25,7)	(0,1)	(5,4)	(0,5)	(1,2)	(0,6)	(33,5) \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	2 464,3 \$	234,4 \$	575,0 \$	262,8 \$	243,7 \$	16,1 \$	3 796,3 \$
Ajouts – développement en interne	—	87,1	—	—	39,3	—	126,4
Regroupements d'entreprises (note 2)	35,8	—	(11,8)	—	3,0	—	27,0
Dotation aux amortissements	—	(31,1)	(44,4)	(16,1)	(29,5)	(1,8)	(122,9)
Reprises de pertes de valeur – montant net	—	6,3	—	—	—	—	6,3
Transferts et autres	—	(3,7)	(1,3)	—	(0,9)	0,4	(5,5)
Écarts de conversion	163,2	1,7	36,8	6,7	14,0	0,8	223,2
Valeur comptable nette au 31 mars 2023	2 663,3 \$	294,7 \$	554,3 \$	253,4 \$	269,6 \$	15,5 \$	4 050,8 \$

	Goodwill	Frais de développement inscrits à l'actif	Relations clients	Licences	Technologie, logiciels et ERP	Autres immobilisations incorporelles	Total
Coût	2 501,8 \$	480,9 \$	794,7 \$	312,8 \$	445,4 \$	51,1 \$	4 586,7 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	(37,5)	(246,5)	(219,7)	(50,0)	(201,7)	(35,0)	(790,4)
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	2 464,3 \$	234,4 \$	575,0 \$	262,8 \$	243,7 \$	16,1 \$	3 796,3 \$
Coût	2 699,7 \$	573,3 \$	829,6 \$	320,9 \$	513,2 \$	54,0 \$	4 990,7 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	(36,4)	(278,6)	(275,3)	(67,5)	(243,6)	(38,5)	(939,9)
Valeur comptable nette au 31 mars 2023	2 663,3 \$	294,7 \$	554,3 \$	253,4 \$	269,6 \$	15,5 \$	4 050,8 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, une dotation aux amortissements de 92,9 millions \$ (77,2 millions \$ en 2022) a été comptabilisée dans le coût des ventes, de 29,0 millions \$ (30,6 millions \$ en 2022) dans les frais de recherche et développement et de 1,0 million \$ (1,7 million \$ en 2022) dans les frais de vente, généraux et d'administration.

Goodwill

La valeur comptable du goodwill attribuée aux UGT de la Société, par secteur opérationnel, s'établit comme suit :

	Aviation civile	Défense et Sécurité	Santé	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	789,2 \$	279,3 \$	104,7 \$	1 173,2 \$
Regroupements d'entreprises (note 2)	283,4	1 025,6	7,8	1 316,8
Écarts de conversion	(25,8)	0,9	(0,8)	(25,7)
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	1 046,8 \$	1 305,8 \$	111,7 \$	2 464,3 \$
Regroupements d'entreprises (note 2)	25,6	10,2	—	35,8
Écarts de conversion	53,2	101,3	8,7	163,2
Valeur comptable nette au 31 mars 2023	1 125,6 \$	1 417,3 \$	120,4 \$	2 663,3 \$

Le goodwill est affecté aux UGT ou aux groupes d'UGT, lesquels correspondent généralement aux secteurs opérationnels ou à un niveau inférieur.

La Société a effectué un test de dépréciation annuel du goodwill au quatrième trimestre de l'exercice 2023. La Société a établi la valeur recouvrable des UGT Aviation civile, Défense et Sécurité et Santé en s'appuyant sur la juste valeur déduction faite des coûts de disposition. La valeur recouvrable de chaque UGT est calculée à partir d'estimations des flux de trésorerie que générera le plan stratégique quinquennal de la Société approuvé par le conseil d'administration. Les flux de trésorerie que générera le plan stratégique quinquennal de la Société sont fondés sur les attentes de la direction quant à la croissance du marché, les rapports et tendances sectoriels et la performance passée. Les flux de trésorerie postérieurs à cette période de cinq ans ont été extrapolés d'après un taux de croissance constant de 2 % à 3 %. Ces taux de croissance sont cohérents avec les prévisions faites dans des rapports portant spécifiquement sur le secteur d'activité de chaque UGT. Les taux d'actualisation utilisés pour calculer la valeur recouvrable reflètent les risques propres à chaque UGT et la conjoncture de marché et vont de 8 % à 15 %.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, la valeur recouvrable estimée de chaque UGT était supérieure à la valeur comptable. En conséquence, aucune perte de valeur n'a été relevée.

Les variations des hypothèses et estimations de la Société, en particulier celles ayant trait aux taux de croissance prévus entrant dans ses projections des flux de trésorerie et au taux d'actualisation, pourraient avoir une incidence importante sur la juste valeur. Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, une augmentation de 1 % du taux d'actualisation ou une diminution de 1 % du taux de croissance n'aurait donné lieu à aucune perte de valeur de nos UGT ou groupes d'UGT.

NOTE 14 – CONTRATS DE LOCATION

La Société en tant que preneur

Actifs au titre des droits d'utilisation

	Bâtiments et terrains	Simulateurs	Matériel et outillage	Avions	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	212,0 \$	65,9 \$	18,1 \$	12,5 \$	308,5 \$
Ajouts et réévaluations	59,4	60,0	0,2	—	119,6
Regroupements d'entreprises (note 2)	32,7	—	—	—	32,7
Dotation aux amortissements	(31,2)	(13,8)	(2,6)	(0,8)	(48,4)
Pertes de valeur	(8,1)	—	—	—	(8,1)
Achat d'actifs loués (note 12)	—	(21,7)	—	—	(21,7)
Transferts et autres	(3,3)	0,5	(0,2)	—	(3,0)
Écarts de conversion	(6,2)	(0,4)	—	—	(6,6)
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	255,3 \$	90,5 \$	15,5 \$	11,7 \$	373,0 \$
Ajouts et réévaluations	120,9	7,3	—	—	128,2
Dotation aux amortissements	(36,6)	(9,9)	(2,8)	(0,8)	(50,1)
Achat d'actifs loués (note 12)	—	(34,6)	—	—	(34,6)
Transferts et autres	(6,1)	(2,3)	(0,3)	—	(8,7)
Écarts de conversion	13,2	5,9	—	—	19,1
Valeur comptable nette au 31 mars 2023	346,7 \$	56,9 \$	12,4 \$	10,9 \$	426,9 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, une dotation aux amortissements de 47,5 millions \$ (46,0 millions \$ en 2022) a été comptabilisée dans le coût des ventes et de 2,6 millions \$ (2,4 millions \$ en 2022) dans les frais de vente, généraux et d'administration.

Contrats de location à court terme, contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et paiements de loyers variables

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, des charges de 16,8 millions \$ (15,4 millions \$ en 2022) ont été comptabilisées en résultat net au titre des contrats de location à court terme, des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et des paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives.

La Société en tant que bailleur**Contrats de location simple**

Au 31 mars 2023, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles visées par des contrats de location simple avec des tiers s'établissait à 76,1 millions \$ (51,8 millions \$ en 2022).

Les paiements de loyers non actualisés à recevoir aux termes de contrats de location simple s'établissent comme suit :

	2023	2022
Dans moins de 1 an	33,0 \$	36,3 \$
Dans 1 an à 2 ans	32,6	24,1
Dans 2 à 3 ans	30,0	23,3
Dans 3 à 4 ans	21,7	21,0
Dans 4 à 5 ans	16,5	13,6
Dans plus de 5 ans	13,8	26,8
Total des paiements de loyers non actualisés à recevoir	147,6 \$	145,1 \$

Contrats de location-financement

Les paiements de loyers non actualisés à recevoir aux termes de contrats de location-financement s'établissent comme suit :

	2023	2022
Dans moins de 1 an	16,6 \$	24,9 \$
Dans 1 an à 2 ans	14,6	12,0
Dans 2 à 3 ans	15,1	12,9
Dans 3 à 4 ans	16,3	11,1
Dans 4 à 5 ans	13,6	11,8
Dans plus de 5 ans	128,2	114,5
Total des paiements de loyers non actualisés à recevoir	204,4 \$	187,2 \$
Produits financiers non gagnés	(68,0)	(59,1)
Valeurs résiduelles non garanties actualisées des actifs loués	(10,7)	(9,4)
Total de l'investissement dans des contrats de location-financement	125,7 \$	118,7 \$
Partie courante (note 9)	13,5	21,6
Partie non courante (note 15)	112,2 \$	97,1 \$

NOTE 15 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	2023	2022
Actifs sur contrat (note 10)	41,9 \$	34,1 \$
Loyers payés d'avance à un placement de portefeuille	13,4	18,2
Acomptes à un placement de portefeuille	10,7	10,5
Avances versées sur immobilisations corporelles	30,7	—
Investissement dans des contrats de location-financement (note 14)	112,2	97,1
Créances non courantes	42,8	42,0
Crédits d'impôt à l'investissement	325,3	315,1
Autres	43,6	32,7
	620,6 \$	549,7 \$

NOTE 16 – DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2023	2022
Dettes fournisseurs	522,1 \$	436,2 \$
Charges à payer et autres passifs	498,6	514,7
Montant à payer à des parties liées (note 31)	5,7	5,1
Partie courante des obligations au titre des redevances	10,3	19,1
	1 036,7 \$	975,1 \$

NOTE 17 – PROVISIONS

Les modifications apportées aux provisions s'établissent comme suit :

	Remise en état et enlèvement de simulateurs	Restructuration (note 5)	Réclamations en justice	Garanties	Autres	Total
Provisions au 31 mars 2022	9,4 \$	9,2 \$	8,0 \$	25,0 \$	5,7 \$	57,3 \$
Ajouts	0,2	4,3	0,1	9,8	1,7	16,1
Montant utilisé	—	(10,8)	(5,8)	(11,3)	—	(27,9)
Reprise de montants inutilisés	(1,0)	(1,6)	(0,6)	(0,1)	(0,6)	(3,9)
Écarts de conversion	0,4	0,2	0,1	0,2	0,4	1,3
Transferts et autres	0,2	(0,2)	—	0,3	3,6	3,9
Provisions au 31 mars 2023	9,2 \$	1,1 \$	1,8 \$	23,9 \$	10,8 \$	46,8 \$
Partie courante	—	1,1	1,5	15,5	8,6	26,7
Partie non courante	9,2 \$	— \$	0,3 \$	8,4 \$	2,2 \$	20,1 \$

NOTE 18 – FACILITÉS D'EMPRUNT

La dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction, s'établit comme suit :

	Valeur nominale	Échéance	Partie courante	2023 Partie non courante	Partie courante	2022 Partie non courante
Billets non garantis de premier rang						
Dollars américains, taux fixe de 3,60 % à 4,90 %	947,0 \$ US	2024-2034	18,5 \$	1 257,9 \$	17,4 \$	1 176,5 \$
Dollars canadiens, taux fixe de 4,15 %	24,3 \$	2024-2027	2,9	21,4	2,9	24,2
Emprunts à terme						
Dollars américains, taux variable	350,0 \$ US	2024-2025	67,0	405,4	69,7	443,1
Dollars canadiens, taux variable	29,6 \$	2023-2028	5,6	23,8	5,6	29,4
Autres		2023-2026	15,2	47,4	14,1	58,4
Obligations locatives						
Dollars américains		2023-2053	55,7	241,3	66,1	164,6
Autres		2023-2043	25,5	133,4	32,9	131,4
Obligations de R-D						
Dollars canadiens		2023-2042	24,2	471,9	33,1	439,9
Facilités de crédit renouvelables						
Dollars américains, taux variable			—	433,0	—	336,9
Total de la dette à long terme			214,6 \$	3 035,5 \$	241,8 \$	2 804,4 \$

Emprunts à terme

En septembre 2022, la Société a prorogé l'échéance d'un emprunt à terme portant intérêt à taux variable de 175,0 millions \$ US de juillet 2023 à juillet 2024.

En mars 2023, la Société a remboursé un emprunt à terme de 50,0 millions \$ US.

Modifications de la facilité de crédit renouvelable

En octobre 2022, la Société a modifié sa facilité de crédit renouvelable non garantie de 850,0 millions \$ US afin d'augmenter la capacité totale à 1,0 milliard \$ US et de proroger l'échéance d'un an jusqu'en septembre 2027. En outre, la Société a résilié sa facilité de crédit renouvelable non garantie complémentaire de 300,0 millions \$, qui ne comportait aucun emprunt et arrivait à échéance en avril 2023.

La variation de la dette à long terme dont les flux de trésorerie ont été classés dans les activités de financement au tableau des flux de trésorerie s'établit comme suit :

	Billets non garantis de premier rang	Emprunts à terme	Obligations locatives	Obligations de R-D	Facilité de crédit renouvelable	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	1 249,5 \$	331,2 \$	347,2 \$	423,6 \$	— \$	2 351,5 \$
Variations par rapport aux flux de trésorerie de financement						
Remboursement net sur les emprunts aux termes des facilités de crédit renouvelables	—	—	—	—	344,6	344,6
Produit de la dette à long terme	—	402,3	—	26,8	—	429,1
Remboursement sur la dette à long terme	(20,5)	(110,8)	—	(0,8)	—	(132,1)
Remboursement sur les obligations locatives	—	—	(89,5)	—	—	(89,5)
Total des variations par rapport aux flux de trésorerie de financement	(20,5) \$	291,5 \$	(89,5) \$	26,0 \$	344,6 \$	552,1 \$
Variations sans effet sur la trésorerie						
Regroupements d'entreprises (note 2)	—	0,2	34,9	—	—	35,1
Écarts de conversion	(8,5)	(4,1)	(7,8)	—	(7,7)	(28,1)
Ajouts et réévaluations d'obligations locatives	—	—	119,6	—	—	119,6
Désactualisation	—	—	—	25,3	—	25,3
Autres	0,5	1,5	(9,4)	(1,9)	—	(9,3)
Total des variations sans effet sur la trésorerie	(8,0) \$	(2,4) \$	137,3 \$	23,4 \$	(7,7) \$	142,6 \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	1 221,0 \$	620,3 \$	395,0 \$	473,0 \$	336,9 \$	3 046,2 \$
Variations par rapport aux flux de trésorerie de financement						
Produit net des emprunts aux termes des facilités de crédit renouvelables	—	—	—	—	44,5	44,5
Produit de la dette à long terme	—	—	—	31,2	—	31,2
Remboursement sur la dette à long terme	(21,8)	(106,1)	—	(33,1)	—	(161,0)
Remboursement sur les obligations locatives	—	—	(83,4)	—	—	(83,4)
Total des variations par rapport aux flux de trésorerie de financement	(21,8) \$	(106,1) \$	(83,4) \$	(1,9) \$	44,5 \$	(168,7) \$
Variations sans effet sur la trésorerie						
Écarts de conversion	101,1	48,9	21,7	—	51,6	223,3
Ajouts et réévaluations d'obligations locatives	—	—	128,2	—	—	128,2
Désactualisation	—	—	—	25,0	—	25,0
Autres	0,4	1,3	(5,6)	—	—	(3,9)
Total des variations sans effet sur la trésorerie	101,5 \$	50,2 \$	144,3 \$	25,0 \$	51,6 \$	372,6 \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2023	1 300,7 \$	564,4 \$	455,9 \$	496,1 \$	433,0 \$	3 250,1 \$

Les billets de premier rang non garantis, les emprunts à terme et la facilité de crédit renouvelable de la Société sont assortis de dispositions en cas de défaillance et de clauses restrictives habituelles en vertu desquelles un remboursement accéléré ou la résiliation des conventions pourrait survenir si la Société omettait d'effectuer un paiement ou ne respectait pas certaines clauses restrictives. Au 31 mars 2023, la Société respectait toutes ses clauses restrictives, dans leur version modifiée à l'occasion.

NOTE 19 – OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL**Régimes de retraite à prestations définies**

La Société offre trois régimes de retraite par capitalisation à prestations définies agréés au Canada (deux aux salariés et l'autre aux dirigeants désignés) dans le cadre desquels les prestations versées sont établies en fonction du nombre d'années de service du participant et de son salaire moyen de fin de carrière. La Société offre également un régime de retraite par capitalisation pour les salariés du Royaume-Uni qui offre des prestations en fonction de dispositions similaires.

Les cotisations annuelles de la Société, qui visent à capitaliser les prestations constituées au cours de l'exercice, les déficits liés aux exercices antérieurs et la situation financière des régimes, sont déterminées en fonction des évaluations actuarielles. Les lois sur les retraites applicables prévoient des exigences de capitalisation minimale.

En outre, la Société a des régimes non capitalisés au Canada, aux États-Unis et en Allemagne offrant des prestations définies fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière. Ces régimes sans capitalisation sont l'unique obligation de la Société, et celle-ci n'est pas tenue d'en assurer la capitalisation. Toutefois, la Société a l'obligation de verser les prestations lorsque celles-ci deviennent exigibles. Au 31 mars 2023, la Société avait émis des lettres de crédit totalisant 56,5 millions \$ (67,0 millions \$ en 2022) pour garantir ses obligations au titre des régimes au Canada.

Les régimes par capitalisation sont des caisses administrées par des fiduciaires. Les actifs des régimes détenus en fiducie sont régis par les lois locales et les pratiques de chaque pays, comme l'est la nature de la relation entre la Société et les fiduciaires, de même que leur composition. La responsabilité de la gouvernance des régimes, y compris les décisions de placement et les calendriers de cotisations, incombe conjointement à la Société et au conseil des fiduciaires.

Les obligations au titre des avantages du personnel s'établissent comme suit :

	2023	2022
Obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation	590,7 \$	638,7 \$
Juste valeur des actifs des régimes	641,7	623,9
Obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation – montant net	(51,0) \$	14,8 \$
Obligations au titre des prestations définies des régimes sans capitalisation	91,8	94,9
Obligations au titre des avantages du personnel – montant net	40,8 \$	109,7 \$
Actifs au titre des avantages du personnel	(51,1)	—
Obligations au titre des avantages du personnel	91,9 \$	109,7 \$

Les variations des obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation et de la juste valeur des actifs des régimes s'établissent comme suit :

	2023			2022		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Obligations au titre des prestations de retraite à l'ouverture de l'exercice	631,8 \$	6,9 \$	638,7 \$	687,0 \$	74,5 \$	761,5 \$
Coût des services rendus durant l'exercice	32,5	—	32,5	35,0	1,4	36,4
Coût financier	23,9	0,2	24,1	19,2	0,6	19,8
Coût des services passés	—	—	—	—	(5,9)	(5,9)
Écart actuariel découlant de ce qui suit :						
Ajustements liés à l'expérience	25,5	0,2	25,7	(2,6)	0,2	(2,4)
Hypothèses économiques	(102,8)	(1,8)	(104,6)	(92,1)	(1,7)	(93,8)
Hypothèses démographiques	2,6	(0,1)	2,5	—	—	—
Cotisations salariales	9,2	—	9,2	7,8	0,3	8,1
Prestations de retraite versées	(25,5)	(0,2)	(25,7)	(22,5)	(1,2)	(23,7)
Règlements	(11,7)	—	(11,7)	—	(60,3)	(60,3)
Écarts de conversion	—	—	—	—	(1,0)	(1,0)
Obligations au titre des prestations de retraite à la clôture de l'exercice	585,5 \$	5,2 \$	590,7 \$	631,8 \$	6,9 \$	638,7 \$
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	617,1 \$	6,8 \$	623,9 \$	574,7 \$	67,2 \$	641,9 \$
Produits d'intérêt	23,9	0,2	24,1	16,4	0,5	16,9
Rendement des actifs des régimes, compte non tenu des montants inclus dans les produits d'intérêt	(10,1)	(0,9)	(11,0)	16,6	1,6	18,2
Cotisations patronales	33,0	0,4	33,4	25,1	(0,1)	25,0
Cotisations salariales	9,2	—	9,2	7,8	0,3	8,1
Prestations de retraite versées	(25,5)	(0,2)	(25,7)	(22,5)	(1,2)	(23,7)
Règlements	(11,7)	—	(11,7)	—	(60,3)	(60,3)
Frais d'administration	(0,6)	—	(0,6)	(1,0)	(0,1)	(1,1)
Écarts de conversion	—	0,1	0,1	—	(1,1)	(1,1)
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	635,3 \$	6,4 \$	641,7 \$	617,1 \$	6,8 \$	623,9 \$

Les variations des obligations au titre des prestations de retraite des régimes à prestations définies sans capitalisation s'établissent comme suit :

	2023			2022		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Obligations au titre des prestations de retraite à l'ouverture de l'exercice	82,6 \$	12,3 \$	94,9 \$	88,6 \$	14,0 \$	102,6 \$
Coût des services rendus durant l'exercice	4,1	1,0	5,1	4,4	0,8	5,2
Coût financier	3,0	0,3	3,3	2,2	0,2	2,4
Coût des services passés	—	0,2	0,2	—	0,3	0,3
Écart actuariel découlant de ce qui suit :						
Ajustements liés à l'expérience	5,5	(0,6)	4,9	0,3	(0,4)	(0,1)
Hypothèses économiques	(11,0)	(2,7)	(13,7)	(9,8)	(1,3)	(11,1)
Prestations de retraite versées	(2,9)	(0,6)	(3,5)	(3,1)	(0,6)	(3,7)
Écarts de conversion	—	0,6	0,6	—	(0,7)	(0,7)
Obligations au titre des prestations de retraite à la clôture de l'exercice	81,3 \$	10,5 \$	91,8 \$	82,6 \$	12,3 \$	94,9 \$

Les coûts nets de retraite s'établissent comme suit :

	2023			2022		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Régimes par capitalisation						
Coût des services rendus durant l'exercice	32,5 \$	— \$	32,5 \$	35,0 \$	1,4 \$	36,4 \$
Coût financier	23,9	0,2	24,1	19,2	0,6	19,8
Produits d'intérêt	(23,9)	(0,2)	(24,1)	(16,4)	(0,5)	(16,9)
Coût des services passés	—	—	—	—	(5,9)	(5,9)
Frais d'administration	0,6	—	0,6	1,0	0,1	1,1
Coûts nets de retraite des régimes par capitalisation	33,1 \$	— \$	33,1 \$	38,8 \$	(4,3) \$	34,5 \$
Régimes sans capitalisation						
Coût des services rendus durant l'exercice	4,1 \$	1,0 \$	5,1 \$	4,4 \$	0,8 \$	5,2 \$
Coût financier	3,0	0,3	3,3	2,2	0,2	2,4
Coût des services passés	—	0,2	0,2	—	0,3	0,3
Coûts nets de retraite des régimes sans capitalisation	7,1 \$	1,5 \$	8,6 \$	6,6 \$	1,3 \$	7,9 \$
Coûts totaux nets de retraite	40,2 \$	1,5 \$	41,7 \$	45,4 \$	(3,0) \$	42,4 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, une charge de retraite de 20,9 millions \$ (17,9 millions \$ en 2022) a été comptabilisée dans le coût des ventes, de 5,8 millions \$ (7,7 millions \$ en 2022) dans les frais de recherche et développement, de 8,5 millions \$ (9,8 millions \$ en 2022) dans les frais de vente, généraux et d'administration et de 3,3 millions \$ (5,3 millions \$ en 2022) dans les charges financières. Des coûts de retraite de 3,2 millions \$ (1,7 million \$ en 2022) ont également été inscrits à l'actif.

Les principales catégories d'actif qui constituent la juste valeur des actifs des régimes s'établissent comme suit :

	2023			2022		
	Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
Régimes au Canada						
Fonds d'actions						
Canada	— \$	45,6 \$	45,6 \$	— \$	72,9 \$	72,9 \$
Étranger	—	174,8	174,8	—	145,4	145,4
Fonds d'obligations						
Gouvernement	—	133,3	133,3	—	115,4	115,4
Sociétés	—	74,4	74,4	—	105,7	105,7
Placements privés et immobiliers	—	191,7	191,7	—	164,8	164,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	14,4	14,4	—	12,1	12,1
Autres	—	1,1	1,1	—	0,8	0,8
Total des régimes au Canada	— \$	635,3 \$	635,3 \$	— \$	617,1 \$	617,1 \$
Régimes à l'étranger						
Titres de capitaux propres	2,3 \$	— \$	2,3 \$	2,6 \$	— \$	2,6 \$
Titres d'emprunt						
Sociétés	3,3	—	3,3	3,6	—	3,6
Autres	—	0,8	0,8	—	0,6	0,6
Total des régimes à l'étranger	5,6 \$	0,8 \$	6,4 \$	6,2 \$	0,6 \$	6,8 \$
Total des régimes	5,6 \$	636,1 \$	641,7 \$	6,2 \$	617,7 \$	623,9 \$

Aux 31 mars 2023 et 2022, les actifs des régimes de retraite ne comprenaient aucune action ordinaire de la Société.

Les principales hypothèses utilisées (moyenne pondérée) s'établissent comme suit :

	2023	Au Canada		À l'étranger	
		2022	2023	2022	2023
Obligations au titre des prestations aux 31 mars					
Taux d'actualisation	5,05 %	4,14 %	4,70 %	2,41 %	2,41 %
Taux de croissance des salaires	3,66 %	3,65 %	2,54 %	2,66 %	2,66 %
Coûts nets de retraite pour les exercices clos les 31 mars					
Taux d'actualisation	4,14 %	3,32 %	2,41 %	1,06 %	1,06 %
Taux de croissance des salaires	3,65 %	3,65 %	2,66 %	2,06 %	2,06 %

Les hypothèses en matière de mortalité future sont fondées sur des avis actuariels conformément aux statistiques publiées ainsi qu'aux tables de mortalité et à l'expérience dans chaque territoire. Les tables de mortalité utilisées et l'espérance de vie moyenne, en années, pour un participant âgé de 45 ans et un participant âgé de 65 ans s'établissent comme suit :

Au 31 mars 2023 (en années)		Espérance de vie des participants au-delà de 65 ans			
Pays	Table de mortalité	Homme âgé		Femme âgée	
		de 45 ans	de 65 ans	de 45 ans	de 65 ans
Canada	Retraités canadiens pour le secteur privé	23,7	22,2	26,1	24,8
Allemagne	Heubeck RT2018G	23,4	20,6	26,3	24,0
Royaume-Uni	S2PxA CMI 2020	22,6	21,6	24,6	23,4
États-Unis	Retraités canadiens pour le secteur privé	24,9	23,5	26,4	25,1

Au 31 mars 2022 (en années)		Espérance de vie des participants au-delà de 65 ans			
Pays	Table de mortalité	Homme âgé		Femme âgée	
		de 45 ans	de 65 ans	de 45 ans	de 65 ans
Canada	Retraités canadiens pour le secteur privé	23,6	22,1	25,7	24,4
Allemagne	Heubeck RT2018G	23,2	20,5	26,2	23,9
Royaume-Uni	S2PxA CMI 2020	23,1	22,1	25,2	24,0
États-Unis	Retraités canadiens pour le secteur privé	24,9	23,4	26,4	25,0

Au 31 mars 2023, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies était de 16 années.

L'incidence d'une variation de 0,25 % des principales hypothèses au 31 mars 2023 sur l'obligation au titre des prestations définies s'établit comme suit :

	Régimes par capitalisation		Régimes sans capitalisation		Total
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger	
Taux d'actualisation :					
Hausse	(22,7) \$	(0,1) \$	(2,3) \$	(0,3) \$	(25,4) \$
Baisse	24,1	0,1	2,4	0,3	26,9
Taux de rémunération :					
Hausse	8,4	—	0,3	—	8,7
Baisse	(8,0)	—	(0,3)	—	(8,3)

Du fait de ses régimes à prestations définies, la Société est exposée à divers risques, les plus importants étant l'exposition à la volatilité des actifs, aux variations des rendements obligataires et à l'évolution de l'espérance de vie. Les passifs des régimes sont évalués au moyen d'un taux d'actualisation fondé sur les rendements des obligations de sociétés; si le rendement des actifs des régimes est inférieur à ces rendements de référence, il y a déficit. La baisse des rendements des obligations de sociétés donne lieu à une hausse des passifs des régimes, celle-ci étant néanmoins annulée en partie par la hausse de la valeur du portefeuille obligataire des régimes. Les obligations des régimes sont de fournir des prestations pendant toute la durée de vie des participants; en conséquence, la hausse de l'espérance de vie se traduira par une augmentation des passifs des régimes.

Les cotisations reflètent les hypothèses actuarielles à l'égard des rendements futurs des placements, des projections salariales et des avantages liés aux services futurs. Les cotisations patronales et les prestations prévues pour le prochain exercice s'établissent comme suit :

	Au Canada	À l'étranger	Total
Cotisations patronales prévues aux régimes par capitalisation	31,9 \$	— \$	31,9 \$
Prestations prévues aux termes des régimes sans capitalisation	2,9	0,7	3,6

NOTE 20 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	2023	2022
Passifs sur contrat (note 10)	94,0 \$	130,3 \$
Passifs liés aux paiements fondés sur des actions (note 23)	63,2	70,0
Contrepartie conditionnelle découlant de regroupements d'entreprises	—	3,7
Intérêts à payer	8,8	14,4
Autres	32,2	27,2
	198,2 \$	245,6 \$

NOTE 21 – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations du fonds de roulement hors trésorerie s'établissent comme suit :

	2023	2022
Flux de trésorerie liés au fonds de roulement hors trésorerie		
Créances clients	4,1 \$	34,2 \$
Actifs sur contrat	(66,6)	(49,3)
Stocks	(65,6)	107,3
Acomptes	(9,7)	(5,6)
Impôt sur le résultat	(13,2)	(11,5)
Dettes fournisseurs et charges à payer	21,8	(24,6)
Provisions	(15,3)	(25,8)
Passifs sur contrat	30,0	(2,2)
	(114,5) \$	22,5 \$

Information complémentaire :

	2023	2022
Intérêts payés	174,7 \$	93,8 \$
Intérêts reçus	13,3	13,1
Impôt sur le résultat payé	34,7	44,5

NOTE 22 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger		Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie		Variations nettes des actifs financiers comptabilisés à la JVAERG		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Soldes à l'ouverture de l'exercice	(29,4) \$	64,5 \$	(0,5) \$	(5,2) \$	(1,3) \$	(1,2) \$	(31,2) \$	58,1 \$
Autres éléments du résultat global	212,2	(93,9)	(13,8)	4,7	—	(0,1)	198,4	(89,3)
Soldes à la clôture de l'exercice	182,8 \$	(29,4) \$	(14,3) \$	(0,5) \$	(1,3) \$	(1,3) \$	167,2 \$	(31,2) \$

NOTE 23 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les régimes de la Société dont le paiement est fondé sur des actions se divisent en deux catégories : d'une part, un régime dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres, à savoir le régime d'options sur actions; et d'autre part, des régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie, à savoir le régime d'actionnariat, les régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA), les régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) et le régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP).

La charge liée aux paiements fondés sur des actions s'établit comme suit :

	2023	2022
Régime réglé en instruments de capitaux propres		
Régime d'options sur actions	6,1 \$	7,8 \$
Régimes réglés en trésorerie		
Régime d'actionnariat	12,8	11,6
Régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA)	3,3	1,1
Régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR)	5,9	1,3
Régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP)	0,4	9,2
Total de la charge liée aux paiements fondés sur des actions	28,5 \$	31,0 \$
Incidence du swap sur actions (note 29)	5,3	9,2
Montant inscrit à l'actif	(0,9)	(0,5)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions, déduction faite du swap sur actions (note 24)	32,9 \$	39,7 \$

La valeur comptable des passifs liés aux paiements fondés sur des actions s'établit comme suit :

	2023	2022
Régimes réglés en trésorerie		
Régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA)	21,3 \$	20,6 \$
Régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR)	40,5	42,4
Régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP)	12,7	26,8
Total de la valeur comptable des passifs liés aux paiements fondés sur des actions	74,5 \$	89,8 \$
Partie courante	11,3	19,8
Partie non courante (note 20)	63,2 \$	70,0 \$

Régime d'options sur actions

Des options sur actions ordinaires de la Société sont attribuées à certains salariés, dirigeants et cadres supérieurs de la Société. Le prix d'exercice des options sur actions correspond au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX pour les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date d'attribution. Le droit d'exercer toutes les options sur actions devient acquis après une période de quatre ans de service continu à compter de la date d'attribution. Les options sur actions doivent être exercées au cours d'une période de sept ans, mais ne peuvent l'être dans les 12 mois suivant la date de leur attribution. Au 31 mars 2023, 9 054 276 actions ordinaires (9 936 443 en 2022) pouvaient toujours être émises aux termes du régime d'options sur actions.

Les variations des options sur actions en cours s'établissent comme suit :

	2023		2022	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Options sur actions en cours à l'ouverture de l'exercice	6 783 444	25,08 \$	7 476 902	23,39 \$
Attribuées	624 700	32,92	712 477	36,79
Exercées	(882 167)	18,49	(1 268 660)	21,37
Éteintes	(202 440)	29,28	(134 275)	28,57
Échues	—	—	(3 000)	14,66
Options sur actions en cours à la clôture de l'exercice	6 323 537	26,63 \$	6 783 444	25,08 \$
Options sur actions pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	3 877 399	25,62 \$	3 395 732	23,35 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, le prix de marché moyen pondéré des options sur actions exercées s'est établi à 31,95 \$ (38,13 \$ en 2022).

Au 31 mars 2023, les informations sommaires sur les options sur actions émises et en cours s'établissaient comme suit :

Fourchette de prix d'exercice	Options en cours		Options pouvant être exercées		
	Nombre d'options sur actions en cours	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
De 16,15 \$ à 20,86 \$	2 168 433	3,83	20,22 \$	1 073 383	19,87 \$
De 21,61 \$ à 27,14 \$	1 978 304	1,79	24,80	1 952 804	24,83
De 28,95 \$ à 38,01 \$	2 176 800	4,57	34,69	851 212	34,66
Total	6 323 537	3,44	26,63 \$	3 877 399	25,62 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, la juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées s'est établie à 10,85 \$ (11,53 \$ en 2022).

Les hypothèses qui ont servi aux calculs de la juste valeur des options sur actions à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes s'établissent comme suit :

	2023	2022
Prix des actions ordinaires	30,87 \$	37,24 \$
Prix d'exercice	32,92 \$	36,79 \$
Rendement de dividende	0,65 %	0,64 %
Volatilité prévue	42,12 %	40,51 %
Taux d'intérêt sans risque	3,30 %	0,76 %
Durée prévue des options sur actions	4,5 ans	4,0 ans

La volatilité prévue est estimée en tenant compte de la volatilité du prix moyen historique des actions ordinaires par rapport à la durée prévue des options sur actions.

Régime d'actionariat

Les salariés de la Société et de ses filiales participantes peuvent acheter des actions ordinaires par voie de retenues salariales régulières. La Société verse une cotisation de 1 \$ pour chaque tranche de 2 \$ versée par les salariés, jusqu'à concurrence de 3 % de leur salaire de base. Les cotisations des salariés et de la Société sont confiées à un administrateur de régime indépendant qui achète des actions ordinaires sur le marché pour le compte des salariés.

Régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA)

Les administrateurs qui ne sont pas des salariés et qui détiennent moins que les avoirs minimaux d'actions ordinaires requis de la Société reçoivent le montant qui leur est dû à titre d'acompte sous forme de droits différés à la valeur d'actions (DDVA). Un administrateur qui n'est pas un salarié et qui détient au moins les avoirs minimaux d'actions ordinaires requis peut également choisir de prendre part au régime de DDVA à hauteur d'une partie ou de la totalité de l'acompte qu'il doit recevoir. Ce montant est converti en DDVA en fonction du prix de l'action ordinaire à la TSX à la date où l'acompte devient payable à l'administrateur qui n'est pas salarié.

Chaque année, certains dirigeants peuvent choisir de différer une partie ou la totalité de leur paiement d'intéressement à court terme vers le régime de DDVA. Le paiement d'intéressement à court terme différé est converti en DDVA en fonction du prix moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX pour les cinq jours de bourse précédant la date de règlement.

Les DDVA donnent à leurs porteurs le droit de recevoir un paiement en trésorerie correspondant au prix de clôture des actions ordinaires à la TSX à la date de règlement ou, dans certains cas, au prix moyen pondéré pour les cinq jours de bourse précédant la date de règlement. Les porteurs ont également le droit de recevoir des équivalents de dividendes sous forme de DDVA supplémentaires dont le montant équivaut aux dividendes versés sur les actions ordinaires de la date d'émission jusqu'à la date de règlement.

L'acquisition des DDVA est immédiate, et ceux-ci sont réglés à la cessation d'emploi ou du mandat d'administrateur.

Les variations des DDVA en cours s'établissent comme suit :

	2023	2022
DDVA en cours à l'ouverture de l'exercice	634 342	550 742
Attribués	143 206	86 876
Rachetés	(79 568)	(3 276)
DDVA acquis et en cours à la clôture de l'exercice	697 980	634 342

Régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR)

Des droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) sont attribués à certains salariés, dirigeants et cadres supérieurs de la Société. Les DNR donnent à leurs porteurs le droit de recevoir un paiement en trésorerie correspondant au prix de clôture moyen à la TSX pour les 20 jours de bourse précédant la date d'acquisition des droits, si les critères de négociation restreinte sont remplis. Les critères de négociation restreinte comprennent le maintien en poste pour une période pouvant atteindre trois ans. Les DNR sont réglés trois ans après la date de leur attribution.

Les variations des DNR en cours s'établissent comme suit :

	2023	2022
DNR en cours à l'ouverture de l'exercice	1 529 704	1 430 524
Attribués	285 279	289 745
Annulés	(31 505)	(13 690)
Rachetés	(248 843)	(176 875)
DNR en cours à la clôture de l'exercice	1 534 635	1 529 704
DNR acquis à la clôture de l'exercice	1 289 049	1 303 042

Au 31 mars 2023, les DNR acquis et en cours comprenaient 850 393 DNR attribués aux termes du régime antérieur (922 665 en 2022), lesquels sont réglés à la cessation d'emploi. Aux termes du régime antérieur, les porteurs ont également le droit de recevoir des équivalents de dividendes sous forme de DNR supplémentaires dont le montant équivaut aux dividendes versés sur les actions ordinaires de la date d'émission jusqu'à la date de règlement.

Régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP)

Des droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP) sont attribués à certains salariés, dirigeants et cadres supérieurs de la Société. Les DVAP donnent à leurs porteurs le droit de recevoir un paiement en trésorerie correspondant au prix moyen de clôture des actions ordinaires à la TSX pour les 20 jours de bourse précédant la date d'acquisition des droits, multiplié par un facteur de l'ordre de 0 % à 200 %, en fonction de l'atteinte de critères de performance définis aux termes du régime, si les critères de négociation restreinte sont remplis. Les critères de négociation restreinte comprennent le maintien en poste pour une période pouvant atteindre trois ans. Les DVAP sont réglés trois ans après la date de leur attribution.

Les variations des DVAP en cours s'établissent comme suit :

	2023	2022
DVAP en cours à l'ouverture de l'exercice	847 171	820 090
Attribués	817 218	571 459
Annulés	(48 601)	(23 135)
Rachetés	(467 486)	(521 243)
DVAP en cours à la clôture de l'exercice	1 148 302	847 171
DVAP acquis à la clôture de l'exercice	687 120	570 457

NOTE 24 – RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Le montant total de la charge de rémunération du personnel comptabilisé en résultat net s'établit comme suit :

	2023	2022
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	1 564,5 \$	1 326,2 \$
Charge liée aux paiements fondés sur des actions, déduction faite du swap sur actions (note 23)	32,9	39,7
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à prestations définies (note 19)	38,5	40,7
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à cotisations définies	25,4	17,9
Indemnités de cessation d'emploi	2,7	6,9
Total de la rémunération du personnel	1 664,0 \$	1 431,4 \$

NOTE 25 – PARTICIPATION GOUVERNEMENTALE

La comptabilisation de la participation gouvernementale s'établit comme suit :

	2023	2022
Portée au crédit des actifs non financiers	19,6 \$	15,9 \$
Portée au crédit du résultat net	26,1	33,1
	45,7 \$	49,0 \$

NOTE 26 – ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS**Éventualités**

De temps à autre, la Société est impliquée dans des procédures judiciaires, des vérifications, des litiges et des réclamations survenant dans le cours normal de ses activités. La Société évolue dans un environnement fortement réglementé dans de nombreuses juridictions et est notamment soumise aux lois et aux règlements ayant trait au contrôle des importations et des exportations, aux sanctions commerciales, aux mesures de lutte contre la corruption, à la santé et aux dispositifs médicaux, de même qu'à la sécurité nationale et aérienne de chaque pays. En outre, les contrats avec les agences gouvernementales sont soumis aux règlements en matière d'approvisionnement et à d'autres exigences juridiques spécifiques. La Société est également tenue de se conformer aux lois et règlements fiscaux de tout pays dans lequel elle évolue.

La Société fait l'objet de contrôles et d'enquêtes de la part de diverses agences gouvernementales et réglementaires. En outre, la Société peut identifier, enquêter, remédier et divulguer volontairement une non-conformité éventuelle à ces lois et règlements. Par conséquent, la Société peut être soumise à des responsabilités potentielles liées à ces questions. Bien qu'il soit possible que des responsabilités soient encourues dans des cas pour lesquels aucune provision n'a été établie, la Société n'a aucune raison de croire que l'issue de ces questions aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Au cours de l'exercice 2015, la Société a reçu des avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) concernant le traitement par la Société des montants reçus dans le cadre de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) au cours des années d'imposition 2012 et 2013. Dans le cadre du programme ISAD, la Société a reçu des fonds du gouvernement du Canada pour des dépenses admissibles liées à des projets de R-D, sous forme d'un prêt portant intérêt et remboursable sans condition, pour lequel la Société a commencé à rembourser le capital et les intérêts au cours de l'exercice 2016, conformément aux modalités du programme. L'ARC a statué que les montants reçus en vertu du programme ISAD constituent une aide gouvernementale. La Société a déposé des avis d'opposition aux avis de cotisation de l'ARC, suivis d'un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt.

En septembre 2021, la Cour canadienne de l'impôt a rendu sa décision, qui était favorable à la nouvelle cotisation initiale de l'ARC et a jugé que les montants reçus dans le cadre du programme ISAD étaient admissibles à titre d'aide gouvernementale. La Société a par la suite déposé un appel de la décision de la Cour canadienne de l'impôt auprès de la Cour d'appel fédérale. En octobre 2022, la Cour d'appel fédérale a rendu une décision dans laquelle elle a rejeté l'appel. En décembre 2022, la Société a déposé une demande d'autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada.

En mai 2023, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'autorisation d'appel. La Société considère que ce sujet est clos puisque la décision de la Cour suprême est sans appel. Le résultat n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société au 31 mars 2023.

Engagements

Les échéances des engagements d'achat contractuels qui ne sont pas comptabilisés à titre de passifs s'établissent comme suit :

	2023	2022
Dans moins d'un an	297,5 \$	290,9 \$
Dans un an à cinq ans	249,6	210,0
Dans plus de cinq ans	1,9	3,6
Total des engagements d'achat contractuels	549,0 \$	504,5 \$

Au 31 mars 2023, la Société avait des engagements additionnels de 80,2 millions \$ au titre de contrats de location n'ayant pas encore débuté qui n'ont pas été comptabilisés en tant qu'obligations locatives et ne sont pas inclus dans le tableau précédent.

NOTE 27 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige le modèle d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des données de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent les meilleures estimations faites par la Société des hypothèses posées par les intervenants du marché. Le risque de crédit lié à l'autre partie et le risque de crédit propre à la Société sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- i) La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients ainsi que des dettes fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- ii) La juste valeur des instruments dérivés, y compris les contrats à terme, les swaps et les dérivés incorporés comptabilisés séparément, est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change à terme. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. La juste valeur des instruments dérivés représente les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour régler les contrats à chaque date de clôture;
- iii) La juste valeur des placements en instruments de capitaux propres dont la valeur de marché n'est pas facile à déterminer est évaluée à l'aide d'un modèle fondé sur les flux de trésorerie actualisés, lequel repose sur certaines hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché;
- iv) La juste valeur des créances non courantes est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au moyen de taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- v) La juste valeur des dettes à long terme, des obligations au titre des redevances et des autres passifs non courants est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- vi) La juste valeur des contreparties conditionnelles découlant de regroupements d'entreprises est fondée sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés, la probabilité de réalisation des facteurs sur lesquels repose l'éventualité et le taux d'actualisation ajusté en fonction du risque utilisé pour présenter la valeur des flux de trésorerie pondérés en fonction des probabilités.

Hiérarchie des justes valeurs

La hiérarchie des justes valeurs reflète l'importance des données utilisées aux fins des évaluations et comporte les niveaux suivants :

- Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés inclus au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (comme les prix sur des marchés inactifs) ou indirectement (comme cotés pour des actifs ou des passifs semblables);
- Niveau 3 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

Chaque type de juste valeur est classé en fonction du niveau le moins élevé des données d'entrée qui sont importantes pour l'évaluation à la juste valeur prise dans son ensemble.

Les valeurs comptables et les justes valeurs des instruments financiers, par catégorie, s'établissent comme suit :

	Niveau	2023		2022	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
		Total	Total	Total	Total
Actifs (passifs) financiers évalués à la JVRN					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 1	217,6 \$	217,6 \$	346,1 \$	346,1 \$
Swaps sur actions	Niveau 2	(11,8)	(11,8)	(13,0)	(13,0)
Contrats de change à terme	Niveau 2	(5,3)	(5,3)	7,0	7,0
Contrepartie conditionnelle découlant de regroupements d'entreprises	Niveau 3	—	—	(3,7)	(3,7)
Actifs (passifs) dérivés désignés comme faisant partie d'une relation de couverture					
Swaps de devises et de taux d'intérêt	Niveau 2	10,5	10,5	8,2	8,2
Contrats de change à terme	Niveau 2	(20,5)	(20,5)	8,3	8,3
Actifs (passifs) financiers évalués au coût amorti					
Créances clients ¹⁾	Niveau 2	555,3	555,3	501,7	501,7
Investissement dans des contrats de location-financement	Niveau 2	125,7	126,1	118,7	124,4
Acomptes à un placement de portefeuille	Niveau 2	10,7	10,7	10,5	10,5
Autres actifs ²⁾	Niveau 2	21,4	21,4	26,9	26,9
Dettes fournisseurs et charges à payer ³⁾	Niveau 2	(799,3)	(799,3)	(696,6)	(696,6)
Total de la dette à long terme ⁴⁾	Niveau 2	(2 800,3)	(2 788,2)	(2 658,8)	(2 765,4)
Autres passifs non courants ⁵⁾	Niveau 2	(137,6)	(125,1)	(151,8)	(164,5)
Actifs financiers évalués à la JVAERG					
Placements en instruments de capitaux propres	Niveau 3	1,4	1,4	1,4	1,4
		(2 832,2) \$	(2 807,2) \$	(2 495,0) \$	(2 608,6) \$

¹⁾ Comprend les créances clients, les créances clients non facturées et d'autres montants à recevoir.

²⁾ Comprend les créances non courantes et certains autres actifs non courants.

³⁾ Comprend les dettes fournisseurs, les charges à payer, les intérêts à payer et les obligations courantes relatives aux redevances.

⁴⁾ Compte non tenu des obligations locatives. La valeur comptable de la dette à long terme exclut les coûts de transaction.

⁵⁾ Comprend les obligations non courantes relatives aux redevances et les autres passifs non courants.

Les variations des instruments financiers de niveau 3 s'établissent comme suit :

	Contrepartie conditionnelle découlant de regroupements d'entreprises	Placements en actions	Total
Solde au 31 mars 2022	(3,7) \$	1,4 \$	(2,3) \$
Total des pertes réalisées et latentes inclus dans le résultat net	(2,7)	—	(2,7)
Règlement	6,4	—	6,4
Solde au 31 mars 2023	— \$	1,4 \$	1,4 \$

NOTE 28 – GESTION DU RISQUE LIÉ AU CAPITAL

Les priorités de la Société en matière de répartition du capital sont centrées principalement sur les objectifs suivants :

- Faire des investissements internes en vue d'une croissance durable et rentable;
- Maintenir un bilan robuste en vue d'optimiser la résilience et la marge de manœuvre financière;
- Équilibrer le rendement du capital investi des actionnaires, les cibles d'endettement et les occasions d'investissement de croissance.

La Société gère la structure de son capital et apporte des ajustements correspondants en fonction des fluctuations de la conjoncture économique et des caractéristiques du risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou de nouveaux titres de créance, utiliser des liquidités pour réduire la dette ou racheter des actions.

Dans cette optique, la Société assure le suivi de son capital à l'aide du ratio de la dette nette sur les capitaux propres. Ce ratio correspond à la dette nette divisée par la somme du total des capitaux propres et de la dette nette. La dette nette représente le total de la dette à long terme, y compris la partie courante, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le total des capitaux propres comprend le capital-actions, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global, les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle.

L'endettement par rapport aux capitaux propres dans la structure du capital fait l'objet d'une surveillance, et les ratios s'établissent comme suit :

	2023	2022
Total de la dette à long terme (note 18)	3 250,1 \$	3 046,2 \$
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	(217,6)	(346,1)
Dette nette	3 032,5 \$	2 700,1 \$
Capitaux propres	4 588,9	4 086,6
Total de la dette nette et des capitaux propres	7 621,4 \$	6 786,7 \$
Ratio de la dette nette sur les capitaux propres	39,8 %	39,8 %

NOTE 29 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS

En raison de la nature de ses activités et des instruments financiers qu'elle détient, la Société est exposée au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché, notamment au risque de change et au risque de taux d'intérêt. La Société gère son exposition aux risques de crédit, de liquidité et de marché selon les paramètres de gestion des risques consignés dans les politiques d'entreprise. Ces paramètres de gestion des risques n'ont pas changé depuis la période précédente, sauf indication contraire.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que la Société subisse une perte financière si un créancier manque à ses obligations découlant des ententes qu'il a conclues avec la Société. La Société est exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients et à certains autres actifs dans le cours normal des activités. Elle est également exposée au risque de crédit dans le cadre de ses activités courantes de trésorerie en raison de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses actifs financiers dérivés. Le risque de crédit découlant des activités normales de la Société est géré en ce qui concerne le crédit accordé aux clients.

Les clients de la Société sont essentiellement des entreprises bien établies dont certaines ont des notations publiquement affichées, ou des organismes gouvernementaux, ce qui facilite l'évaluation et la surveillance du risque de crédit. En outre, la Société reçoit habituellement d'importants acomptes non remboursables au titre des contrats conclus avec des clients. La Société surveille de près son risque lié aux principales compagnies aériennes afin de le réduire autant que possible. Les créances clients de la Société sont détenues auprès d'un vaste éventail de sociétés, d'organismes gouvernementaux et d'agences gouvernementales. De plus, la Société réduit davantage le risque de crédit en vendant contre trésorerie certaines créances clients à des institutions financières tierces, avec un droit de recours limité (facilité d'achat de créances). La Société ne détient aucun bien en garantie. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est réduit du fait qu'ils sont essentiellement détenus auprès d'un groupe diversifié composé d'importantes institutions financières nord-américaines et européennes.

La Société est aussi exposée au risque de crédit en cas d'inexécution des engagements pris par les contreparties à ses instruments financiers dérivés, et elle prend plusieurs mesures pour réduire ce risque. Premièrement, la Société conclut des contrats avec des contreparties très solvables. Elle a signé des accords de compensation globale de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. (ISDA) avec la totalité des contreparties avec qui elle réalise des transactions sur instruments financiers dérivés. Ces accords rendent possible la compensation lorsque l'une des parties au contrat manque à ses obligations, pour chacune des transactions visées par l'accord et en vigueur à la date du manquement. De plus, la Société ou ses contreparties (ou les deux, au besoin) peuvent demander des garanties pour les instruments financiers dérivés présentant un risque de crédit lorsque le solde net des profits et des pertes sur chaque transaction excède le seuil défini dans la convention-cadre de l'ISDA. Enfin, la Société surveille régulièrement la solvabilité des contreparties dans le but de réduire au minimum l'exposition au risque de crédit.

La valeur comptable présentée aux notes 9 et 27 représente l'exposition maximale au risque de crédit découlant de chaque actif financier aux dates pertinentes.

L'exposition au risque de crédit et les provisions pour pertes de crédit à l'égard des créances clients et des actifs sur contrat, par secteur, s'établissent comme suit :

Au 31 mars 2023	Aviation civile	Défense et Sécurité	Santé	Montants non affectés à un secteur	Total
Créances clients, montant brut	354,1 \$	198,1 \$	65,4 \$	23,6 \$	641,2 \$
Actifs sur contrat, montant brut	160,6	571,6	3,5	—	735,7
Total	514,7 \$	769,7 \$	68,9 \$	23,6 \$	1 376,9 \$
Provisions pour pertes de crédit	(23,1) \$	(1,0) \$	(1,4) \$	— \$	(25,5) \$
En %	4,5 %	0,1 %	2,0 %	— %	1,9 %

Au 31 mars 2022	Aviation civile	Défense et Sécurité	Santé	Montants non affectés à un secteur	Total
Créances clients, montant brut	293,4 \$	219,9 \$	53,2 \$	18,3 \$	584,8 \$
Actifs sur contrat, montant brut	137,2	500,9	4,3	—	642,4
Total	430,6 \$	720,8 \$	57,5 \$	18,3 \$	1 227,2 \$
Provisions pour pertes de crédit	(25,7) \$	(0,8) \$	(1,4) \$	— \$	(27,9) \$
En %	6,0 %	0,1 %	2,4 %	— %	2,3 %

Risque associé à la concentration de la clientèle

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, les contrats avec le gouvernement fédéral américain et ses divers organismes inclus dans le secteur Défense et Sécurité ont représenté 22 % (23 % en 2022) des produits des activités ordinaires consolidés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société ne puisse honorer ses engagements de trésorerie lorsqu'ils deviennent exigibles.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées exige un suivi régulier des rentrées et des sorties de fonds prévues. Pour ce faire, la Société formule une prévision de sa position de trésorerie consolidée afin de s'assurer de l'utilisation efficace de ses ressources en trésorerie. Les liquidités sont évaluées en fonction des besoins saisonniers, des résultats de tests de tension, de la croissance, des dépenses d'investissement en immobilisations, des dates d'échéance des dettes, incluant la disponibilité des facilités de crédit, des besoins en fonds de roulement, de la conformité aux clauses restrictives financières et du financement des engagements financiers. La Société réduit le risque de liquidité en conservant suffisamment de ressources financières liquides pour financer ses activités et honorer ses engagements et ses obligations. En outre, la Société est régulièrement à l'affût de nouvelles possibilités de financement en vue d'optimiser la structure de son capital et de conserver une certaine flexibilité sur le plan financier.

Pour gérer son risque de liquidité, la Société a accès à une facilité de crédit renouvelable non garantie engagée de 1,0 milliard \$ US (850,0 millions \$ US et 300,0 millions \$, disponibles aux termes d'une facilité de crédit renouvelable non garantie complémentaire, en 2022). De plus, la Société a conclu des ententes visant la vente de ses droits sur certaines créances clients (facilité d'achat de créances) pour un montant maximal de 400,0 millions \$ US (400,0 millions \$ US en 2022). Au 31 mars 2023, la valeur comptable des créances clients initialement vendues à une institution financière dans le cadre de la facilité d'achat de créances totalisait 266,7 millions \$ (213,9 millions \$ en 2022), dont une tranche de 42,4 millions \$ (21,0 millions \$ en 2022), qui correspond à la participation conservée de la Société, demeure dans les créances clients, un montant correspondant étant inclus dans les dettes fournisseurs et charges à payer.

Les tableaux suivants présentent une analyse des échéances des passifs financiers de la Société, d'après les flux de trésorerie contractuels prévus en fonction des dates d'échéance contractuelles. Les flux de trésorerie liés à des dérivés, présentés à titre d'actifs ou de passifs dérivés, sont inclus étant donné que la Société gère ses contrats dérivés en fonction des montants bruts. Les montants correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Tous les montants contractuels libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours du change au comptant à la fin de la période, sauf indication contraire :

Au 31 mars 2023	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Dans moins de 1 an	Dans 1 an à 2 ans	Dans 2 à 3 ans	Dans 3 à 4 ans	Dans 4 à 5 ans	Dans plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés								
Dettes fournisseurs et charges à payer ¹⁾	799,3 \$	799,3 \$	799,3 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Total de la dette à long terme ²⁾								
Dette à long terme (sauf obligations locatives)	2 794,2	2 794,2	133,4	486,7	264,2	171,5	562,7	1 175,7
Intérêts et désactualisation	—	734,5	120,2	93,8	73,9	67,5	53,9	325,2
Obligations locatives	455,9	724,6	104,5	62,7	55,9	51,5	47,6	402,4
Autres passifs non courants ³⁾	137,6	277,7	—	28,5	27,6	26,0	33,2	162,4
	4 187,0 \$	5 330,3 \$	1 157,4 \$	671,7 \$	421,6 \$	316,5 \$	697,4 \$	2 065,7 \$
Passifs (actifs) financiers dérivés nets								
Contrats de change à terme ⁴⁾	25,8 \$							
Sorties de fonds		2 119,4 \$	1 852,8 \$	186,3 \$	66,5 \$	13,8 \$	— \$	— \$
Rentrées de fonds		(2 092,2)	(1 832,5)	(182,2)	(64,1)	(13,4)	—	—
Swaps de devises et de taux d'intérêt	(10,5)	(11,3)	(6,5)	(3,2)	(1,1)	(0,4)	(0,1)	—
Swaps sur actions	11,8	11,8	11,8	—	—	—	—	—
	27,1 \$	27,7 \$	25,6 \$	0,9 \$	1,3 \$	— \$	(0,1) \$	— \$
	4 214,1 \$	5 358,0 \$	1 183,0 \$	672,6 \$	422,9 \$	316,5 \$	697,3 \$	2 065,7 \$

Au 31 mars 2022	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Dans moins de 1 an	Dans 1 an à 2 ans	Dans 2 à 3 ans	Dans 3 à 4 ans	Dans 4 à 5 ans	Dans plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés								
Dettes fournisseurs et charges à payer ¹⁾	696,6 \$	696,6 \$	696,6 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Total de la dette à long terme ²⁾								
Dette à long terme (sauf les obligations locatives)	2 651,2	2 651,2	142,8	345,3	232,5	238,4	489,9	1 202,3
Intérêts et désactualisation	—	741,3	81,9	80,3	70,6	59,7	48,7	400,1
Obligations locatives	395,0	487,8	113,0	66,7	44,2	39,1	34,4	190,4
Autres passifs non courants ³⁾	155,5	330,1	—	35,5	31,2	30,8	30,2	202,4
	3 898,3 \$	4 907,0 \$	1 034,3 \$	527,8 \$	378,5 \$	368,0 \$	603,2 \$	1 995,2 \$
Passifs (actifs) financiers dérivés nets								
Contrats de change à terme ⁴⁾	(15,3) \$							
Sorties de fonds		1 320,5 \$	1 175,3 \$	118,1 \$	15,4 \$	11,7 \$	— \$	— \$
Rentrées de fonds		(1 336,9)	(1 188,6)	(121,0)	(15,7)	(11,6)	—	—
Swaps de devises et de taux d'intérêt	(8,2)	(2,9)	(1,4)	(0,9)	(0,3)	(0,1)	(0,2)	—
Swaps sur actions	13,0	13,0	13,0	—	—	—	—	—
	(10,5) \$	(6,3) \$	(1,7) \$	(3,8) \$	(0,6) \$	— \$	(0,2) \$	— \$
	3 887,8 \$	4 900,7 \$	1 032,6 \$	524,0 \$	377,9 \$	368,0 \$	603,0 \$	1 995,2 \$

¹⁾ Comprend les dettes fournisseurs, les charges à payer, les intérêts à payer, la partie courante des obligations au titre des redevances et certains passifs liés à la paie.

²⁾ Les flux de trésorerie contractuels comprennent les versements d'intérêts et de capital contractuels liés aux obligations d'emprunt. Les versements d'intérêts contractuels sur les obligations sur les dettes à taux variable sont présentés au taux en vigueur à la clôture de la période.

³⁾ Comprend les obligations non courantes relatives aux redevances et d'autres passifs non courants.

⁴⁾ Les rentrées et les sorties de fonds sont converties en dollars canadiens d'après le taux de change à terme contractuel.

La Société est partie à un accord qui comprend une option de vente dont l'exercice éventuel obligerait CAE à acheter la participation restante dans une coentreprise. Selon les termes de l'accord, la contrepartie a la possibilité de vendre ses actions dans la coentreprise à leur juste valeur. Au 31 mars 2023, aucune valeur n'a été attribuée à l'option de vente, car le prix d'achat de l'option de vente des actions correspondait à la juste valeur de ces dernières.

Risque de marché

Le risque de marché représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à son émetteur ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. La Société est principalement exposée au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

La Société utilise des instruments dérivés pour gérer le risque de marché associé à la volatilité des taux de change, des taux d'intérêt et des paiements fondés sur des actions afin d'en réduire au minimum les conséquences sur ses résultats et sa situation financière. La Société a pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison d'engagements de vente, d'acquisitions prévues et de dettes libellées en monnaies étrangères ainsi que de son investissement net dans des établissements à l'étranger qui utilisent une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien, principalement le dollar US, l'euro (€) et la livre sterling (£). En outre, ces établissements sont exposés au risque de change principalement du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et des comptes du fonds de roulement qui ne sont pas libellés dans leur monnaie fonctionnelle.

La Société gère le risque de change en s'assurant que les établissements à l'étranger concluent les principaux contrats d'approvisionnement, contrats de vente et activités de financement dans leur monnaie fonctionnelle.

La Société a recours à des contrats de change à terme et à des swaps de devises pour gérer son exposition aux transactions en monnaies étrangères. Parmi ces transactions, on retrouve les transactions prévues et les engagements fermes libellés en monnaies étrangères.

Les contrats de change à terme en cours s'établissent comme suit :

Monnaies (vente/achat)	2023		2022	
	Valeur nominale ¹⁾	Taux moyen	Valeur nominale ¹⁾	Taux moyen
\$ US/\$ CA				
Moins de 1 an	864,6 \$	0,74	514,5 \$	0,80
De 1 an à 3 ans	179,1	0,76	85,0	0,78
De 3 à 5 ans	12,8	0,77	11,5	0,79
€/ \$ CA				
Moins de 1 an	249,5	0,68	169,9	0,67
De 1 an à 3 ans	61,8	0,71	15,7	0,65
De 3 à 5 ans	1,0	0,70	0,2	0,64
£/\$ CA				
Moins de 1 an	73,4	0,62	72,0	0,59
De 1 an à 3 ans	1,2	0,61	2,3	0,58
\$ CA/\$ US				
Moins de 1 an	323,4	1,35	132,1	1,29
De 1 an à 3 ans	10,7	1,31	30,3	1,28
Autres monnaies				
Moins de 1 an	341,9	s. o.	286,8	s. o.
De 1 an à 3 ans	—	s. o.	0,3	s. o.
Total	2 119,4 \$		1 320,6 \$	

¹⁾ Les taux de change à la clôture des périodes respectives ont été utilisés pour convertir les montants libellés en monnaies étrangères.

Les programmes de couverture de change de la Société ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance, conformément à l'objectif de fixation des taux de change des éléments couverts.

Analyse de sensibilité au risque de change

Le tableau suivant présente l'exposition de la Société au risque de change des instruments financiers et l'incidence avant impôt sur le résultat net et sur les AERG d'une appréciation raisonnablement probable de 5 % des monnaies pertinentes par rapport au dollar canadien aux 31 mars. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées.

	\$ US		€		£	
	Résultat net	AERG	Résultat net	AERG	Résultat net	AERG
2023	0,5 \$	(10,9) \$	0,6 \$	(5,0) \$	0,2 \$	(0,1) \$
2022	(5,6)	(8,0)	(2,1)	(0,7)	—	0,1

Un affaiblissement de 5 % des monnaies pertinentes par rapport au dollar canadien aurait eu l'effet contraire sur le résultat avant impôt et sur les AERG.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de variation du taux d'intérêt de sa dette à long terme à taux variable et au risque de juste valeur sur sa dette à long terme à taux fixe. La Société gère essentiellement le risque de taux d'intérêt en fixant le taux de la dette à taux variable liée à certains projets en particulier afin de réduire la variation des flux de trésorerie. La Société a des dettes à taux variable par le biais de sa facilité de crédit renouvelable et d'autres dettes à taux variable en particulier. La Société cherche à maintenir une combinaison appropriée de dettes à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés utilisés pour gérer l'exposition aux taux d'intérêt sont principalement des swaps de taux d'intérêt. Au 31 mars 2023, 73 % (75 % en 2022) de la dette à long terme portait intérêt à taux fixe.

Les programmes de couverture de taux d'intérêt de la Société ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance afin d'assurer un appariement des actifs et des passifs, conformément à l'objectif de réduction des risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt aurait donné lieu à une baisse de 8,8 millions \$ (5,0 millions \$ en 2022) du résultat net et n'aurait eu aucune incidence importante (aucune incidence importante en 2022) sur les AERG, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. Une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait eu une incidence inverse sur le résultat net.

Couverture de la charge liée aux paiements fondés sur des actions

La Société a conclu des swaps sur actions avec d'importantes institutions financières canadiennes afin de réduire l'effet des fluctuations du cours de ses actions visées par les régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie. Aux termes de ces swaps, la Société bénéficie de l'avantage économique que lui procurent les dividendes et de la plus-value des actions en contrepartie de paiements versés aux institutions financières pour les coûts de financement et toute moins-value des actions. L'effet net des swaps sur actions annule en partie les fluctuations du cours des actions de la Société, fluctuations qui influent sur le coût des régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie. Au 31 mars 2023, les contrats de swap sur actions visaient 2 700 000 actions ordinaires (2 700 000 en 2022) de la Société.

Couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

Au 31 mars 2023, la Société a désigné une partie des billets de premier rang non garantis, des emprunts à terme et de la facilité de crédit renouvelable qu'elle détenait, dont la valeur totalisait 1 054,8 millions \$ US (1 068,8 millions \$ US en 2022), comme couverture d'investissements nets dans des entités aux États-Unis. Les profits et les pertes liés à la conversion de la tranche désignée de ces titres d'emprunt à long terme libellés en dollars américains sont constatés dans les AERG afin de compenser tout profit ou perte de change lié à la conversion des états financiers des entités aux États-Unis.

Lettres de crédit et garanties

Au 31 mars 2023, la Société avait en cours des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution de 242,5 millions \$ (216,1 millions \$ en 2022) qu'elle avait émises dans le cours normal des activités. Ces garanties sont émises en vertu de la facilité de crédit renouvelable et aux termes des garanties-cautions de bonne fin.

Les garanties de restitution d'acompte se rapportent à des paiements échelonnés que les clients de la Société ont versés en fonction de l'avancement des travaux et sont réduites ou éliminées à la livraison du produit. Les cautions de bonne exécution sont liées à la finition du produit visé ou à l'achèvement de la prestation des services rendus par la Société, selon les exigences du client. Le client dégage la Société de ses responsabilités en vertu de ces garanties à la signature d'une attestation d'achèvement des travaux. Les lettres de crédit relatives à l'obligation au titre de contrats de location simple procurent une garantie de remboursement au propriétaire participant à une opération de vente et de cession-bail, et elles varient selon le calendrier des paiements du contrat de location.

	2023	2022
Garanties de restitution d'acompte	50,8 \$	42,0 \$
Cautions de bonne exécution	106,7	83,9
Obligations au titre de contrats de location simple	21,4	19,5
Obligations financières	59,7	69,2
Autres	3,9	1,5
	242,5 \$	216,1 \$

Indemnisations

Lorsque la Société vend des entreprises, elle conserve dans certains cas des obligations relatives à des risques connus et indemnise l'acheteur des réclamations futures sur certaines obligations inconnues existant avant la date de la vente, ou découlant de faits s'étant produits avant cette date, y compris les obligations au titre des impôts, les questions d'ordre juridique, les risques environnementaux, la responsabilité à l'égard des produits et autres. La durée des indemnisations est variable. Elle peut être d'un an à deux ans pour certains types d'indemnisations, mais dans le cas d'indemnités fiscales, elle est, en général, de la durée prévue dans la loi de prescription du territoire dans lequel la vente a eu lieu. En matière de responsabilité environnementale, elle est généralement indéfinie. Le montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations est soit limité par contrat à un montant défini, soit illimité.

La Société estime que le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations, abstraction faite des charges qu'elle doit déjà payer, ne peut être déterminé pour l'instant, puisque tout montant futur dépend de la nature et de l'ampleur des réclamations ainsi que des défenses disponibles, y compris l'assurance, qui ne peuvent être estimées. Toutefois, les coûts engagés dans le passé pour le règlement des réclamations liées à ces indemnisations ont été négligeables pour la situation financière, le résultat net et les flux de trésorerie consolidés de la Société.

NOTE 30 – RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les principales participations qui, collectivement, ont une incidence significative sur les résultats ou l'actif de la Société s'établissent comme suit :

Participations dans des filiales consolidées dans les états financiers de la Société :

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2023	Participation en % 2022
CAE Academia de Aviacion (Espana) S.L.	Espagne	100,0 %	100,0 %
CAE Arabia LLC	Arabie saoudite	50,0 %	50,0 %
CAE (UK) plc	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE (US) Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Aircrew Training Services plc	Royaume-Uni	76,5 %	76,5 %
CAE Australia Pty Ltd.	Australie	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Services Pte Ltd.	Singapour	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Training Australia Pty Ltd.	Australie	100,0 %	— %
CAE Aviation Training B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Training Peru S.A.	Pérou	100,0 %	100,0 %
CAE Bangkok Co., Ltd.	Thaïlande	100,0 %	100,0 %
CAE Brunei Multi Purpose Training Centre Sdn. Bhd.	Brunei	60,0 %	60,0 %
CAE Center Amsterdam B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Center Brussels N.V.	Belgique	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Copenhagen A/S	Danemark	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Hong Kong Limited	Chine	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Oslo AS	Norvège	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Stockholm AB	Suède	100,0 %	100,0 %
CAE CFT B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Civil Aviation Training Solutions, Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Colombia Flight Training S.A.S.	Colombie	100,0 %	100,0 %
CAE Crew Solutions B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Doss Aviation Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE El Salvador Flight Training S.A. de C.V.	Salvador	99,5 %	99,5 %
CAE Engineering Korlatolt Felelossegu Tarsasag	Hongrie	100,0 %	100,0 %
CAE Entrenamiento de Vuelo Chile Limitada	Chili	100,0 %	100,0 %
CAE Flight Services Austria GmbH	Autriche	100,0 %	100,0 %
CAE Flight Services New Zealand Limited	Nouvelle-Zélande	100,0 %	100,0 %
CAE Flight Services Poland Sp z.o.o	Pologne	100,0 %	100,0 %
CAE Flight Services Sweden AB	Suède	100,0 %	100,0 %
CAE Flight Services USA, Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Flight & Simulator Services Sdn. Bhd.	Malaisie	100,0 %	100,0 %
CAE Flight Training (India) Private Limited	Inde	100,0 %	100,0 %
CAE Flight Training Center Mexico, S.A. de C.V.	Mexique	100,0 %	100,0 %
CAE France SAS	France	100,0 %	100,0 %
CAE Global Academy Évora, SA	Portugal	100,0 %	100,0 %
CAE GmbH	Allemagne	100,0 %	100,0 %
CAE Santé Canada Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Healthcare, Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE India Private Limited	Inde	100,0 %	100,0 %
CAE Integrated Enterprise Solutions Australia Pty Ltd.	Australie	100,0 %	100,0 %
CAE International Holdings Limited	Canada	100,0 %	100,0 %

Participations dans des filiales consolidées dans les états financiers de la Société (suite) :

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2023	Participation en % 2022
CAE Kuala Lumpur Sdn. Bhd.	Malaisie	100,0 %	100,0 %
CAE Luxembourg Acquisition, S.à.r.l.	Luxembourg	100,0 %	100,0 %
CAE Maritime Middle East L.L.C.	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
CAE Middle East L.L.C.	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
CAE Military Aviation Training Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE New Zealand Pty Limited	Nouvelle-Zélande	100,0 %	100,0 %
CAE North East Training Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Oslo – Aviation Academy AS	Norvège	100,0 %	100,0 %
CAE Oxford Aviation Academy Phoenix Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Services GmbH	Allemagne	100,0 %	100,0 %
CAE Services Italia S.r.l.	Italie	100,0 %	100,0 %
CAE Servicios Globales de Instrucción de Vuelo (España), S.L.	Espagne	100,0 %	100,0 %
CAE Shanghai Company, Limited	Chine	100,0 %	100,0 %
CAE SimuFlite Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Simulation Technologies Private Limited	Inde	100,0 %	100,0 %
CAE Simulator Services Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Singapore (S.E.A.) Pte Ltd.	Singapour	100,0 %	100,0 %
CAE South America Flight Training do Brasil Ltda.	Brésil	100,0 %	100,0 %
CAE STS Limited	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE Training & Services Brussels N.V.	Belgique	100,0 %	100,0 %
CAE Training & Services UK Ltd.	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE Training Norway AS	Norvège	100,0 %	100,0 %
CAE TSP Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE USA Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Vietnam Limited Liability Company	Vietnam	100,0 %	100,0 %
Medicor Lab Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
Oxford Aviation Academy (Oxford) Limited	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
Parc Aviation Engineering Services Ltd.	Irlande	100,0 %	100,0 %
Parc Aviation Limited	Irlande	100,0 %	100,0 %
Parc Aviation (UK) Ltd.	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
Parc Interim Ltd.	Irlande	100,0 %	100,0 %
Pelesys Aviation Maintenance Training Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
Pelesys Learning Systems Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
Presagis Canada Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
Presagis Europe (S.A.S.)	France	100,0 %	100,0 %
Presagis USA Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
Servicios de Instrucción de Vuelo, S.L.	Espagne	80,0 %	80,0 %
SIV Ops Training, S.L.	Espagne	80,0 %	80,0 %

Participations dans des coentreprises et des sociétés affiliées mises en équivalence :

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2023	Participation en % 2022
Aviation Training Northeast Asia B.V.	Pays-Bas	50,0 %	50,0 %
CAE Flight and Simulator Services Korea, Ltd.	Corée	50,0 %	50,0 %
CAE Icelandair Flight Training ehf	Islande	33,3 %	33,3 %
CAE-LIDER Training do Brasil Ltda.	Brésil	50,0 %	50,0 %
CAE Melbourne Flight Training Pty Ltd.	Australie	50,0 %	50,0 %
CAE Middle East Pilot Services L.L.C	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
CAE Simulation Training Private Limited	Inde	50,0 %	50,0 %
Embraer CAE Training Services, LLC	États-Unis	49,0 %	49,0 %
Emirates-CAE Flight Training (LLC)	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
Flight Training Alliance GmbH	Allemagne	50,0 %	50,0 %
Hatsoff Helicopter Training Private Limited	Inde	50,0 %	50,0 %
Helicopter Training Media International GmbH	Allemagne	50,0 %	50,0 %
HFTS Helicopter Flight Training Services GmbH	Allemagne	25,0 %	25,0 %
JAL CAE Flight Training Co. Ltd.	Japon	50,0 %	50,0 %
Leonardo CAE Advanced Jet Training S.r.l.	Italie	50,0 %	50,0 %
National Flying Training Institute Private Limited	Inde	51,0 %	51,0 %
Pegasus Uçus Egitim Merkezi A.S.	Turquie	49,9 %	49,9 %
Philippine Academy for Aviation Training, Inc.	Philippines	40,0 %	40,0 %
Rotorsim s.r.l.	Italie	50,0 %	50,0 %
Rotorsim USA LLC	États-Unis	50,0 %	50,0 %
SimCom Holdings Inc.	États-Unis	50,0 %	50,0 %
Singapore CAE Flight Training Pte Ltd.	Singapour	50,0 %	50,0 %
SkyWarrior Flight Training LLC	États-Unis	37,0 %	37,0 %
Xebec Government Services, LLC	États-Unis	49,0 %	49,0 %

Lorsque la quote-part des pertes d'une coentreprise revenant à la Société est égale ou supérieure à sa participation dans les coentreprises, la Société ne comptabilise pas de pertes supplémentaires, sauf si elle engagera des obligations ou fera des paiements au nom des coentreprises. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, la quote-part non comptabilisée des pertes des coentreprises revenant à la Société s'est établie à 0,1 million \$ (bénéfices de 1,6 million \$ en 2022). La quote-part non comptabilisée cumulative des pertes de ces coentreprises totalisait 12,3 millions \$ au 31 mars 2023 (12,2 millions \$ en 2022). La quote-part non comptabilisée cumulative de la perte globale de ces coentreprises totalisait 11,4 millions \$ (11,2 millions \$ en 2022).

SkyWarrior Flight Training LLC

En août 2021, la Société a acquis une participation de 37 % dans SkyWarrior Flight Training LLC (SkyWarrior) pour une contrepartie en trésorerie de 4,3 millions \$. SkyWarrior est une école de formation au pilotage qui fournit principalement la formation initiale au pilotage de phase 1 à des clients militaires américains et internationaux.

NOTE 31 – TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les soldes en cours de la Société auprès de participations mises en équivalence s'établissent comme suit :

	2023	2022
Créances clients (note 9)	59,5 \$	49,7 \$
Actifs sur contrat	25,6	23,0
Autres actifs non courants	17,1	12,8
Dettes fournisseurs et charges à payer (note 16)	5,7	5,1
Passifs sur contrat	58,0	46,5
Autres passifs non courants	—	1,5

Les transactions de la Société avec des participations mises en équivalence s'établissent comme suit :

	2023	2022
Produits des activités ordinaires	223,0 \$	111,8 \$
Achats	4,6	3,5
Autres produits	1,2	3,8

Rémunération du personnel de direction clé

Le personnel de direction clé se compose des personnes ayant l'autorité et la responsabilité des principales décisions opérationnelles, financières et stratégiques de la Société, y compris les membres du conseil d'administration et certains dirigeants. La charge de rémunération du personnel de direction clé au titre des services de salariés comptabilisée en résultat net s'établit comme suit :

	2023	2022
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	7,6 \$	8,4 \$
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à prestations définies	4,4	2,2
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	1,7	6,6
	13,7 \$	17,2 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, la rémunération des administrateurs non salariés de la Société s'élevait à 2,9 millions \$ (2,4 millions \$ en 2022), qui comprend la juste valeur à la date d'attribution des droits différés à la valeur d'actions (DDVA) ainsi que des paiements en espèces.

Conseil d'administration et équipe de direction

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ayman Antoun¹

Administrateur de sociétés
Oakville (Ontario)

Margaret S. (Peg) Billson^{1,3*}

Administratrice de sociétés
Albuquerque (Nouveau Mexique)

Elise Eberwein^{1,2}

Administratrice de sociétés
Scottsdale (Arizona)

L'honorable Michael M. Fortier, P.C.^{1*}

Vice-président du conseil
RBC Marchés des capitaux
Montréal (Québec)

Marianne Harrison^{2,3}

Administratrice de sociétés
Boston (Massachusetts)

Alan N. MacGibbon

Président du conseil d'administration de
CAE Inc. et administrateur de sociétés
Toronto (Ontario)

Mary Lou Maher^{1,2}

Administratrice de sociétés
Toronto (Ontario)

François Olivier^{2,3}

Administrateur de sociétés
Montréal (Québec)

Marc Parent, C. M.

Président et chef de la direction
CAE inc.
Montréal (Québec)

Gén. David G. Perkins, USA (ret.)^{1,3}

Administrateur de sociétés
Jackson (New Hampshire)

Michael E. Roach^{2,3}

Administrateur de sociétés
Montréal (Québec)

L'honorable Patrick M. Shanahan^{2,3}

Administrateur de sociétés
Seattle (Washington)

Andrew J. Stevens^{1,3}

Administrateur de sociétés
Cheltenham (Gloucestershire)

ÉQUIPE DE DIRECTION

Marc Parent, C. M.

Président et chef de la direction

Andrew Arnovitz

Vice-président principal, Relations avec
les investisseurs et Gestion du risque
d'entreprise

Sonya Branco

Vice-présidente exécutive, Finances et
cheffe de la direction financière

Carter Copeland

Vice-président principal, Stratégie
mondiale

Abha Dogra

Cheffe de la Technologie et des
Produits

Hélène V. Gagnon

Cheffe de la direction du
développement durable et vice-
présidente principale, Engagement des
parties prenantes

Daniel Gelston

Président de groupe, Défense et
sécurité

Pascal Grenier

Vice-président principal, Services
aériens et Exploitation mondiale

Mark Hounsell

Chef des affaires juridiques et de la
conformité, et secrétaire

Nick Leontidis

Président de groupe, Aviation civile

Bob Lockett

Chef du Capital humain

¹ Membre du comité des ressources humaines

² Membre du comité de vérification

³ Membre du comité de gouvernance d'entreprise

(*) Indique le président du comité

Renseignements aux actionnaires et aux investisseurs

ACTIONS DE CAE

Les actions de CAE sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE) sous le symbole « CAE ».

COMPTABILITÉ DES TRANSFERTS ET REGISTRE DES ACTIONNAIRES

Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario)
M5J 2Y1
Tél. : 1-800-564-6253
(sans frais au Canada et aux États-Unis)
www.computershare.com

ENVOIS MULTIPLES

Pour ne recevoir qu'un seul envoi des documents qui leur sont adressés, les actionnaires inscrits titulaires de plusieurs comptes communiqueront avec la Société de fiducie Computershare du Canada et les actionnaires non inscrits, avec leur courtier en placements.

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les rapports trimestriels et annuels ainsi que les autres publications de CAE sont disponibles sur notre site Web à www.cae.com. On peut aussi obtenir ces publications auprès du service Relations avec les investisseurs.

Relations avec les investisseurs

CAE inc.
8585, ch. de la Côte-de-Liesse
Saint-Laurent (Québec) H4T 1G6
Tél. : 1-866-999-6223
investisseurs@cae.com

English version

If you would like an English version of this Financial Report, please address your request to investor.relations@cae.com.

ASSEMBLÉE ANNUELLE 2023

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le mercredi 9 août 2023 à 11h (HE) par webdiffusion en direct à l'adresse <https://www.cae.com/fr/investisseurs/>.

VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers, s.r.l.
Comptables professionnels agréés
Montréal (Québec)

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Les documents suivants portant sur les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise de CAE sont disponibles sur le site Web de CAE (www.cae.com) ou sur demande auprès du secrétaire général :

- Chartes du conseil d'administration et des comités du conseil d'administration;
- Descriptions des fonctions du président du Conseil, des présidents de comité et du chef de la direction;
- Code d'éthique professionnelle de CAE et Code d'éthique des membres du Conseil;
- Directives sur la régie de la Société.

CAE n'est pas tenue de se conformer à la majorité des exigences d'inscription à la cote de la Bourse de New York (NYSE) en matière de gouvernance d'entreprise. Les différences les plus importantes entre les pratiques de CAE et les exigences applicables aux sociétés américaines cotées à la NYSE sont résumées sur le site Web de CAE; CAE est conforme aux exigences importantes de la NYSE à tous égards importants.

MARQUES DE COMMERCE

Les marques de commerce et/ou marques déposées de CAE inc. et/ou de ses sociétés affiliées comprennent, entre autres, CAE, CAE Medallion-6000, CAE Simfinity, CAE Santé, CAE Fidelis Lucina, CAE Vimedix AR, CAE Juno, CAE Lucina AR, CAE Luna, CAE Ares, CAE Ares AR, CAE Rise, CAE Vivo, CAE Dynamic Synthetic Environment (DSE), Série CAE 7000XR, Série CAE 3000, FTD Série CAE 600XR, CAE Trax Academy, CAE Sprint Virtual Reality, CAE Air1 et PRESAGIS. Les autres noms de marques et de produits cités dans ce document et les logos qui y sont reproduits sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Il est interdit de les utiliser, de les modifier, de les copier ou de les citer sans le consentement écrit de leur détenteur. Tous droits réservés.



À titre de membre du programme eTree, CAE inc. s'engage à répondre à vos besoins en tant qu'actionnaire tout en respectant l'environnement. Pour chaque actionnaire qui décide de recevoir ses communications de façon électronique, CAE plantera un arbre par l'entremise d'Arbres Canada, le chef de file en matière de reforestation urbaine au Canada. À ce jour, CAE a contribué à planter 5 274 arbres.



Contient 30 % de fibres postconsommation et 70 % de fibres vierges certifiées FSC®
Certifié ÉcoLogo et FSC® Sources Mixtes
Fabriqué à partir d'énergie biogaz

Rapport financier

EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2023

[CAE.COM](https://www.cae.com)